

L'Engrenage Saint-Roch

PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



Le Portrait de Saint-Roch a bénéficié du soutien du Gouvernement du Canada sous le Fonds de relance des services communautaires, ainsi que du Conseil de quartier de Saint-Roch.

© L'Engrenage Saint-Roch
560 Rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 3B8
engrenage@engrenagestroch.org
418 914-5188

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
ISBN: 978-2-9823515-1-6

Impression:

Imprimerie Simard, Québec

Pour citer ce document:

L'Engrenage Saint-Roch. (2025). *Portrait de Saint-Roch*. Québec.

Consultations:

Pénélope Dagenais-Lavoie

Recherche et rédaction:

Marie-Noëlle Béland et Pénélope Dagenais-Lavoie

Graphisme et illustrations:

Virginie Gagné

Avec le soutien de:**Comité de suivi pour les consultations:**

Alexandre Allard (L'Engrenage Saint-Roch), Geneviève Cloutier (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval), Virginie Dornier (L'Engrenage Saint-Roch), Andrée-Anne Roy-Ross (CIUSSS de la Capitale-Nationale), Mariepier Deraspe (Touski), Magali Parent (résidente du quartier), Laurence Simard-Gagnon (Département de travail social, Université du Québec à Rimouski).

Soutien aux consultations:

Andrée-Anne Roy-Ross, Carole Babet (L'Engrenage Saint-Roch), Shayna Fleury (L'Engrenage Saint-Roch), Émilie Leclerc (L'Engrenage Saint-Roch), Kassandra Roach (Répit Basse-Ville), Cecilia Valdebenito (résidente du quartier) et Valentina Vermette (Répit Basse-Ville).

Soutien à la préparation et analyse de données:

Données de la consultation en ligne: Guy Bourassa (résident du quartier) et Lysane Montminy (résidente du quartier)

Données de Santé publique: Isabelle Mauger (CIUSSS de la Capitale-Nationale)

Autres données publiques: Benoît Lalonde (Département de géographie, Université Laval), Laurence Simard-Gagnon et Jade Talbot (Université Laval).

Production des cartes:

Jade Talbot

Révision des textes:

Alexandre Allard, Guy Bourassa, Isabelle Descôteaux (L'Engrenage Saint-Roch), Shayna Fleury, Pascaline Lamare (résidente du quartier), Virginie Larivière, Émilie Leclerc, Lysane Montminy, Marine Sériès (CIUSSS de la Capitale-Nationale), Laurence Simard-Gagnon, Eléonore Thibeault (L'Engrenage Saint-Roch).

Et pour certains chapitres: Julie Bernier, Virginie Dornier, Delphine Gingras, Jérôme Gourdeau, Vanessa Irakiza, Réjean Lemoine, Pierre Maheux, Annie Mathieu, Andrée-Anne Roy-Ross, Audrey Santerre-Crête.

Remerciements

Ce portrait n'aurait pu voir le jour sans la contribution de nombreuses personnes et organisations. L'Engrenage tient à leur exprimer sa gratitude.

Tout d'abord, un immense merci à ceux et celles qui, lors des consultations, ont généreusement partagé leurs constats, réflexions, espoirs et préoccupations. Votre ouverture et votre authenticité ont donné vie à ce portrait.

Merci à ceux et celles qui, dans les dernières décennies, ont valorisé l'histoire du quartier, notamment François G. Couillard pour son blogue *Saint-Roch une histoire populaire* et Réjean Lemoine pour l'ensemble de son œuvre. Merci aux journalistes qui y couvrent l'actualité locale, particulièrement l'équipe de *Monsaintroch*. Vos publications ont grandement facilité le travail de recherche.

Merci aux organismes et institutions qui ont ouvert leurs portes lors des consultations ou fourni des informations précieuses, notamment Accès transports viables, le Bureau d'Animation et Information Logement du Québec Métropolitain, le Carrefour familial des personnes handicapées, le Centre communautaire l'Amitié, le Centre d'action bénévole du Contrefort, l'Escouade Multi du Service de police de la Ville de Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, l'Interzone, l'Office municipal d'habitation de Québec, le Projet L.U.N.E, le Répît Basse-Ville, Votepour.ca.

Merci à Nathalie Bouchard de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches pour sa gestion humaine du Fonds de relance, de même qu'au Conseil de quartier de Saint-Roch pour son soutien financier, particulièrement à Alexia Oman et à Robert Rousse pour leur participation. Et au-delà du financement spécifiquement dédié à ce portrait, merci aux bailleurs de fonds à la mission de l'Engrenage, sans qui cette démarche n'aurait pu prendre une telle ampleur (Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale, Fondation Lucie et André Chagnon, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), volet organismes multisectoriels et Centraide).

Pour leur généreuse collaboration, un merci tout particulier à Andrée-Anne Roy-Ross, Isabelle Mauger et Marine Sériès du CIUSSS de la Capitale-Nationale, ainsi qu'à Benoît Lalonde et à Jade Talbot.

Pour son dévouement, sa sensibilité, son intelligence, sa créativité et son incroyable capacité à mettre des idées en images, merci à Virginie Gagné. Tu as mené ce projet bien au-delà de ce qui était imaginé.

Finalement, merci à toutes les personnes bénévoles qui ont soutenu ce projet à ses différentes étapes de réalisation et, tout particulièrement, à Cecilia Valdebenito pour le soutien à la consultation, de même qu'à Guy Bourassa, Virginie Larivière, Lysane Montminy et Laurence Simard-Gagnon, qui ont été présentes de façon soutenue au cours de la dernière année. Vos encouragements, réflexions et critiques étaient absolument nécessaires.

*À toutes les personnes qui se mobilisent pour faire en sorte
que la vie dans Saint-Roch soit plus belle.*

TABLE DES MATIÈRES

04 Remerciements

08 Introduction

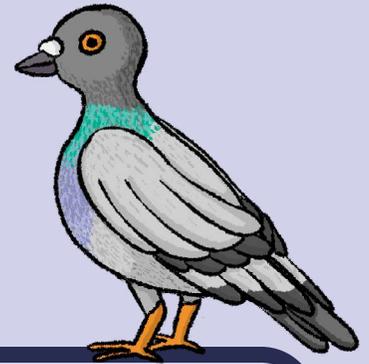
11 Chapitre 01
Saint-Roch, bref historique

17 Chapitre 02
Un quartier qui change de visage

29 Chapitre 03
Vie économique et culturelle

49 Chapitre 04
Grandir dans Saint-Roch

65 Chapitre 05
Se loger dans Saint-Roch



83 **Chapitre 06**
Inégalités dans l'espace public

103 **Chapitre 07**
Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

123 **Chapitre 08**
Des besoins fondamentaux
non répondus

139 **Chapitre 09**
Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

155 **Chapitre 10**
Saint-Roch, la désaffiliation sociale
et l'itinérance

172 **Conclusion**

INTRODUCTION

L'idée de produire un portrait de Saint-Roch est apparue en 2022. Il devenait nécessaire, au sortir de la pandémie, de développer une vision actualisée du quartier et de rassembler en un seul document les connaissances et réalités à prendre en compte dans l'identification de ses besoins.

La pandémie a eu un effet accélérateur sur des tendances qui s'observaient déjà, telles que l'augmentation de l'achat en ligne et du télétravail, la croissance des inégalités et de l'exclusion sociale ou la fragilisation et l'appauvrissement d'une part de plus en plus grande de la population... Depuis, on a l'impression que la pédale de vitesse est restée enfoncée et que, collectivement étourdi-es par la rapidité des changements ayant cours et la complexité croissante des enjeux, on peine à se mobiliser à la hauteur des défis rencontrés.

Saint-Roch est le canari dans la mine. Comme centre-ville, le quartier reflète, en concentré, une multitude de dynamiques sociales, économiques et environnementales. Ce document parle de Saint-Roch, mais il traite aussi tout autant de l'état de la société actuelle et de ses enjeux globaux.

Comment améliorer la vie de quartier et y renforcer le tissu social? Comment y assurer la viabilité économique? Comment faire face aux changements climatiques? Comment créer une communauté où il fait bon vivre pour tous et toutes? Ce sont des questions auxquelles l'Engrenage Saint-Roch réfléchit quotidiennement, tout comme plusieurs organisations et citoyen·nes du quartier.

Ce *Portrait de Saint-Roch* se veut une contribution aux réflexions actuelles. Dans les chantiers à entreprendre pour l'avenir du quartier, il importe de regarder d'où l'on vient pour éviter de répéter les erreurs du passé, mais aussi pour s'inspirer des actions porteuses! Pour que notre regard sur la réalité actuelle soit aussi juste que possible, il doit prendre en compte une diversité de voix, de perspectives, de savoirs et d'expertises.

Ce *Portrait de Saint-Roch* est issu d'une démarche collective. Une vingtaine de citoyen·nes bénévoles et de partenaires communautaires ou universitaires se sont activement impliqués et ont contribué à la planification des consultations, à l'analyse des données ou à la révision des textes.

De décembre 2023 à mars 2024, près de 500 personnes ont répondu au sondage en ligne. Durant la même période, plus d'une centaine de personnes ont été consultées lors d'entrevues de groupes et individuelles. Une attention particulière a été portée à la diversité des profils des personnes répondant-es, chacune d'elles n'ayant pas la même possibilité de répondre à une questionnaire en ligne. Ainsi, plusieurs organismes et intervenant·es ont facilité la tenue d'une consultation dans leur milieu. Les citations citoyennes qui parsèment ce document sont extraites de cette démarche, dans une volonté de refléter une diversité de points de vue.

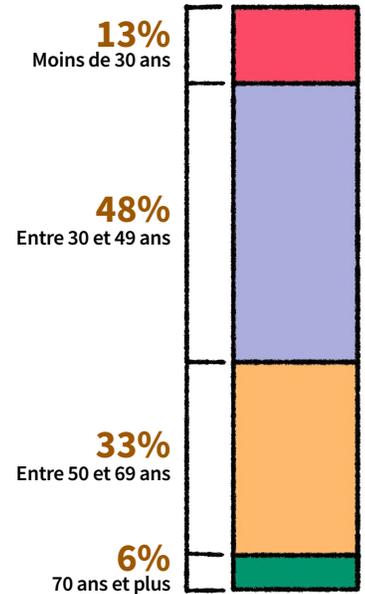
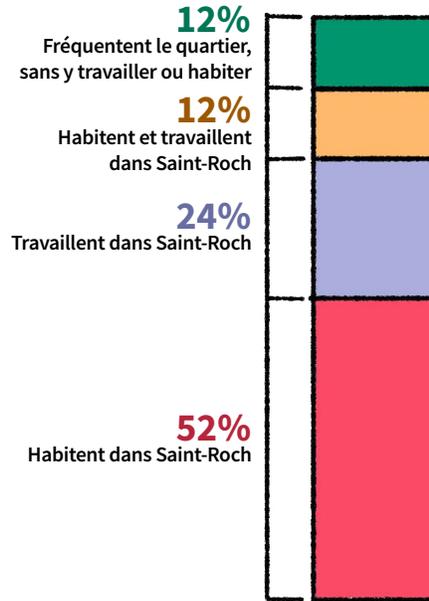
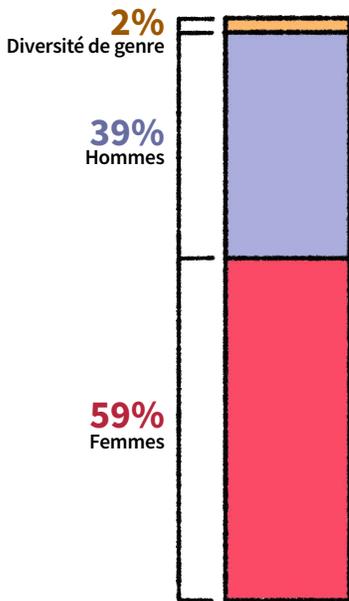
Par ailleurs, le portrait s'appuie sur bon nombre de données¹, tirées, par exemple, du recensement de Statistique Canada ou produites par des organismes communautaires. Des articles de journaux, blogs et ouvrages historiques ont aussi été consultés.

¹Notes de rédaction:

- Afin de faciliter la lecture du portrait et de limiter la surcharge d'informations, les rédactrices ont choisi de présenter les statistiques en arrondissant les décimales. Les références sont citées et la très grande majorité des données présentées sont publiques. Ainsi, la source originale peut être consultée pour plus de précision.

- La version imprimée du portrait propose une séquence de lecture. Toutefois, chaque chapitre a été rédigé de façon à pouvoir être lu de façon indépendante. Pour cette raison, certaines informations essentielles sont mentionnées dans plus d'un chapitre.

0.0 Profils des répondant-es au sondage en ligne (2024)



Évidemment, la réalité du quartier est mouvante. La rédaction a débuté en juin 2024 et s'est étendue jusqu'au début de mars 2025. Chacun des chapitres aurait pu être modifié de façon perpétuelle tant le quartier vit des changements constants et rapides. Mais, il fallait s'arrêter, sinon ce portrait n'aurait jamais vu le jour!

Bien que cette démarche s'appuie sur la contribution d'expertises diverses et une recherche aussi étendue que possible et bien qu'elle ait été effectuée avec rigueur et bonne foi, certaines perspectives sont plus étoffées que d'autres.

L'Engrenage aspire à améliorer la vie de quartier pour toutes les personnes qui l'habitent, le fréquentent ou qui y travaillent. Il est donc fort possible que la rédaction du portrait soit teintée par cette considération.

La communauté de Saint-Roch est affectée par une multitude de crises, mais elle rassemble aussi les forces vives nécessaires pour y faire face.

Bonne lecture!

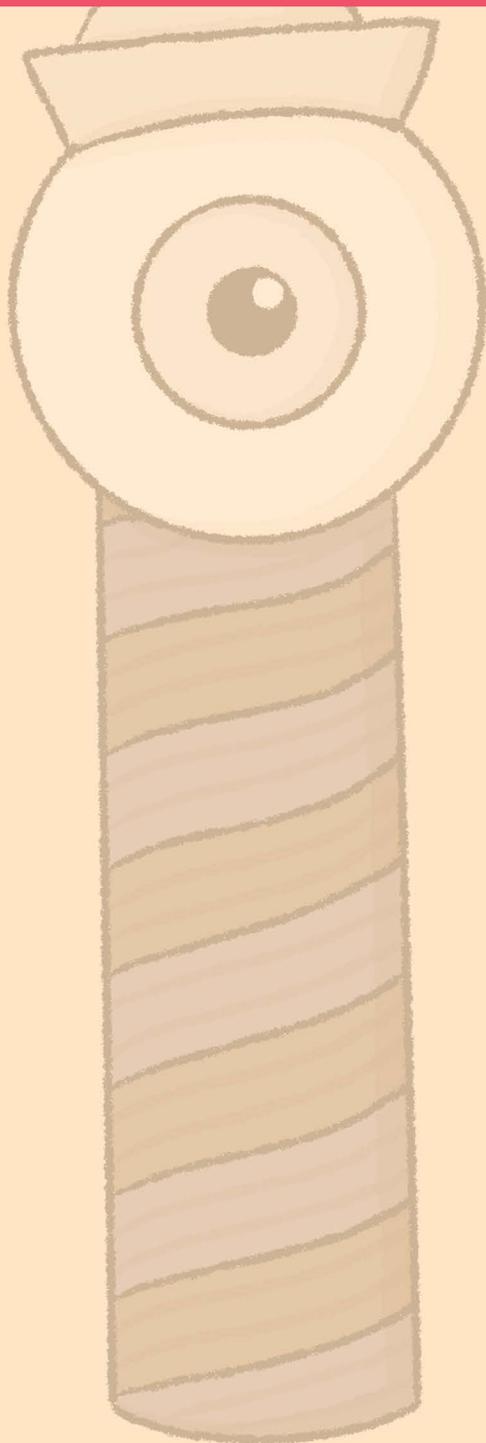
PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Chapitre 01 Saint-Roch, bref historique



Introduction

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

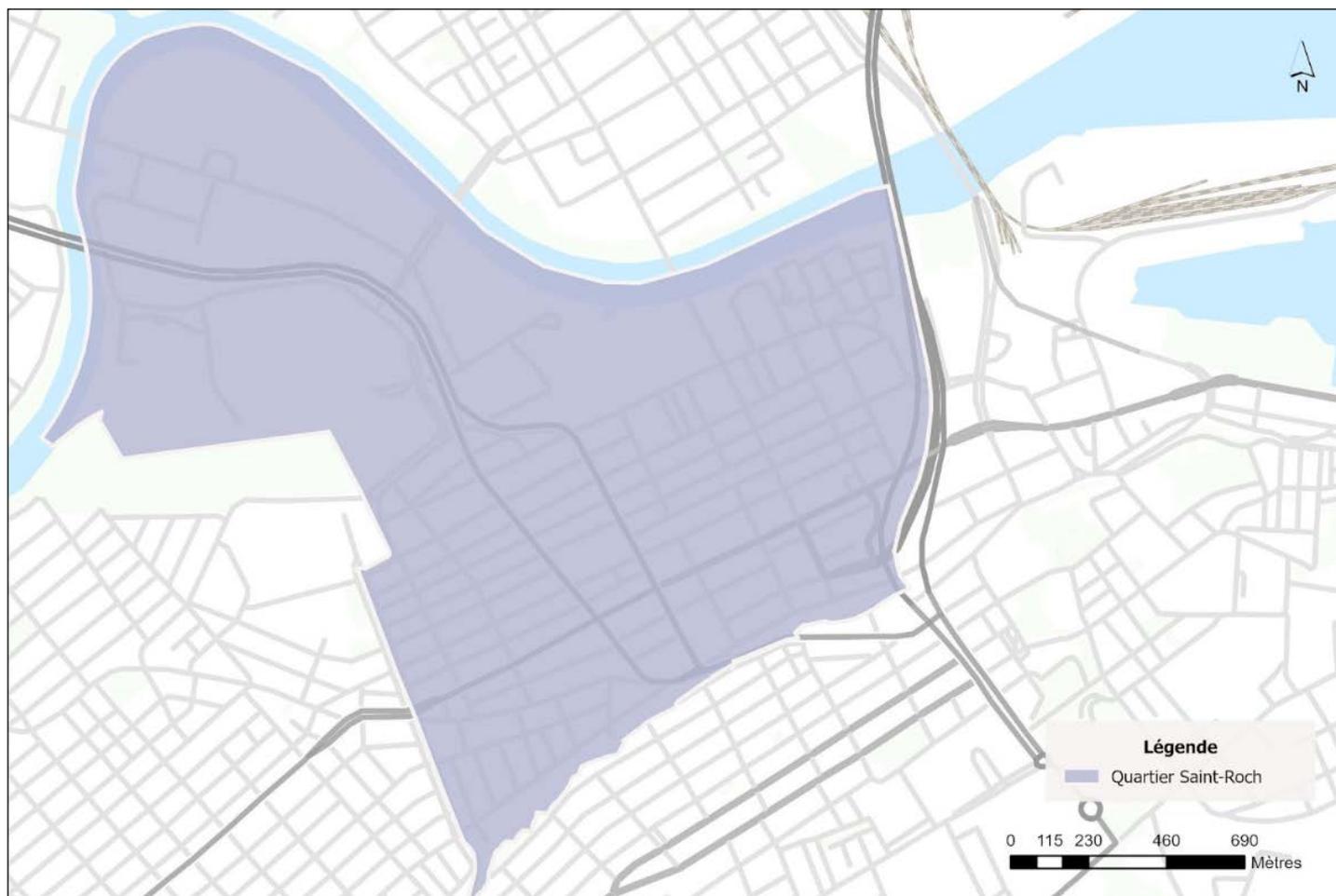
Conclusion

SAINT-ROCH, BREF HISTORIQUE

Petit quartier de 1,5 kilomètre carré, Saint-Roch est délimité par le boulevard Langelier à l'Ouest, le coteau Sainte-Geneviève (la falaise) au Sud, par l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'Est et la rivière Saint-Charles au Nord.

Le territoire du quartier Saint-Roch a une histoire qui précède la colonisation, à la croisée du Nionwentsio du peuple Huron-Wendat, du Ndakina du peuple Wabanaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du Wolastokuk du peuple Wolastoqey. (1)

Image A : Carte de la délimitation du territoire du quartier Saint-Roch (2024) (A)





Premier faubourg ouvrier de la ville de Québec

L'occupation française remonte à plus de 400 ans, par l'arrivée des Récollets qui y ont construit un ermitage. Une première agglomération, le faubourg Saint-Henry ou faubourg Hiché¹ (2), prend forme à la fin du XVIII^e siècle le long de la rue Saint-Vallier, début de la première route terrestre entre Québec et Montréal. « Il se concentre autour de la Maison blanche, une résidence construite en 1679 par Charles Aubert de la Chesnaye, le plus riche homme d'affaires de l'époque en Nouvelle-France. Cette maison existe toujours, au 870 Saint-Vallier Est², entre l'autoroute Dufferin-Montmorency et le Comptoir Emmaüs. » (3) La paroisse Saint-Roch est officiellement fondée en 1829.

Au début du XIX^e siècle, la croissance rapide de Saint-Roch repose sur la présence d'une vingtaine de chantiers navals sur le bord de la rivière Saint-Charles, lesquels emploient plus de 3000 personnes. « Des milliers d'ouvriers et d'artisans vont s'installer dans ce secteur marécageux et insalubre. » À l'époque, la majorité de la population francophone de

Québec réside dans le quartier, en plus d'une importante population d'origine irlandaise, « alors que le pouvoir anglophone se concentre en haute-ville ». (3)

Puis, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le déclin de la construction navale entraîne une « reconversion industrielle du quartier: des manufactures de tannerie, de potasse et surtout de chaussures surgissent à plusieurs endroits stratégiques ». (3) Le syndicalisme québécois prend d'ailleurs racine dans Saint-Roch alors que des centaines de travailleurs et travailleuses du quartier fondent le mouvement syndicaliste catholique, à l'origine de la CSN qui est toujours présente dans le quartier aujourd'hui.

Le quartier connaît son âge d'or dans la première moitié du XX^e siècle. « À cette époque, les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur regroupent les 2/3 de la population de la ville de Québec, dont la vaste majorité de ses citoyens francophones. » (3)

Qui est saint Roch ?

Saint Roch (14^e siècle) est un saint légendaire de la religion catholique, patron des animaux, des malades et des exclus. Originaire de Montpellier, en France, on raconte que saint Roch guérit des pestiférés au cours d'un pèlerinage à Rome. Lorsqu'il tombe lui-même malade, il s'isole dans la forêt. Un chien le découvre et lui apporte des miches de pain, ce qui lui permet de guérir.

Saint Roch est représenté avec sa besace, son bâton de pèlerin et son chien. Pendant longtemps, une statue du saint ornait l'église du même nom.

La pratique de la bénédiction des chiens est aussi associée à ce saint. « Celle-ci, courante en Europe dans les paroisses dédiées à Saint-Roch, a lieu le samedi qui précède le jour de la Saint-Roch (16 août). » (3) En 2024, après quelques années d'absence, la bénédiction des chiens était d'ailleurs de retour sur le parvis de l'église.

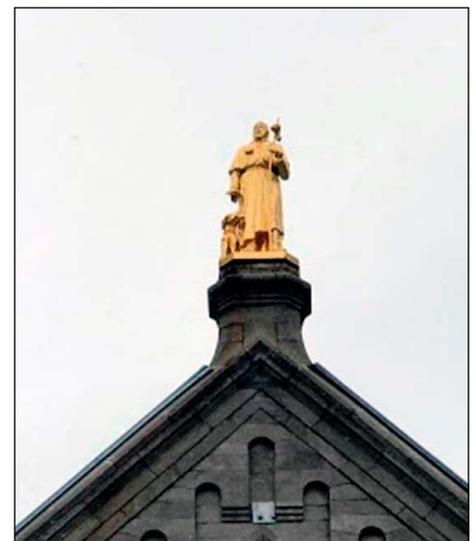


Image B: La statue de saint Roch et son chien qui était au sommet de l'Église dans le quartier, sur la rue du Parvis. (B)

¹Du nom de Henry Hiché, propriétaire des lieux.

²Suivant les nouvelles délimitations du territoire, cette maison n'est désormais plus située dans le quartier Saint-Roch.

BIBLIOGRAPHIE

Saint-Roch, bref historique

Images :

A- Ville de Québec. (2024). Quartiers, dans Données Québec. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot.

Les cartes ont été produites à partir du logiciel et des données de ESRI Community Maps Contributors, EsriCanada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, GeoTechnologies Inc, METI/NASA,USGS,EPA,NPS, USCensusBureau,USDA, USFWS, NRCan, ParksCanada.

B- Société historique de Québec. (2018). Statue de saint Roch et de son chien trônant entre les deux clochers de l'église Saint-Roch de Québec.

Sources :

1- Association canadienne des professeures et professeurs d'université. (s.d.). *Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels*. <https://www.caut.ca/fr/content/guide-de-reconnaissance-des-premieres-nations-et-des-territoires-traditionnels>

3- Lemoine, R. (s.d.). Quartier Saint-Roch, la renaissance du cœur urbain de Québec. *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-547/Quartier_Saint-Roch

2- Ville de Québec. (s.d.). *Saint-Roch*. Toponymie. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?ldfiche=1293>



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

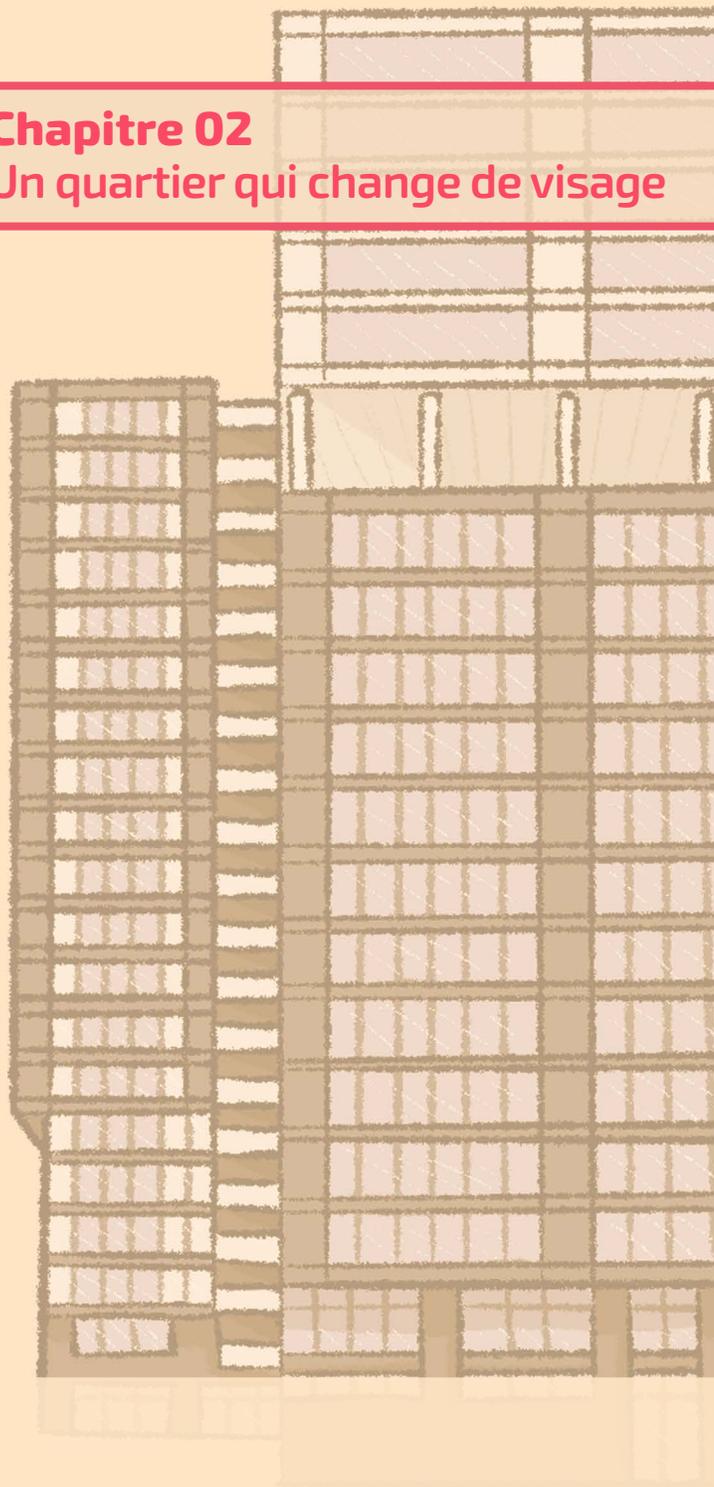
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



UN QUARTIER QUI CHANGE DE VISAGE

Bref regard vers le passé...

Au fil du dernier siècle, la population de Saint-Roch a connu de grands bouleversements. Vers 1950, un courant global de délocalisation de la production industrielle s'est amorcé, notamment dans le domaine du textile et de la chaussure. Saint-Roch, qui est alors un quartier ouvrier et un pôle commercial majeur, est grandement affecté. La fermeture de plusieurs manufactures amène bien des gens à quitter la Basse-Ville. Quelques années plus tard, autour de 1970, la démolition de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, pour faire place à l'autoroute Dufferin-Montmorency, entraîne le déplacement de centaines de ménages. **En vingt ans, la population du quartier est passée de 20 000 à 5 000 personnes, et, du même coup, son profil sociodémographique s'est modifié. (1)**

S'en est suivie une période de dévitalisation importante durant laquelle le quartier était surnommé *Plywood City* en référence aux façades placardées. Puis, dans les années 90, la courbe démographique s'est redressée lorsque des étudiant·es, des artistes et de jeunes professionnel·les s'y sont installé·es. (2) Peu à peu, l'intérêt pour le quartier, son dynamisme, sa vie culturelle et sociale s'est accru.



Image A: La paroisse Notre-Dame-de-la-Paix en 1950 (A)



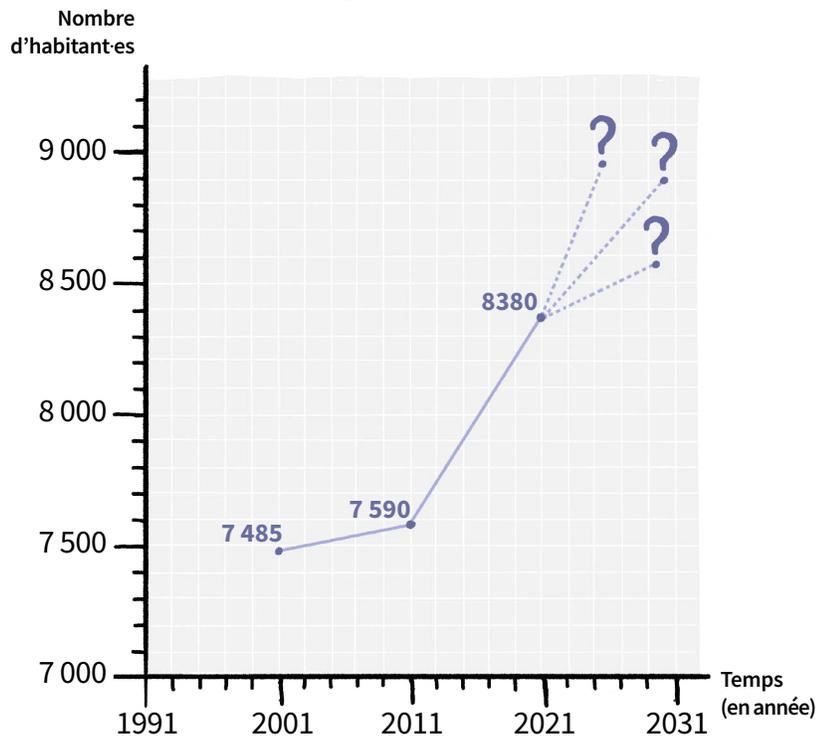
Image B: Le secteur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix en 1973 (B)

Combien de personnes habiteront Saint-Roch en 2031 ? Les paris sont lancés!

Et que se passe-t-il maintenant ?

Depuis 30 ans, la population du quartier ne cesse d'augmenter et cette tendance s'accélère. Considérant tous les chantiers de construction actuels et à venir, il est probable que le cap des 10 000 personnes y habitant soit franchi au cours des prochaines années.

2.0 Évolution de la population résidente du quartier Saint-Roch (3)



Le saviez-vous ?

Si le projet autoroutier proposé en 1968 par la Commission d'aménagement de Québec (Vandry & Jobin) avait été réalisé dans sa totalité, toutes les résidences des rues qui longent le coteau Sainte-Geneviève à l'ouest de l'autoroute Dufferin-Montmorency auraient été démolies pour faire place à l'autoroute de la Falaise qui aurait rejoint les grandes artères de Sainte-Foy. Ainsi, l'îlot des Tanneurs aurait disparu. Une autoroute traversant le Vieux-Limoilou et longeant la rivière à partir de la Pointe-aux-Lièvres, l'autoroute Saint-Charles, était aussi prévue.

Des citoyens et des citoyennes de Saint-Roch et de Saint-Sauveur se sont mobilisés pour freiner la portion de ce projet qui touche la Basse-Ville.

Plan de circulation et de transport de la région métropolitaine de Québec (1968)

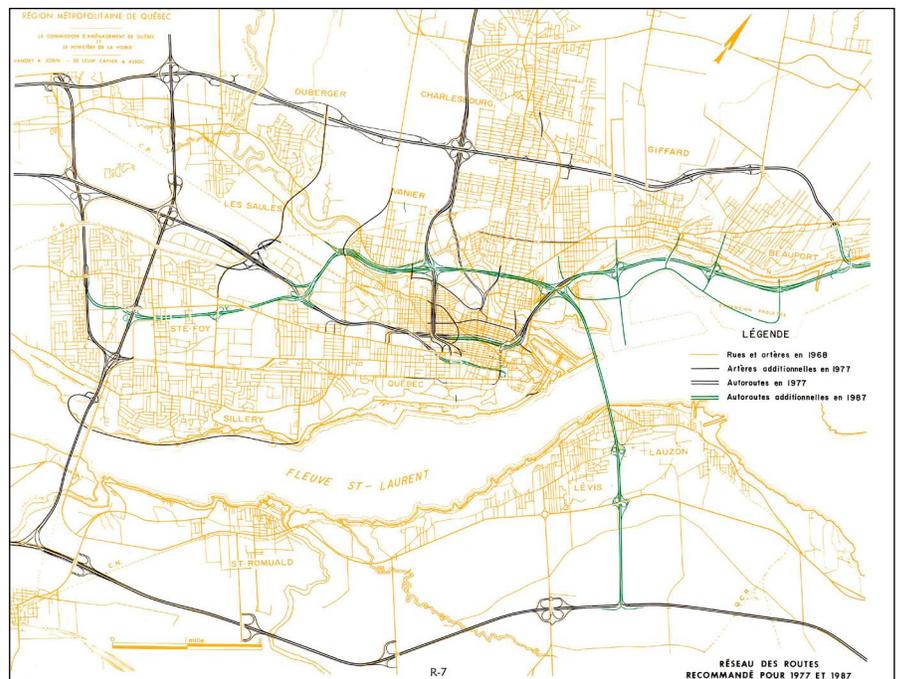


Image C: Le plan initial du projet autoroutier de la ville, qui n'a pas été réalisé dans sa totalité. (C)

Combien y a-t-il de personnes en situation d'itinérance à Québec ?

Les données sur la population résidente du quartier Saint-Roch proviennent des exercices de recensement et ne prennent en compte que les personnes ayant des adresses fixes. Donc, les personnes en situation d'itinérance ne sont pas incluses. On sait toutefois que leur nombre est aussi en augmentation.

Selon les données du dernier dénombrement réalisé au cours de la soirée du 11 octobre 2022, il y aurait 927 personnes en situation d'itinérance visible sur le territoire la Capitale-Nationale. Or, ce chiffre est loin du compte, car il ne comprend pas les personnes en situation d'itinérance invisible, par exemple, celles qui habitent chez un-e ami-e, celles qui n'ont pas été dénombrées par l'équipe de sondage ou qui n'étaient tout simplement pas dans l'espace public lors de cette soirée. En 1987, on estimait à 400 le nombre de personnes en situation d'itinérance au centre-ville de Québec. (4)



Ces dernières années, la population n'a pas fait que s'accroître, elle a aussi beaucoup changé

↑ des personnes détenant un diplôme universitaire ↓ des personnes peu scolarisées

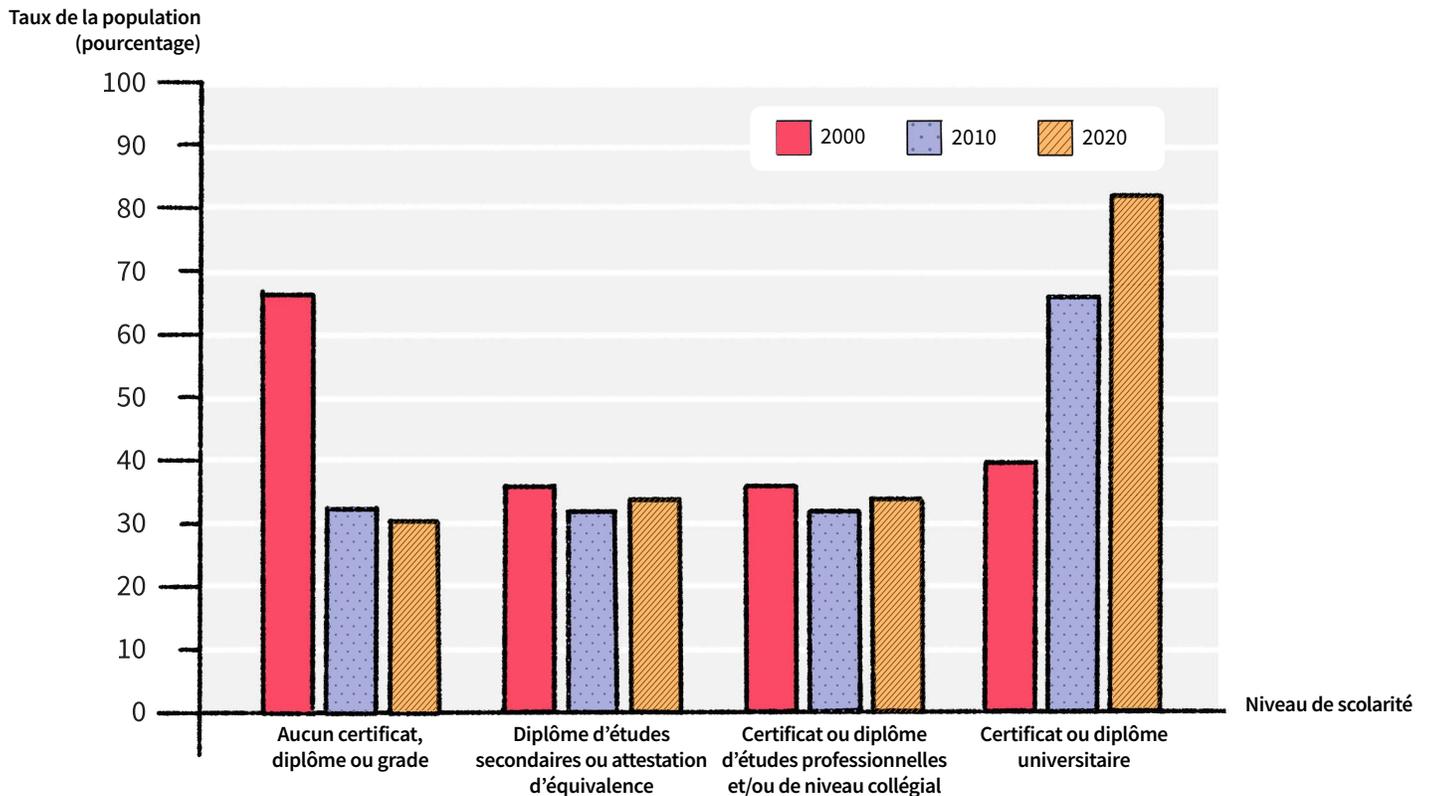
Globalement, la population québécoise est de plus en plus scolarisée, mais la tendance est particulièrement frappante dans le quartier Saint-Roch :

- **En 2001, 20% de la population y détenait un diplôme universitaire. En 2021, ce taux a grimpé à 41%.** La proportion de la population de Saint-Roch détenant un diplôme universitaire est maintenant plus élevée que dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (40%) et dans l'ensemble de la ville de Québec (33%). (3)
- **En 2001, 33% de la population de 15 ans et plus y était sans diplôme d'études secondaires. Ce taux a baissé à 15% en 2021.** La proportion de personnes peu scolarisées de Saint-Roch tend aujourd'hui à rejoindre les taux de l'arrondissement (14%) ou de la ville de Québec (13%), alors qu'il n'y a pas si longtemps, l'écart était significatif. (3)

- Ces changements de profils sociodémographiques sont aussi remarquables aussi dans les quartiers Saint-Sauveur et Vieux-Limoilou et, dans une moindre mesure, dans d'autres secteurs tels Vanier et Maizerets. **Des écarts importants persistent tout de même en comparaison avec la Haute-Ville, où la population est davantage scolarisée.** Par exemple, dans Saint-Jean-Baptiste, 53% de la population détient un diplôme universitaire, une proportion qui grimpe à 62% dans Montcalm. Dans ces deux quartiers, le pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires est de 6% et 5%.

« Je sais pas lire, j'aimerais ça apprendre plus. J'ai eu des enjeux avec la justice quand j'étais plus jeune, donc j'ai pas recommencé l'école après avoir été en prison. » Résident de Saint-Roch

2.1 Évolution de la répartition des résident·es âgé·es de 15 ans et plus dans le quartier selon leur niveau de scolarité (3)



↑ des personnes ayant un revenu élevé

↓ des personnes à faible revenu

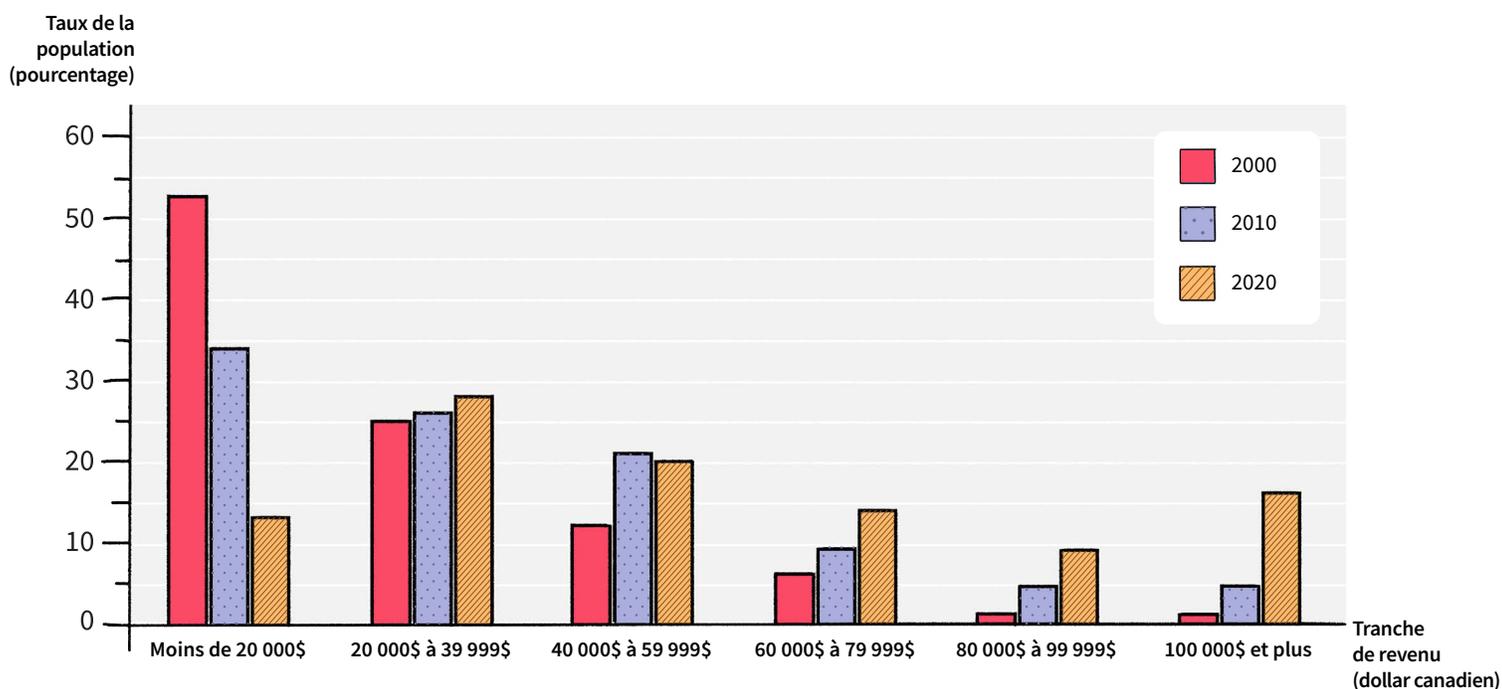
- Même si les chiffres du tableau ci-bas sont présentés en dollars courants, donc sans être ajustés à la fluctuation des prix, la variation va bien au-delà de l'augmentation moyenne des diverses prestations sociales et salaires durant cette période.
- Les revenus mentionnés pour 2020 sont affectés par les prestations de soutien ayant eu cours durant la pandémie. Le prochain recensement donnera une image plus juste de leur évolution.
- À l'échelle de la ville de Québec, les revenus sont globalement plus élevés: 5 % des ménages y ont un revenu total de moins de 20 000 \$ et 32 % un revenu de plus de 100 000 \$. **Le revenu moyen brut des ménages est de 61 250 \$ dans Saint-Roch alors qu'il est de 87 800 \$ dans la ville.** Ces écarts sont en partie expliqués par le fait que le nombre de ménages constitués de personnes vivant seules est plus élevé dans Saint-Roch que dans le reste de la ville de Québec.

« Faut pas que tu t'endettes trop trop. moi j'ai mon loyer, ma passe d'autobus, j'ai des dettes, pis le reste ça monte vite. 100 \$ c'est pas grand chose aujourd'hui. Les appartements ça coûte cher, avec ma pension de retraite de 1 700 \$ par mois, il me reste pu grand chose. »

Retraité qui fréquente Saint-Roch

En raison de la disponibilité des emplois et du vieillissement de la population, beaucoup de gens ont cessé d'avoir recours à l'assistance sociale au cours des dernières décennies, ce qui peut en partie expliquer la hausse des revenus des ménages de Saint-Roch. Toutefois, la stratégie de revitalisation du quartier, l'arrivée d'entreprises et d'institutions qui offrent de bons salaires et la construction de logements plus coûteux ont forcément entraîné l'arrivée de ménages plus fortunés dans le quartier. À l'inverse, la hausse des prix des loyers en a inévitablement forcé d'autres à le quitter.

2.2 Évolution de la répartition des ménages de Saint-Roch selon la tranche de revenu total



Ce n'est pas d'hier que les personnes issues de l'immigration sont au cœur du quartier Saint-Roch. Là où se situent aujourd'hui les bretelles d'autoroute se trouvait, avant la démolition de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, le quartier chinois de la ville de Québec.



« J'ai de la difficulté à comprendre le français québécois. moi je l'ai pas étudié le français, je suis pas capable de l'écrire non plus à cause de ça. »

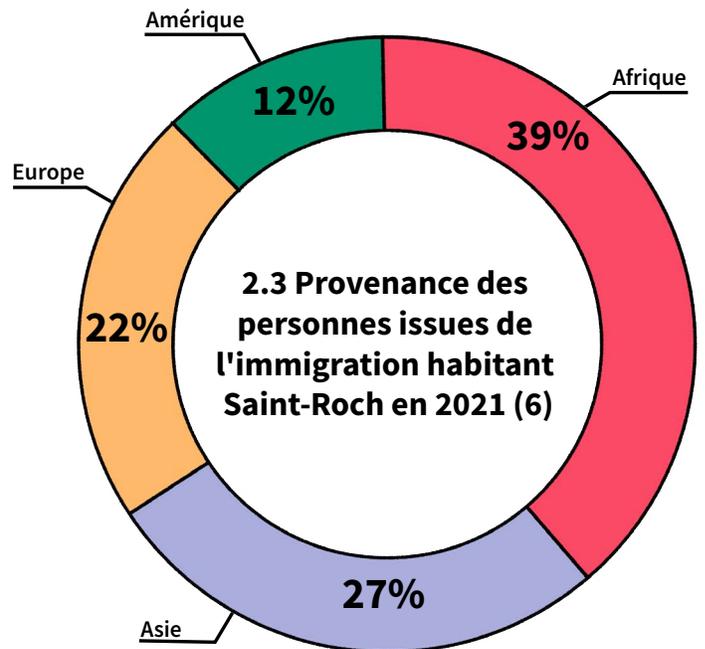
Résidente de Saint-Roch

↑ des personnes issues de l'immigration

- Le pourcentage de personnes issues de l'immigration qui habitent le quartier est passé de 7% en 2001 à 18% en 2021.
- Actuellement, environ 2% de la population de Saint-Roch ne connaît pas le français, soit environ 220 personnes. Même pour les personnes qui parlent la langue, le français québécois reste un défi pour certaines.
- En 2024, près de 10% des enfants de 0-5 ans dans le secteur Québec Basse-Ville parlent le plus souvent à la maison l'anglais ou une autre langue que le français. (5)

Défis engendrés par la barrière de la langue :

- Difficultés à comprendre les documents gouvernementaux, administratifs ou autres.
- Difficultés à participer activement à la vie économique, sociale, culturelle et communautaire.



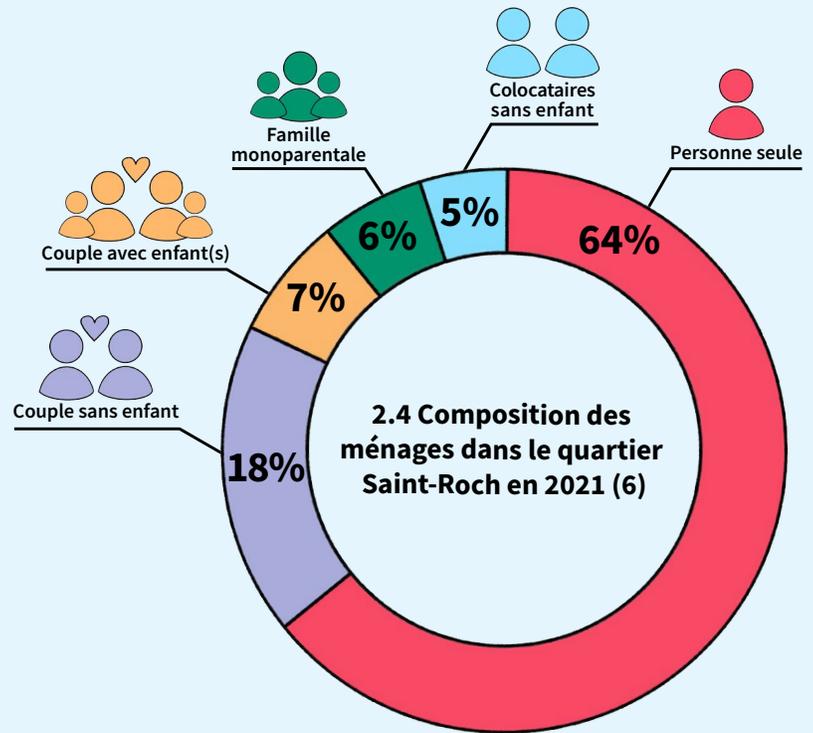
Ce qui ne change pas du tout, toutefois, c'est que la majorité des ménages du quartier sont constitués de personnes vivant seules

Composition des ménages

- En 2021, 64% des ménages du quartier sont constitués d'une seule personne; le taux a varié de moins de 1% depuis vingt ans (voir graphique 2.4). (6)

Âge de la population

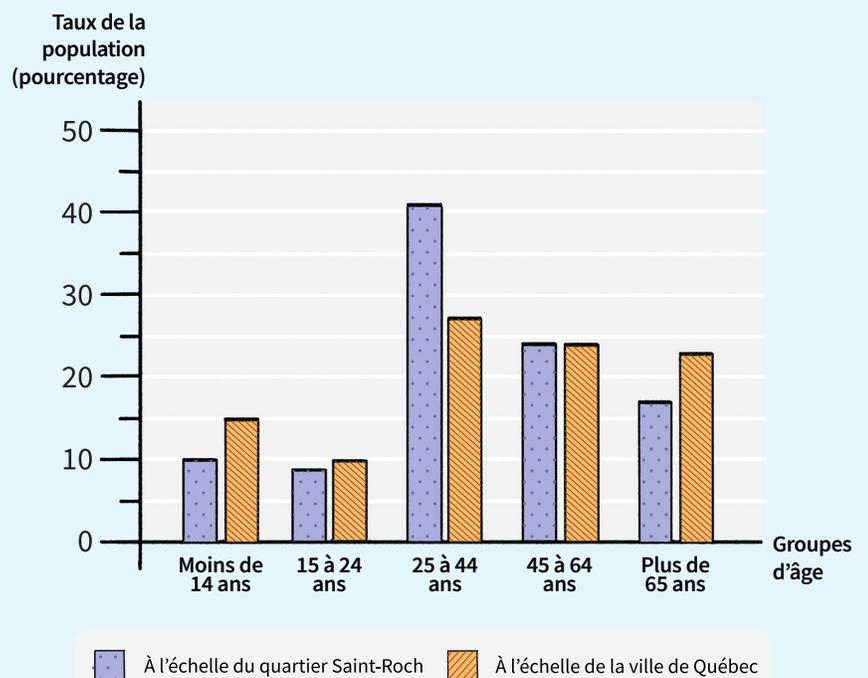
- L'âge moyen de la population est aussi très stable depuis vingt ans. En 2021, il est de 41,7 ans. (6)
- Les groupes de moins de 14 ans et de plus de 65 ans sont, en proportion, moins nombreux dans Saint-Roch que dans le reste de la ville. La proportion de personnes entre 25 et 44 ans est toutefois beaucoup plus grande dans Saint-Roch (41%) que dans le reste de la ville (27%) (voir graphique 2.5). (6)



« Je crains devoir quitter le quartier quand je serai vieille à cause du manque de services essentiels et de l'entretien des trottoirs et rues. »

Résidente de Saint-Roch

2.5 Proportion de la population de la ville de Québec et du quartier Saint-Roch selon les groupes d'âge (2021) (6)



BIBLIOGRAPHIE

Un quartier qui change de visage

Images :

A- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (1950). *[La paroisse Notre-Dame de la paix]* [photo]. Centre d'archives de Québec, fonds Les Soeurs de la Charité de Québec, P910, S3, D6, P46.

B- Archives de la Ville de Québec. (1973). *[La paroisse Notre-Dame de la paix]* [photo]. N401320.

C- Vandry & Jobin. (1968). *Plan de circulation et de transport - Région métropolitaine de Québec* [carte]. La commission d'Aménagement de Québec et le ministère de la Voirie.

D- L'Engrenage Saint-Roch, Nuage de mots généré à partir des données de la consultations réalisée pour le Portrait de Saint-Roch, 2024.

Sources :

1- Ville de Québec. (s.d.). *Paroisse Notre-Dame-de-La-Paix*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_roch/interet/paroisse_notre_dame_de_la_paix.aspx

2- Lemoine, R. (s.d.). *Quartier Saint-Roch, la renaissance du coeur urbain de Québec*. Encyclopédie du patrimoine culturelle de l'Amérique française. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-547/Quartier_Saint-Roch

3- Ville de Québec. (2024). *Quartier Saint-Roch - Portrait sociodémographique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/1-2_Saint_Roch_Portrait%202024.pdf

4- Bourgeois, F. (2008). *La revitalisation du quartier Saint-Roch (ville de Québec) et ses effets sur l'expérience d'exclusion des femmes itinérantes*. [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL.

5- Statistique Canada, *Recensement 2021*, Tableau de données géocodées pour le Québec, les RSS, les RLS et les CLSC : Profil semi-personnalisé. Données fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2024.

6- Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement*. Recensement de la population de 2021. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoît Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R censensus (version 0.5.7).



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Saint-Joseph Est
rue

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion

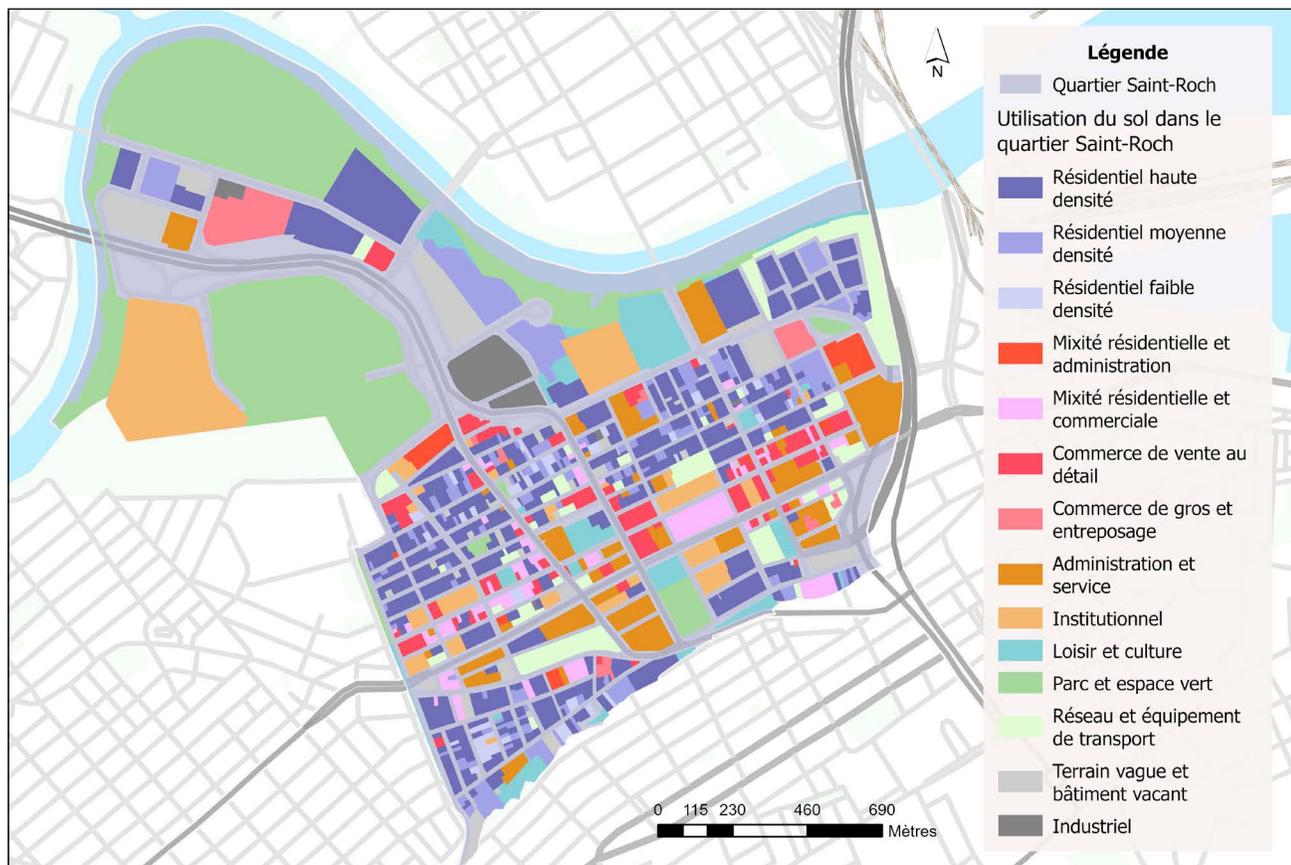
« Il est dynamique, central, tout est à proximité. On y trouve une vie culturelle, sociale et communautaire diversifiée et intéressante, surtout durant l'été. La rue Saint-Joseph offre une grande panoplie de boutiques et de bonnes adresses. J'entends souvent parler des restaurants, bars et microbrasseries de Saint-Roch comme des incontournables ! Le quartier est une plaque tournante avec ses universités, sa gigantesque bibliothèque, ses ateliers d'artistes, ses studios de jeux vidéo. C'est aussi un quartier assez vert comparé à d'autres secteurs, même si l'on peut toujours s'améliorer sur ce point. Le Jardin Jean-Paul-L'Allier, le Parc Victoria, la Marina Saint-Roch et la piscine sont des éléments très positifs. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« J'aime la diversité culturelle et sociale, la promotion de l'art, la proximité de tous les commerces. »

Résident de Saint-Roch

Image B : Carte de l'utilisation du sol du quartier Saint-Roch (B)



« Dans les mots choisis pour décrire le quartier je tenais à mettre de l'avant le manque d'identité. Il y a beaucoup d'inégalités, beaucoup de changements avec les commerces et les constructions. On dirait qu'il n'y a pas de ligne directrice, trop peu de cohésion. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

Le milieu est toutefois fragile et l'identité du quartier est mouvante. Son évolution est éminemment politique puisque directement liée à des orientations économiques ou sociales, des planifications territoriales, des réglementations et des programmes d'investissements publics. D'ailleurs, depuis des décennies, des visions de développement du quartier génèrent des tensions. Par exemple, si certains groupes de la population souhaitent préserver le caractère patrimonial et l'esprit du faubourg, d'autres considèrent le quartier comme un lieu propice à un développement à plus grande échelle. La vision même de ce qu'est un « centre-ville » diffère.

Gloire et déclin du quartier

En 1900, il est estimé que 126 boutiques et magasins sont établis dans Saint-Roch. (2) À l'époque, le quartier est aussi couru pour son offre de divertissement : théâtre, chansons, cinéma, variétés. « La présence du tramway électrique et des gares de train de voyageurs attire des milliers de personnes dans les magasins, mais aussi dans les cinémas, les restaurants et les salles de spectacle du quartier. Saint-Roch est plus que jamais un pôle de la culture populaire à Québec et au Québec. » (3) La rue Saint-Joseph est alors appelée « Broadway de Québec » en raison de ses grandes vitrines éclairées à l'électricité. Cet essor se poursuit jusque dans les années 1960, alors que « les magasins Laliberté, Paquet, Pollack et le Syndicat attiraient le $\frac{3}{5}$ du commerce de détail de l'est du Québec. » (4)

Dix ans plus tard, la concurrence des centres d'achat de la banlieue fait drastiquement diminuer l'achalandage. La vitalité commerciale de la rue Saint-Joseph est en chute libre. Cette décroissance de la fréquentation du quartier

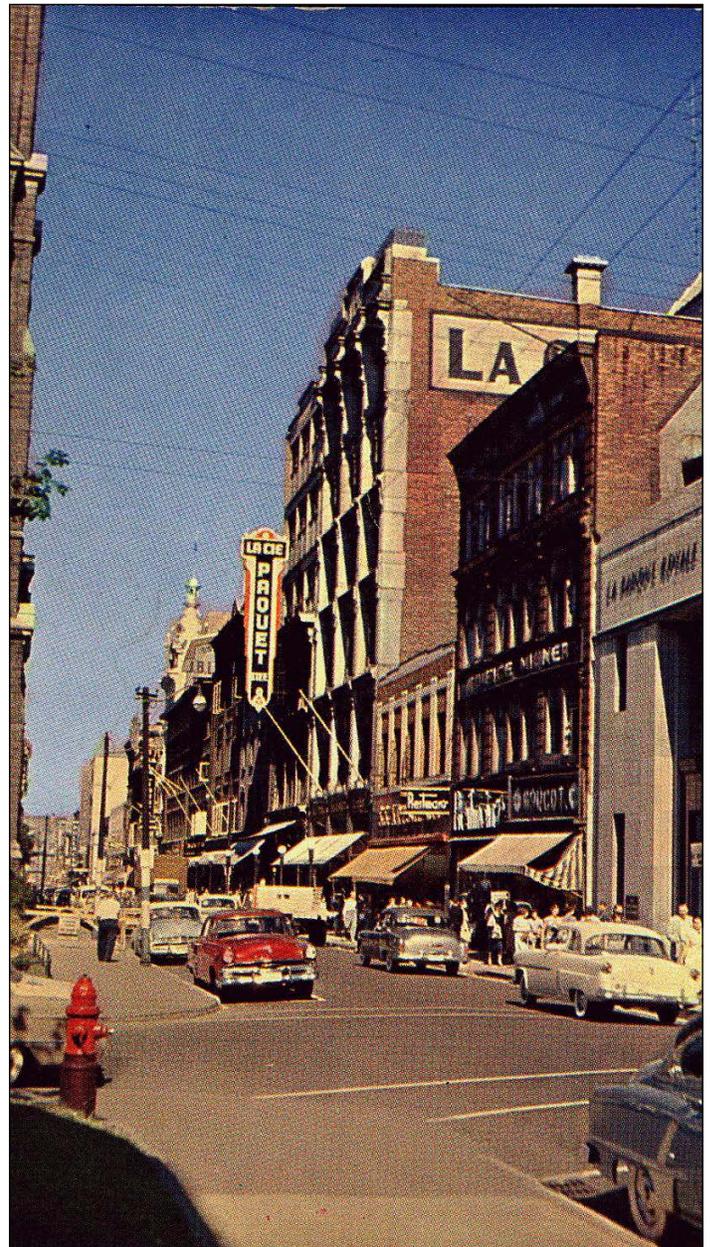


Image C : Rue Saint-Joseph, autour de 1955. (C)

« Il [le mail] ne fera malheureusement que confirmer le lent déclin du centre-ville qui ne peut concurrencer les centres commerciaux en les copiant sans offrir leurs avantages [...] » (5)

s'opère parallèlement à la décroissance de la population résidente, qui passe de 20 000 à 5 000 personnes dans une courte période en raison des réaménagements urbains et de la fermeture de plusieurs industries. « La classe moyenne déserte le quartier, seuls les personnes âgées et les plus pauvres y demeurent. » (3) Qui plus est, la fermeture d'industries entraîne la baisse du nombre de travailleurs et

travailleuses provenant de l'extérieur du quartier, « les manufactures et les industries disparaissant les unes après les autres. La fermeture de l'usine de la Dominion Corset en 1988 marque la fin d'une époque. Aujourd'hui, seule la compagnie Rock City Tobacco maintient encore ses activités industrielles dans le quartier. » (3)

Diverses tentatives de relance

En 1963, sous l'impulsion d'un regroupement de gens d'affaires de Saint-Roch souhaitant donner un nouveau souffle à l'économie locale, la rue Saint-Joseph devient piétonne, la chaussée est peinte et des bancs, des plantes et des arbres sont ajoutés. Or, ces changements ne suffisent pas à redynamiser le secteur.

C'est en 1974 que la décision de faire un mail entre les rues de la Couronne et Monseigneur-Gauvreau est prise pour construire la « plus longue rue couverte au monde ». L'engouement s'essouffle vite. Le mail n'atteint pas les résultats escomptés. « Il ne fera malheureusement que confirmer le lent déclin du centre-ville qui ne peut concurrencer les centres commerciaux en les copiant sans offrir leurs avantages (stationnements vastes et gratuits, accessibilité, etc.) » (5)



Image D : Mail Saint-Roch, 1974 (D)

Dans les années 80, la bibliothèque Gabrielle-Roy voit le jour, alors qu'à l'époque, la majorité des investissements culturels se concentrent en Haute-Ville. Son arrivée dans le secteur est saluée. (6) Puis, aux frontières du quartier, s'achève la construction du nouveau palais de justice et des bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), de même que la restauration de la gare du Palais.

Dans la même foulée, le maire de l'époque, Jean Pelletier, appuyait le projet de La Grande



Image E: Une maquette du projet de La Grande Place. (E)

Place, qualifiée de pharaonique. Celle-ci devait comprendre deux grandes tours à bureaux de 25 étages, deux hôtels, 350 condominiums et un métro. Elle aurait occupé un important quadrilatère au pied de la côte d'Abraham. Deux cents bâtiments ont été démolis pour libérer l'espace, expropriant au passage le millier de personnes qui y résidaient. (4) L'opposition de citoyen·nes et de certaines entreprises du secteur, comme le journal *Le Soleil*, est forte. On critique La Grande Place pour sa hauteur, sa densité, l'absence d'études d'impact et pour ses conséquences potentielles sur la circulation. (6)

La mobilisation entourant La Grande Place sonnera le glas de l'ère du Progrès civique, parti au pouvoir depuis 24 ans. Il sera remplacé, le 5 novembre 1989, par le Rassemblement populaire qui vise à défendre les intérêts des résident·es de la ville de Québec. Réjean Lemoine, historien, est alors élu conseiller municipal. Il décrit cet épisode comme l'apogée de la négation de l'identité de Saint-Roch. (3)

L'abandon du projet laisse toutefois une immense cicatrice dans le quartier, soit une zone désaffectée qui restera vacante pendant une quinzaine d'années, jusqu'à ce que des citoyen·nes décident d'occuper l'espace pour en faire l'îlot Fleurie¹.

Grande revitalisation

En 1992, après des années de consultation, l'administration du maire Jean-Paul L'Allier met en œuvre un plan de revitalisation. Ce plan s'articule en trois axes: la culture, l'éducation et les nouvelles technologies. (7) Ce plan prévoit aussi la construction d'un grand parc urbain, qui porte aujourd'hui le nom de Jean-Paul-L'Allier, la restauration de l'édifice de la Fabrique et un réaménagement de la rue Saint-Joseph, incluant la démolition du mail Saint-Roch, laquelle s'est opérée à partir des années 2000 jusqu'en 2007.

Axe culturel: Les artistes de Québec n'avaient pas attendu la revitalisation du quartier pour s'installer dans Saint-Roch, plusieurs y habitaient déjà ou y louaient des ateliers. Les faibles coûts de loyer rendent le secteur accessible à cette population, qui, bien souvent, vit avec des moyens financiers limités. Pour revitaliser le quartier, la Ville mise sur cette présence et soutient la création de la coopérative de production et de diffusion des arts actuels Méduse, ainsi que les ateliers du Roulement à billes. Puis, afin que d'autres artistes établissent leur atelier dans le quartier, la Ville met en place des mesures incitatives telles qu'un programme de rénovation et restauration d'ateliers d'artistes (8), des subventions pour l'achat d'atelier et le remboursement d'une partie de la taxe non-résidentielle. (9) En 2003, Saint-Roch comptait 150 ateliers d'artistes. (10)

¹Voir chapitre *Un quartier de solidarité et d'implication sociale* pour connaître l'histoire de l'îlot Fleurie.

Restauration de bâtiments industriels

C'est toute une vague de restauration de bâtiments industriels qui s'est opérée durant cette relance de Saint-Roch, les citoyen·nes ayant exprimé, lors de la Commission consultative, leur fierté et leur attachement au quartier et à son patrimoine. (7) Après des années de démolition, la préservation de l'histoire de Saint-Roch est saluée.

À la restauration de la Dominion Corset (La Fabrique) s'ajoute celle de l'usine F.-X. Drolet et de plusieurs autres bâtiments rénovés par la Ville ou des promoteurs privés.

Axe de l'éducation : Plusieurs universités et écoles techniques s'installent dans Saint-Roch : l'École des arts et l'École de design de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, le siège administratif de l'Université du Québec, le siège de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) ainsi que son Centre Eau Terre Environnement, le siège de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'un de ses principaux lieux d'études, le siège de la Télé-Université du Québec (TÉLUQ) et La Maison des métiers d'arts du Cégep Limoilou. Ces institutions s'ajoutent aux établissements scolaires qui existaient déjà dans le quartier, soit l'école primaire Des Berges et l'école secondaire Cardinal-Roy, le Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer et l'École hôtelière de la Capitale, tous deux situés près du parc Victoria, et le Collège technique Aviron Québec.

Axe des nouvelles technologies : La Ville s'est appuyée sur un programme du Gouvernement du Québec visant à stimuler le développement du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle a délimité un secteur à l'intérieur duquel des avantages fiscaux seraient offerts aux entreprises de TIC qui viendraient s'y établir. (8) Une stratégie qui a bien fonctionné puisque plusieurs petites, moyennes et grandes entreprises de TIC sont venues s'implanter dans Saint-Roch.

Suivant la mise en œuvre du plan de relance, de 2006 à 2011, le nombre de travailleurs et de travailleuses du quartier est passé de 9 980 à 12 695. (11)

Nouvel exode

Plus récemment, la popularité croissante du télétravail a changé la donne. Cette réalité reste encore difficile à mesurer, puisque les données du dernier recensement sur le nombre de personnes qui travaillent dans le quartier sont faussées par la pandémie. En effet, lors de la collecte de données, plusieurs personnes n'étaient que momentanément en télétravail. En 2021, c'est seulement 6 755 personnes qui travaillaient dans Saint-Roch, soit une chute de près de la moitié du nombre de 2011. Combien sont revenues travailler dans le quartier après la pandémie ? Seules les données du recensement de 2026 le diront. On sait toutefois que le télétravail a gagné en popularité depuis et qu'on reste encore bien loin des chiffres de 2011.

D'ailleurs, le taux d'inoccupation dans les immeubles à bureaux est en hausse. En 2024, un rapport de l'entreprise CBRE, spécialisée dans la location d'espaces de bureaux, a fait état d'un taux d'inoccupation de 18 % à 24 % dans Saint-Roch, selon les catégories. (12)

Celles et ceux qui travaillent dans Saint-Roch

Le recensement de 2021² permet d'en savoir davantage sur les 6755 personnes qui travaillaient dans le quartier au moment de l'exercice. (13)



Le principal secteur d'emploi³ dans Saint-Roch, en 2021, est celui des soins de santé et d'assistance sociale, suivi des services d'enseignement et de l'administration publique.

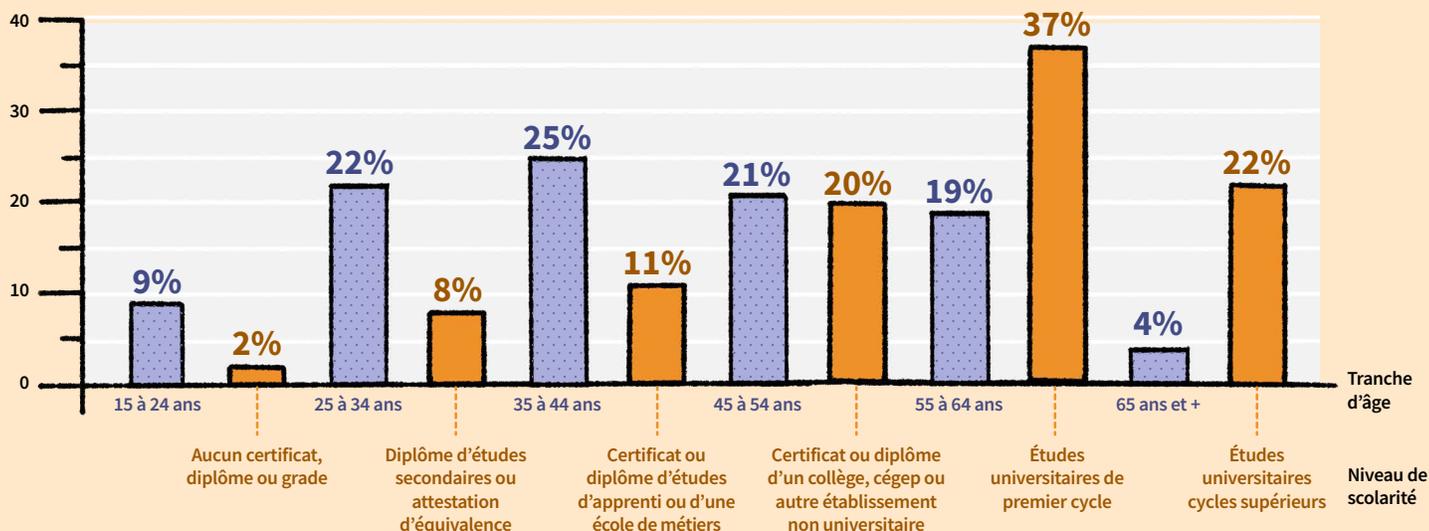
13% des travailleurs et travailleuses du quartier sont issu-es de l'immigration

11% s'identifient comme appartenant à l'un des groupes désignés comme minorité visible

3.0 Âge et niveau de scolarité de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du quartier Saint-Roch (2021)

Nombre de travailleur-euses (pourcentage)

Tranche d'âge des travailleurs-euses
Niveau de scolarité des travailleurs-euses



64 000\$

Revenu d'emploi médian⁴ pour les personnes qui ont travaillé toute l'année à plein temps en 2020

73 300\$

Revenu d'emploi moyen pour les personnes qui ont travaillé toute l'année à plein temps en 2020

Le principal mode de transport pour aller au travail est l'automobile.



² Il importe de tenir compte du fait que le recensement s'est tenu pendant la pandémie.

³ Appellation selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

⁴ Selon la définition de Statistique Canada, le revenu d'emploi peut être sous forme de salaires, traitements et commissions ou revenu net provenant d'un travail autonome.

Travailleurs et travailleuses temporaires

Alors que le nombre de personnes immigrantes permanentes admises chaque année au Québec est demeuré stable depuis 2018, soit 50 000 personnes par année, le nombre de personnes titulaires d'un permis de travail temporaire est passé de 43 770 en 2015 à 167 435 en 2023. (14) Cette hausse répond aux besoins croissants de main-d'œuvre dans divers secteurs de l'économie. D'ailleurs, le Québec et le Canada réalisent régulièrement des activités de recrutement de main-d'œuvre à l'étranger.

Dans Saint-Roch uniquement, entre octobre 2023 et septembre 2024, ce sont ainsi 107 postes qui ont été approuvés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). (15) De ce nombre, 35 sont des postes de la catégorie Haut salaire (32,96\$/h ou plus), 48 de la catégorie Bas salaire (32,96\$/h ou moins), 2 sont dans la catégorie Agriculture primaire et 22 dans la catégorie Talent mondial (qui cible une main d'œuvre hautement qualifiée pour des compétences spécialisées). (15) (16)

Toujours dans Saint-Roch, les postes de la catégorie Bas salaire pour lesquels des entreprises ont procédé à un recrutement à l'international sont majoritairement des postes de cuisinier·ères, serveur·ses et de préposé·es à l'entretien ménager. Les postes des catégories Haut salaire et Talent mondial sont majoritairement des postes de programmation et de conception de jeux vidéo ou de logiciels, de développement web, de design graphique ou d'enseignement. (15)

Si on ne peut juger des conditions d'emploi offertes spécifiquement chez les employeur·euses de Saint-Roch, il importe de rappeler que ces travailleur·euses font face à de nombreux défis. Des préoccupations sont soulevées concernant leurs conditions de travail, leur sécurité et leurs droits puisque le permis de travail fermé occasionne un lien de dépendance démesurée entre la personne qui travaille et celle qui l'emploie.

« Je ne peux pas accepter d'autre emploi dû à des restrictions de permis de travail. » Résidente de Saint-Roch

Le rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Tomoya Obokata, expliquait que « Les régimes de permis de travail spécifiques aux employeurs, y compris certains programmes de travailleurs étrangers temporaires, rendent les travailleurs migrants vulnérables aux formes contemporaines d'esclavage, car ils ne peuvent pas dénoncer les abus subis sans craindre d'être expulsés ». (17) Il ajoute que « Les travailleurs étrangers dits "temporaires" répondent à un besoin permanent sur le marché du travail et possèdent des compétences précieuses qui sont essentielles à l'économie canadienne. » (18)

Les travailleur·euses étranger·es temporaires ont les mêmes droits et obligations en matière de travail que l'ensemble des travailleur·euses du Québec (18), pourtant les problèmes documentés par Obotaka sont nombreux: « périodes de pause limitées; activités sortant du cadre contractuel; horaires de travail excessifs; versement partiel et confiscation de salaires; violences physiques, psychologiques et verbales (voire exploitation et violence sexuelle dans certains cas chez les femmes); absence d'équipements de protection individuelle, notamment dans des conditions dangereuses; confiscation de documents; réduction arbitraire des heures de travail; fraude, etc. » (19) De plus, le fonctionnement des programmes de permis de travail fermés limite l'accès à certains programmes, tels que l'assurance-emploi, l'assistance sociale et les soins de santé et services sociaux.



Défis commerciaux

Malgré un essor économique certain entre 2007 et jusqu'à la pandémie, l'offre commerciale du quartier n'a pas connu de véritable période de stabilité. Des commerces et restaurants plus populaires ont peu à peu laissé la place à des commerces plus luxueux qui ont à leur tour fermé, particulièrement à l'est de Dorchester. Certains commerces restent ouverts quelques années seulement (ex. Hugo Boss, Poissonnerie JEF), d'autres ferment après plusieurs décennies d'activités (par exemple, la Cie Ashhh, le Cinéma Charest, la quincaillerie Cantin, Photo Presto, le Salon Fleurie, Laliberté, la Source, Tania Textile (boutique du 222 Saint-Joseph Est⁵), le Fumoir, etc.).

Depuis 2020, la vitalité économique du quartier est affectée par la baisse du nombre de personnes qui travaillent dans le quartier et par les changements dans les modes de consommation. L'achat en ligne détourne plusieurs consommateur-ices des commerces locaux. Qui plus est, l'inflation et la hausse des prix de logement exercent une pression sur le budget, limitant les achats de biens et services, incluant les sorties culturelles.

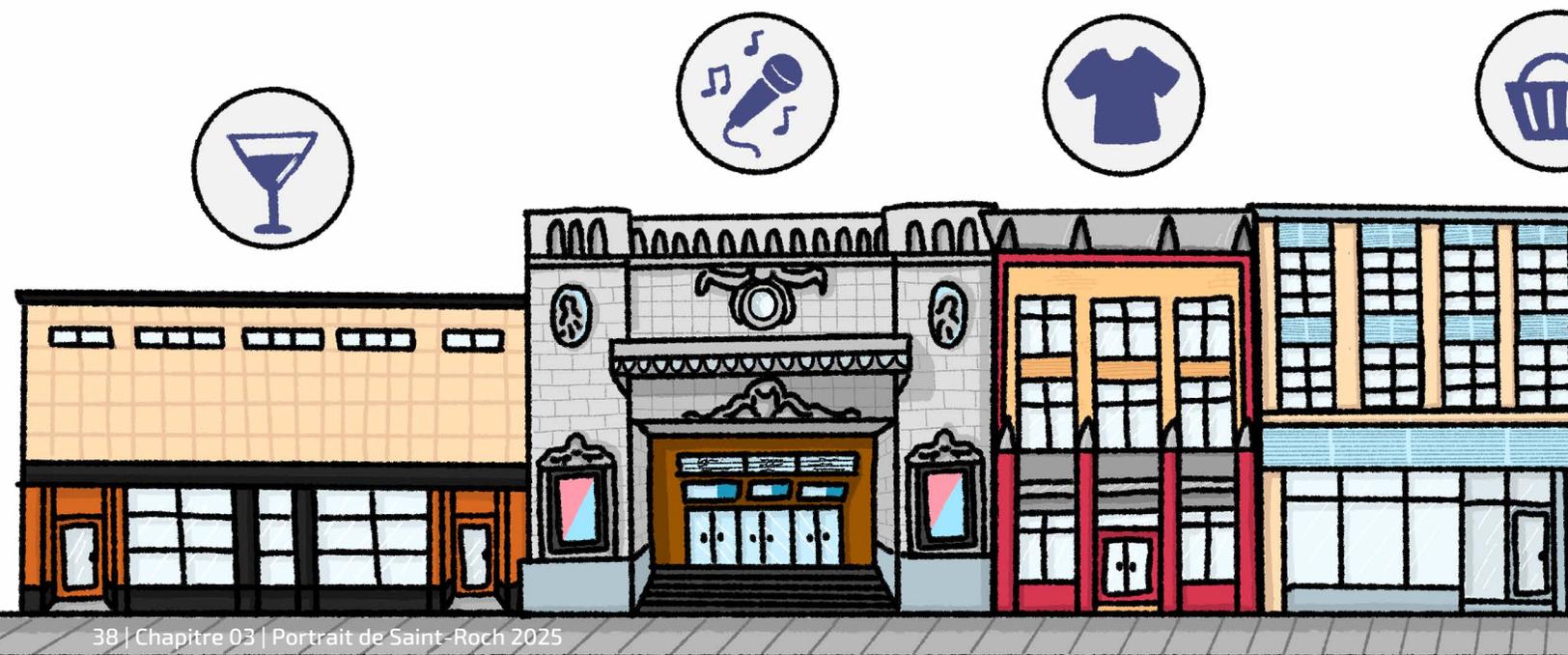
Actuellement, selon les données disponibles, le taux d'inoccupation des locaux commerciaux de Saint-Roch est de 14%. (20) D'autres quartiers de la ville connaissent toutefois des taux d'inoccupation plus élevés, soit Montcalm, Saint-Sauveur ou le Vieux-Québec.

⁵Tania Textile a déjà eu jusqu'à trois magasins sur Saint-Joseph.

Les défis sont importants et font régulièrement les manchettes. Dans un article du Journal de Québec de novembre 2024, Nathalie Déchène de Champagne Chocolatier explique avoir perdu 50% de son chiffre d'affaires en raison du télétravail, mais réaffirme sa volonté de rester dans le quartier: « Le secteur est décédé à 90%, mais tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, et j'ai la foi, clame-t-elle, refusant de se laisser abattre et réclamant un plan d'action rapide. M. L'Allier a fait tellement de belles choses ici, on ne peut pas laisser mourir Saint-Roch. » (21)

Heureusement, plusieurs commerces ayant ouvert en amont ou pendant la relance de Saint-Roch poursuivent encore aujourd'hui leurs activités: Champagne Chocolatier, X20, Gémina, EXO, la Boîte à pain, la Librairie Pantoute, l'Épicerie économique, le Marché Tradition, le Métro, le Croquembouche, la Place Boutique Gourmande, le Clocher Penché, la Barberie, etc. Plusieurs nouveaux établissements ont aussi ouvert leurs portes ces dernières années.

La rue Saint-Joseph continue d'être une rue commerciale dynamique et diversifiée. On la fréquente pour son offre de restaurants, ses microbrasseries et ses bars, ses commerces de détail et d'alimentation, ses lieux de divertissement et de culture, ses salons de coiffure et autres services.



« Il y a une bonne sélection de commerces à bon prix dans le quartier. Étant donné la tendance au commerce web et aux grandes surfaces, je trouve qu'on est quand même choyés niveau commerces dans Saint-Roch. »

Résident de Saint-Roch

« Je vois qu'il y a un essoufflement des commerces suite à la pandémie, et une diminution graduelle de son animation considérant que beaucoup de travailleurs ont déserté. »

Travailleur de Saint-Roch

« Visiblement les prix ont augmenté dans plusieurs commerces. Que ce soit dans les restos rapides, les dépanneurs, les épiceries, on voit la différence depuis quelques mois. »

Travailleuse de Saint-Roch

« J'aime les commerces du quartier, je fréquente plusieurs cafés de façon hebdomadaire. Le personnel est sympathique et accueillant. Les prix sont demeurés raisonnables dans la majorité des endroits. Il y a une offre diversifiée de restaurants et de magasins pour faire les courses. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« Je tente de faire des choix plus responsables. Tant qu'à payer plus cher, autant encourager des commerces de proximité ou des produits bios. »

Résidente de Saint-Roch

« Les commerces actuels sont formidables, ce n'est pas toujours facile et ils restent dans le quartier à offrir le mieux. »

Résident et travailleur de Saint-Roch



Autres enjeux soulevés

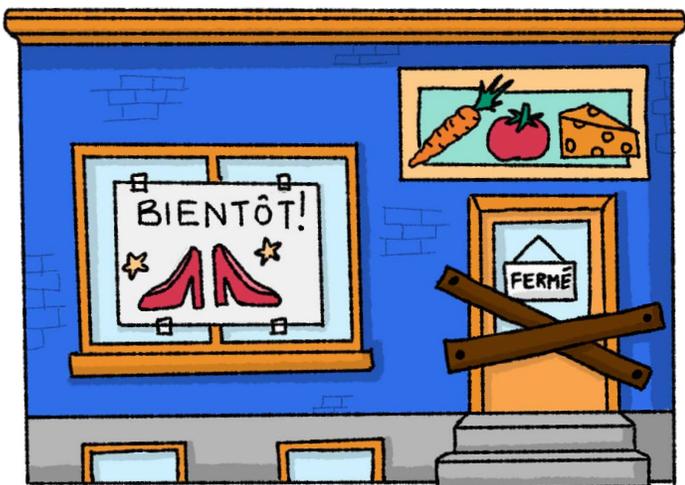
Dans la consultation, plus d'une centaine de répondant·es mentionnent apprécier la diversité de l'offre commerciale, chacun·e y allant de sa liste de commerces préférés. Toutefois, l'inabondance, dû notamment à l'inflation, les défis liés au *nightlife* et le manque de commerces de proximité, sont tout autant observés.

Enjeux d'abordabilité

Plusieurs personnes notent une incohérence entre la proportion des commerces de « luxe » et la pauvreté du quartier, soulevant que les commerces de destination l'emportent sur les commerces de proximité; les premiers étant davantage dédiés aux personnes de l'extérieur du quartier, alors que les seconds répondent aux besoins de la communauté locale.

Enjeux de cohabitation nocturne

Certains commerces du quartier connaissent actuellement une période prospère. Par exemple, depuis une décennie, la popularité des bars y est croissante. La rue Saint-Joseph est devenue la « nouvelle Grande Allée » et celle-ci est grandement animée les soirs de fin de semaine. Des gens, particulièrement des jeunes adultes, viennent des quatre coins de la ville et même d'ailleurs pour festoyer dans Saint-Roch. Si cette effervescence est bénéfique pour l'économie locale, certain·es résident·es témoignent des dérangements causés par la vie nocturne, notamment à la sortie des bars.



« Les commerces sont trop chics, chers et orientés vers du commerce de tourisme. Plusieurs restaurants sont clairement là pour une clientèle de l'extérieur du quartier et leur "branding" va en ce sens. »

Travailleuse de Saint-Roch

« Beaucoup de commerces avec des prix exorbitants alors que le secteur est un quartier populaire. La richesse et la pauvreté se chevauchent. »

Travailleuse de Saint-Roch

« En tant que commerçante en restauration, j'ai dû augmenter les prix du menu puisque mes fournisseurs ont augmenté les leurs de 29% depuis juin 2021. »

Travailleuse de Saint-Roch

« Il est vrai que le soir ou à la sortie des bars, l'animosité est plus élevée. Que ce soit près de Lauberivière ou sur St-Joseph. Je comprends que certaines personnes soient inconfortables. »

Travailleur de Saint-Roch

« Se déplacer de nuit est plus stressant qu'avant, les enjeux de santé mentale de certaines personnes et l'état d'intoxication des personnes qui fréquentent le *nightlife* rendent les interactions plus difficiles. »

Résident de Saint-Roch

Manque de commerces de proximité

Dès le 19^e siècle, Saint-Roch était un quartier prisé pour ses magasins de la rue Saint-Joseph. Ce n'est donc pas une réalité nouvelle. Toutefois, à l'époque, l'offre commerciale était plus diversifiée et permettait de mieux répondre aux besoins des résident·es, en étant adaptée à leurs besoins et situation économique. Les dernières années ont été marquées par la perte de plusieurs services de proximité tels que la quincaillerie, le bureau de poste, la caisse et ses guichets automatiques, des restaurants populaires, la couturière, la poissonnerie, la fromagerie et la boucherie, etc. Plusieurs résident·es de Saint-Roch se sentent abandonnés par l'offre commerciale.

« J'aimais beaucoup les petits commerces mais la majorité ont fermé (fromager, resto, magasins, marché du quartier). »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« La perte de commerces de proximité (poissonnerie, boucher, fromagerie) et le manque de magasins pratiques et abordables (ex: vêtements) et l'augmentation fulgurante d'hébergement et services pour touristes. »

Résident et travailleur de Saint-Roch

« Les commerces du quartier sont en déclin. De moins en moins de commerces de proximité intéressants, trop de bars et de bannières s'y sont installés. Ce n'est plus aussi agréable que ce l'était il y a 5-10 ans. »

Résidente de Saint-Roch

Pousser la réflexion plus loin...

Qu'est-ce qui explique la perte des services de proximité?

La perte de commerces de proximité n'est pas unique à Saint-Roch. Dans une multitude de municipalités du Québec, la même réalité se vit: auparavant, même un village de 2000 habitant·es pouvait avoir son épicerie, son bureau de poste, son cinéma, sa salle de quilles, sa quincaillerie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Qu'est-ce qui a engendré ces multiples fermetures de commerces partout au Québec? Est-ce la concurrence locale ou plutôt la concurrence de l'offre des grandes surfaces et, plus récemment, de l'achat en ligne? Dans ce contexte, comment assurer la présence d'une offre locale répondant

aux besoins des personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer ou de faire leurs achats en ligne? Comment stimuler l'appartenance aux commerces de proximité pour assurer leur survie?

Par ailleurs, un autre questionnement s'impose concernant le prix des biens vendus. Des entreprises locales ont à cœur de développer une offre de proximité écologique, responsable et équitable en vendant des produits locaux et/ou des aliments biologiques. Toutefois, ceux-ci sont souvent hors de prix pour les personnes à faible revenu. À l'inverse, les produits plus écono-

miques sont généralement fabriqués à l'étranger, souvent dans des contextes de production problématiques en termes de conditions de travail et de pratiques environnementales. Il existe donc, dans le quartier et ailleurs, un défi tant pour assurer la viabilité économique de ces commerces que leur accessibilité pour les personnes à faible revenu.

Quelle vie commerciale pour le futur de Saint-Roch? Une réflexion à poursuivre!

Saint-Roch, un pôle culturel

Saint-Roch est sans conteste un territoire culturel foisonnant. Une promenade dans le quartier suffit pour découvrir ses espaces artistiques formels ou informels, sa riche histoire architecturale, ses expositions en vitrine ou ses projets artistiques d'envergure, telles les fresques sur les piliers des bretelles d'autoroute. Les personnes les plus chanceuses tomberont sur une œuvre de Jobarts, qui lègue ses toiles en les abandonnant dans quelques recoins du quartier.

Un des axes du plan de relance de l'ère de Jean-Paul L'Allier visait la rétention et l'attraction d'artistes. Cette vision semble toutefois avoir rencontré certains écueils. En 2007, un rapport commandé par le Conseil de quartier de Saint-Roch analysait les dynamiques d'attraction, de rétention et de répulsion du quartier à l'égard des artistes. (9) On y explique notamment que les programmes incitatifs ont connu des changements significatifs en 2004 et qu'ils n'agissent plus comme facteur d'attraction pour les artistes. En 2010, un article du journal *Le Soleil* faisait d'ailleurs état d'un exode des artistes qui, sous la pression de la hausse du coût de la vie et de la perte des loyers et locaux abordables, se sont établis dans les quartiers avoisinants (10). Lorsque mis en vente, les lofts-ateliers construits au tournant des années 2000 ne sont souvent pas repris par d'autres artistes, puisque leur valeur sur le marché est au-dessus des moyens de plusieurs. Certain-es mentionnent aussi que l'embourgeoisement du quartier, associé à la création du « Nouvo Saint-Roch », lui a fait perdre son identité artistique.

Cet exode reste toutefois partiel : plusieurs artistes sont toujours présent-es et le quartier compte un nombre impressionnant d'organismes culturels. Leur pratique rayonne bien souvent en dehors des murs de leur établissement.

« Je viens dans Saint-Roch pour sa culture, pour ses commerces, pour ses institutions culturelles, pour son architecture. On gagnerait à mieux mettre ses institutions culturelles en valeur (la Bordée, méduse, la Nef, l'Îlot des Palais, etc.) »

Travailleur de Saint-Roch

« Très riche et foisonnante. Il y a beaucoup d'opportunités si on a de l'intérêt pour divers aspects culturels et qu'on correspond ou se reconnaît dans le type de personnes rejointes par ce type d'activités. »

Travailleuse de Saint-Roch

En plus des organismes culturels professionnels mentionnés à la page suivante, le quartier compte aussi plusieurs organismes de loisir culturel, tels les Ateliers de la mezzanine, l'École de musique Arquemuse, l'École de musique Origines, le studio Zita Bombardier, Pech-Sherpa, plusieurs entreprises culturelles telles que des lieux de diffusion (ex. L'Anti, L'Impérial), des maisons d'édition (ex. Alto, Midi trente), des galeries d'art (ex. Galerie Bécot, Atelier-Galerie d'art Marie Plante, Chiguer art contemporain) et autres entreprises culturelles (ex. Le Réacteur, PARALLAXES).

Des festivals sont organisés chaque année, par exemple, le Mois Multi, en février, un festival international d'arts multidisciplinaires et électroniques, les Journées d'Afrique, en juillet, qui vise à promouvoir des artistes de différentes cultures ou Saint-Roch XP, événement musical et culinaire, qui accueille jusqu'à 75 000 visiteur-euses en septembre.

Organismes culturels professionnels présentés dans le Répertoire des organismes culturels de la Ville de Québec (22)

Arts littéraires

Espace possible • **L'Institut canadien de Québec** • Les librairies indépendantes du Québec - coopérative (Les libraires)

Arts médiatiques

Antitube et le cinéma Beaumont • **La Bande vidéo** • Kinomada • **Spira** • Vu

Arts multidisciplinaires

Avatar • **Recto-Verso** • Zia Lab créatif • **Le Lieu**

Arts visuels et métiers d'art

Association des céramistes du Québec • **La Chambre Blanche** • Les Éditions Intervention • **Engramme** • Folie culture • **Maison des métiers d'art de Québec** • Manif d'art • **Materia: Centre de diffusion en métiers d'art** • L'Œil de poisson

Danse

L'Artère • **Alan Lake Factori(e)** • Le CRue Danse • **Danse K par K** • Groupe Danse Partout / Maison pour la danse • **Le fils d'Adrien danse**

Théâtre

Carrefour international de théâtre • **Collectif Nous sommes ici** • Les chantiers/constructions artistiques • **Théâtre La Bordée** • Théâtre Pupulus Mordicus

Musique

Ampli de Québec

Autres

Coopérative Méduse •
La Charpente des Fauves

L'offre d'activités et d'événements

Non seulement les activités culturelles génèrent d'importantes retombées économiques pour le quartier, elles entraînent aussi des impacts sociaux considérables. D'un point de vue collectif, elles améliorent la cohésion sociale. D'un point de vue individuel, elles créent des opportunités de rencontre et de participation sociale, développent l'empathie, aident à réduire le stress, permettent de s'évader, de rire, de s'é mouvoir, de réfléchir et d'apprendre... Plusieurs personnes consultées ont mentionné apprécier la vitalité culturelle du quartier, soulignant la qualité et la diversité de l'offre.

D'autres, toutefois, ont exprimé ne pas se sentir rejoint-es. Par exemple, des familles déplorent un manque d'activités ciblées pour elles. Les personnes au revenu plus faible soulignent les coûts élevés de plusieurs activités offertes dans le quartier et les personnes en situation de handicap déplorent le manque d'accessibilité physique pour y participer.

« Je pense que la création d'installations urbaines éphémères sous différentes thématiques est très importante pour la cohésion et la vie culturelle/ sociale du quartier. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« Il y en a très peu qui pensent aux enfants. Exemple, à St-Roch XP, un des kiosques était vraiment surpris de nous voir avec un enfant. On fréquente beaucoup Saint-Sauveur et Limoilou pour trouver notre compte en activités familiales. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« Plus d'activités où même les gens de la rue sont les bienvenus à se faire plaisir sans argent. »

Résident de Saint-Roch



La bibliothèque Gabrielle-Roy, contribution majeure pour l'accès à la culture

Tout en continuant de rendre disponible une vaste collection de romans, bandes dessinées, documentaires, revues, journaux, livres audios, jeux vidéo, films, musique, œuvres d'art et plusieurs ordinateurs ou postes informatiques, la bibliothèque a diversifié son offre de service depuis sa rénovation.

On y retrouve désormais plusieurs salles de travail, des studios de pratique musicale, des prêts d'instruments de musique, des sachets de semences (durant la période des semis). Une collaboration avec la Joujouthèque Basse-Ville permet d'emprunter aussi des jouets. (23)



Crise dans le milieu culturel

Une importante crise secoue actuellement le milieu culturel au Québec. Les artistes vivent souvent dans des conditions précaires, voire en situation de pauvreté. Les organismes artistiques peinent à faire face à l'inflation qui frappe les coûts de production, étant donné l'absence d'indexation de leur financement. Ainsi, plusieurs organismes se trouvent fragilisés.

Par exemple, faute de financement, le Théâtre Pupulus Mordicus qui donne vie à toute une tribu de marionnettes depuis 30 ans, fermera ses portes au printemps 2025. (24)

En janvier 2025, La Bordée annonçait sa décision de réduire le nombre de productions de spectacles pour sa prochaine saison. Rosie Belley, directrice administrative et co-directrice générale, expliquait que l'organisme « vit avec un sous-financement chronique. À titre d'exemple, la contribution du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) n'a augmenté que de 9% de 2008 à 2024 pendant que l'inflation sur la même période était de 41,8%. » (25)



BIBLIOGRAPHIE

Vie économique et culturelle

Images :

A - L'Engrenage Saint-Roch. (2024). *Nuage de mots généré à partir des données de la consultation réalisée pour le Portrait de Saint-Roch*.

B - Ville de Québec (2023). *Utilisation du sol*. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot dans Données Québec.

C - Quartier Saint-Roch – Rue Saint-Joseph Est – La Compagnie Paquet Limitée – Édifice [Photographie]. Fonds Paquet-Le Syndicat inc. (03Q,P726,S44,P250), BANQ Québec. Distributeur : Émile Kirouac.

D - Archives de la Ville de Québec. NO30805.

E - Cazes J. (novembre 2021). Saint-Roch dans les années 1980: Grande Place et controverse. *Monsaintroch*. <https://monsaintroch.com/2021/saint-roch-annees-1980-grande-place-controverse/>

Les cartes ont été produites à partir du logiciel et des données de ESRI Community Maps Contributors, EsriCanada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, GeoTechnologies Inc, METI/ NASA,USGS,EPA,NPS, USCensusBureau,USDA, USFWS, NRCan, ParksCanada.

Sources :

1 - Noppen, L., et Morisset, L. K. (2000). *L'architecture de Saint-Roch, guide de promenade*. Les publications du Québec.

2 - Société historique de Québec. (2022, 15 mai). Saint-Roch: la fascinante évolution de la rue Saint-Joseph, d'hier à aujourd'hui. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2022/05/15/photossaint-roch-la-fascinante-evolution-de-la-rue-saint-joseph-dhier-a-aujourd'hui>

3 - Lemoine, R. (s. d.). Quartier Saint-Roch, la renaissance du cœur urbain de Québec. *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-547/Quartier_Saint-Roch

4 - Saint-Roch, une histoire populaire. (s. d.). *La rénovation urbaine*. <https://saint-roch.blogspot.com/p/la-renovation-urbaine.html#5>

5 - Lemoine, R., et Vallerand, O. (2008). *30 ans d'architecture à Québec: Remonter le temps*. Inter, (100). <https://www.erudit.org/fr/revues/inter/2008-n100-inter1112152/45510ac/>

6 - Lachaussée, C. (2024, 24 février). La grande aventure de la bibliothèque Gabrielle-Roy. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2051001/bibliotheque-gabrielle-roy-histoire>

7 - Geerts, L. (2018). Le cas du quartier Saint-Roch. Dans M. Jeannotte et F. Piron (dir.), *Négocier l'acceptabilité sociale, un enjeu de citoyenneté*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/acceptabilitesociale/chapter/le-cas-du-quartier-saint-roch-2/>

8 - Ville de Québec. (s. d.). *Innovation dans Saint-Roch*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_roch/interet/innovation_dans_saint_roch.aspx

- 9-** Boulianne, M.-C., et Fontanetti Aguiar, M. (2007). *Les effets de la revitalisation du quartier Saint-Roch sur les artistes: attraction, rétention et répulsion* [Mémoire ou rapport]. Université Laval. <https://affichagesite.villequebec.quebec/fichiers/f137d9e2-f981-4b0d-a413-aab01b6bba81>
- 10-** Desloges, J. (2010, 1er novembre). Les artistes migrent de Saint-Roch vers Saint-Sauveur. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2010/11/01/les-artistes-migrent-de-saint-roch-vers-saint-sauveur-4a0227aa7e85c0d5f664550f45e2c2d8/>
- 11-** Ville de Québec. (2017). *Programme particulier d'urbanisme: Secteur sud du centre-ville Saint-Roch*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/ppu/ppu_stroch_sud/docs/A8653_PPU_St-Roch_fiNAL.pdf
- 12-** CBRE. (2024). *Statistiques: l'immobilier des bureaux à Québec*. <https://www.cbre.ca/fr-ca/insights/figures/statistiques-sur-l-immobilier-des-bureaux-%C3%A0-qu%C3%A9bec-t2-2024>
- 13-** Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement: Recensement de la population de 2021*.
- 14-** Institut du Québec. (2024, février). *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec*. <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2024/02/IDQ-202402-TRAVAILLEURSETRANGERS.pdf>
- 15-** Engrenage Saint-Roch. (2024). *Données compilées à partir des fichiers du Gouvernement du Canada: Employeurs ayant reçu une évaluation d'impact sur le marché du travail positive* [Jeu de données]. Gouvernement du Canada.
- 16-** Gouvernement du Québec. (s.d.). *Obligations spécifiques selon le volet du Programme des travailleurs étrangers temporaires*. <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/travailleurs-temporaires/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/droits-travailleurs-obligations-employeur/obligations-specifiques-employeur>
- 17-** Organisation des Nations Unies. (2023, septembre). *Canada: Ancrer la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage dans les droits de l'homme*. <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2023/09/canada-anchor-fight-against-contemporary-forms-slavery-human-rights-un>
- 18-** Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. (s.d.). *Travailleuses et travailleurs étrangers temporaires*. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/categories-travailleuses-travailleurs-travailleuses-travailleurs-etrangers-temporaires>
- 19-** Senneville, C. (s.d.). *Programme des travailleurs étrangers temporaires: le gouvernement Legault silencieux sur cette forme d'esclavage moderne*. Confédération des syndicats nationaux. <https://www.csn.qc.ca/actualites/programme-des-travailleurs-etrangers-temporaires/>
- 20-** Lavoie, J. (2025, janvier). Fermetures dans Saint-Roch: il faut «arrêter de faire peur au monde», dénonce Marchand. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2132426/saint-joseph-rue-commerces-ferme-cordee>
- 21-** Gagnon, K. (novembre 2024). Il faut relancer Saint-Roch, et ça urge!. *Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2024/11/28/heritage-du-maire-jean-paul-lallier-le-quartier-saint-roch-revitalise-se-meurt-dans-une-certaine-indifference-des-pouvoirs-publics>
- 22-** Ville de Québec. (s.d.). *Répertoire des organismes culturels*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/art-culture/organismes-culturels/index.aspx>
- 23-** Bibliothèque de Québec. (s.d.). *Prêt et location de documents*. Ville de Québec. <https://www.bibliothequedequebec.qc.ca/services/prest-location-documents/index.aspx>
- 24-** Tadros, P. (s.d.). La Bordée obligée de réduire sa production de spectacles. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2134776/quebec-difficultes-theatre-scene-salle-culture>
- 25-** Tadros, P. (s.d.). Les artistes migrent de Saint-Roch vers Saint-Sauveur. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2010/11/01/les-artistes-migrent-de-saint-roch-vers-saint-sauveur-4a0227aa7e85c0d5f664550f45e2c2d8/>



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

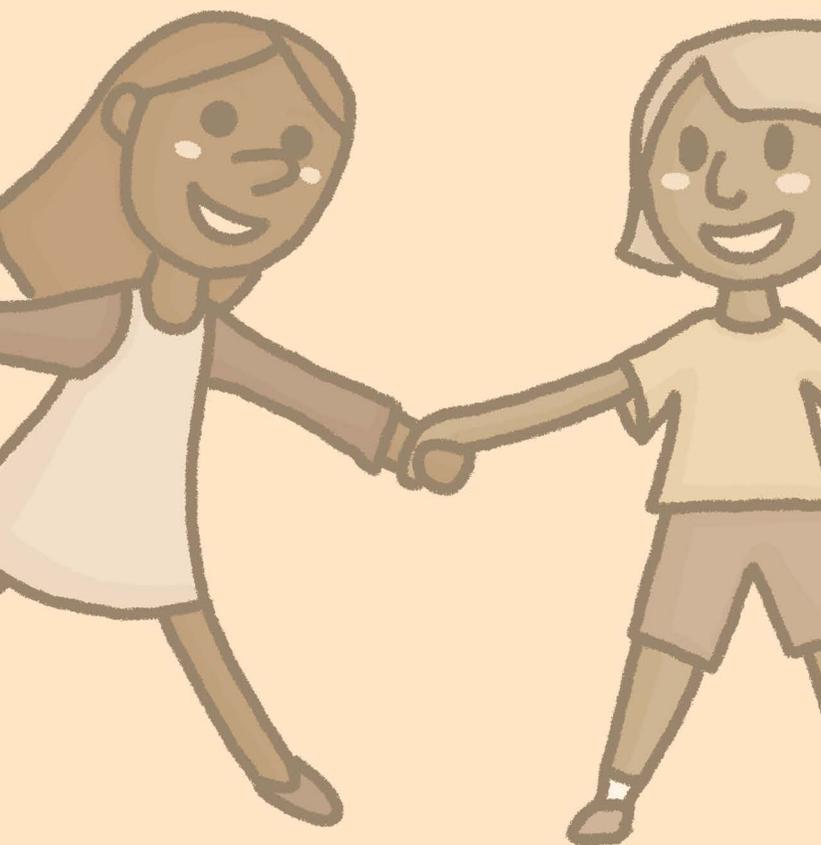
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



GRANDIR DANS SAINT-ROCH

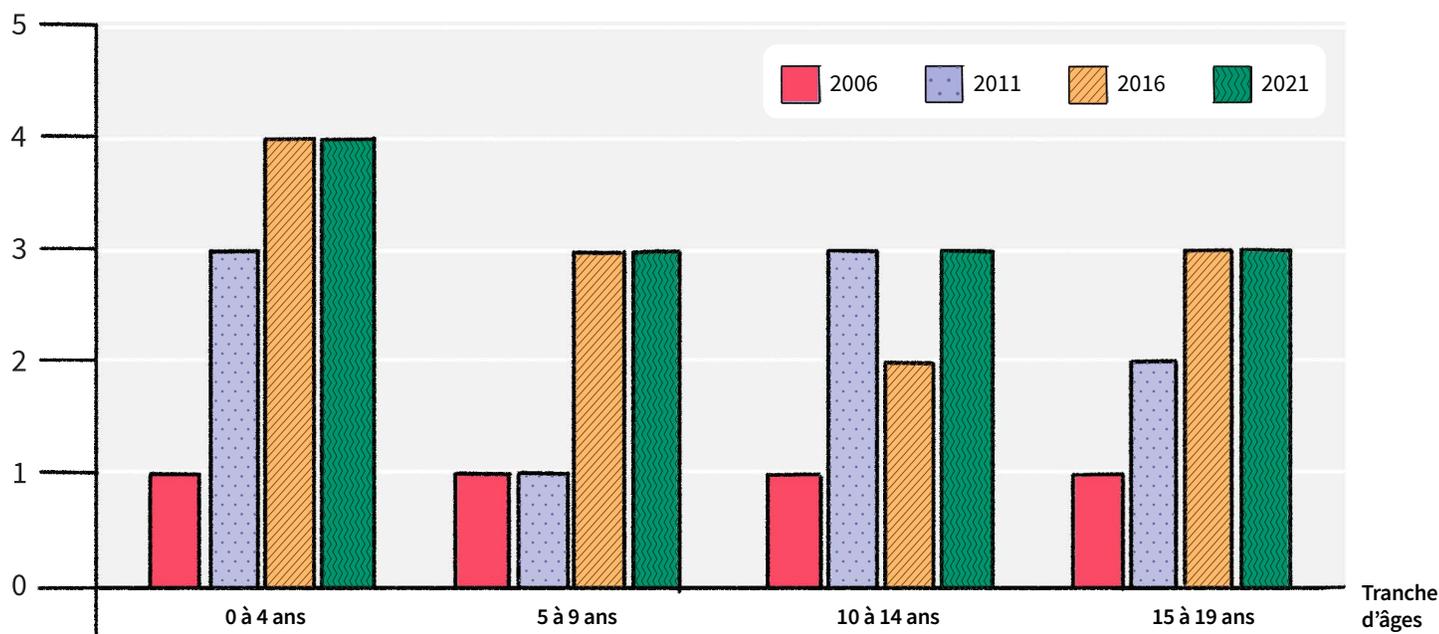
Dans les années 1990, en raison de la baisse démographique, les enfants se font rares dans le quartier. À un point tel que l'école primaire, comme plusieurs écoles du centre-ville, était menacée de fermeture. Toutefois, depuis le début des années 2000, le nombre d'enfants y est en augmentation constante. Cette tendance s'inscrit dans une croissance globale du nombre de naissances à travers le Québec, suite à la création du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), mais elle est renforcée par l'arrivée de plusieurs nouvelles familles dans le quartier. Par exemple, l'établis-

sement de La Canopée, qui offre des logements plus grands que la moyenne du secteur, a favorisé cette affluence. C'est désormais le manque d'espace qui est un enjeu pour l'école.

Avec l'arrivée du Zénith, un projet de logements subventionnés et abordables porté par l'Office municipal d'habitation de Québec, situé sur le terrain de l'ancien poste d'Hydro-Québec sur la rue du Prince-Édouard, ce sont des dizaines de nouvelles familles qui arriveront dans le quartier en juillet 2025. Le nombre d'enfants continuera donc de s'accroître.

4.0 Évolution du pourcentage d'enfants et de jeunes dans le quartier Saint-Roch (1)

Pourcentage
d'enfants et
de jeunes





Le défi de trouver un milieu de garde

Partout dans la province, trouver une place en garderie représente un défi, ce qui peut engendrer beaucoup de stress pour les parents. Ceux-ci doivent parfois en accepter une dans un milieu qui ne leur convient pas en raison de ses tarifs, de ses valeurs ou de la distance à parcourir pour s'y rendre. (2)

Accepter une place dans un milieu de garde situé loin de chez soi complique grandement la vie familiale, souvent déjà exigeante, surtout dans un quartier comme Saint-Roch où l'heure de

pointe est chargée. Ainsi, ne pas trouver de place contraint des familles à sacrifier un revenu. Dans les couples hétérosexuels, c'est majoritairement la mère qui se prive de travail et de revenu pour s'occuper des enfants. Dans les familles monoparentales, souvent maternelles, c'est alors le seul revenu familial qui est compromis.

Le besoin de places en garderie est très grand dans Saint-Roch. Surtout que les gens qui travaillent au centre-ville s'ajoutent aux résident-es dans

la recherche de places disponibles. Si certains milieux de garde priorisent les familles résidant à proximité, d'autres sont créés pour offrir spécifiquement des places en fonction du lieu d'emploi.

À ces défis s'ajoutent, pour certain-es, la difficulté d'utilisation de plateformes en ligne pour trouver des informations et des garderies ou la barrière linguistique pour des personnes qui ne maîtrisent pas bien le français. (3)



« J'ai trouvé rapidement une première garderie, mais j'ai attendu près de 4 ans pour avoir une garderie subventionnée. »

Travailleuse de Saint-Roch

« J'ai trouvé une garderie en septembre, j'ai cherché pendant plus d'un an, car j'ai commencé à regarder quand j'étais enceinte de 4 mois. La recherche d'une garderie m'a fait souffrir, car cela m'empêchait de travailler. »

mère immigrante et résidente de Saint-Roch

Les tout-petits en Basse-Ville

En 2022, on comptait 284 naissances dans la Basse-Ville.¹ L'âge moyen des mères au premier enfant était de 31 ans. Environ 1 bébé sur 5 né entre 2019-2021 avait une mère faiblement scolarisée (secondaire ou moins), soit autour de 41 naissances en moyenne par année. (4)

En 2023, on comptait 1 123 enfants de 0 à 5 ans dans la Basse-Ville, soit 4% de la population. La Basse-Ville est un des secteurs de la Capitale-Nationale où cette proportion est la plus faible, après le secteur de la Haute-Ville. (4)

À la maison, près de 10% des enfants de 0-5 ans parlent le plus souvent l'anglais ou une autre langue que le français. (4)

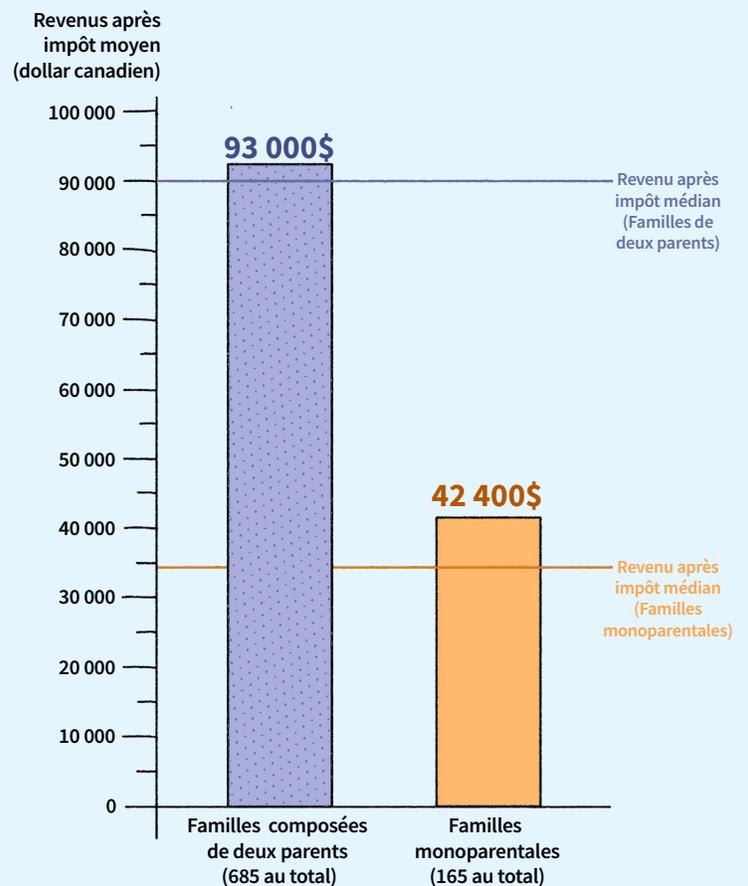
En 2020, dans la Basse-Ville: (4)

- 11% des enfants âgés de 0 à 5 ans vivaient sous le seuil de la **mesure du panier de consommation (MPC)**, il s'agit de la proportion la plus élevée de la Capitale-Nationale. Ce taux a diminué depuis 2015 (16%). Toutefois, les diverses prestations liées à la pandémie peuvent, en partie, expliquer cette diminution. Il faudra attendre les données du prochain recensement pour voir si cette amélioration des revenus se maintient.
- 52% des familles monoparentales avec au moins un enfant âgé de 0-4 ans, soit 85 familles, vivaient avec un revenu après impôt de moins de 40 000\$.
- 36% des familles biparentales avec au moins un enfant âgé de 0-4 ans, soit 250 familles, percevaient un revenu après impôt de 100 000\$ et plus.

La Basse-Ville est le secteur de la Capitale-Nationale où le taux de prise en charge par la Protection de la jeunesse est le plus élevé. Pour les 0-5 ans, ce taux est passé de 47 pour 1 000, en 2019-2020, à 65 pour 1 000, en 2022-2023 (ce qui représente 73 prises en charge pour le secteur). Selon les données du ministère de la Santé et des Services sociaux, environ 50% des cas concernent des situations à risque sérieux de négligence. (4)

¹ Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans son découpage territorial, regroupe les quartiers de Saint-Sauveur, Saint-Roch, Vieux-Port, Petit Champlain et Cap-Blanc dans le secteur « Québec Basse-Ville ». Les mentions « Basse-Ville » se réfèrent donc à ce secteur.

4.1 Revenu moyen des familles d'enfants de 0 à 4 ans dans la Basse-Ville en 2020 (4)



La mesure du panier de consommation (MPC), c'est quoi ?

Selon la définition de Statistique Canada, la mesure du panier de consommation (MPC) désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base.



(Plus d'informations sur la MPC au chapitre 8 *Des besoins fondamentaux non répondus*).

Les services éducatifs à la petite enfance

Saint-Roch compte actuellement deux Centres de la petite enfance : deux installations du CPE l'Anse aux lièvres à La Pointe-aux-lièvres (total de 78 places) et une installation du CPE La Butte à Moineaux dans le complexe de l'Université du Québec (10 places). Le quartier compte aussi deux

garderies privées : les MiniBraves et ses deux installations sur Saint-Joseph (total de 95 places) et les Petits Pixels sur Saint-François (60 places). Finalement, le quartier ne compte aucun service en milieu familial reconnu par le ministère de la Famille.

L'école primaire

Comme mentionné précédemment, en raison de la baisse du nombre d'enfants dans le quartier, l'école Saint-Roch était menacée de fermeture dans les années 1990. En 1996, la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) accordait un moratoire de cinq ans aux neuf écoles touchées par cette même réalité. L'école Saint-Roch changera de nom pour s'appeler l'école Des Berges et une concentration sportive et artistique (CSA) sera implantée pour attirer des élèves de l'extérieur. L'école restera ouverte et accueillera un nombre de plus en plus élevé d'enfants chaque année. Avec l'augmentation prévue du nombre de familles dans le secteur pour les prochaines années, des réflexions s'imposent pour assurer l'accueil de tous les enfants du quartier dans leur école de proximité.

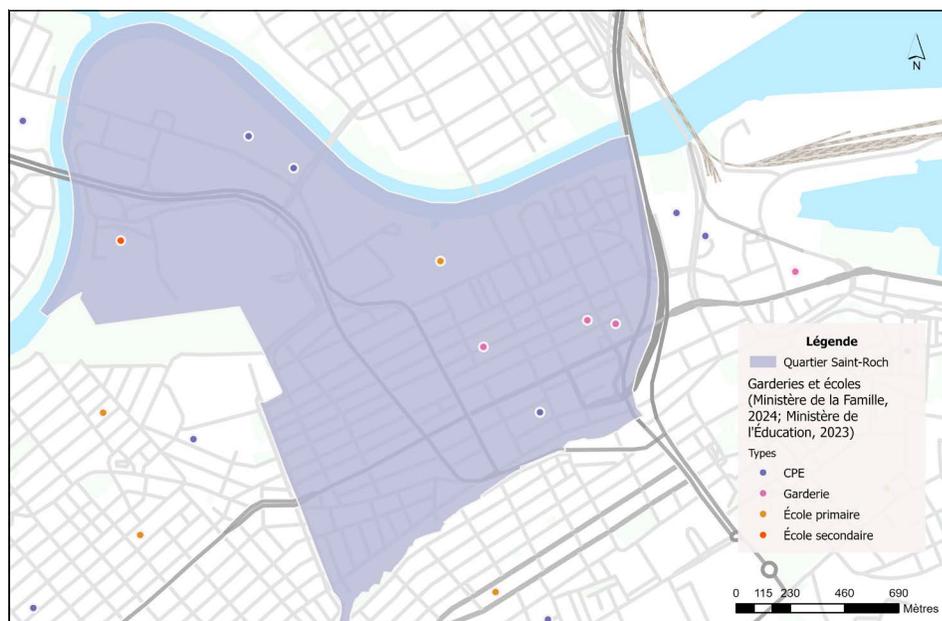
L'école Des Berges est un pilier du quartier Saint-Roch. L'engagement du personnel est exemplaire et peut être mesuré grâce à de multiples réussites qui rayonnent bien au-delà des murs de l'école : les beaux succès des Pékans (équipes de basketball), la qualité des performances du rock band de l'école et plusieurs autres initiatives ! Ces réussites témoignent de la force de la diversité du quartier.

Si la grande mixité du bassin de l'école Des Berges est une richesse, celle-ci implique nécessairement des défis

d'inclusion scolaire. Par exemple, plusieurs des élèves habitent les Habitations du Centre multiethnique de Québec, situé à proximité de l'école, qui offrent de l'hébergement temporaire et transitoire prioritairement aux personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec. L'accompagnement d'élèves en francisation ou devant s'adapter à leur société d'accueil requiert un soutien particulier de la part du personnel. Il en va de même pour l'accompagnement d'élèves en difficultés d'apprentissage ou dont les parents sont moins scolarisés, qu'ils soient nés ici ou ailleurs.

Le ministère de l'Éducation utilise deux indices de défavorisation² pour répartir les ressources financières entre les centres de services scolaires. Les écoles qui sont considérées

Image A : Carte des garderies et écoles situées autour et dans le quartier Saint-Roch (2023). (A)



² Ces deux indices sont l'Indice de milieu socio-économique (proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme et celle des ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement) et l'Indice du seuil de faible revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu).

comme défavorisées se trouvent aux rangs déciles 8, 9 ou 10 d'après l'indice de milieu socio-économique. (5) Des Berges se situe actuellement au 7^e rang décile alors que les autres écoles primaires de la Basse-Ville sont plutôt au 9^e ou au 10^e décile. Lorsqu'une école est identifiée comme défavorisée, elle peut compter sur des ressources supplémentaires et un nombre moins élevé d'élèves par classe (20 au lieu de 26). Les enseignant-es de Des Berges doivent donc conjuguer avec un plus grand nombre d'élèves dans leurs classes que les écoles voisines et ce, malgré un grand nombre d'enfants aux besoins particuliers.

L'indice de défavorisation est calculé aux cinq ans. Un nouveau calcul est en cours, on connaîtra le résultat à l'automne 2025. La présence de la concentration sportive et artistique altère l'indice, puisque les élèves qui la fréquentent ne proviennent pas du même milieu socio-économique.

Le saviez-vous?

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

Tous les cinq ans, l'Institut de la statistique du Québec réalise une enquête pour établir le portrait de l'état de développement des enfants qui fréquentent la maternelle 5 ans afin de suivre son évolution dans le temps. Selon les données de 2022, parmi les enfants de 0 à 5 ans de la Basse-Ville de Québec: (6)

32% sont vulnérables dans au moins un domaine de développement, une proportion qui est de 25% à l'échelle de la Capitale-Nationale.

15% sont vulnérables dans deux domaines ou plus.

Les domaines de développement mesurés sont: la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, les habiletés de communication et les connaissances générales.

L'école Des Berges en 2023-2024

Située sur la rue Prince-Édouard, tout près de la rivière Saint-Charles, de la marina et du parc Gilles-Lamontagne, l'école Des Berges jouit d'un environnement physique d'exception pour une école des quartiers centraux. L'école compte:

- Environ 400 élèves;
- 14 classes au secteur régulier, de la maternelle 4 ans à la 6^e année. Des enfants allophones sont parfois admis dans le programme régulier, faute de places dans les classes d'accueil;
- 2 classes d'accueil pour les nouveaux-elles arrivant-es;
- 1 classe d'adaptation scolaire (Panda);
- 4 classes de concentration sportive et artistique (CSA), qui accueillent une centaine d'élèves de l'ensemble de la région de Québec. Quatorze disciplines y sont offertes: gymnastique, hockey, tennis, sport équestre, danse, escalade, musique, natation artistique, natation de compétition, patinage artistique, plongeon, ski alpin, soccer, ainsi que vélo. Les coûts sont variables en fonction des programmes.



Le passage au secondaire

Le passage au secondaire a profondément changé dans les dernières décennies, particulièrement dans les centres urbains. Les écoles secondaires publiques du centre-ville offrent différents parcours: programme régulier, Sports-Arts-Études, Programme d'éducation intermédiaire (PEI). L'accès à ces programmes est variable en fonction des écoles: les programmes réguliers accueillent l'ensemble des enfants du bassin qui s'y inscrivent, alors que les autres programmes effectuent une sélection, en fonction des compétences académiques, sportives ou artistiques des jeunes, mais aussi de la capacité à payer des parents. Les coûts de certains programmes varient, certains entraînent des frais de milliers de dollars annuellement.

Les jeunes de Saint-Roch s'inscrivent ainsi dans diverses écoles secondaires du centre-ville: école Cardinal-Roy (Saint-Roch), école Joseph-François-Perrault (Montcalm),

école secondaire de la Cité (Limoilou), école Jean-de-Brébeuf (Limoilou). Certain-es élèves optent aussi pour l'école privée ou pour une école secondaire dans un quartier plus éloigné.

L'école Cardinal-Roy, seule école secondaire de Saint-Roch, se situe au 4^e rang décile selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE), établi en fonction de la provenance des élèves inscrits à l'école. Rappelons que les écoles défavorisées se situent au 8^e, 9^e et 10^e rang décile. Tout comme pour l'école Des Berges, l'indice serait différent s'il était établi uniquement pour le parcours régulier.

Le taux annuel de décrochage scolaire au secondaire était de 22% en 2019-2020 en Basse-Ville. Ce taux est 2,5 fois plus élevé que la moyenne des autres secteurs de la Capitale-Nationale. (7)

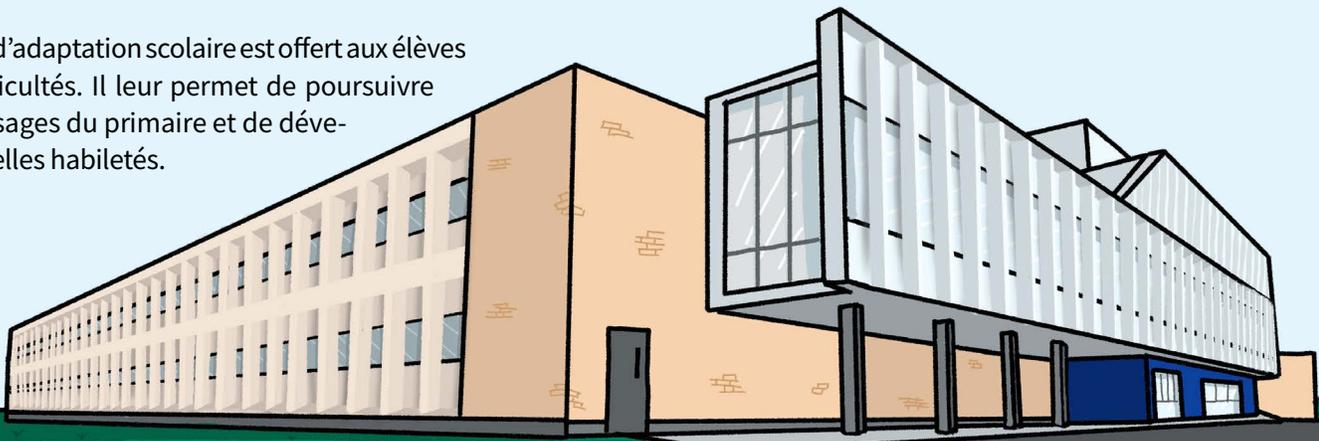
L'école Cardinal-Roy en 2023-2024

L'école Cardinal-Roy est située sur la rue Cardinal-Maurice-Roy, tout près du parc Victoria et de la rivière Saint-Charles. 1 150 élèves y cheminent dans trois programmes distincts:

Le programme régulier Découvertes offre un parcours non sélectif pour les enfants du quartier et des secteurs avoisinants, du secondaire 1 au secondaire 5. L'école précise que ce programme est axé sur les besoins des jeunes afin de favoriser leur motivation scolaire et leur réussite.

Un programme d'adaptation scolaire est offert aux élèves qui ont des difficultés. Il leur permet de poursuivre leurs apprentissages du primaire et de développer de nouvelles habiletés.

De multiples concentrations de Sports-Arts-Études en font une école de destination pour un très grand nombre d'enfants de partout dans la région de Québec et même de l'extérieur: Athlétisme, Badminton, Baseball, CanoëKayak, Escrime, Freeski, Golf, Gymnastique, Hockey féminin, Natation, Patinage de vitesse, Plongeon, Ski acrobatique, Ski alpin, Ski de fond, Soccer, Sports Cyclistes, Surf des neiges, Taekwondo, Tennis, Tennis de table, Triathlon, Volleyball, Art, Théâtre, Danse. Il s'agit principalement de programmes d'élite. Peu d'enfants de Saint-Roch y sont inscrits.



Le sentiment d'appartenance des enfants issus de l'immigration

Lors d'une consultation avec des enfants issus de l'immigration, plusieurs ont mentionné avoir un faible sentiment d'appartenance envers le quartier. Les échanges ont permis de constater que ces enfants ressentent parfois du jugement de la part d'autres membres de la communauté. Que ce soit en raison de leur couleur de peau, de leur langue, de leur religion ou de tout autre facteur, plusieurs mentionnent sentir des regards et des traitements différents, ce qui affecte leur sentiment d'appartenance et d'inclusion.

« On se fait insulter des fois, on se fait maltraiter par les autres élèves. »

Enfant du quartier



« On déteste le quartier. »

Enfant du quartier

Des inégalités scolaires, dans Saint-Roch comme ailleurs au Québec

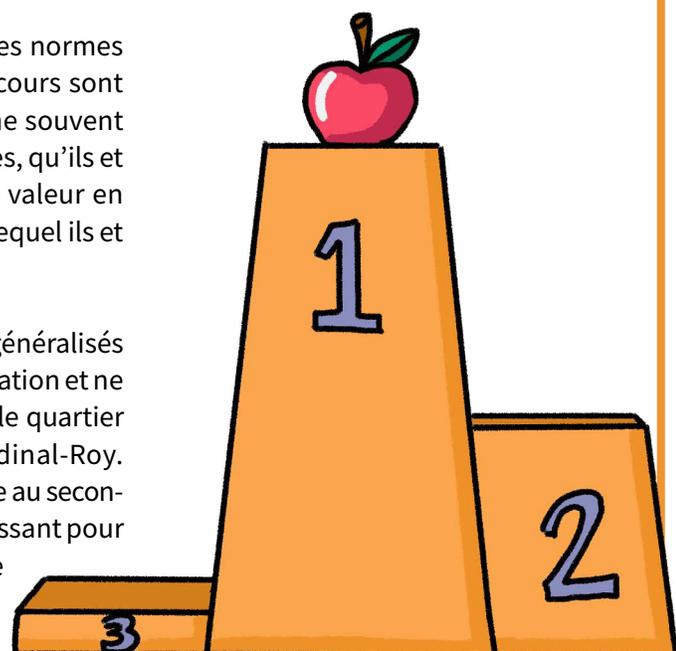
Les conséquences du système scolaire à trois vitesses (écoles privées, parcours sélectifs des écoles publiques, parcours réguliers) ne sont plus à démontrer. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) affirme notamment que l'école québécoise est la plus inégalitaire au pays, ce qui, selon le CSE, représente une menace à l'équité et à l'efficacité globale du système. Les élèves qui ont le plus de difficultés ne bénéficient pas des meilleures conditions d'apprentissage. (8)

De plus, le système à trois vitesses entraîne un tri social des élèves en fonction de leurs compétences académiques et intérêts, ainsi que des ressources financières de leurs parents. Les enfants tendent à évoluer dans des classes de plus en plus homogènes, ce qui les prive des précieux apprentissages que l'on peut faire au

sein de milieux mixtes. Par exemple, à Cardinal-Roy, les élèves du régulier et des programmes sélectifs se croisent très peu, même les temps de pause et de dîner ne sont pas partagés.

Qui plus est, en fonction des normes sociales, ces différents parcours sont hiérarchisés. Ce qui entraîne souvent la perception, chez les élèves, qu'ils et elles ont plus ou moins de valeur en fonction du parcours dans lequel ils et elles évoluent.

Ces enjeux sont toutefois généralisés dans tout le système d'éducation et ne concernent pas seulement le quartier Saint-Roch ou l'école Cardinal-Roy. Ici comme ailleurs, le passage au secondaire est de plus en plus stressant pour beaucoup d'enfants qui se demandent « Quelle école voudra bien de moi? ».



Le manque d'espaces verts et de lieux aménagés pour les enfants

Environ 30% des élèves qui fréquentent l'école Des Berges habitent un immeuble de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Ces blocs, tout comme d'autres immeubles à logements du quartier, n'ont pas de cour privée. Les enfants ont donc besoin des parcs publics pour s'amuser. La frontière nord du quartier est mieux desservie en matière de parcs, mais les modules de jeux et les grands espaces sont absents du côté sud de Charest (côté falaise).

Enjeux de sécurité piétonne

Plusieurs personnes consultées mentionnent ne pas être à l'aise de laisser leurs enfants se déplacer seul-es dans le quartier en raison de la circulation automobile.

Plusieurs artères importantes traversent le quartier: le boulevard Charest et les rues Dorchester et de la Couronne sont des obstacles importants pour un-e enfant qui se déplace seul-e, par exemple pour se rendre à l'école.

La section de la rue Saint-Anselme qui longe le parc Victoria, tout comme la rue du Prince-Édouard, sont des rues passantes où la circulation est rapide, mais ces deux rues sont aussi à la frontière de parcs très fréquentés par des enfants, en plus d'être adjacente à l'école pour la deuxième. Des interventions de la ville pour apaiser la circulation sont en cours. Leur apport au sentiment de sécurité dans les déplacements des enfants pourra être évalué au cours des prochains mois.

Un élément souvent mentionné lors de la consultation concerne spécifiquement la vitesse de circulation et les enjeux de sécurité sur la rue du Roi à la hauteur du parc Henriette-Belley. Des organismes du milieu confirment d'ailleurs le besoin de réaménagement sécuritaire de ce secteur.

Le quartier n'est pas adapté aux déplacements avec une poussette, tout comme il ne l'est pas pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou étant à mobilité réduite.

«mobilité avec famille un peu difficile avec petits enfants (étroitesse des trottoirs). Travailler sur la mobilité et sur "l'agréabilité" de se promener dans le quartier (moins de voitures, arbres, rues fermées, etc.)»

Travailleuse de Saint-Roch qui fréquente le quartier

«Les gens de la rue ne me dérangent pas. Par contre, je trouve qu'il manque de sécurité routière autour du parc Henriette-Belley et de l'école Des Berges. Les enfants ne sont pas épanouis dans le parc proche du 201 du Roi. Il pourrait y avoir plus de panneaux de signalisation, des dos d'âne, plus de pistes cyclables ou fermer la rue aux voitures.»

mère et résidente de Saint-Roch

« Il y a peu d'espaces verts et ils sont peu appropriés pour les jeunes enfants. »

Résident de Saint-Roch

« Très peu d'espaces verts et de parcs pour les familles. Le seul parc accessible la semaine avant 18h aux familles est celui d'Henriette-Belley. Il faut sortir du quartier pour avoir accès à un parc aménagé pour les enfants et à des jeux d'eau. »

Travailleuse de Saint-Roch qui fréquente le quartier



« Les voitures vont vite à côté du 201 du Roi et c'est dangereux pour les enfants, principalement dans la rue qui sépare le HLM et le parc. »

Résidente de Saint-Roch

« Il faudrait plus de points d'eau et de toilettes accessibles. Un bosquet doit souvent servir de toilette quand on a un enfant... »

Travailleuse de Saint-Roch qui fréquente le quartier



Diversité et détresse humaine

Les enfants qui grandissent dans Saint-Roch sont plongés dans une multitude de réalités : diversité culturelle, vie de quartier très animée, contacts avec plusieurs réalités humaines, grand nombre d'organismes communautaires, incluant des organismes enfance-famille-jeunesse qui offrent des activités diverses. Des parents mentionnent qu'ils considèrent cette diversité comme une richesse leur permettant d'amener leurs enfants à s'ouvrir.

Or, grandir dans Saint-Roch, c'est aussi être amené très tôt à côtoyer beaucoup de détresse humaine et à être témoin de comportements qui sortent des normes sociales, parfois des crises et l'expression d'agressivité. Le phénomène de l'itinérance et les comportements de certaines personnes plus désaffiliées créent de l'inquiétude, de la peur et dérangent certains parents. Ce dérangement est souvent associé à une exaspération quant à l'insuffisance du filet social permettant de prévenir et de soutenir les personnes concernées.

« Saint-Roch est très hétérogène. C'est agréable de ne pas être "déconnectés" de la différence, d'être surpris par l'art qu'on y trouve un peu partout. C'est agréable de ne pas avoir besoin de voiture et que les événements se succèdent à quelques coins de rue de chez nous. Il y a beaucoup de ressources pour les enfants. »

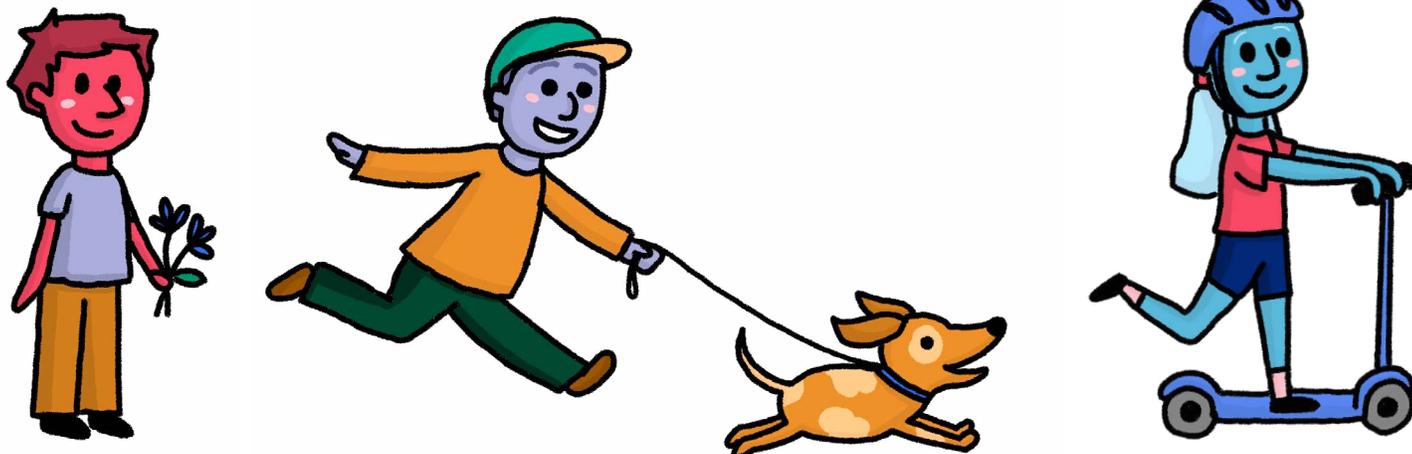
Résidente de Saint-Roch

« Je n'évite pas d'endroits mais je m'y sens moins en sécurité. Je crains de laisser mes enfants se balader seuls dans le quartier. »

Résidente de Saint-Roch

« C'est confrontant de devoir littéralement enjamber des hommes couchés sur le trottoir avec ses enfants pour se rendre à un cours de natation. Ou de trouver une femme couchée dehors en sortant de chez soi le matin un jour d'école. »

Résidente de Saint-Roch



La parole aux enfants!

«Moi ce qui me dérange, c'est que la nuit on est même pas capable de dormir à cause des pétards.»

«J'aime que je vois des amis dans Saint-Roch.»

«L'école c'est ma partie préférée de Saint-Roch.»

«Je me sens très bien dans Saint-Roch.»

«Dans la forêt, je me sens moins en sécurité et à la maison je me sens en sécurité.»

«Le silence me fait plus peur que le bruit de Saint-Roch.»

«Tout le monde, on peut aider les sans-abri.»

«J'ai vu une personne sans-abri dormir dans une poubelle, elle a tout vidé dans notre cours pour dormir à l'intérieur à cause du froid.»



BIBLIOGRAPHIE

Grandir dans Saint-Roch

Images :

A- Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à partir des fichiers de données du ministère de la Famille et du ministère de l'Éducation.

Les cartes ont été produites à partir du logiciel et des données de ESRI Community Maps Contributors, EsriCanada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, GeoTechnologies Inc, METI/NASA,USGS,EPA,NPS, USCensusBureau,USDA, USFWS, NRCan, ParksCanada.

Sources :

1- Statistique Canada. (2022). *Recensement de la population de 2021*.

2- Ma place au travail. (2021). *Mémoire à l'intention du ministère de la Famille dans le cadre de la consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. https://www.maplaceautravail.org/files/ugd/bd966a_1b8508c4e4ac4731a3363380222bef10.pdf

3- Observatoire des tout-petits. (2023). *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021: grands constats et réflexions*. Institut de la statistique du Québec. <https://tout-petits.org/actualites/2023/enquete-quebecoise-sur-l-accessibilite-et-l-utilisation-des-services-de-garde-2021-grands-constats-et-reflexions/>

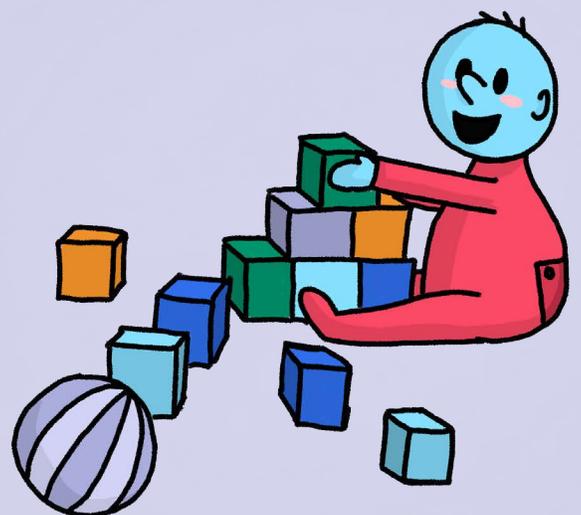
4- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Registre des événements démographiques du Québec, fichier des naissances (1990 à 2022), Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse (2023) et Estimations et projections démographiques (2022)*. Données fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

5- Ministère de l'Éducation. (s.d). *Indices de défavorisation*. Gouvernement du Québec. <https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation>

6- Institut de la statistique du Québec. (2022). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)*. Données fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

7- Ministère de l'Éducation. (2019-2020). *Système Charlemagne*. Données fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

8- Conseil supérieur de l'éducation. (2016). *Remettre le cap sur l'équité, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*, Québec, Le Conseil, 100 p.



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

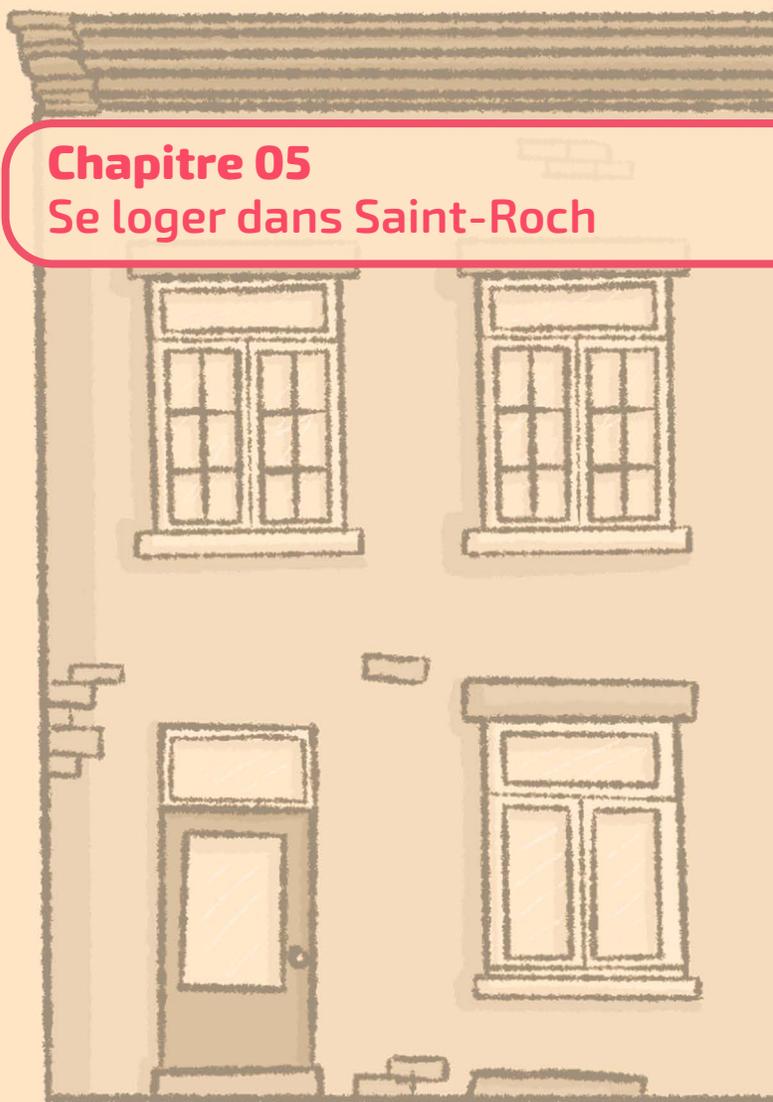
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



SE LOGER DANS SAINT-ROCH

Évolution du parc immobilier

Le parc immobilier du quartier a connu des transformations considérables au fil du temps, suivant notamment l'évolution du code du bâtiment, des techniques de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux.

« Faubourg en bois pendant la majeure partie du 19^e siècle, Saint-Roch, comme la plupart des centres industriels de cette époque, brûle quatre fois. » (1) Ces incendies ont laissé derrière eux peu de traces des habitations ouvrières en bois. En 1866 seulement, 2500 maisons sont rasées...

Au tournant du 20^e siècle jusque dans les années 1940, le quartier se densifie. Plusieurs maisons unifamiliales sont transformées en maisons à logements par diverses interventions, telles que l'ajout d'annexes à l'arrière ou par des modifications aux toits. Les typiques maisons à logements multiples à toit plat avec corniche, toujours très présentes aujourd'hui, font aussi leur apparition.

Dans les décennies suivantes, en phase avec la croissance du centre-ville, des

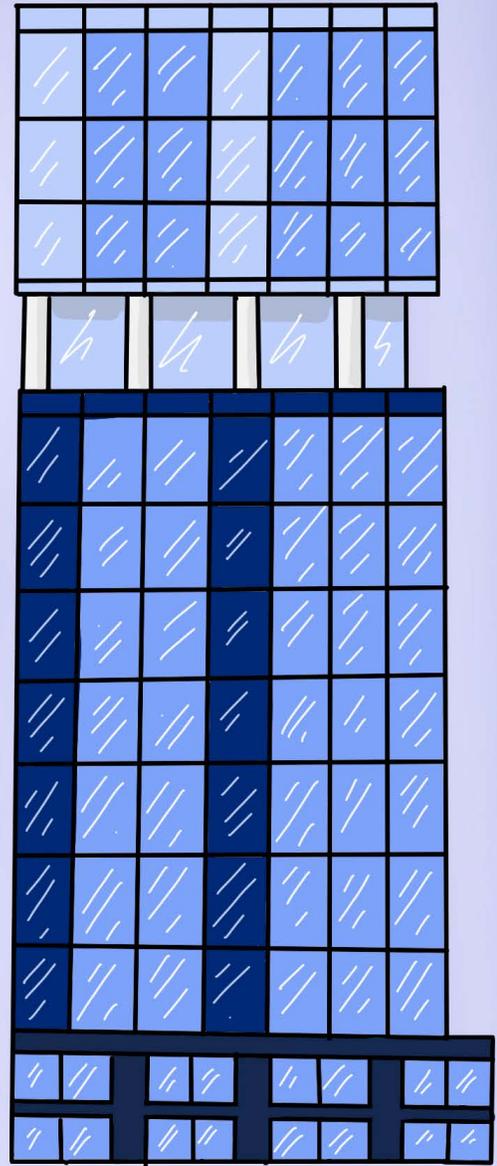
édifices à logements de plus en plus grands sont érigés. Pour répondre aux besoins de logements à loyer modique, plusieurs gros immeubles de l'Office municipal d'habitation de Québec ont été bâtis au cours des décennies 1970 et 1980. S'en est suivie, dans les années 1990 et au début du 21^e siècle, une période de conversion d'usines en résidences, notamment des appartements

et ateliers d'artistes dans le secteur de l'îlot des Tanneurs, au sud-ouest du quartier.

Enfin, depuis les vingt dernières années, plusieurs nouvelles constructions ont vu le jour dans Saint-Roch : des immeubles résidentiels plus luxueux, des blocs de logements pour touristes et des OBNL d'habitation.



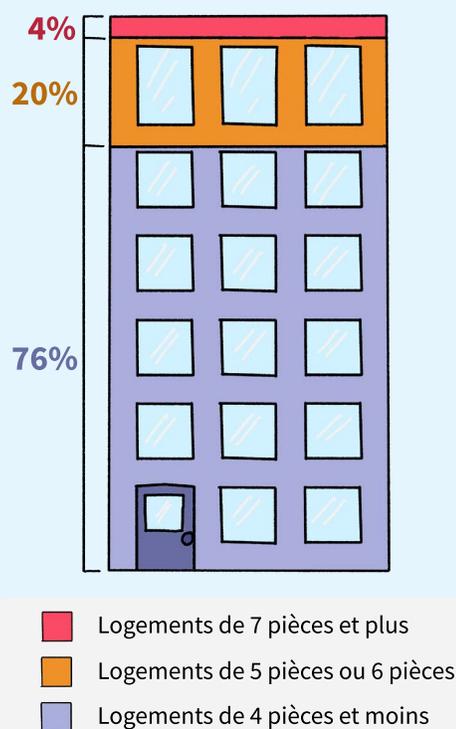
Image A : Le quartier Saint-Roch après l'incendie de 1866. (A)



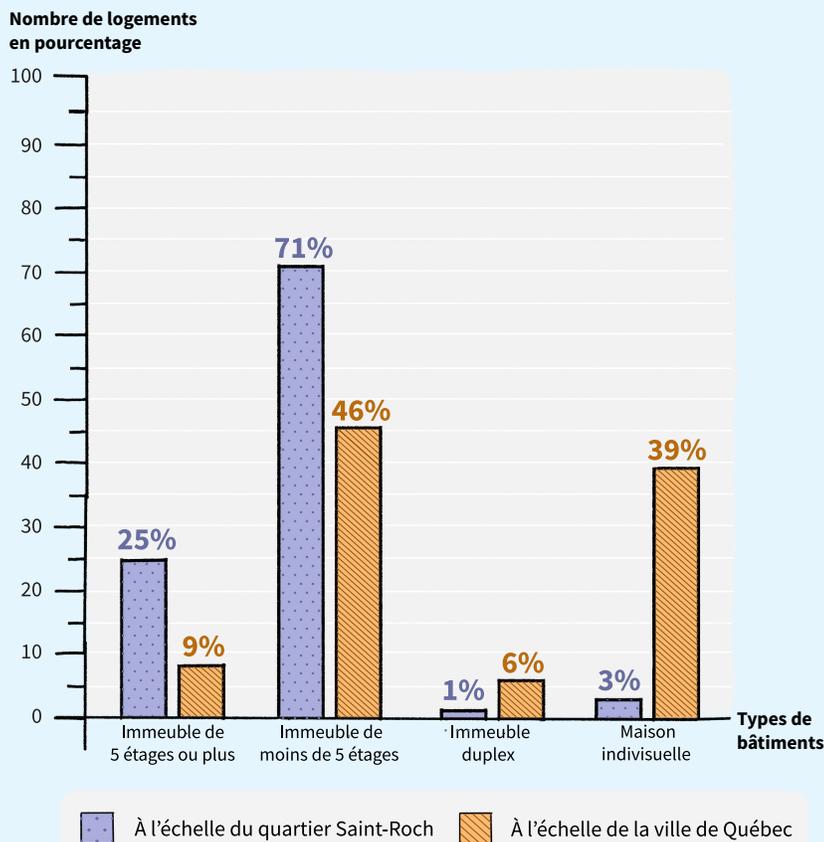
La composition actuelle du parc immobilier

Selon les données du recensement de 2021, il y a 6024 logements dans Saint-Roch, incluant les maisons unifamiliales. De ceux-ci, 5317 sont occupés par des résident·es habituel·les, c'est-à-dire qui les habitent de façon régulière. (2)

5.0 Répartition des logements du quartier par nombre de pièces (3)



5.1 Répartition des types de bâtiments dans le quartier (3)



5.2 Les logements sociaux du quartier Saint-Roch

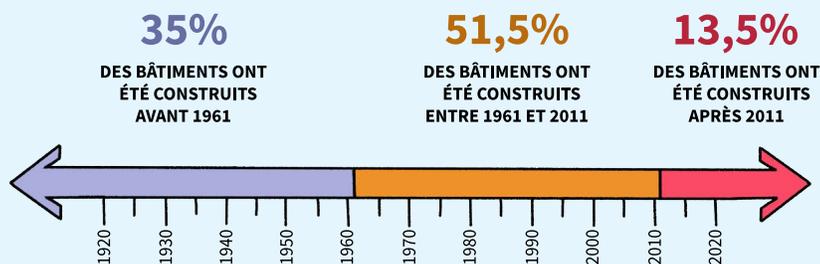
1000 Plus de 1000 sont des logements subventionnés, tous types confondus (OBNL, COOP, HLM). (4)

292 292 sont des appartements situés dans l'une des 14 coopératives d'habitation. Certains de ces logements sont subventionnés, mais même sans aide au loyer, leur prix reste en dessous de la moyenne. (5)

1/3 Près du tiers des logements de Saint-Roch sont des logements sociaux¹. (6)

¹ Cette proportion est en diminution.

5.3 Répartition des logements du quartier selon leur année de construction (3)



350 logements nécessitent des réparations majeures

Si on résume, les logements de Saint-Roch sont plus petits qu'à l'échelle de la ville et ils sont situés dans de plus grands immeubles. La densité dans Saint-Roch est importante et elle s'est accentuée ces dernières années. D'ailleurs, parmi les personnes consultées, certaines expriment qu'elles souhaitent préserver **un quartier à échelle humaine** et des communautés où les gens se connaissent et se saluent. Elles craignent, suivant les tendances des dernières années et l'ampleur des nouvelles constructions, perdre le Saint-Roch auquel elles sont attachées.

Avec le Vieux-Québec, Saint-Roch est le quartier de la ville où les logements comptent le moins de pièces. Le nombre moyen de pièces par logement est de 3,7 dans le quartier, alors qu'il est de 5,4 à l'échelle de la ville. (3)

Un quartier à échelle humaine, c'est quoi ?

« Notion clé de l'urbanisme, l'échelle humaine est la caractéristique d'un environnement physique que les individus peuvent percevoir favorablement et s'approprier. Elle repose sur des formes adaptées aux dimensions humaines, mais aussi sur un parti pris qui donne la priorité aux personnes dans l'aménagement.

Non seulement la ville à échelle humaine répond aux besoins de ses habitants et de ses visiteurs, mais elle crée les conditions de leur bien-être, tant individuellement que collectivement.

L'intervention pour retrouver l'échelle humaine consiste à considérer chaque espace comme un lieu destiné à être approprié et à modeler une ville agréable à vivre. » (7)

- *Vivre en ville*, 2017



Résider dans Saint-Roch

Pour une majorité de personnes, habiter le quartier, c'est y être locataire (voir tableau 5.4). Le nombre de ménages propriétaires tend à augmenter: il était de 19% en 2001, contre 24% en 2021. (3) C'est le secteur de l'îlot des Tanneurs qui compte la plus grande proportion de ménages propriétaires, soit plus de la moitié.

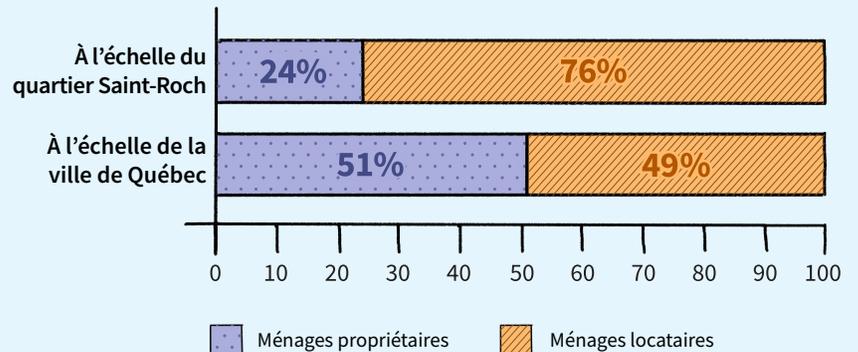
À l'échelle de la ville, en 2021, 49% des ménages sont locataires et 51% sont propriétaires. (3)

La valeur des propriétés

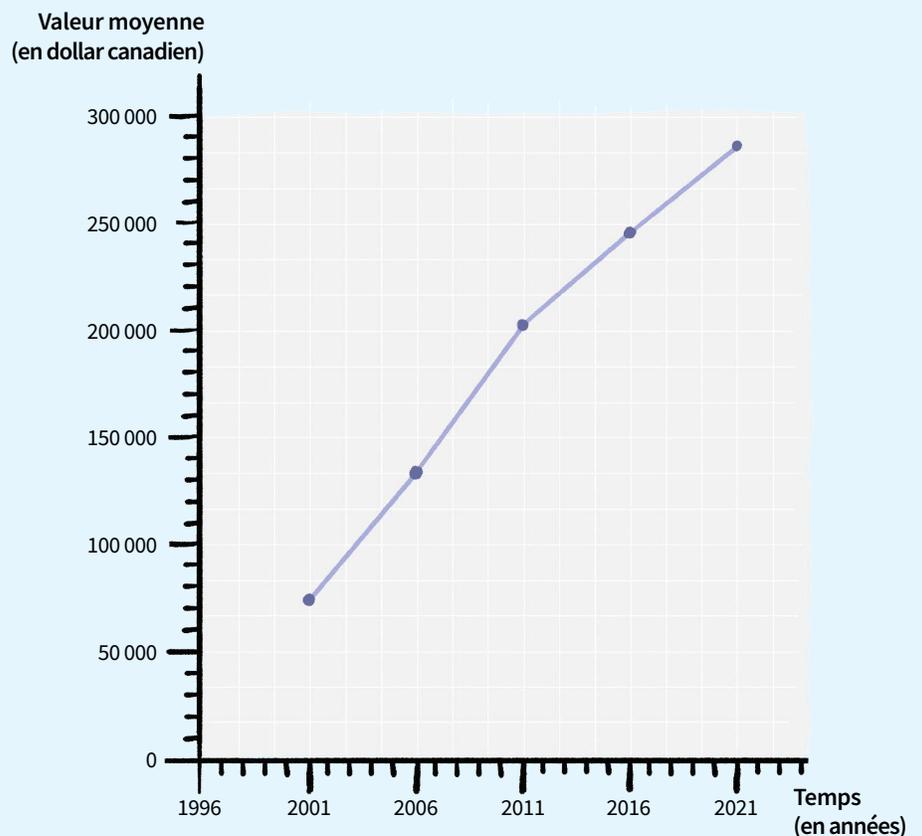
Comme c'est le cas partout ailleurs au Québec, la valeur moyenne des propriétés résidentielles, soit les maisons unifamiliales et les condos, a connu une hausse majeure dans les vingt dernières années. Elle est passée de 72 101\$ en 2001 à 283 250\$ en 2021, soit une hausse de 293% (voir tableau 1.5).

Cette croissance va bien au-delà de la hausse du coût de la vie. Si on se contentait d'appliquer le taux d'inflation, qui est de 38% pour cette même période (8), la valeur moyenne des propriétés dans le quartier Saint-Roch serait de 103 104\$ en 2021. Puisque les revenus n'ont passé la même croissance, le marché de l'immobilier est devenu inaccessible pour plusieurs. D'ailleurs, parmi les personnes consultées, une part significative (46%) ne pense pas pouvoir être propriétaire un jour.

5.4 Proportion des ménages propriétaires et locataires en 2021

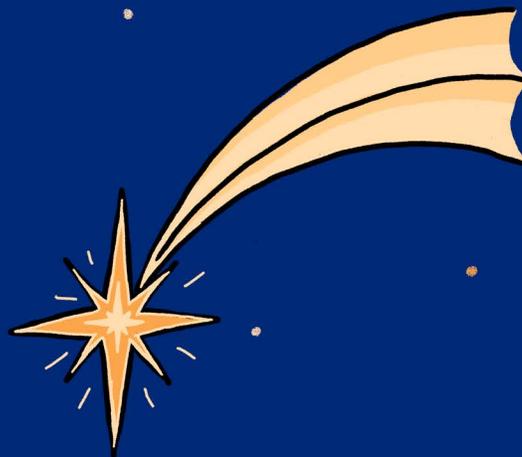


5.5 Hausse de la valeur moyenne des propriétés dans le quartier Saint-Roch



« Avec les taux élevés et le fait que la classe moyenne est sur le point de disparaître, je ne crois pas vraiment pouvoir m'acheter une maison. Sauf si je trouve un partenaire de vie qui a un meilleur salaire que moi. Je gagne 45 000 \$ et avec mes dettes (études et carte de crédit) je n'y pense même pas. »

Résidente de Saint-Roch



« À moins de gagner à la loterie, je n'ai pas les moyens financiers pour avoir une maison. »

Résidente de Saint-Roch

« Compte tenu de l'inflation actuelle et de mon âge (50), je doute que mon salaire augmente assez pour me permettre d'acheter. »

Résident de Saint-Roch



Le saviez-vous ?

64% des ménages de Saint-Roch sont constitués d'une personne. Mais vivre seul·e n'est pas toujours un choix. Par exemple, les règles de l'aide sociale peuvent freiner l'envie de vivre à deux, puisque le revenu du ménage s'en trouve affecté.

« ma blonde habite dans un autre HLM, parce que sinon on nous coupe. »

Résident de Saint-Roch

5.6 Montant des prestations mensuelles en 2024 (9)

Type de prestations mensuelles	Personne seule	2 personnes en couple
Aide sociale (sans contraintes)	807\$	1 224\$
Aide sociale (contraintes temporaires)	968\$	1 501\$
Solidarité sociale (contraintes sévères)	1 261\$	1 849\$
Revenu de base (contraintes sévères de longue durée)	1627\$	2 546\$

Une abondance de logements touristiques

L'offre de logements touristiques, qui s'est accrue ces dernières années, a des impacts importants dans le quartier. La vaste majorité (77%) des répondant-es ont mentionné remarquer la présence des Airbnb et, plus largement, des touristes dans le quartier. Plusieurs ont détaillé en quoi la présence des Airbnb change leur quotidien, que cela soit positif ou négatif.

Le phénomène des logements touristiques est difficile à documenter. La plateforme Inside Airbnb, qui a pour mission de documenter les impacts d'Airbnb sur les communautés résidentielles, rend disponibles plusieurs données concernant Saint-Roch. Celle-ci n'offre toutefois qu'un portrait partiel, puisqu'elle n'inclut pas d'informations concernant d'autres plateformes de location de courte durée comme Vrbo, booking.com, etc. Selon Inside Airbnb, en août 2024, il y avait 483 annonces de logements entiers en location dans Saint-Roch (dont 90 annonces inactives pour les 12 mois précédents). (10) Les données varient selon les périodes.

- Environ 7% des logements disponibles du quartier sont annoncés sur Airbnb.
- Parmi ces logements, 168 ont eu une occupation de plus de 241 nuits au cours de la dernière année et 5% seraient sans licence.
- 81% des offres sont mises de l'avant par des annonceurs qui ont plusieurs logements affichés.
- Lorsqu'une personne ou une entreprise publie plusieurs annonces, il y a fort à parier qu'il ne s'agit pas d'un locateur de son propre logement.
- Airbnb se présente comme une économie de partage, pourtant, 10 annonceurs possèdent à eux seuls plus de la moitié des publicités de logements dans Saint-Roch. Les trois principaux annonceurs ont entre 34 et 36 logements. Près du quart des annonces (91) qui sont émises le sont par les Lofts Saint-Joseph ou par un intermédiaire des Lofts Saint-Joseph.



« J'ai un ami qui loue un appartement sur Airbnb, il dit qu'à partir de cinq nuits par mois, c'est plus payant que de faire de la location à long terme. C'est vraiment payant... »

Résident de Saint-Roch

À titre comparatif, voici le nombre d'annonces de logements entiers dans différents quartiers, en août 2024 :

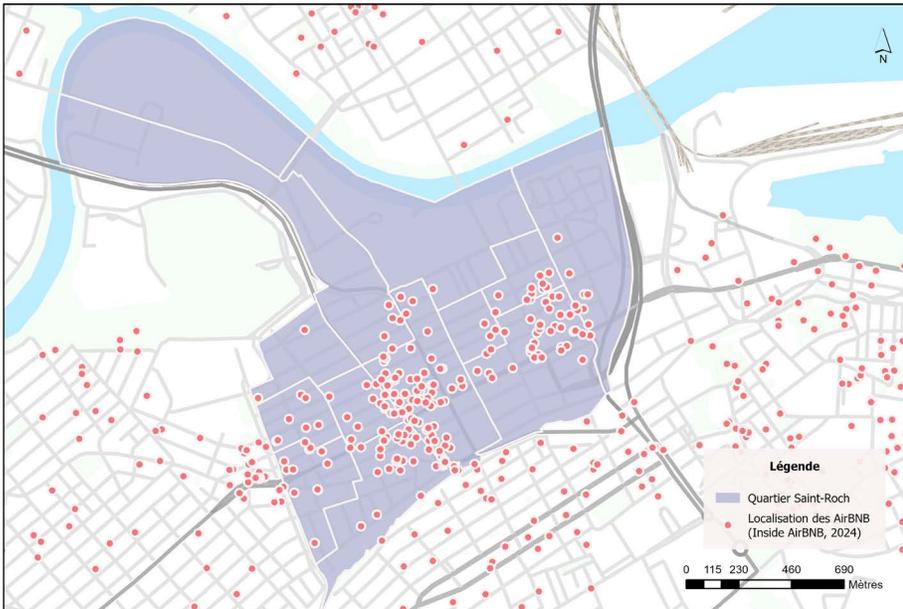
- Saint-Sauveur: 156 dont 19 étaient inactives au cours des 12 derniers mois.
- Vieux-Limoilou: 129 dont 20 étaient inactives au cours des 12 derniers mois.
- Saint-Jean-Baptiste: 189 dont 42 étaient inactives au cours des 12 derniers mois.

Si l'ampleur du phénomène est si importante dans Saint-Roch, c'est qu'avant 2023, la réglementation était très permissive et facilitait la conversion de logements résidentiels en logements touristiques. Des locataires du quartier

ont ainsi été évincé-es en raison du changement de vocation de leur logement. En 2023, les règles de zonage ont toutefois été revues pour limiter la possibilité de conversion à certains secteurs et protéger le logement résidentiel dans la vaste majorité du quartier. Il reste que les propriétaires qui

avaient déjà modifié la vocation de leurs logements ont pu conserver un droit acquis. De plus, la modification réglementaire autorise la construction de nouveaux logements touristiques dans certains secteurs. Par exemple, le Cobalt est une nouvelle tour de 80 condos dont la livraison est prévue pour 2026. À moins d'un changement d'ici là, les locations de courte durée y seront permises.

Image B : Localisation des Airbnb dans le quartier Saint-Roch en 2024 (B)



Par ailleurs, l'enjeu de la surveillance pour s'assurer du respect des règles et empêcher la création de logements touristiques illégaux reste entier. La Ville s'est engagée à déployer des efforts supplémentaires en ce sens.

« Les lofts Saint-Roch c'est une chaîne d'hôtels. Y'en a à tous les coins de rues. Y'a un 20 ou 30 chambres au coin Saint-François monseigneur-Gauvreau. C'est pu une petite affaire. Le 45 unités de logement au coin Saint-vallier Est Langelier, transformé en Airbnb, c'est presque un hôtel concrètement. C'est un hôtel sans personnel, c'est toute du monde qui viennent à contrat faire le ménage, qui sortent les vidanges, même quand c'est pas la journée des vidanges. Ça affecte la qualité de vie du monde dans le quartier parce que tu sais pu c'est qui ton voisin. Il n'y a presque plus de logements sur Saint-Joseph, sauf des condominiums, le reste est transformé en Airbnb. Y'a des quartiers ailleurs où y'a plus d'habitants. Ça permet au monde de voyager, mais à quel coût? Les Airbnb concentrés sur certaines rues, c'est correct, mais le problème c'est l'abus. »

Résident de Saint-Roch



Pourquoi les « valises à roulettes » sont-elles dérangeantes ?

Bon nombre de répondant-es à la consultation ont exprimé que la présence d'un grand nombre de touristes entraîne des enjeux de cohabitation. Ils et elles ont mentionné :

- Que la grande présence de logements touristiques est une cause de dégradation de la qualité de vie et des liens sociaux.
- Que les touristes peuvent parfois engendrer de la nuisance sonore en raison de fêtes organisées dans les appartements loués.
- Que la présence de touristes accentue la gentrification, puisque l'offre commerciale tend à se tourner vers leurs besoins.
- Que le souhait de rendre le quartier attractif pour les touristes entraîne une pression sur le milieu.
- Que la présence de touristes affecte la vie de quartier et le sentiment d'appartenance de plusieurs.

Rareté et prix des logements

Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), en octobre 2024, le taux d'inoccupation du logement locatif dans Saint-Roch est de 0,7 %, en dessous du seuil critique de 1 %. Ce taux était de 0,2 % en 2022 et de 0 % en 2023. La crise du logement y est donc bien présente. Qui plus est, les logements les moins chers sont aussi les plus rares. Le taux d'inoccupation est de 0,2 % dans la Basse-Ville et de 0,9 % pour l'agglomération de Québec. (11)

Disparition de plusieurs maisons de chambres

La rareté des chambres en location est aussi grandissante. La maison de chambres est une option d'habitation qui permet à des personnes ayant un très faible revenu de se loger. Depuis longtemps, elle est considérée comme le dernier rempart avant la rue et la première porte pour en sortir, mais force est de constater qu'elle devient de moins en moins accessible.

« Il y a une très forte augmentation des Airbnb, particulièrement depuis 3 à 5 ans. La vie de quartier m'ayant amené à vouloir acheter dans Saint-Roch (et à avoir Saint-Roch sur le cœur depuis 15 ans) disparaît doucement. Son allure de Vieux-Québec graduellement me fait envisager de quitter le quartier. »

Résident de Saint-Roch

« C'est le festival des nouveaux voisins pour des gens que je connais. C'est aussi un sujet qui revient souvent sur les réseaux sociaux ou lors d'assemblées publiques. Airbnb est selon moi un échec majeur dans la région. On ne devrait pas devoir se battre avec des touristes ou des plus riches pour avoir accès à un droit fondamental et des plus élémentaires ! »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

L'offre de maisons de chambres dans Saint-Roch s'est amoindrie et transformée ces dernières années : de nombreuses maisons de chambres ont fermé, le coût de location mensuel de celles qui restent a augmenté significativement et de nouveaux visages se sont tournés vers cette option, faute de trouver un logement régulier ou d'être en mesure d'en assumer les coûts. Il y a donc plus de demandes pour des maisons de chambres, mais moins de disponibilités.

Le prix des loyers et la part du budget qui y est consacrée

Le loyer médian pour les ménages locataires est passé de 595 \$ en 2016 à 730 \$ en 2021, soit une augmentation de près de 23 %. Gardons en tête que le parc immobilier du quartier est constitué principalement de petits logements. Durant cette même période, le loyer médian des ménages propriétaires est passé de 1005 \$ à 1130 \$, soit une augmentation d'un peu plus de 12 %. L'augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour cette période est de moins de 10 % pour la province de Québec. (12)



En 2015, le quartier comptait 16 maisons de chambres pour un total de 144 chambres. On sait toutefois que ce nombre a grandement diminué depuis, suite à de nombreuses conversions et fermetures. (13)

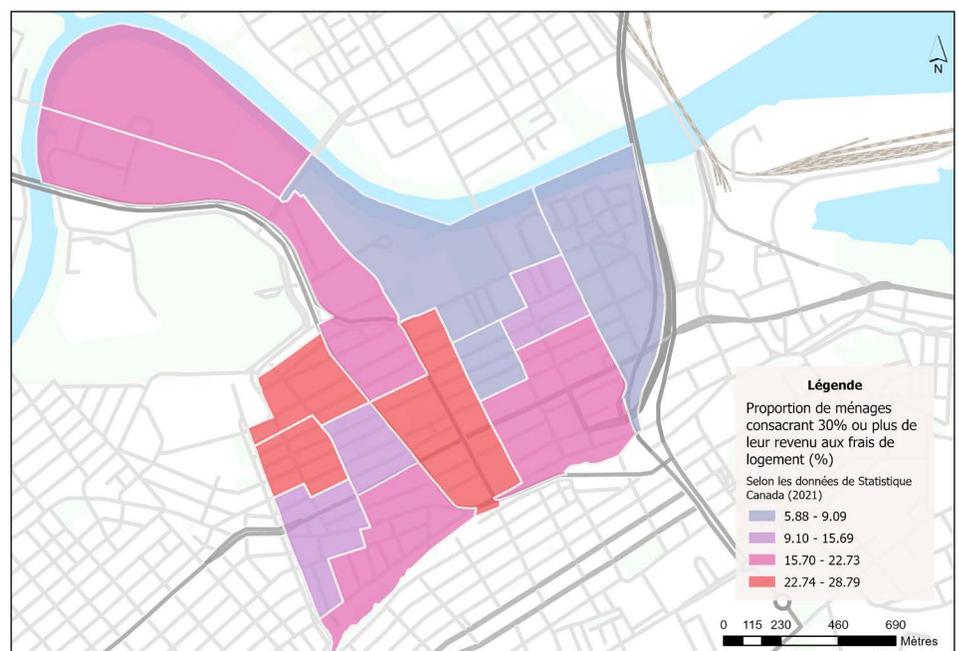
« J'ai un studio et c'est beaucoup trop petit pour moi, je n'ai pas de chambre à moi. C'est difficile d'avoir de la visite car il n'y a nulle part où les installer. »
 Résident de Saint-Roch

C'est dans le secteur du Village de l'Anse, ainsi que dans le quadrilatère situé à l'ouest du boulevard Dorchester et au nord de Charest, que se trouve la plus forte proportion de ménages ayant des besoins impérieux en logement, soit de 12 % à 15 %. On dit d'un ménage qu'il éprouve des « besoins impérieux en matière de logement » si son habitation n'est pas conforme en raison de sa qualité, de sa taille ou de son abordabilité et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.

« On le remarque surtout parce qu'on travaille dans le domaine. Des propriétaires tentent de racheter des maisons de chambres pour en faire du Airbnb. »
 Travailleur du milieu communautaire de Saint-Roch

En 2021, 980 ménages, soit 18,61 % des ménages du quartier, consacraient 30 % ou plus de leur revenu pour se loger. À l'échelle de la ville de Québec, c'est 16,11 % des ménages qui étaient dans cette situation. (3)

Image C : Proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement dans le quartier Saint-Roch en 2021 (C)



« J'ai eu beaucoup de monde au téléphone de 70 ans qui se font arnaquer par les rénovictions. Y'a une madame l'autre jour au téléphone qui est paniquée parce qu'elle me dit qu'elle gagne pas beaucoup et qu'elle vient de perdre son logement, je lui ai dit d'appeler à l'OMHQ, mais tsé, ça faisait longtemps qu'elle était là elle, c'était sa maison. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

Les rénovictions, un phénomène en croissance

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) **définit le phénomène des rénovictions comme un processus selon lequel la personne propriétaire évince illégalement un-e locataire sous prétexte qu'elle souhaite faire des rénovations.**

Des organismes de défense de droits en logement notent une hausse des demandes d'information et d'accompagnement concernant des reprises de logement, évictions pour agrandissement, subdivision, changement d'affectation et rénovictions. Une compilation fait état, pour le quartier Saint-Roch, de 2 cas entre 2016 et 2019 et de 22 cas entre 2019 et 2022. Une hausse significative qui n'est que la pointe de l'iceberg, puisqu'il ne s'agit que des cas où des locataires se tournent vers un organisme de défense de droits. Le loyer mensuel moyen des logements concernés pour la période de 2019 à 2022 est de 600 \$ et le nombre moyen d'années d'occupation des locataires touché-es est de 16 ans. Ces reprises et évictions touchent donc davantage les locataires de longue date avec des loyers moins élevés. Les données 2023-2024 ne sont pas encore disponibles, mais selon

l'analyse d'un organisateur communautaire du milieu, la tendance à la hausse se poursuit. (14) Pour les locataires évincé-es, il est souvent très difficile de se reloger.

Le défi de trouver un logement qui répond à ses besoins

Parmi les personnes consultées en vue de ce portrait, plusieurs mentionnent que leur logement ne répond pas à leurs besoins et d'autres expriment avoir le souhait d'habiter Saint-Roch, mais sans parvenir à s'y loger. Par ailleurs, plusieurs répondant-es expriment avoir eu de la difficulté à trouver, lors de leur recherche dans Saint-Roch, un logement qui correspond à leurs besoins.

Un défi supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, réussir à se loger est encore plus complexe, puisque les logements adaptés ont toujours été une denrée rare. Pour ces personnes, la crise du logement est une réalité permanente.

Le saviez-vous ?

Au Québec, l'encadrement des hausses de loyer repose en grande partie sur les locataires. Faute d'outils de contrôle des loyers, si une hausse injustifiée est réclamée à la signature ou lors du renouvellement du bail, c'est aux locataires qu'incombe la responsabilité de la contester.

L'effet global de ce fonctionnement tend à favoriser l'augmentation des loyers. Lors du renouvellement du bail, par méconnaissance, par crainte de représailles, par peur de déplaire ou par manque de ressources, des locataires hésitent

à refuser une hausse de loyer, même si elle leur semble injustifiée. Il en va de même lors de la fixation du loyer à la signature d'un nouveau bail : des locataires hésitent à entamer des procédures de fixation du loyer au Tribunal administratif du logement, surtout dans un contexte de crise du logement.

Dans Saint-Roch, le Bureau d'Animation et Information Logement du Québec Métropolitain accompagne les locataires dans la défense de leurs droits.

« J'ai dû quitter St-Roch à regret car je ne trouvais pas de logement à prix abordable, j'ai dû m'éloigner ailleurs. »

Ancienne résidente de Saint-Roch

« J'ai pas de logement dans St-Roch, mais j'aimerais ça. Le seul logement qu'on a pu me trouver est à Montmorency, j'aime pas ça, là-bas y'a aucun social. J'suis tanné, j'me sens même pu chez nous nulle part. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« Je trouve la recherche difficile, car j'ai un chien. Je comprends que cela est mon choix, mais je suis prêt à payer pour pouvoir garder mon compagnon. Je n'ai pas d'enfant et je n'en veux pas. Je veux simplement trouver un endroit à proximité de Saint-Roch où je peux avoir mon chien. »

Travailleur de Saint-Roch

« On n'a pas beaucoup de ressources pour aider le monde à s'héberger. On s'entend qu'aujourd'hui un 3 et demi à 1200 \$ c'est pas possible. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

« Quand tu vis avec un handicap, c'est rare que tu trouves un appartement qui est complètement accessible. J'en avais vu un l'autre fois, toute parfait, mais la buanderie était sur un autre étage, quand t'es à mobilité réduite ça marche pas. »

Résidente de Saint-Roch en situation de handicap

« Quand t'as une maison, tu peux faire adapter ta maison à tes besoins, mais c'est pas la même chose pour des appartements. En ce moment y'a une crise du logement, mais pour les personnes en situation de handicap, ça n'a rien changé, la recherche d'appartement a toujours été difficile. Par exemple dans Saint-Roch, y'a beaucoup d'immeubles avec deux marches en avant, déjà là c'est pas possible. »

Travailleuse de Saint-Roch

« J'avais pas beaucoup de choix, parce que c'est difficile de trouver des appartements adaptés pour les gens à mobilité réduite. moi, c'était le temps que je quitte la maison, j'avais besoin de mon autonomie. »

Résidente de Saint-Roch en situation de handicap



Des logements sociaux essentiels, mais en quantité insuffisante

Au regard de l'évolution de la disponibilité et de la hausse des loyers sur le marché privé, il apparaît évident que la construction de **logements sociaux** s'est avérée le moyen le plus structurant pour préserver, en partie du moins, l'accès au logement pour les ménages à faible revenu dans Saint-Roch.

Selon des données de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ), à l'automne 2023, pour la Cité-Limoilou, 295 ménages (651 personnes) répondent aux critères de revenus pour l'accès à un logement subventionné et sont sur une liste d'attente pour l'obtenir. (4)

Le logement est le poste budgétaire le plus important des ménages. Pour les personnes à faible revenu, un loyer trop élevé entraîne inévitablement des sacrifices dans leur réponse à d'autres besoins et, bien souvent, un stress immense. La crise actuelle en itinérance a de multiples causes, l'une d'elles est sans aucun doute le défi d'accéder ou de se maintenir en logement. D'ailleurs, diverses réalités, telles que le fait de vivre avec des incapacités physiques ou des fragilités liées à la santé mentale, impliquent un besoin de soutien à domicile ou un accompagnement. Ainsi, au-delà de la disponibilité des habitations, les ressources au maintien en logement sont essentielles, mais actuellement insuffisantes.

« Je pense qu'on devrait focaliser sur la construction de logements sociaux. Par exemple, les anciens bureaux de la ville devant la bibliothèque Gabrielle-Roy, pourquoi ne pas les convertir en logements sociaux? Avec le télétravail de nombreuses tours à bureau sont vacantes à 60%. Il y a tout plein d'immeubles abandonnés depuis des années dans le quartier. Pourquoi ne pas s'en servir pour construire des logements sociaux? Nous avons une ville en pleine croissance. Il faut être en mesure de loger toutes les nouvelles personnes qui s'ajoutent à chaque année. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

Le logement social, c'est quoi ?

- Le logement social est sans but lucratif.
- Sa vocation est de loger les gens à revenu faible et modeste.
- C'est une propriété collective ou publique, plutôt qu'individuelle.
- Sa construction ou son acquisition est subventionnée par les gouvernements, ce qui permet d'offrir des logements à un prix inférieur aux prix du marché.
- Ces logements peuvent aussi être subventionnés, ce qui permet de fixer le loyer en fonction du revenu des locataires.
- Il existe trois grandes formes de logement social : les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation (coop) et les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation.



« Étant donné que j'ai eu la chance de résider dans une coopérative, la recherche n'a pas été difficile. mais si je devais quitter, je ne suis pas certain que je trouverais quelque chose d'intéressant et abordable dans Saint-Roch. »

Résident de Saint-Roch



« Si j'avais pas un logement subventionné, parce que nos pensions (de retraite) sont tellement coupées, je pourrais pas arriver, j pense que je serais même dans les banques alimentaires. »

Résidente de Saint-Roch



« Des fois je me rappelle que je suis dans un HLM et que si je devais payer réellement le prix d'un loyer, écoute, je pourrais seulement payer ça et je serais dans la rue pour le reste. »

Résidente de Saint-Roch

BIBLIOGRAPHIE

Se loger dans Saint-Roch

Images :

A - Leggo, W. A. (1866). *Quartier Saint-Roch - Après l'incendie de 1866* [photo]. BANQ Québec. Fonds ministère de la Culture et des Communications.

B - Inside Airbnb. (s.d.). <https://insideairbnb.com/fr/quebec-city/> Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot.

C - Statistique Canada. (2022). Recensement de la population de 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/index-fra.cfm> Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R *cancensus* (version 0.5.7).

Les cartes ont été produites à partir du logiciel et des données de ESRI Community Maps Contributors, EsriCanada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, GeoTechnologies Inc, METI/NASA,USGS,EPA,NPS, USCensusBureau,USDA, USFWS, NRCan, ParksCanada.

Sources :

1 - Noppen, L. et K. Morisset, Lucie. (2000). *L'architecture de Saint-Roch, Guide de promenade*. Les publications du Québec.

2 - Statistique Canada. (2022). *Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/index-fra.cfm> Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R *cancensus* (version 0.5.7).

3 - Ville de Québec. (2024). *Quartier Saint-Roch - Portrait sociodémographique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/1-2_Saint_Roch_Portrait%202024.pdf

4 - Office municipal d'habitation de Québec. (2024). <https://www.omhq.qc.ca/>

5 - Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches. (2025). <https://cooperativehabitation.coop/quebec-chaudiere-appalaches/>

6 - Données compilées par l'Engrenage Saint-Roch.

7 - Vivre en Ville. (2017). *Échelle humaine*. Carrefour. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/echelle-humaine>

8 - Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. (2025). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées (2002=100)*. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERAVSFL9198397622204bFF_H&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_raprt=3877

9 - Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2024). *L'assistance sociale en tableaux*. <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2024/05/AS-tableaux-3.pdf>

10 - Inside Airbnb. (s.d.). <https://insideairbnb.com/fr/quebec-city/>

11 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2025). *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#TableMapChart/1400/3/Qu%C3%A9bec%20RMR>

12- Statistique Canada. *Recensement de la population de 2021*. Données commandées par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

13- Clément, M. et al. (2015). *Vivre en maison de chambres dans la Ville de Québec: Portrait, expériences et enjeux*. Centre de santé et services sociaux de la Vieille Capitale. https://www.researchgate.net/publication/283488467_Vivre_en_maison_de_chambres_dans_la_Ville_de_Qubec_Portrait_experiences_et_enjeux

14- Le BAIL. (s.d.). *Appels reçus concernant des atteintes au parc locatif, ville de Québec, 2016-2019 et 2019-2022*. <https://www.lebail.qc.ca/wp-content/uploads/2022/07/Carte-BAIL-schl.pdf>





PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

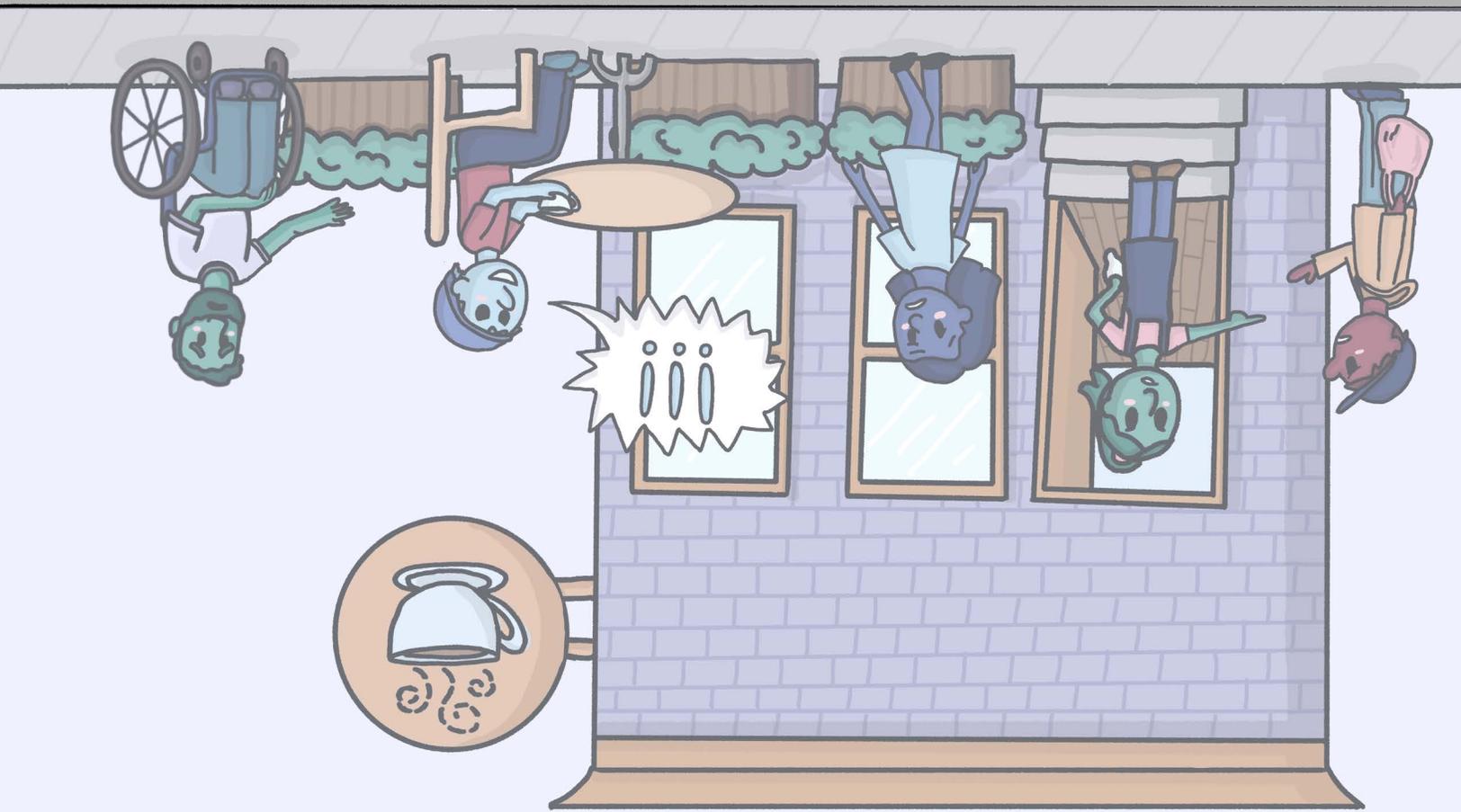
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



espaces publics tels les parcs et les trottoirs. Ces conflits d'usage peuvent engendrer ou renforcer des inégalités d'accès à l'espace public.

Au-delà des conflits d'usage associés à des lieux ou situations spécifiques, globalement, toutes les personnes n'ont pas un accès égal à l'espace public.

Quelques inégalités dans l'espace public qui sont vécues dans Saint-Roch

Pour diverses raisons, des personnes ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas fréquenter certains lieux du quartier :

- En raison de l'inaccessibilité physique et d'enjeux de mobilité pour des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite ou vieillissantes.
- En raison de la barrière économique pour des personnes à faible revenu lorsque des activités entraînent des coûts.
- En raison d'inconforts et d'un sentiment d'insécurité.
- En raison d'un aménagement visant la sécurisation ; par exemple, via des clôtures, vigies, éclairage, présence d'agents de sécurité.

On peut se sentir plus ou moins à l'aise dans l'espace public en fonction des regards et paroles qui nous sont adressés. Lors des consultations, 42 répondant·es témoignent avoir vécu de la **discrimination** dans le quartier. De même, 69 répondant·es mentionnent en avoir été témoins. Les types de discrimination les plus rapportés sont liés au revenu, au genre, à la couleur de la peau, au handicap et à l'âge.

« Les espaces verts sont généralement occupés par une partie de la population qui, j'imagine, n'a nulle part d'autre où aller pour vaquer à ses activités. L'usage que ces gens font des lieux de rassemblement et des espaces verts n'est pas compatible avec l'usage que je souhaiterais en faire (flânerie, discussions, etc.). J'y ai été témoin de nombreux comportements dérangeants. Je n'y retournerai pas, car je n'ai pas envie de me faire interpellé par des individus intoxiqués. En d'autres mots : je ne m'y sens pas à l'aise. »

Travailleuse de Saint-Roch

La discrimination, c'est quoi ?

Il s'agit d'une « mesure ou traitement différenciés et inégaux qui privent une personne ou un groupe social de libertés ou de droits reconnus aux autres membres de la société, généralement en raison de caractéristiques personnelles.

Il peut y avoir discrimination en raison, par exemple, du sexe, de la langue, de la couleur de la peau, de la religion, de l'âge, d'une incapacité physique ou mentale, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des convictions politiques. » (1)

« La fréquentation des lieux dépend de ta classe sociale selon moi, beaucoup de personnes en situation d'itinérance vivent de la discrimination dans des commerces en n'y ayant pas accès ou autres. »

Travailleuse de Saint-Roch

Inégalités vécues par les personnes en situation de handicap

Tantôt visibles, tantôt invisibles, plusieurs formes de handicap nécessitent d'être prises en compte pour rendre la société inclusive et adaptée à toutes les personnes qui la composent. Ces adaptations passent par des aménagements, certes, mais aussi par une modification des comportements.

« Il y a beaucoup de préjugés envers les personnes en quadriporteur. Beaucoup de gens pensent que c'est du monde qui ne veulent pas marcher et qui utilisent un véhicule. Pour plusieurs personnes, c'est pas possible de le laisser à l'entrée des commerces. Quand c'est la RAMQ qui le fournit, la vitesse est bloquée, mais pas pour les autres non, ce qui fait que ce monde-là va plus vite. »

Travailleuse de Saint-Roch

« Des restaurants mettent des chaises sur le trottoir et des faux bacs à fleurs. Ça me bloque complètement le trottoir avec mon fauteuil, mais pas juste pour moi, pour les poussettes pis plein d'autres gens aussi. »

Résidente de Saint-Roch en situation de handicap

« L'été, tu retrouves autant d'obstacles que l'hiver avec la neige, parce que l'été y'a les terrasses et les pancartes qu'ils mettent sur les trottoirs. »

Résidente de Saint-Roch en situation de handicap

Le Carrefour familial des personnes handicapées explique que « 80 % des handicaps déclarés sont invisibles, ils sont difficilement détectables mais ont plusieurs impacts dans le quotidien des personnes et de leur entourage. » (2)

Plusieurs personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap racontent avoir vécu de la discrimination dans les espaces publics, notamment en se faisant dire qu'elles ne se déplacent pas assez vite ou parce qu'elles ne peuvent entrer dans certains endroits avec leurs équipements d'aide à la mobilité, qui leur sont essentiels.

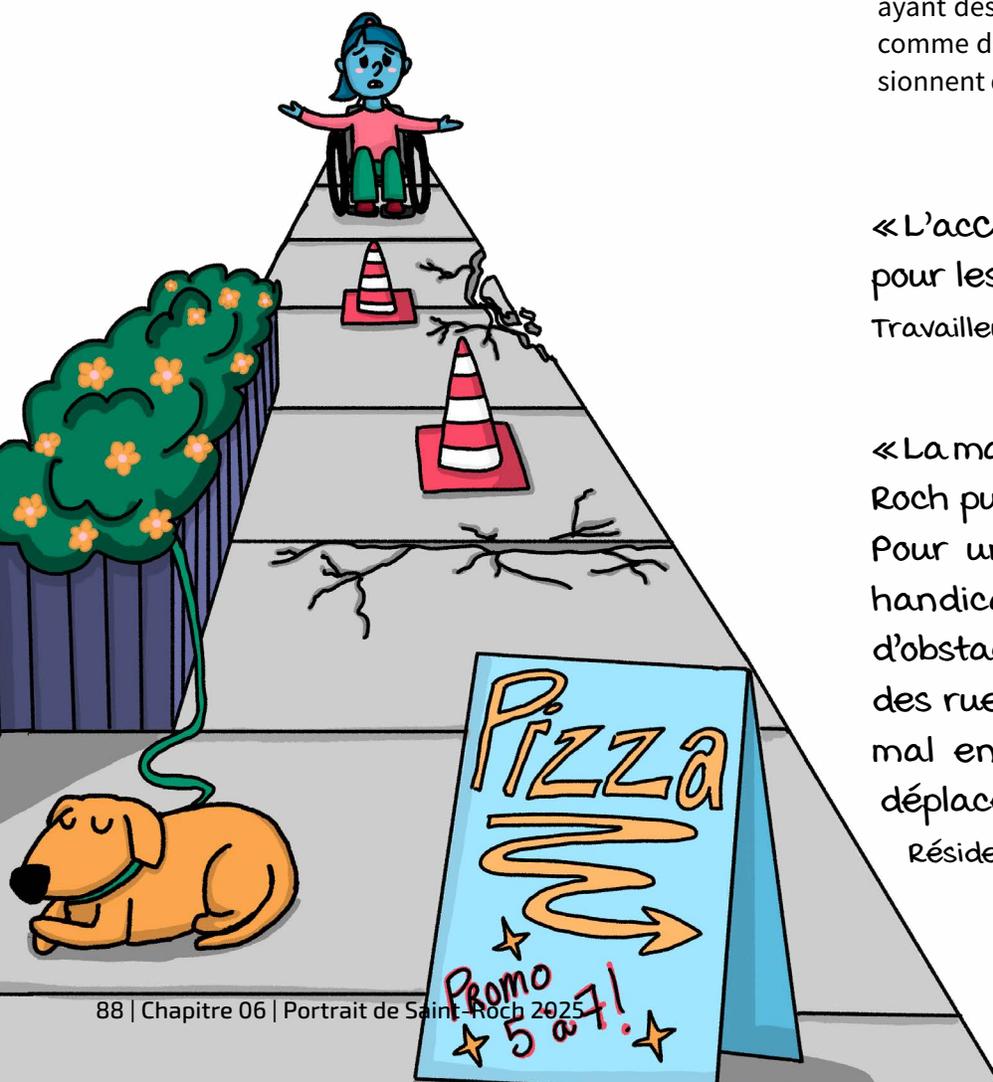
Situés dans des bâtiments construits à une époque moins sensible à l'inclusion et à l'accessibilité universelle, beaucoup de commerces sont difficiles d'accès ou tout simplement inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite. Certains sont dotés d'une rampe d'accès pour entrer et sortir, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. Toutefois, une fois à l'intérieur, les espaces ne sont pas toujours adaptés. Ainsi, un commerce peut avoir l'apparence d'un lieu inclusif, sans l'être réellement. Par exemple, l'accès aux toilettes peut être entravé par un escalier ou un corridor trop étroit pour s'y déplacer.



Les lieux extérieurs et les trottoirs sont aussi parsemés d'embûches pour plusieurs raisons: (3)

- Le déneigement mal exécuté ou tardif.
- La glace, qui accentue les possibilités de chutes.
- Les trottoirs étroits encombrés avec les poubelles, les escaliers et les poteaux qui ne permettent pas de se déplacer aisément.
- Les temps trop courts lors des traverses piétonnes.
- Le pavé en brique ainsi que les trous et fissures dans la chaussée qui rendent les déplacements difficiles et dangereux pour les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités visuelles.

- Les accotements minuscules ou inexistant sur les grandes artères.
- Les dénivelés – et plus spécifiquement le manque de bateau-pavés, soit des abaissements aménagés en bordure des trottoirs qui atténuent l'écart entre ceux-ci et la chaussée, – aux passages pour piétons, aux intersections, aux débarcadères et à proximité des places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Parfois, ceux-ci sont inefficaces, puisque leur pente est trop abrupte et qu'elle ne se termine pas au même niveau que la rue.
- Le nombre insuffisant d'aires de repos comme des bancs, par exemple.
- L'absence de signaux sonores à plusieurs intersections qui complexifie les déplacements des personnes ayant des incapacités visuelles.
- Les travaux qui compliquent la circulation des personnes ayant des incapacités en raison de l'ajout d'éléments comme des marches ou des passerelles, ou qui occasionnent des détours parfois complexes.



« L'accessibilité physique est difficile pour les personnes à mobilité réduite. »

Travailleuse de Saint-Roch

« La marche est facile pour moi à Saint-Roch puisque je suis jeune et en santé. Pour une personne âgée ou avec un handicap, il me semble y avoir trop d'obstacles (notamment sur les trottoirs des rues résidentielles) et de trottoirs mal entretenus pour permettre des déplacements sécuritaires. »

Résidente de Saint-Roch

Ces défis sont également mentionnés par des personnes plus âgées qui n'ont pas de handicap, mais qui vivent tout de même plusieurs craintes et défis de déplacement. D'ailleurs, dans Saint-Roch, plusieurs personnes font face à un vieillissement prématuré, dû à des conditions de vie difficiles et une grande précarité, et sont confrontées à des enjeux de mobilité.

Certains des éléments mentionnés, tel le manque de bancs dans l'espace public, affectent non seulement les personnes en situation de handicap dans leur mobilité, mais également les personnes âgées, les personnes enceintes, les personnes en situation d'itinérance, les familles, etc.

Par ailleurs, le manque d'installations sanitaires publiques dans le quartier, fréquemment souligné, est un enjeu qui affecte tout particulièrement les personnes ayant des incapacités qui ont le défi supplémentaire de trouver des toilettes adaptées à leurs contraintes physiques. Lorsqu'elles ont besoin de ces installations et doivent les chercher, les personnes vivant avec des incapacités mentionnent perdre du temps et vivre du stress. Les toilettes sont souvent trop étroites, ce qui empêche l'accès avec une aide technique. Parfois, l'installation peut être trop basse ou ne pas comporter de barres d'appui, ce qui peut empêcher certaines personnes d'y accéder de façon autonome. (3)

Certaines tâches du quotidien sont beaucoup plus complexes pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. En effet, pour plusieurs personnes vivant avec cette réalité, il est ardu de transporter les achats d'épicerie jusqu'à son domicile.

Finalement, certaines personnes à mobilité réduite mentionnent qu'elles sont plus vulnérables dans l'espace public; elles craignent d'être la cible de personnes mal intentionnées lors de leurs déplacements.

« Si on est à mobilité réduite, qu'on est moins solide sur nos jambes, qu'on a une canne, qu'on boite, qu'on a un fauteuil manuel, un déambulateur, les possibilités de quitter rapidement un endroit sont presque nulles. »

Travailleuse de Saint-Roch

« Il faut prendre conscience comme citoyen, comme humain, que quand on rend un commerce inaccessible, c'est l'équivalent d'écrire à l'entrée "interdit aux handicapé·es", parce qu'au final, le résultat est le même. »

Travailleuse de Saint-Roch

« J'aime bien le STAC², ça m'aide beaucoup pour mes transports. Par contre, j'ai de la misère pour mes commissions parce que t'as juste le droit à un sac sur toi. Je peux pas faire une grosse épicerie avec ça. »

Résidente de Saint-Roch en situation de handicap

« Je suis certainement à risque d'être victime de harcèlement de rue, parce que je suis une personne seule. Une vieille femme. Il n'ont qu'à me pousser et je tombe à terre, je suis faite, ils vont m'attaquer et me voler mes affaires. »

Résidente de Saint-Roch à mobilité réduite

² Service de transport adapté de la Capitale (STAC)

Inégalités vécues par les personnes marginalisées

L'itinérance ne possède pas qu'un visage. Les personnes qui vivent ou qui ont vécu des situations d'itinérance ne font pas partie d'un groupe homogène. Il y a une grande diversité de parcours de vie qui mènent à l'itinérance et une toute aussi grande diversité de façons de la vivre. Qui plus est, une personne à l'allure atypique ou marginale n'est pas nécessairement en situation d'itinérance et une personne en situation d'itinérance ne montre pas nécessairement de signe physique de sa réalité.

Pourtant, il est fréquent que des préjugés ou idées fausses soient entretenus à l'endroit de personnes marginalisées. Par exemple, les termes « personne en situation d'itinérance » ou « sans-abri » sont fréquemment utilisés sur la base d'une apparence, sans information sur le statut résidentiel et social de la personne dont il est question. Il est aussi fréquent de voir associer l'apparence de quelqu'un à des comportements dérangeants ou répréhensibles, sans que ce soit justifié.

« Je vis du jugement vu que je vis dans la rue. Je correspond pas à l'image populaire, donc ça fait qu'on me regarde. Les gens sont majoritairement sympathiques par contre, mais je suis poli avec eux aussi. »

Résident de Saint-Roch en situation d'itinérance

« Je ne suis pas craintive face aux gens plus marginalisés bien au contraire je trouve qu'ils sont trop souvent profilés et étiquetés comme étant dangereux. »

Répondante qui fréquente Saint-Roch

Dans l'espace public, des personnes en situation d'itinérance ou marginalisées subissent chaque jour des jugements de la part de leurs concitoyen·nes. Ces regards ou ces mots ont un impact sur leur aisance à fréquenter certains lieux. Certaines d'entre elles rapportent ces propos qui ont été exprimés à leur égard :

- « Les personnes en situation d'itinérance sont paresseuses et ne veulent pas travailler. »
- « Les personnes en situation d'itinérance sont toutes alcooliques et toxicomanes. »
- « Les personnes sont en situation d'itinérance en raison d'un choix volontaire. »

Alors qu'elles souhaitent y faire un achat, certaines personnes rapportent s'être vu refuser l'accès à un commerce sur la base de leur apparence.

« On m'a refusé l'accès à des commerces malgré que j'avais les sous... Je n'avais même pas le droit d'occuper un bout de trottoir ou d'être sur un banc sans que je me fasse juger en me faisant dire que j'ai pas d'argent quand je commandais. »

Travailleuse de Saint-Roch

« On traite les pauvres comme des citoyens de seconde catégorie. »

Résident de Saint-Roch

Présence policière et judiciarisation des personnes désaffiliées

La présence policière est bel et bien visible dans le quartier, d'ailleurs 75 répondant-es expriment avoir déjà eu des interactions avec des policier-ères. Les expériences sont variées: si certain-es soulignent avoir été témoins d'interventions adéquates et aidantes ou de l'amélioration des pratiques ces dernières années, d'autres mentionnent avoir observé des interventions injustifiées, problématiques ou une judiciarisation excessive, particulièrement envers des personnes marginalisées.

On observe un taux de judiciarisation élevé chez les personnes vivant en situation d'itinérance, souvent induit par des stratégies de survie utilisées en contexte d'augmentation du nombre de personnes dans la rue et du manque de ressources et de lieux pour se déposer. En effet, des personnes en viennent à quêter, à dormir dans l'espace public ou à entrer dans le hall d'un immeuble à logements pour se réchauffer en hiver. Ces comportements peuvent créer de l'inconfort ou de l'insécurité dans le voisinage des lieux occupés. Des manifestations d'agressivité ou de détresse peuvent aussi affecter le sentiment de sécurité, au même titre que la consommation de drogue dans l'espace public. Face à ces réalités, se sentant souvent peu outillée pour juger de la dangerosité de ces situations, la population sollicite fréquemment l'intervention des policier-ères. La présence policière dans le quartier en rassure certain-es, mais crée de l'insécurité chez d'autres.

«Lorsqu'il y a 6 policiers pour un ou deux employés de la ville pour faire le ménage des parcs, ça me rend inconfortable et je trouve que ça véhicule un sentiment de danger qui n'a pas lieu d'être. Je me sens inconfortable aussi quand je vois qu'il n'y a aucune zone de tolérance pour les gens en situation d'itinérance et qu'on les expulse, ils n'ont pas d'endroit où aller.»

Travailleuse de Saint-Roch

«J'en entends souvent des histoires de discrimination avec la police, mais j'suis content, depuis que y'a l'équipe multi, ça va beaucoup mieux. Y'ont pas de chronomètre, de calls à répondre en urgence, l'équipe multi peut prendre le temps de répondre à la personne et de collaborer avec le communautaire. Les gens parlent moins contre la police avec eux autres, sont là pour aider le monde.»

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

«À l'époque où j'étais plus pauvre, la police était beaucoup moins respectueuse. J'étais interpellé plus souvent, souvent sans raisons.»

Résident de Saint-Roch



Par ailleurs, il est fréquent que des personnes qui occupent l'espace public soient contraintes plusieurs fois par jour à se déplacer d'un endroit à l'autre, alors que les organismes ne sont pas en mesure de les accueillir et qu'elles n'ont pas de chez soi où aller. Dans le contexte actuel de crise du logement et de manque de ressources, plusieurs se questionnent : comment une société riche comme la nôtre tolère-t-elle cet état de fait ?

La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance entraîne des répercussions importantes sur les plans émotif, psychologique, économique et social. Elle s'avère être un frein aux démarches de bien-être ou de sortie de la rue.

Au cours de la dernière décennie, des avancées ont été réalisées par la Ville de Québec pour réduire l'effet de la judiciarisation sur les personnes, par exemple la mise en place des programmes de justice adaptée IMPACT. Toutefois, à la lumière des commentaires reçus lors de la consultation, le travail doit être poursuivi. Certaines réflexions émergent concernant le champ d'intervention du service de police, qui se retrouve régulièrement à intervenir pour répondre à des besoins sociaux.

« J'me suis souvent fait expulser du parc des 6 ou du Carré Lépine sans pouvoir ramasser mon stock, pis quand je revenais, y'avait pu rien. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« J'ai pas d'endroit où dormir paisiblement, pis ça je trouve ça tough. »

Résident de Saint-Roch en situation d'itinérance

« Si on me fait sentir que je suis plus le bienvenu je vais changer de spot, en même temps je sais pas vraiment où je vais aller parce que y'a pas ben ben d'autres espaces où on est toléré nous. C'est comme s'ils veulent tout le temps nous chasser... »

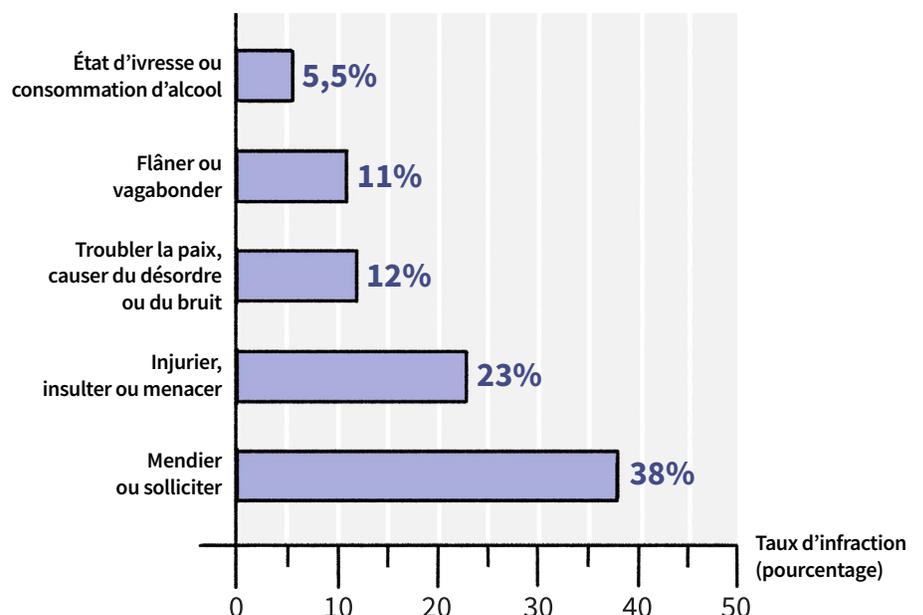
Répondant qui fréquente Saint-Roch

Le saviez-vous ?

Entre 2013 et 2022, 5463 constats d'infraction ont été remis aux personnes déclarant l'adresse d'un organisme en itinérance comme adresse postale dans le quartier Saint-Roch. Cette statistique fait de Saint-Roch le quartier où le plus de constats d'infraction ont été remis dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou. Le total de ces constats d'infraction pour la ville de Québec est de 12 121. (4)

Pour leur part, les femmes en situation d'itinérance ont reçu davantage de constats d'infraction pour des motifs tels que troubler la paix, désordre ou bruit, injure, insulte ou menace et refus d'obtempérer ou entrave. (4)

6.0 Raisons principales des constats d'infraction dans le quartier Saint-Roch entre 2013 et 2022 (4)



« C'est impossible de s'en sortir quand on est itinérant. Où est-ce que vous voulez qu'on aille et qu'est-ce qu'on doit faire? On se fait donner des tickets si on se pose quelque part pour flâner. Faudrait marcher en continu. On est pas dangereux. On a le droit d'exister comme les autres. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« moi j'suis une personne qui fait de la sollicitation, j'me suis fait donner des tickets souvent. J'trouve pas ça correct que la police fasse ça. Je sais que c'est illégal, mais moi c'est ça qui m'aide à finir mes fins de mois. J'ai pogné un ticket de 225\$ alors que je quête parce que j'ai besoin d'argent. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« moi j'ai vu un jeune, y'avait 25 ans, y devait 35 000\$, y'a pris une entente pour payer parce que y'est sur l'aide sociale, mais son entente il va finir de la payer à 63 ans. Ça c'était du profilage, parce qu'en une journée la police pouvait lui donner 1000\$ de tickets. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

« En général, ça se passe relativement bien puisque nous avons de bonnes relations avec le SPVQ, mais il arrive que les policiers abusent de leur pouvoir, donnent des tickets abusivement et inutilement aux gens en situation d'itinérance et/ou aux gens marginalisés. Les interpellations par la police sont malheureusement trop fréquentes pour les personnes en situation de vulnérabilité au simple motif de leur apparence. »

Travailleuse du milieu communautaire de Saint-Roch

« Je pense que la police est trop présente en auto et qu'il serait mieux d'avoir des intervenants dans la rue surtout pour la situation en itinérance. La police doit servir à maîtriser les débordements de la loi ou la circulation, pas faire des filatures de personnes désorganisées ou en situation d'itinérance. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch



Inégalités vécues en fonction du genre

Les résultats de la consultation marquent des différences dans le sentiment de sécurité dans l'espace public en fonction du genre :

- Pour les personnes qui habitent Saint-Roch, le sentiment de sécurité des hommes est légèrement plus élevé que celui des femmes.
- L'écart le plus important touche les gens qui n'habitent pas Saint-Roch. Dans ce groupe, les hommes ont un sentiment de sécurité significativement plus élevé.
- Les personnes qui s'identifient comme étant de la diversité de genre sont les personnes qui ont le sentiment de sécurité le plus faible.

Le sentiment de sécurité varie selon les heures de la journée. Plusieurs femmes ont mentionné éviter de sortir le soir ou être plus stressées lorsqu'elles le font. Les rues Saint-Joseph, du Pont, les rues étroites et les escaliers sont reconnus comme des endroits particulièrement insécurisants. Le manque de lumière ou la peur de ne pas pouvoir obtenir de l'aide au besoin dans certains coins plus isolés sont aussi notés comme des facteurs de stress dans l'espace

public. Les craintes des femmes consultées sont dirigées vers des hommes, mais pas vers une classe sociale en particulier.

En novembre 2024, au terme de son projet Rues sans peur, Accès transports viables publiait le rapport Le harcèlement de rue et le sentiment d'insécurité dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Celui-ci fait état de l'ampleur du phénomène et de ses conséquences chez les personnes qui le subissent. Bien que ces résultats ne soient pas spécifiques à Saint-Roch, ils font écho aux témoignages reçus (voir graphique 6.1).

« En tant que femme, il est évident que ma réponse ne sera pas la même qu'un homme : dès que la noirceur tombe je suis plus méfiante et ce, peu importe où sur la planète. Et je ne m'aventurerais pas inutilement dans une rue/ruelle plus "louche". »

Résidente de Saint-Roch

6.1 Données issues de l'enquête terrain menée par Accès transports viables en 2023-2024 dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (5)

	Femmes	Hommes	Femmes trans	Hommes trans	Personnes non-binaires
Proportion ayant un sentiment de sécurité faible durant leurs déplacements à pied, le soir, dans leur propre quartier	73%	37%	89%	100%	80%
Proportion ayant été victimes d'au moins un épisode de harcèlement de rue	70%	38%	67%	50%	53%

Les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés au Canada réalisée en 2018 vont dans le même sens:

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir été la cible de violence ou d'un comportement sexuel non désiré dans la rue. À l'échelle du Canada, 1 femme sur 3 (32%) et 1 homme sur 8 (13%) ont été l'objet de comportements sexuels non désirés en public dans les douze mois précédant l'enquête. Le jeune âge et l'orientation sexuelle sont les facteurs qui augmentent le plus la probabilité de subir ce type de comportement. (6)
- Les types de comportements sexuels non désirés subis en public les plus souvent déclarés par les femmes étaient les attentions sexuelles non désirées (25%), les attouchements non désirés (17%) et les commentaires non désirés au sujet de leur sexe ou de leur genre (12%). Il s'agit également des trois types de comportements les plus courants subis par les hommes, bien que les taux soient nettement plus faibles (6% dans chaque cas). (6)
- Des proportions égales de femmes et d'hommes (4%) ont été victimes d'un crime violent au cours des 12 mois précédant l'enquête, mais le type de violence diffère, les femmes étant plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement (3% par rapport à 1% des hommes), et les hommes étant plus susceptibles d'avoir été victimes d'agression physique (4% par rapport à 2% des femmes). (6)
- Les femmes et les hommes vivant dans les quartiers centraux des grandes villes sont plus susceptibles de subir des comportements non désirés en public. (6)

Bien que certains comportements ou gestes puissent être jugés anodins ou sans importance comparativement à la violence sexuelle manifeste, telle que les agressions

« Les escaliers sont vraiment longs, il n'y a aucune échappatoire une fois que tu es dedans. Si tu croises quelqu'un... ça amène un sentiment d'insécurité. »

Répondante – Projet Rues sans peur, consultation d'Accès transports viables (5)

sexuelles, ils entraînent néanmoins d'importantes répercussions négatives sur les personnes qui en sont victimes. (6) Selon le rapport d'Accès transports viables, dans la grande région de Québec, parmi les femmes ayant déjà été victimes de **harcèlement de rue** dans les 5 dernières années, 75% ont restreint leurs déplacements par peur de subir à nouveau du harcèlement. « Outre s'empêcher de sortir, les autres stratégies mobilisées sont de sortir accompagné-e, être hypervigilant-e, privilégier les lieux animés et éclairés, avoir un téléphone cellulaire à portée de main et s'habiller de manière à ne pas attirer l'attention. » (5)

Si des interventions d'aménagement peuvent contribuer à accroître le sentiment de sécurité, il demeure que seul un changement plus profond des mentalités rendra l'espace public véritablement inclusif puisque, tel que l'énonce Accès transports viables: « La ville n'est pas un lieu neutre. Elle est le reflet même de multiples inégalités et de systèmes d'oppression, dont les femmes sont parmi les premières à en subir les conséquences. » (5)



Le harcèlement de rue, c'est quoi ?

« Il s'agit de tous propos, attitudes ou comportements intrusifs, insistants et non sollicités perpétrés par des inconnus dans des endroits publics, comme les parcs, les arrêts d'autobus, le métro, les bars ou les musées. » (7)

Le harcèlement de rue peut prendre plusieurs formes : questions ou remarques intrusives ou dégradantes, remarques à caractère sexuel, regard insistant, klaxon injustifié, traque, attouchement sexuel, sifflement, exhibitionnisme, insulte, menace, cri, etc. (5)

« Le harcèlement de rue fait partie d'un continuum de violences comprenant des formes dites "ordinaires" ou banalisées et d'autres comportements et propos criminalisés qui peuvent être à connotations sexistes, racistes, cissexistes, hétérosexistes, classistes, âgistes et capacitistes. » (7)

« Je me sens mal à l'aise quand je suis seule et que je me fais interpellé par un homme, qu'il me semble en situation d'itinérance ou non. »

Travailleuse de Saint-Roch

« En tant que femme en situation de handicap, c'est sûr que j'aime pas ça être seule dehors le soir. Ça m'est déjà arrivé de me faire suivre le soir sur Saint-Joseph, mais y'a des gens qui l'ont remarqué et qui se sont assurés que je rentre chez moi en sécurité. »

Résidente de Saint-Roch



Inégalités vécues par les personnes racisées

Les **personnes racisées** sont confrontées à des regards, commentaires et gestes qui contribuent à l'effritement de leur sentiment d'appartenance au quartier et qui entravent leur mobilité et leur aisance à occuper l'espace public.

En 2021, 1315 résident·es du quartier s'identifient comme appartenant à l'un des groupes désignés comme minorité visible par Statistique Canada, ce qui représente 16 % de la population de Saint-Roch. En comparaison, la ville de Québec en compte 50 375, soit un peu plus de 9 % de la population. (8)

« C'était ma première ou ma deuxième année à Québec. [...] Je marchais sur un trottoir et un gars est arrivé à contre sens. Il arrive, il me pogne avec son index droit dans ma face pour me dire "hey, toi retourne dans ton pays". Ça m'a ébranlée. [...] Il arrête et il s'approche plus parce qu'il continue à marcher. Il dit "Toi, t'es pas québécoise, retourne dans ton pays, voleuse de job". [...] J'ai juste pleuré puis figé, tu sais. »

Répondante – Projet Rues sans peur, consultation d'Accès transports viables (5)

Les inégalités qui perdurent, dans l'espace public comme dans d'autres sphères de la société, prennent diverses formes, par exemple :

- Des enfants issus de l'immigration ont exprimé, lors des consultations, sentir des regards ou un traitement différent en fonction de la couleur de leur peau, de leur langue ou de leur religion.
- Des personnes nées ici ou y résidant depuis longtemps expriment se faire souvent aborder comme des étrangères, simplement en raison de la couleur de leur peau. Peu importe si les intentions des personnes qui les abordent sont malveillantes ou pas, à la longue, cette attitude devient irritante.
- Lors d'altercations, des personnes se font dire de retourner dans leur pays, et ce, qu'elles soient nées ici ou ailleurs, en fonction de la couleur de leur peau.
- Certains débats de société peuvent affecter davantage les personnes racisées. Par exemple, les débats entourant le port des signes religieux entraînent davantage de racisme dans l'espace public envers les femmes qui portent le voile.

Le rapport d'Accès transports viables mentionne que le harcèlement de rue à caractère raciste a été vécu par 20 % des personnes racisées ayant participé à l'étude. (5)

Que veut dire « racisé » ?

Le terme « racisé » désigne une personne ou un groupe de personnes soumises à un traitement discriminatoire en raison de caractéristiques ethniques ou raciales. (9) Ce terme met en évidence le caractère socialement construit des différences et leur essentialisation. Il met l'accent sur le fait que la race n'est ni objective, ni biologique, mais qu'elle est une idée construite qui sert à représenter, catégoriser et exclure l'« Autre ». (10)

« En tant que personne racisée, il y a toujours un impact psychologique et émotionnel, surtout quand tu habites dans un quartier le plus surveillé à Québec. »

Travailleuse de Saint-Roch

« Nous n'en parlons pas assez, nous n'en faisons pas assez, nous ne comprenons pas assez bien le phénomène [du profilage racial]. » (12)

Profilage racial

Plusieurs témoignages indiquent que les hommes noirs sont plus fréquemment interpellés par les services de police et donc plus souvent victimes de **profilage racial**. D'ailleurs, une enquête journalistique du Globe and Mail, basée sur les données du service de police, témoigne de la surreprésentation des groupes racisés dans les arrestations: « Les personnes noires représentaient 7,8 % des arrêts, soit près du double de leur part dans la population de la ville de Québec, qui était de 4,1%. » (11) Les données concernant la population arabe ou latinoaméricaine dénotent aussi une surreprésentation.

« J'ai habité Saint-Roch quelques années. Je me suis fait interpellé par des policiers trois fois, sans raison. Ils me demandaient mes papiers. Ils disaient que c'était parce qu'ils y avait eu un vol ou que je ressemblais à quelqu'un. Je suis noir. J'en ai déjà jasé avec mes frères et ils ont la même perception que moi: c'est comme si on sent qu'il faut envoyer un regard de soumission à la police, sinon ils vont te demander tes papiers. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

Une trousse sur le sujet du profilage a été créée à la demande de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La recherche effectuée pour créer cette trousse a permis de dégager trois réponses distinctes à la question: « Pourquoi y a-t-il du profilage? »:

- Nous n'en parlons pas assez.
- Nous n'en faisons pas assez.
- Nous ne comprenons pas assez bien le phénomène. (12)

Dans sa Stratégie de lutte contre le racisme et la discrimination systémiques publiée en mai 2024, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse affirme que: « Le racisme et la discrimination systémiques constituent des dénis de droits qui contribuent au maintien des inégalités historiquement subies par certains groupes et qui participent, aujourd'hui encore, au cumul de désavantages vécus par ces groupes. L'ensemble de la société québécoise, tout particulièrement les décideur-ses politiques, mais aussi les employeur-ses, les fournisseurs de services et les acteur-ices de la société civile, doivent reconnaître les enjeux de droits de la personne causés par le racisme et la discrimination systémiques et se concerter pour mettre en œuvre des interventions qui soient porteuses de changements réels et à la hauteur des enjeux existants. » (13)

Le profilage racial, c'est quoi ?

Il s'agit d'une « action prise pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public par une ou des personnes en situation d'autorité. Cette action vise une personne ou un groupe de personnes selon des facteurs d'appartenance réelle ou présumée, telles la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale ou la religion. L'action, posée sans motif réel ou soupçon raisonnable, expose la personne visée à un examen ou à un traitement différentiel.

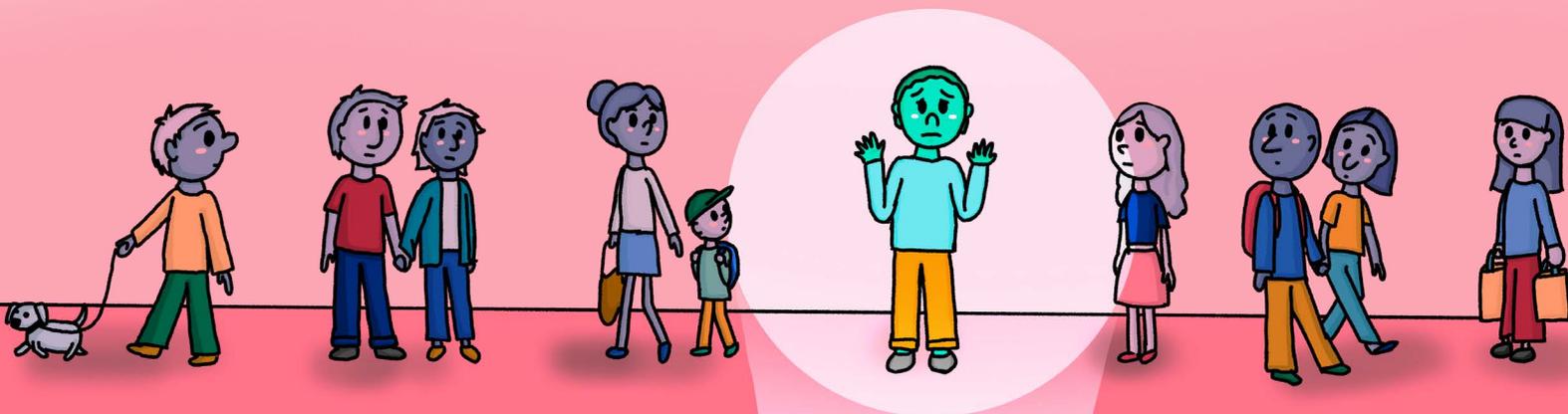
Le profilage racial inclut aussi toute action de personnes en situation d'autorité qui appliquent une mesure de façon disproportionnée sur des segments de la population du fait, notamment, de leur appartenance raciale, ethnique ou nationale ou religieuse, réelle ou présumée. » (14)

« Je suis une femme autochtone avec un handicap, quand j'ai eu affaire à la police pour un problème dans ma famille, ils ont assumé que la personne buvait vu qu'elle est autochtone, c'est le jugement qui me dérange là dedans. »

Résidente de Saint-Roch

« Un membre de ma famille qui attendait son épouse, vers 17h, à la porte de la Barberie. La police lui a demandé ce qu'il faisait là, elle n'aurait jamais demandé cela à un blanc. »

Résident de Saint-Roch



BIBLIOGRAPHIE

Inégalités dans l'espace public

Images:

A et B - L'Engrenage Saint-Roch. (2024). *Nuage de mots généré à partir des données de la consultation réalisée pour le Portrait de Saint-Roch*.

Sources:

1 - Office québécois de la langue française. (s.d.). *Grand dictionnaire terminologique*. Vitrine linguistique. sur <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca>

2 - Carrefour familial des personnes handicapées. (s.d). *Les enjeux spécifiques de la sécurité alimentaire des personnes en situation de handicap*.

3 - Raymond, E., Pelletier, E., et Synnott, M. (2025). *L'environnement physique*. Université Laval, Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS).

4 - Bellot, C., Poisson, J., Lesage-Mann, É., Fortin, V., et Sylvestre, M.-E. (2024). *Judiciarisation de l'itinérance à Québec: Des constats de plus en plus alarmants*. Observatoire Des Profilages. <https://www.observatoiredesprofilages.ca/judiciarisation-de-litinerance-a-quebec/>

5 - Accès transports viables. (2024). *Le harcèlement de rue et le sentiment d'insécurité dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches*. Québec, QC. <https://transportsviables.org/presse/acces-transportsviables-devoile-un-rapport-saisissant-sur-le-harcelement-de-rue-et-le-sentiment-de-securite-dans-la-capitale-nationale-et-la-chaudiere-appalaches>

6 - Cotter, A., et Savage, L. (2019). *La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018: Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.htm>

7 - Courcy, I., Lavoie Mongrain, C., Blais, M. (2022). *Faits saillants tirés de: Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes*. Montréal: Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal. Recherche soutenue par la Ville de Montréal et le Secrétariat à la condition féminine. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4568169>

8 - Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement*. Recensement de la population de 2021. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R censensus (version 0.5.7).

9 - Gouvernement du Canada. (2023). *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Stratégie de lutte contre le racisme 2.0 2021-2024 – Glossaire*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/strategie-lutte-contre-racisme/glossaire.html>

10 - Ligue des droits et libertés. (s.d.) *Personne racisée ou racialisée*. <https://liguedesdroits.ca/lexique/personne-racisee-ou-racialisee/>

11 - D.Plante, F-X. (2024). Black and Arab people overrepresented in Quebec City police stops, data show. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-quebec-city-police-stops-population-black-arab/>

12 - Commission canadienne pour l'UNESCO, Projet Someone, et Chaire en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. (2020). *Une trousse sur le profilage racial et social*. Université Concordia et Université de Sherbrooke. ISBN 978-2-9823079-0-2. <https://www.projectsomone.ca/fr/profile>

13 - Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2024). *Stratégie de lutte contre le racisme et la discrimination systémiques*. https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/strategie_racisme-discrimination-systemiques.pdf

14 - Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (s.d.) *Lexique*. <https://www.cdpdj.qc.ca/fr/lexique>



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

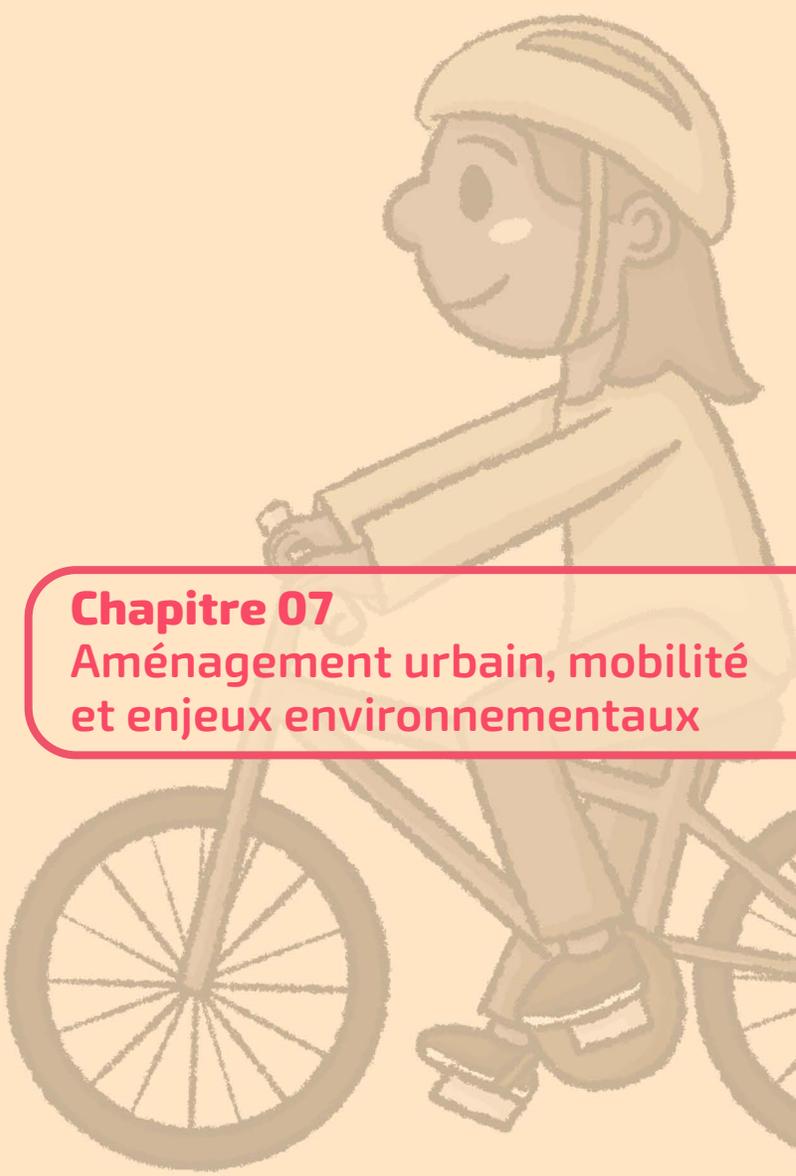
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



AMÉNAGEMENT URBAIN, MOBILITÉ ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'aménagement du quartier a connu des changements importants depuis la fin du 19e siècle, suivant les différentes orientations d'urbanisme qui se sont succédé.

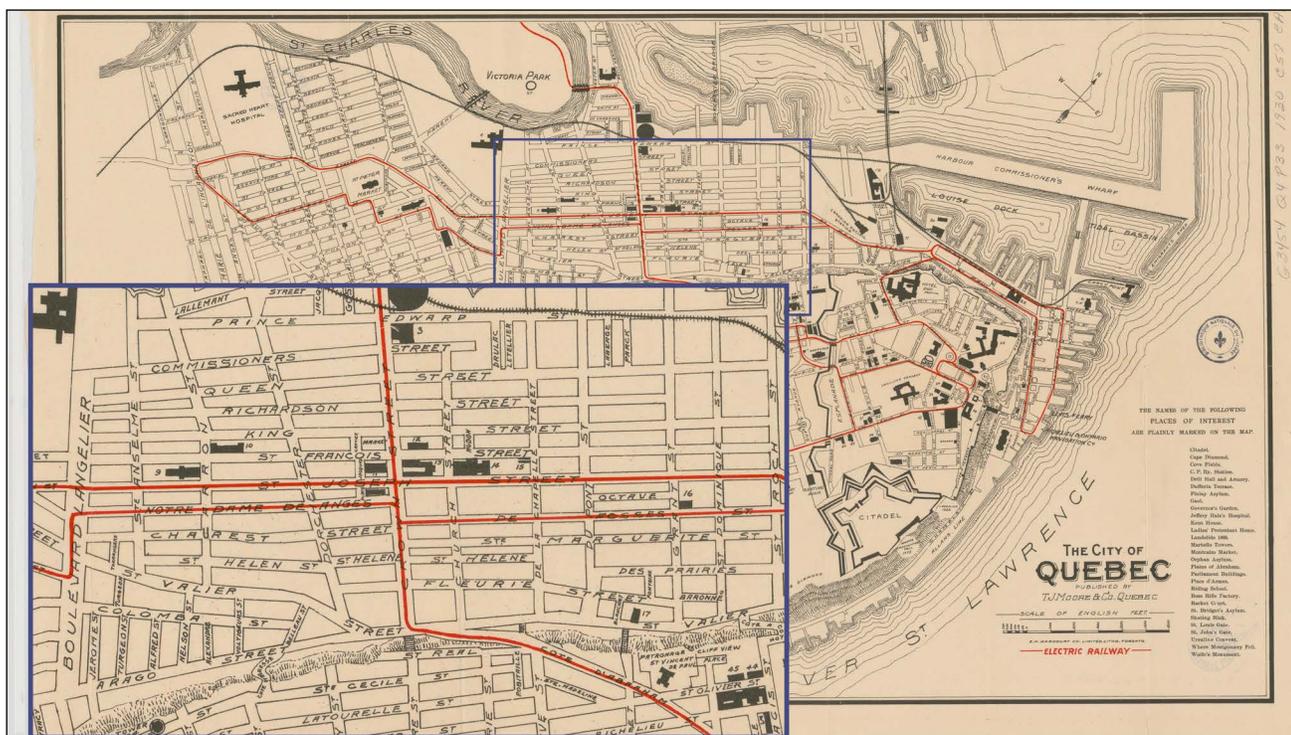
Après le grand incendie de 1866 qui a détruit plus de 2500 maisons, la Ville triple la largeur de la rue Saint-Ours pour en faire une tranchée coupe-feu, depuis appelée le boulevard Langelier. (1)

En 1897, elle aménage le parc Victoria afin d'offrir aux ménages ouvriers du secteur un espace de ressourcement et de détente, pour améliorer la santé publique et pour stimuler une nouvelle vague de développement résidentiel. (2)

En 1929, pour laisser plus de place à l'automobile et pour faciliter le camionnage vers le port de Québec, la Ville élargit les rues Charest et des Fossés pour en faire un boulevard, avalant au passage plusieurs pâtés de maisons et entraînant une fracture – à ce jour encore ouverte – entre le sud et le nord du quartier. (3)

C'est aussi pour faciliter le déplacement automobile qu'on construit l'autoroute Montmorency dans les années 1970, laquelle a entraîné la démolition de centaines de logements et, par conséquent, l'expropriation d'autant de ménages.

Image A: Carte de Saint-Roch avant l'élargissement de Charest (A)



Quant à l'aménagement d'une portion de rue entièrement couverte sur Saint-Joseph entre de la Couronne et Saint-Dominique dans les années 1960 – le mail Saint-Roch –, il visait à limiter l'exode des consommateurs et consommatrices vers les centres commerciaux des banlieues. C'est aussi pour stimuler l'économie du quartier et revitaliser son artère commerciale principale que le mail sera détruit quelques décennies plus tard.

La bétonisation de la rivière Saint-Charles, réalisée elle aussi dans les années 1960, visait à valoriser ce cours d'eau et à en assainir les rives qui étaient devenues un véritable

dépotoir. Sa renaturalisation, au début des années 2000, motivée notamment par les nouvelles connaissances dans le domaine de l'écologie, a libéré cet important écosystème de son corset de béton.

De multiples choix d'aménagement ont aussi été opérés dans les années 2000 pour revitaliser le quartier et inciter de grandes institutions et entreprises à s'y installer.

Certains des grands projets d'aménagement mentionnés précédemment ont entraîné des conséquences importantes : des expropriations et des évictions, l'arrivée de nouvelles populations, des changements dans l'offre commerciale, des transformations dans les dynamiques de quartier, une augmentation du tourisme, etc. Certains projets ont été réalisés au bénéfice des résident-es, d'autres, au contraire, se sont fait à leurs dépens ou, du moins, aux dépens de certain-es.

L'aménagement urbanistique varie selon des considérations et réalités propres à chaque époque : perception de ce qui est nécessaire, valeurs, modes de vie, mobilisations citoyennes, intérêts économiques et sociaux, etc. L'histoire nous apprend que les projets d'envergure, peu importe la période où ils sont menés, amènent des clivages dans la population. Même l'aménagement du



Image B : Vue vers l'ouest de la rue des Fossés (maintenant le boul. Charest) à l'angle de la rue Dorchester; on reconnaît la Dominion Corset. (B)

parc Victoria a entraîné du mécontentement dans la population ouvrière qui y voyait des dépenses inutiles. (2)

À l'heure actuelle, la crise climatique et les enjeux environnementaux apparaissent comme des priorités incontournables à prendre en compte dans le développement des projets d'aménagement.

S'engager dans la transition sociale et écologique implique nécessairement d'agir sur la mobilité et sur l'adaptation du milieu face aux changements climatiques. Considérant, comme on le verra, que certains groupes de la population sont particulièrement affectés, il importe aussi de le faire

dans une perspective de réduction des inégalités sociales et économiques et en impliquant la population.

Une part significative de la population de Saint-Roch est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Qui plus est, en raison de son aménagement, Saint-Roch est l'un des quartiers les plus affectés de la ville par les bouleversements du climat.

Le saviez-vous ?

Les principaux facteurs augmentant la vulnérabilité aux effets des enjeux climatiques sont : (4)

○ L'âge:

Les personnes de 65 ans et + et de 5 ans et - sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques, comme les grandes chaleurs.

○ L'état de santé et les conditions physiques:

Les incapacités et les maladies chroniques augmentent les risques de conséquences néfastes sur la santé lors d'événements météorologiques extrêmes. Les femmes enceintes sont aussi plus à risque d'être affectées par les effets des changements climatiques.

○ Le statut socio-économique:

Les personnes en situation d'itinérance sont aussi davantage à risque de subir des préjudices. Les effets des changements climatiques ont des impacts plus néfastes sur leur santé physique et psychologique, leur quotidien est déstabilisé, le débordement des ressources d'hébergement en période de grands froids, de grandes chaleurs ou d'intempéries les affectent

directement, peu d'abris leur sont accessibles, ce qui résulte en des risques accrus de décès. Lors des discussions sur l'adaptation aux changements climatiques, ces populations sont peu considérées alors qu'elles sont les premières affectées par ces bouleversements. (5) Plus largement, les personnes ayant moins de ressources économiques sont souvent contraintes de vivre dans des appartements moins bien isolés. Ces personnes n'ont pas toujours les ressources pour s'acheter un climatiseur ou pour sortir de la ville durant les périodes de chaleur.

○ L'occupation:

Les professionnel·les de la santé et de la sécurité publique, les travailleur·euses extérieur·es, les travailleur·ses œuvrant dans un endroit intérieur propice à la production de chaleur (ex: restauration, industrie, etc.) sont des groupes de la population qui sont davantage frappés par les changements climatiques.

Les conclusions du 6e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont sans équivoque. Le média Youmatter les résume en 10 points clés à retenir:

01. « Le réchauffement climatique est sans précédent et provoqué par les activités humaines.
02. Les conséquences sont dramatiques et exponentielles sur les écosystèmes et les sociétés mondiales.
03. Il faudra s'adapter aux changements climatiques déjà en cours.
04. La solidarité et la justice climatique seront indispensables.
05. Une approche éco-systémique globale (incluant les enjeux de biodiversité ou de ressources) devra être menée dans la lutte contre le réchauffement climatique.
06. La sobriété énergétique sera indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique.
07. Les actions nationales et internationales sont en retard sur tous les enjeux.
08. Il y a urgence d'agir pour inverser la tendance.
09. Des changements structurels majeurs devront être menés dans tous les secteurs, grâce notamment aux énergies renouvelables, aux mobilités électriques, etc.
10. La transition sera complexe et constitue un véritable défi démocratique. » (10)



Saint-Roch : un grand îlot de chaleur

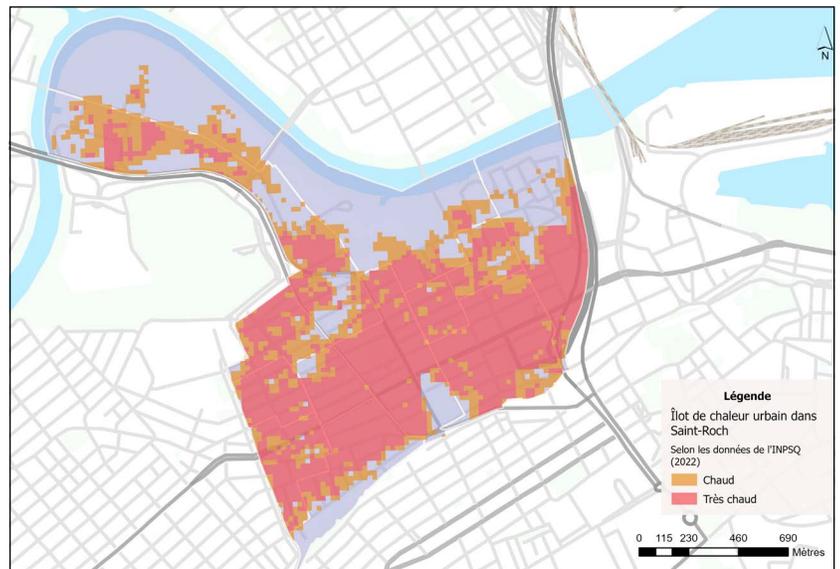
Saint-Roch est un grand **îlot de chaleur**. Les seuls espaces épargnés sont ceux où l'on retrouve une plus grande présence de verdure et d'arbres. Ainsi, il est évident que le manque de végétaux et de canopée contribue à accroître l'effet accablant des périodes de grande chaleur.

Les îlots de chaleur affectent la santé et le bien-être des personnes qui habitent et fréquentent le quartier. Ils contribuent à réduire la qualité de l'air en favorisant l'apparition de smog. De plus, leurs effets s'ajoutent aux conséquences des mauvaises conditions des logements, de la précarité économique et de l'insécurité alimentaire. (7)

Dans la région de Québec, c'est dans la Basse-Ville¹ que l'espérance de vie à la naissance est la moins élevée avec 76,7 ans en 2021. C'est presque une décennie d'écart avec l'espérance de vie à la naissance dans la Haute-Ville, qui s'élève à 84,9 ans. (8) Quant à l'espérance de vie en bonne santé, soit le nombre moyen d'années qu'une personne devrait vivre sans incapacités elle était de 51 ans pour la Basse-Ville alors que

la moyenne de la Capitale-Nationale était de 60 ans en 2016². (9) Évidemment, les îlots de chaleur ne sont pas l'unique cause de ces écarts puisque de multiples facteurs affectent l'espérance de vie : des facteurs sociaux, environnementaux, comportementaux et génétiques.

Image C : Îlot de chaleur urbain dans Saint-Roch (2022) (C)



Un îlot de chaleur, c'est quoi ?

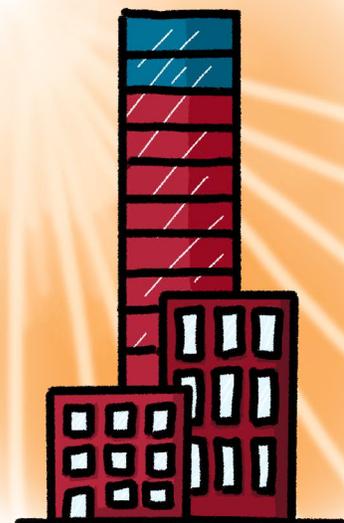
Un îlot de chaleur urbain est une zone urbaine où l'on enregistre une température ambiante plus élevée que dans les zones environnantes. (10) En ce qui concerne la température de l'air, cette différence peut atteindre jusqu'à 12 °C. (11)

« La qualité de l'air n'est pas idéale, il fait chaud l'été, il y a peu de verdure. Nous restons actifs puisque nous nous déplaçons beaucoup à pied. »

Résidente de Saint-Roch

¹ Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans son découpage territorial, regroupe les quartiers de Saint-Roch et de Saint-Sauveur dans le secteur « Québec Basse-Ville ». Sont aussi inclus dans ce secteur les quartiers du Vieux-Port, le Petit Champlain et le Cap-Blanc.

² Donnée la plus récente disponible.



Qu'est-ce qui crée un îlot de chaleur?

- Les émissions de gaz à effet de serre.
- L'absence de couvert forestier dû, en grande partie, à l'étalement urbain.
- Le remplacement des sols naturels par des matériaux imperméables, comme l'asphalte, qui empêchent l'absorption et la filtration de l'eau et qui modifient le parcours des eaux pluviales.
- Les matériaux couramment utilisés dans la construction de chaussées et de toitures, à savoir le béton et l'asphalte, absorbent beaucoup de chaleur pendant la journée, mais la libèrent dans l'atmosphère le soir venu.
- Les effets de rafraîchissement naturel sont souvent réduits dans les quartiers densément construits dont les voies de circulation sont très étroites, puisque la chaleur peine à monter vers le ciel.
- Les activités humaines et industrielles (véhicules, climatiseurs, etc.) contribuent également aux îlots de chaleur. (12)

« Comme piéton c'est facile marcher, mais avec la météo ou la saison hivernale ça peut vite devenir autre chose. Si la « slush » en hiver ralentit le déplacement, je ne vous parle pas de la chaleur SUFFOCANTE l'été. St-Joseph et Charest ne sont que des extensions du grilleur du restaurant Fusée tellement ça frappe vs les autres quartier où l'ombre se fait plus présente. »

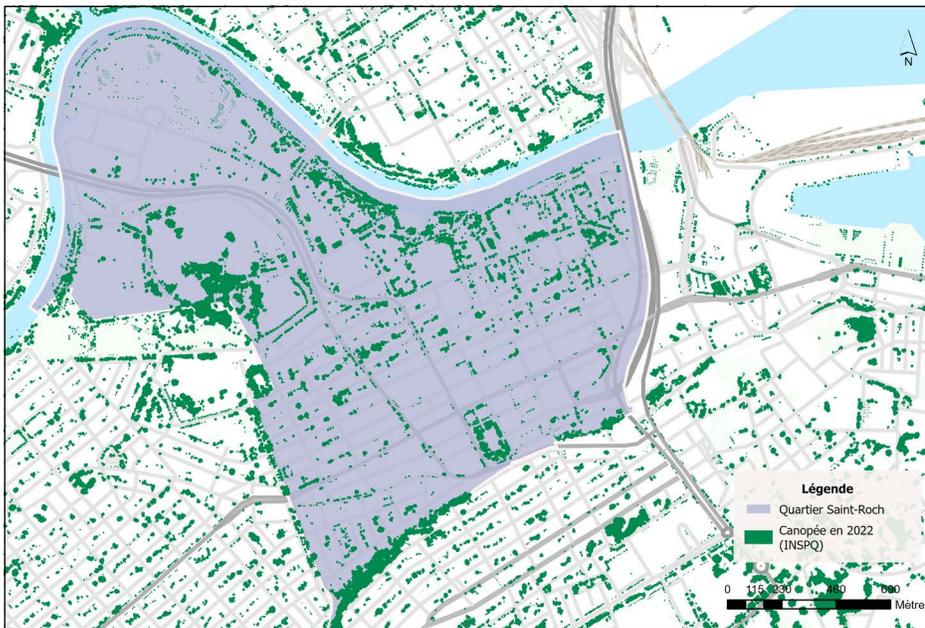
Répondant qui fréquente Saint-Roch



Les espaces verts

L'indice de canopée dans Saint-Roch est passé de 12% en 2015 à 15% en 2020, le 2^e plus bas de la ville après Saint-Jean-Baptiste (13%). Depuis 2020, plusieurs arbres y ont toutefois été coupés. La canopée est concentrée autour de certains secteurs, soit le coteau Sainte-Geneviève, les parcs et les berges de la rivière Saint-Charles. Pour l'ensemble de la ville, l'indice de canopée est de 31%. (13)

Image D: Canopée de Saint-Roch (2021) (D)



Les personnes consultées mentionnent souvent que les espaces de fraîcheur privés représentent un luxe. En effet, une part significative de la population de Saint-Roch n'a pas accès à une cour privée. Pour plusieurs, les parcs et les espaces publics font office de cour arrière. Cette réalité est à prendre en compte dans l'aménagement de l'espace public. Surtout que pour des personnes ayant des enjeux de mobilité, le déplacement vers les parcs situés en périphérie du quartier est complexe, particulièrement en temps de canicule.

À la question « Avez-vous accès à une cour, une piscine, un air climatisé ou tout autre lieu de fraîcheur? Quels sont-ils? », une personne répond « Hahahaha. Très drôle. J'ai pas les moyens de ce luxe-là. Je vais à la marina St-Roch quand il y a de la place et au parc Victoria, si non, ma douche, c'est gratuit tout ça. »

Selon l'Institut national de santé publique du Québec, « les plantes, de même que l'ombrage généré par les arbres, particulièrement ceux à grand déploiement, permettent de tempérer le milieu

C'est quoi, l'indice de canopée ?

« Il correspond au pourcentage de la superficie occupée par la couverture procurée par la cime des arbres sur la superficie de l'ensemble du territoire. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est couvert d'arbres. » (13)

- Ville de Québec, 2016

« Les espaces verts sont loin, peu nombreux et mal desservis. Maintenant que ma fille a 8 ans, c'est plus facile, mais lorsqu'elle était petite, je me sentais souvent séquestrée chez moi, car c'est peu pratique de monter ou descendre les trottoirs encombrés avec une poussette. Il faut se déplacer longtemps avant d'arriver à un parc. »

Travailleuse de Saint-Roch

environnant. La protection et la restauration d'espaces verts s'avèrent incontournables afin de conserver les **îlots de fraîcheur** urbains existants. » (11)

Les espaces verts favorisent la création d'îlots de fraîcheur et procurent de multiples bienfaits aux communautés qui les fréquentent. Par exemple, les arbres matures rafraîchissent leur milieu en procurant de l'ombre et, par l'évapotranspiration, en rejetant de l'humidité dans l'air. Il est estimé qu'un arbre mature qui transpire 450 litres d'eau permet un refroidissement équivalent à 5 climatiseurs fonctionnant pendant 20 heures quotidiennement. (12) Et ce n'est pas tout! Les feuilles des arbres améliorent la qualité de l'air en captant divers polluants (7), alors que les arbres et les plantations diminuent les risques d'inondation lors des grandes périodes de pluie en permettant la percolation de l'eau dans le sol au lieu des systèmes d'égouts. (12) Enfin, les espaces verts contribuent à l'amélioration de la santé physique et mentale, favorisent la création de liens, la cohésion sociale ainsi que le renforcement du sentiment d'appartenance et de sécurité. (13)

La Ville de Québec a adopté la Vision de l'arbre 2015-2025 afin de concrétiser la place qu'elle entend offrir à sa forêt:

- « Reconnaître la valeur des arbres en milieu urbain;
- Tenir compte des arbres dans la planification et la conception de tout projet;
- Fournir l'espace approprié aux arbres pour leur croissance. » (13)

Toutefois, certains obstacles spécifiques sont à surmonter pour verdir le quartier Saint-Roch. Avec ses bâtiments collés les uns sur les autres et érigés près des rues, la trame urbaine rend difficile la plantation d'arbres et de végétaux. La densité du quartier et la grande quantité de surfaces minéralisées limitent aussi les plantations. Dans ce contexte, la déminéralisation des sols, soit le fait de retirer le béton et l'asphalte pour verdir les espaces, est nécessaire. (13)

C'est quoi, les îlots de fraîcheur?

Les îlots de fraîcheur sont définis comme « une zone urbaine où, le matin et en début d'après-midi, on enregistre une température ambiante plus basse que dans les zones environnantes. » (14)

« J'ai une petite cour, mais il fait très chaud dans l'appartement l'été (souvent 33 à l'intérieur), vu les îlots de chaleur et le peu de courants d'air. »

Résidente de Saint-Roch

« Il manque de verdure dans les rues en général, il fait très chaud durant l'été notamment en raison des espaces bétonnés et des stationnements. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

La qualité de l'air

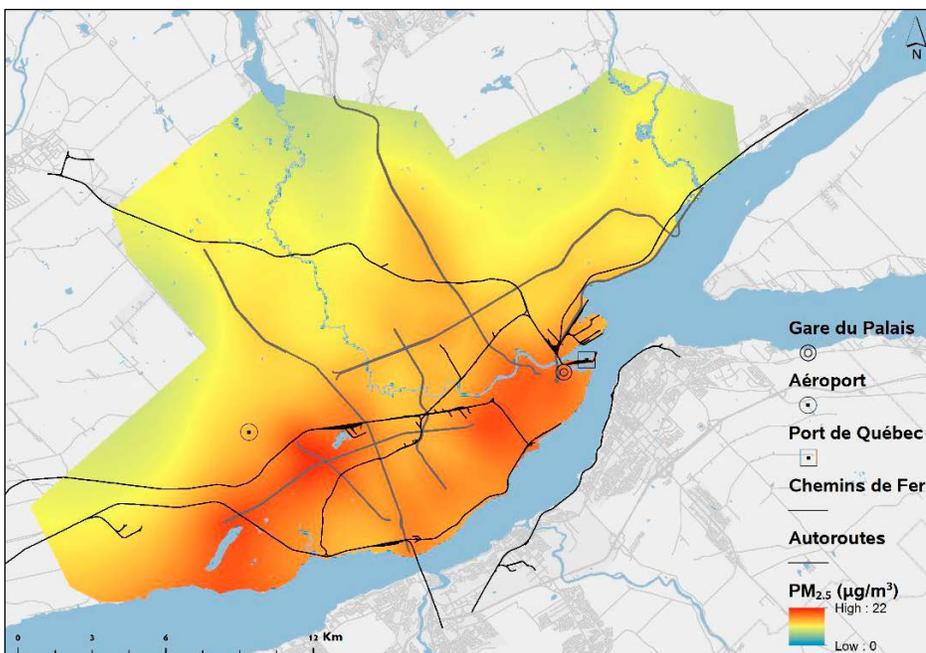
En mars 2023, la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale publiait le rapport *Mon environnement, ma santé*. En plus d'émettre diverses recommandations, cette publication fournit des renseignements sur l'exposition à différents contaminants. On peut y lire que :

Les particules fines sont présentes partout dans la ville de Québec, mais certains secteurs sont plus exposés, notamment la Basse-Ville (en particulier les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch) et certaines zones de Sainte-Foy. (7)

Les concentrations varient en fonction de la proximité avec les artères routières, puisque les transports en sont sa principale source. Les secteurs les plus exposés sont la Basse-Ville, une partie du Vieux-Limoilou, la Haute-Ville et Sainte-Foy. (7)

Le secteur Limoilou-Vanier-Basse-Ville (LVBV) présente des concentrations plus élevées de particules de toute taille dans l'air (appelées «particules en suspension totales [PST]»)

Image E: Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines (2019-2020) (E)



qu'à la station de la Haute-Ville, située dans le quartier Saint-Sacrement. (7)

Pour le nickel, il y a des différences importantes selon les stations de LVBV: les concentrations de nickel sont 3 à 4 fois plus élevées aux stations du Vieux-Limoilou et de la Basse-Ville qu'à la station de la Haute-Ville. (7)

Selon la Direction de santé publique, «L'exposition à long terme aux particules fines contribuerait à une part significative des problèmes de santé cardiovasculaire et respiratoire des résidents des quartiers Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville, et plus largement des résidents de la ville de Québec.» (7) Dans ces secteurs, les particules fines contribueraient au développement de l'asthme chez environ 20 enfants par année. Cela représente 24 % des nouveaux cas d'asthme. Environ 33 personnes décèderaient d'un infarctus attribuable à cette exposition, ce qui représente 15 % des décès prématurés de cette cause. Les particules fines entraîneraient autant de décès prématurés par infarctus que le tabagisme, qui concerne moins d'individus. Les particules fines contribueraient de 3 à 8 fois plus de cas d'asthme chez les enfants que la fumée secondaire de tabac. (7)

Comme en écho à ces données, plusieurs personnes consultées qui habitent le quartier ont mentionné vivre de l'inquiétude en raison de la qualité de l'air.

Plusieurs secteurs d'activité affectent négativement la qualité de l'air: les industries, le chauffage (au bois, notamment), les chantiers de construction et, bien sûr, le transport.

« Je ne crois pas que Saint-Roch soit optimal pour rester en bonne santé. Notamment dû à la présence de la papetière, de l'incinérateur, du port et de la circulation routière.

La qualité de l'air est ce qui est le plus préoccupant ainsi que les îlots de chaleur. »

Résidente de Saint-Roch



Mobilité

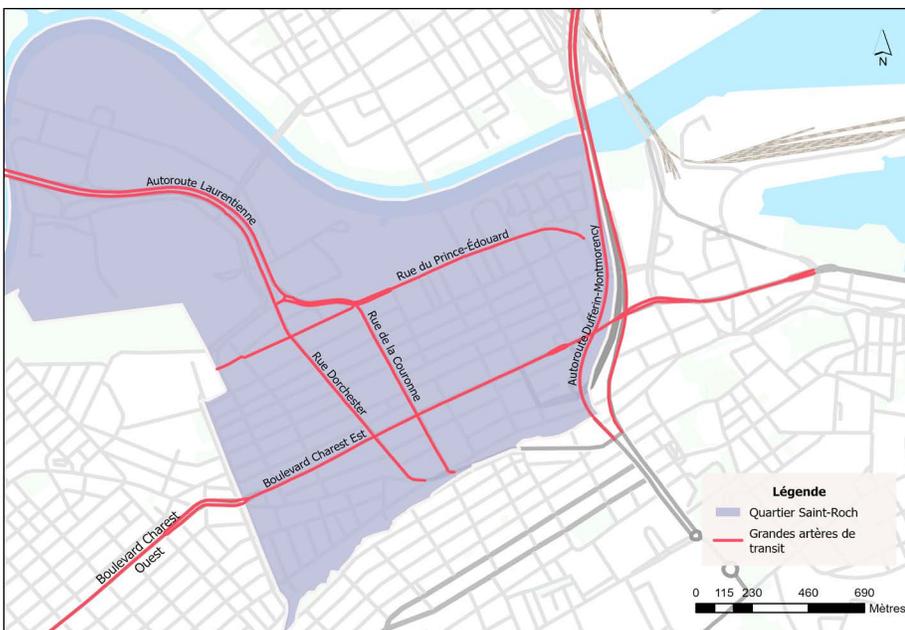
La situation géographique et l'aménagement de Saint-Roch font du quartier un lieu de transit pour des milliers d'automobilistes. En effet, le quartier est à la jonction de routes d'importance qui facilitent le transit par des rues à fort débit comme Charest, Dorchester et de la Couronne. Ainsi, agir sur la mobilité dans Saint-Roch implique nécessairement d'agir à l'échelle globale de la ville. Toutefois, plusieurs interventions locales peuvent rendre les rues plus conviviales et apaiser la circulation.

Au-delà du trafic qui transite dans le quartier, le principal moyen de transport utilisé par les résident-es de Saint-Roch pour se rendre au travail est la voiture. Le taux d'utilisation de la voiture y est toutefois significativement moins élevé qu'à l'échelle de la ville: (15)

- 41% des résident-es de Saint-Roch utilisent la voiture pour se rendre au travail contre 79% à l'échelle de la ville.
- 24% des résident-es de Saint-Roch utilisent les transports en commun pour se rendre au travail contre 11% à l'échelle de la ville.
- 33% des résident-es de Saint-Roch utilisent la marche ou le vélo pour se rendre au travail contre 9% à l'échelle de la ville.

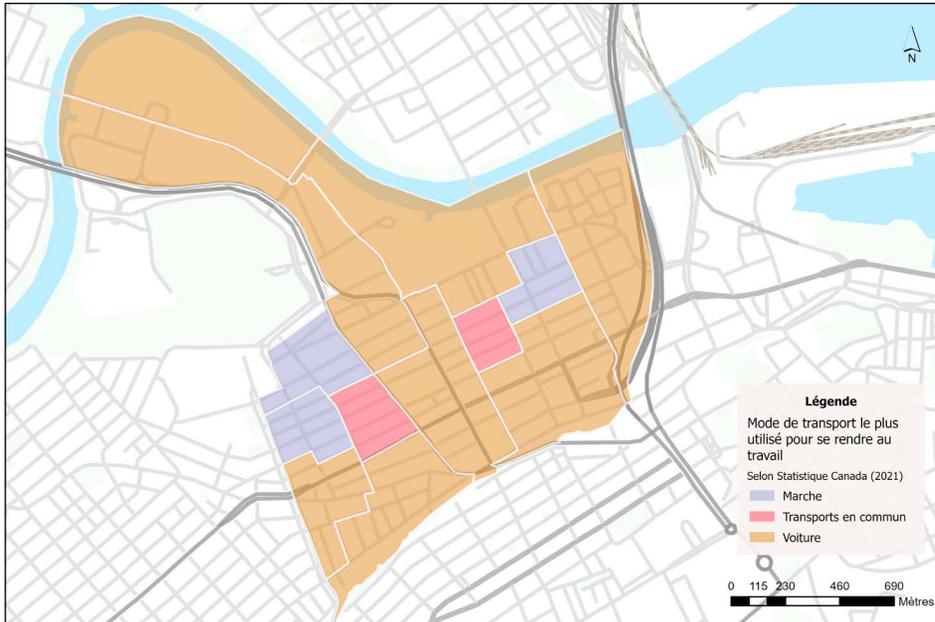
Quels sont les impacts de vivre près des grandes artères routières?

Image F : Grandes artères de transit dans le quartier Saint-Roch (F)



- Les personnes qui vivent, travaillent ou fréquentent des milieux situés près des grands axes routiers sont plus exposées au bruit et au dioxyde d'azote. (10)
- L'exposition à long terme aux polluants provenant des transports peut amoindrir la capacité pulmonaire, augmenter le risque d'asthme ainsi que le risque de décès prématuré. (10)
- Le bruit contribue au développement de maladies du cœur, tout en impactant le sommeil, l'humeur, l'apprentissage scolaire et la qualité de vie. (10)
- Selon Santé Canada, l'exposition au dioxyde d'azote entraîne 23 décès prématurés par année dans la ville de Québec. (10)

Image G: Modes de transport les plus utilisés dans Saint-Roch selon les secteurs (2021) (G)

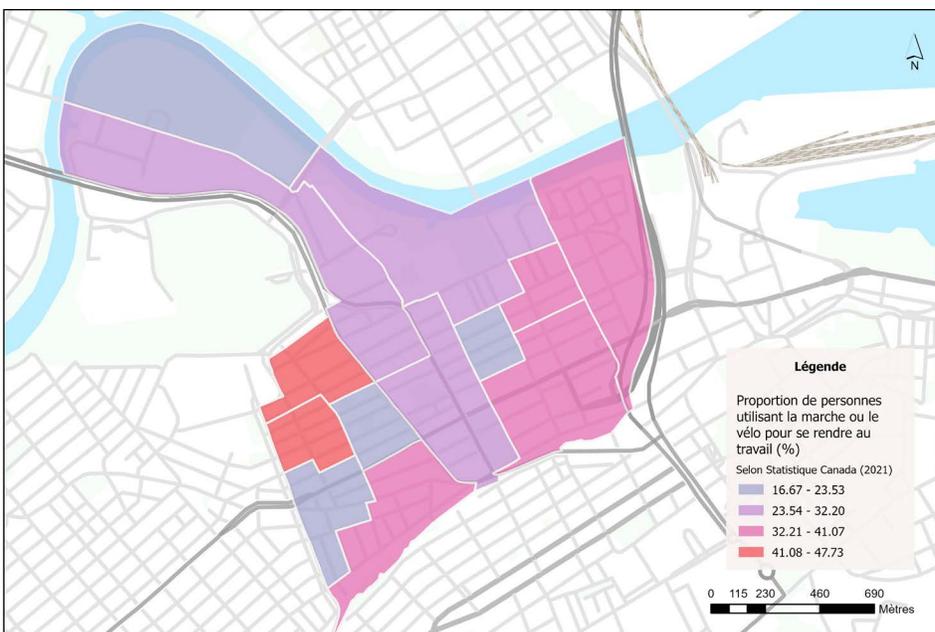


« La voiture prend beaucoup trop de place. Plusieurs automobilistes brûlent les feux rouges sans vergogne. C'est dangereux de rouler en vélo dans certains secteurs. »

Résident de Saint-Roch

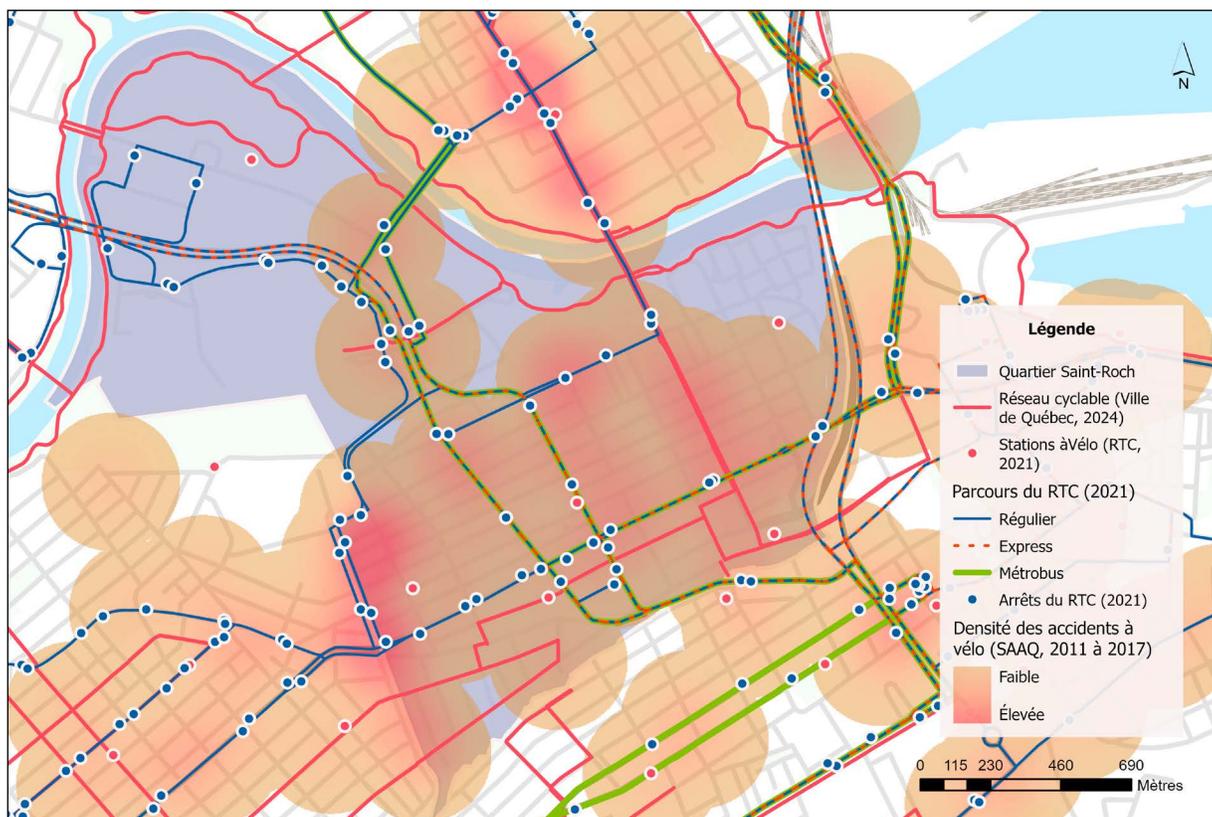
Saint-Roch possède toutes les composantes favorables à une mobilité active agréable et facile au quotidien, toutefois, l'intensité du trafic des véhicules motorisés perturbe l'expérience piétonne et cycliste. Dans les consultations, la mobilité active est mentionnée comme un enjeu important et les défis soulevés concernent principalement la cohabitation entre piéton·nes et automobilistes.

Image H: Proportion des résident·es utilisant la marche ou le vélo pour se rendre au travail (2021) (H)



Parmi les répondant·es, 37% considèrent qu'il est moyennement facile de se déplacer dans Saint-Roch et 6% trouvent cela difficile. C'est donc 43% des répondant·es qui éprouvent des difficultés dans leurs déplacements. Divers facteurs peuvent influencer le sentiment de sécurité et l'aisance dans les déplacements, les principaux étant l'âge et la condition physique. Par exemple, une personne peut, à une époque de sa vie, considérer que les déplacements sont aisés, alors qu'elle vivra des enjeux de mobilité à une autre période.

Image I : Réseau cyclable, réseau et arrêts d'autobus et densité des accidents à vélo (I)



Quelques enjeux mentionnés concernant la sécurité et les difficultés lors des déplacements à pied :

- Les limites de vitesse trop élevées ou non respectées par des automobilistes.
- Les comportements dangereux d'automobilistes ou de cyclistes.
- Les longues attentes aux traverses piétonnes, car la priorité est donnée aux automobiles.
- Les infrastructures en mauvais état (trottoir brisé ou trop étroit, par exemple) ainsi que la présence d'obstacles sur les trottoirs.
- Le trafic lourd dans le quartier.

Quelques enjeux mentionnés concernant la sécurité et les difficultés lors des déplacements à vélo :

- La signalisation routière qui oblige les cyclistes à prendre les grandes artères comme la rue du Prince-Édouard ou le boulevard Charest qui n'ont pas d'accotement.
- Le manque d'installations telles que des supports à vélo.
- Le manque de signalisations lumineuses spécifiques aux cyclistes.

Quelques enjeux mentionnés limitant l'utilisation du transport collectif :

- Les autobus souvent en retard et bondés.
- Les autobus express qui arrivent tous au même moment.

Des obstacles à la participation sociale

L'aménagement urbain, les services de transport adapté et l'entretien des infrastructures en hiver sont au cœur de la participation sociale des personnes âgées ou en situation de handicap. Les défis liés au déplacement sont autant d'obstacles qui limitent leur vie sociale, leur participation à des activités et qui créent de l'isolement.²

« ma voisine âgée ne sort pas de l'hiver à cause de la difficulté de mobilité sur les trottoirs avec sa canne. »

Résidente de Saint-Roch



Le saviez-vous ?

En cohérence avec l'Accord de Paris signé en 2015 par 195 pays, la Ville de Québec visait une réduction de 45 % des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité en 2030 par rapport à 2010. Pourtant, depuis 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont... augmenté. (16)

Le réchauffement climatique s'accélère et force est de constater que nous ne sommes pas à la hauteur. Cet échec est collectif. Il serait injuste de l'attribuer uniquement aux élus alors qu'il y a tant de résistance aux changements de mode de vie au sein de la population.

Les émissions de gaz à effet de serre provenant de sources résidentielles ont diminué, alors que celles qui ont augmenté sont d'origines industrielle et routière. (16)

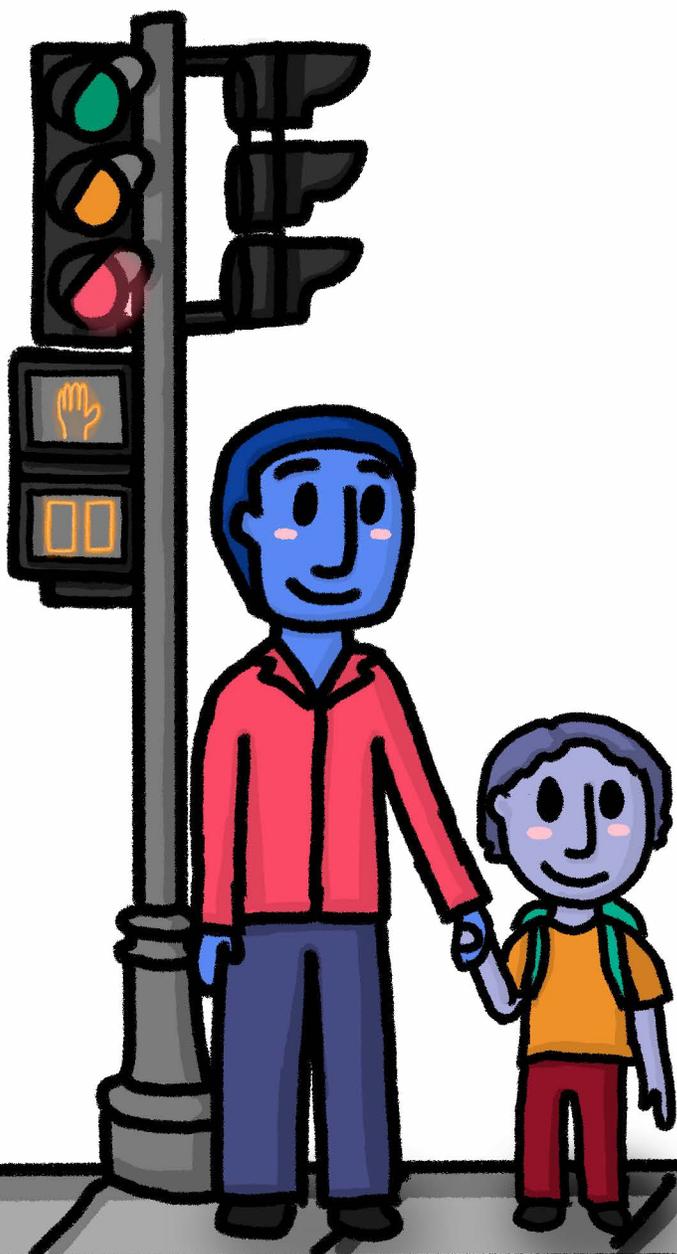
Les transports sont responsables de 63,5% de l'émission des gaz à effet de serre dans la collectivité de la ville de Québec. (16) La réduction globale des émissions passe donc inévitablement par le développement du transport actif et collectif.



²Les enjeux de mobilité des personnes en situation de handicap sont abordés plus en détails dans la section Inégalités dans l'espace public.

Quelles interventions locales seraient bénéfiques pour le quartier?

En 2021, dans la foulée des consultations en vue de l'adoption de la Vision de la mobilité active de la Ville, le Conseil de quartier de Saint-Roch a émis un avis étoffé présentant plusieurs recommandations. (17) Certaines d'entre elles ont déjà été appliquées en tout ou en partie.



« Demandes prioritaires de réaménagements urgents :

01. Rendre la rue du Prince-Édouard plus sécuritaire pour les nombreux piétons qui y circulent, dont plusieurs enfants qui circulent en direction de l'école primaire, par des mesures de ralentissement de la circulation (...).
02. Reconfigurer l'aménagement de l'intersection des rues Simon-Napoléon-Parent et Saint-Anselme pour rendre l'accès au parc Victoria sécuritaire.
03. Dans la foulée des travaux menant à l'avènement du tramway dans Saint-Roch, repenser intelligemment l'aménagement de la rue Dorchester pour en faire une artère vivante où il sera agréable pour tous de marcher, pédaler et circuler (...).
04. Créer un passage prioritaire pour les piétons qui traversent le boulevard Langelier à l'intersection de la rue d'Arago.
05. Augmenter le temps alloué aux piétons qui traversent l'intersection des boulevards Langelier et Charest, et augmenter la largeur du terre-plein central de façon à créer un refuge pour les piétons qui n'auraient pas le temps de traverser au complet.
06. Reconfigurer l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain en proposant une vision axée sur l'échelle humaine et les déplacements actifs (...)

Recommandations générales pour convivialité bonifiée:

07. Encourager la végétalisation des artères principales et secondaires en vue de réduire les nuisances sonores causées par le tramway et la circulation automobile et réduire les îlots de chaleur.
08. Relier la rivière Saint-Charles et le coteau Sainte-Genève par une trame verte dédiée aux transports actifs.
09. Consolider le réseau cyclable existant par la création d'un lien est-ouest (à ce titre, la rue Saint-Joseph pourrait être dotée d'une bande cyclable).
10. Poursuivre le programme des rues partagées et envisager la désignation des rues suivantes (qui fonctionnent déjà en pratique de cette manière par leur configuration étroite):
 - rue du Parvis;
 - rue Caron (entre St-Joseph et Prince-Édouard);
 - rue Sagard;
 - rue des Menuisiers-Laberge;
 - rue Daulac;
 - rue de la Salle.
11. Dans le cas particulier de la rue du Parvis:
 - Assurer la continuité piétonne nord-sud par la désignation formelle d'un passage quatre-saisons du segment qui longe le parvis de l'église Saint-Roch
 - Implanter un "corridor scolaire" formel depuis Prince-Édouard jusqu'à St-Vallier Est.
12. Exiger des propriétaires de gros véhicules (VUS, camions pick up, etc.) l'obtention d'une vignette de stationnement plus dispendieuse (ce qui se fait à Montréal).
13. Lorsque cela est possible, favoriser la mise en place de dos d'âne et de traverses surélevées aux endroits où les citoyens en font la demande, tout en sensibilisant le service responsable des véhicules d'urgence aux réajustements nécessaires pour circuler en ville et promouvoir l'inclusion de véhicules d'intervention de gabarit européen (qui peuvent circuler plus aisément dans les rues étroites).
14. Revoir la signalisation des feux piétons pour faciliter un transit harmonieux, notamment en favorisant l'installation de feux piétons partiellement protégés et concomitants notamment sur le boulevard Charest.
15. Mettre en place des stratégies pour réduire la quantité de camions lourds (53 pieds et plus) qui transitent dans Saint-Roch.»



BIBLIOGRAPHIE

Aménagement urbain, mobilité et enjeux environnementaux

Images :

A- Moore, T. J., & Company. (1930). *The City of Quebec* [Carte]. BAnQ Québec, fonds non identifié. G 3454 Q4 P33 1930C57 CAR

B- Lebel, T. (s.d.). [*Sans titre*] [Photographie]. Archives de la Ville de Québec, P037 - Fonds Thaddée Lebel.

C- Institut National de Santé publique du Québec (INSPQ). (2022). *Îlots de chaleur urbains 2020-2022, Données Québec*. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot.

D- Institut National de Santé publique du Québec (INSPQ). (2022). *Cartographie de la canopée urbaine, Données Québec*. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot.

E- Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2023). *Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) à Québec, modélisées à partir des données de l'échantillonnage mobile, 2019-2020* [Carte]. Dans *Faits saillants et recommandations du projet « Mon environnement, ma santé »* (p. 46). Québec.

F- Ville de Québec. (2012). *Voies publiques*, dans *Données Québec*, mis à jour le 04 avril 2025. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot.

G- Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement. Recensement de la population de 2021*. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R *census* (version 0.5.7).

H- Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement. Recensement de la population de 2021*. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R *census* (version 0.5.7).

I- Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à partir des fichiers de données de Simon Coulombe, du Réseau de transport de la Capitale et de la Ville de Québec.

Les cartes ont été produites à partir du logiciel et des données de ESRI Community Maps Contributors, Esri Canada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, GeoTechnologies Inc, METI/NASA, USGS, EPA, NPS, USCensusBureau, USDA, USFWS, NRCan, ParksCanada.

Sources :

- 1- Ville de Québec. (s.d.). *Boulevard Langelier*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_roch/interet/boulevard_langelier.aspx
- 2- Lapointe, M. et Marc, L. (2020, 30 juin). *Ethnographie locale : le cas du parc Victoria à Québec*. Écotopique. <https://ecotopique.com/2020/06/30/ethnographie-locale-le-cas-du-parc-victoria-a-quebec/>
- 3- Ouellet, J. (2015, 12 novembre). *Le boulevard Charest et les grands magasins de Saint-Roch (1947)*. Vues anciennes de Québec. <https://histoireurbaine.wordpress.com/2015/11/12/le-boulevard-charest-et-les-grands-magasins-de-saint-roch-1947/>
- 4- Demers-Bouffard, D. (2021). *Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation*. Institut national de santé publique du Québec. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2771-aleas-changements-climatiques-effets-sante-vulnerabilite-adaptation.pdf>
- 5- Préfontaine, A. (2024). *Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance*. Observatoire québécois des inégalités. <https://observatoiredesinegalites.com/impacts-differencies-des-effets-des-changements-climatiques-itinerance/>
- 6- Fournier, C. (2023). *Nouveau rapport de synthèse du GIEC : le résumé complet*. YouMatter. <https://youmatter.world/fr/categorie-environnement/rapport-giec-2022-2023-resume-complet-conclusions/>
- 7- Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2023). *Faits saillants et recommandations du projet « Mon environnement, ma santé »*. Québec, 46 p.
- 8- Ministère de la Santé et des Services sociaux, fichiers des décès, fichiers des naissances et estimations et projections démographiques, adapté par l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec. Données fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2024.
- 9- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Fichiers des décès, fichiers des naissances, estimations et projections démographiques* [Données adaptées par l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec et fournies par la Direction de Santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale].
- 10- Office québécois de la langue française. (2019). *Îlot de chaleur urbain*. Grand dictionnaire terminologique.
- 11- Institut national de santé publique du Québec. (s.d.). *Lutte contre les îlots de chaleur urbains*. <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques/actions/ilots-chaleur>
- 12- Giguère, M. (2009). *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/988>
- 13- Ville de Québec. (2016). *Vision de l'arbre*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieunaturels/protection_milieux_naturels.aspx
- 14- Office québécois de la langue française. (2019). *Îlot de fraîcheur urbain*. Grand dictionnaire terminologique.
- 15- Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement*. Recensement de la population de 2021. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoit Lalonde et Jade Talbot à l'aide de la librairie R censensus (version 0.5.7).
- 16- Ville de Québec. (s.d.). *Décarbonation*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/decarbonation.aspx>
- 17- Conseil de quartier de Saint-Roch. (2021). *Avis déposé dans le cadre des consultations publiques de la Ville de Québec en vue de l'adoption de sa Vision de la mobilité active*.



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

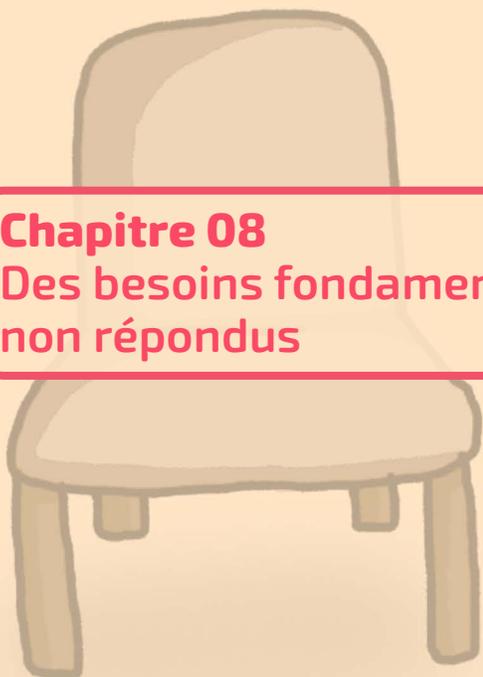
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion



DES BESOINS FONDAMENTAUX NON RÉPONDUS

Ces dernières décennies, la transformation de Saint-Roch et, plus globalement, de la société québécoise, a entraîné ou renforcé **l'exclusion sociale** de plusieurs. Par exemple, le remplacement de services personnalisés et de proximité par des services en ligne complexifie grandement la vie des personnes qui ont moins accès aux nouvelles techno-

logies ou qui ont peu d'aisance à les utiliser. Le phénomène d'embourgeoisement qui s'est opéré a favorisé la perte de logements à faible coût et des changements dans l'offre commerciale. La hausse du coût de la vie est venue aggraver la situation. Certaines personnes sont donc en perte de repères et de lieux d'appartenance dans le quartier.

L'exclusion sociale, c'est quoi ?

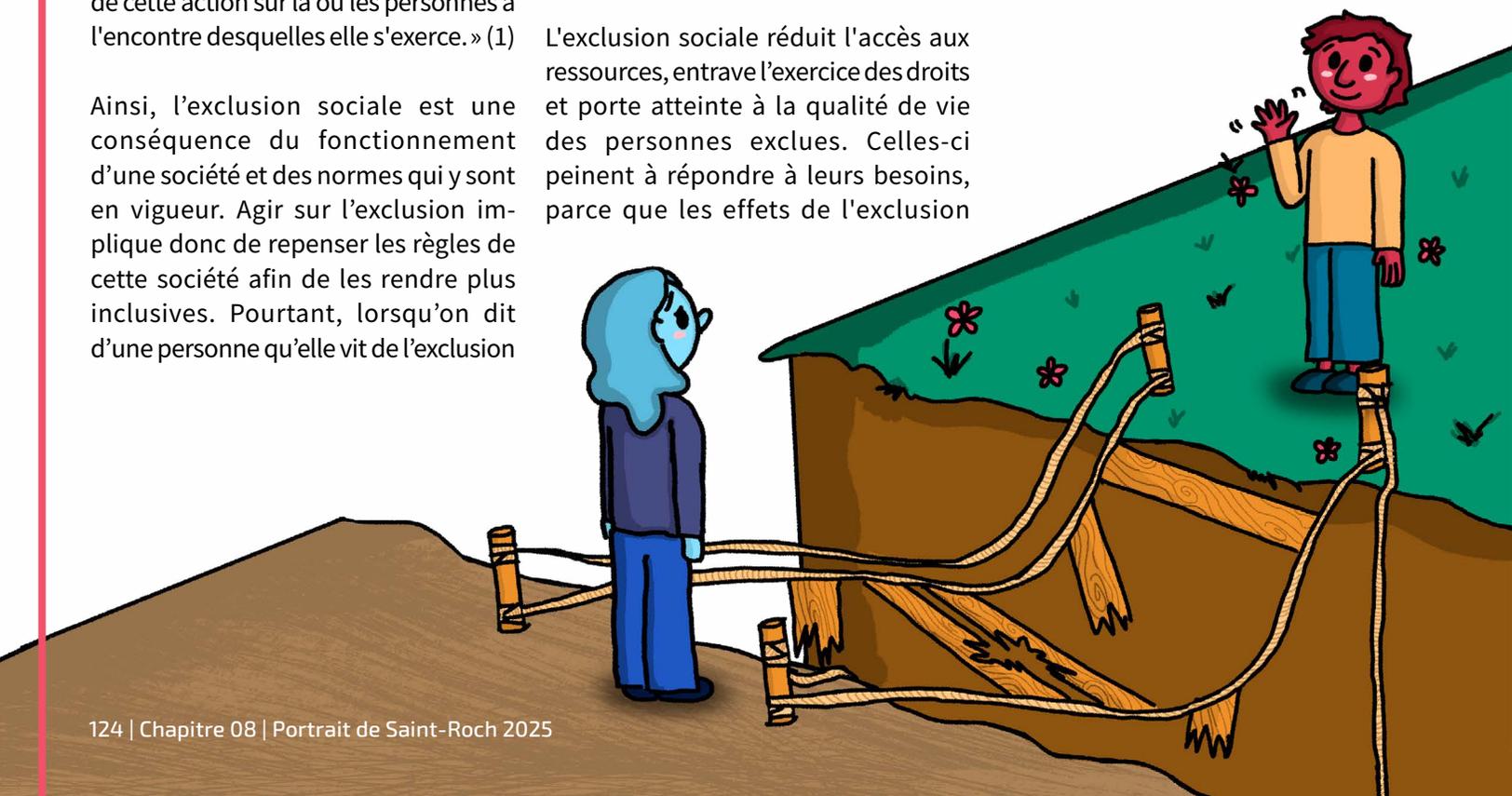
Selon l'Office québécois de la langue française, l'exclusion sociale se définit comme l'« action exercée par une société qui rejette hors d'elle-même un ou plusieurs de ses membres ou l'effet de cette action sur la ou les personnes à l'encontre desquelles elle s'exerce. » (1)

Ainsi, l'exclusion sociale est une conséquence du fonctionnement d'une société et des normes qui y sont en vigueur. Agir sur l'exclusion implique donc de repenser les règles de cette société afin de les rendre plus inclusives. Pourtant, lorsqu'on dit d'une personne qu'elle vit de l'exclusion

sociale, on a souvent tendance à se concentrer uniquement sur des causes individuelles (ses capacités, sa volonté, ses ressources) et à mettre en place des mesures particulières.

L'exclusion sociale réduit l'accès aux ressources, entrave l'exercice des droits et porte atteinte à la qualité de vie des personnes exclues. Celles-ci peinent à répondre à leurs besoins, parce que les effets de l'exclusion

sociale limitent les possibilités d'y arriver. Qui plus est, l'exclusion sociale mine la cohésion dans l'ensemble de la communauté.



Faible revenu, inégalités et hausse du coût de la vie

En 2021, 17% des résident-es¹ de Saint-Roch vivaient en situation de pauvreté, soit sous le **seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC)**. (2) Lors du recensement de 2016, cette proportion était de 24%. L'écart entre les deux données s'explique, notamment, par le versement de différentes prestations gouvernementales pendant la pandémie, qui ont eu comme effet temporaire d'augmenter les revenus de nombreuses personnes au bas de l'échelle. Dans le quartier, 2 250 personnes ont bénéficié de la prestation d'urgence et de relance économique. (2) Le prochain recensement donnera une image plus juste de la situation.

Le taux de pauvreté de Saint-Roch est plus élevé que celui de l'ensemble de la Basse-Ville², qui demeure le territoire où il y a la plus grande concentration de personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base dans la ville de Québec. (3)

- Basse-Ville: 13%
- Haute-Ville: 10%
- Limoilou-Vanier: 11%
- Ville de Québec: 5%

¹Comme pour toutes les données du recensement, seules les résident-es ayant des adresses fixes sont pris en compte. Ce taux n'inclut pas les personnes en situation d'itinérance.

²Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans son découpage territorial, regroupe les quartiers de Saint-Sauveur, Saint-Roch, Vieux-Port, Petit Champlain et Cap-Blanc dans le secteur « Québec Basse-Ville ». Les mentions « Basse-Ville » se réfèrent donc à ce secteur.

La Mesure du panier de consommation et le revenu viable, c'est quoi ?

La Mesure du panier de consommation (MPC) « établit des seuils de pauvreté basés sur le coût d'un panier d'articles pour l'alimentation, l'habillement, le logement, le transport et d'autres nécessités (...) correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Une famille dont le revenu est inférieur au seuil de la MPC selon la taille de la famille et sa région de résidence est considérée comme vivant dans la pauvreté ». (4)



La Mesure du panier de consommation (MPC) est estimée, pour 2023, à :

- 24 200\$ pour une personne seule;
- 33 880\$ pour un ménage de deux personnes;
- 48 400\$ pour un ménage de quatre personnes. (5)

Quant au revenu viable, il s'agit du « revenu net, supérieur au seuil de pauvreté, qui permet à un ménage non seulement de subvenir à ses besoins essentiels, mais également de se

procurer d'autres biens de première nécessité, de faire face à des imprévus, de pratiquer des loisirs et de recevoir des soins de santé, entre autres. » (1)

Le revenu viable pour la ville de Québec est estimé, en 2024, à :

- 35 295\$ pour une personne seule;
- 47 362\$ pour les familles monoparentales;
- 77 875\$ pour les familles composées de quatre personnes. (6)

« Non, ben non mon revenu suffit pas à mes besoins, c'est sûr qui m'en manque parce que y'a toujours un imprévu qui s'passe pis faut pas oublier que nous autres on paye nos médicaments en vieillissant, pis j'en ai besoin de plus que quand j'étais jeune. J'ai la bouffe, le loyer, j'ai le téléphone, j'ai une assurance vie que j'paye cher, tout ça ensemble vient cher. »

Résidente retraitée de Saint-Roch

Prestations et salaire minimum

Le nombre de personnes qui perçoivent des prestations d'assistance sociale pour la Basse-Ville est 3,7 fois plus élevé que pour la Capitale-Nationale. Cela représente environ 2 795 personnes, soit 13 % de la population. (3) Aucune des diverses prestations d'assistance sociale ne permet aux personnes qui les perçoivent d'atteindre la MPC. Par exemple, en 2025, en incluant les crédits d'impôt pour la solidarité et de TPS, les personnes inscrites au programme d'Aide sociale perçoivent un revenu annuel variant de 11 553\$ à 13 545\$. Ces personnes touchent donc entre 47 % et 55 % de la MPC. Quant aux personnes inscrites au programme de Solidarité sociale, soit celles qui ont des contraintes sévères à l'emploi reconnues, leur revenu de 17 133\$ ne leur permet d'atteindre que 69 % de la MPC. Finalement, le programme de Revenu de base, réservé aux personnes ayant des contraintes sévères de longue durée, assure, avec des revenus de 21 681\$, l'équivalent de 88 % de la MPC. (5) Ces divers programmes contraignent donc les personnes qui y ont recours à vivre dans la pauvreté.

Les conséquences d'un revenu insuffisant sont nombreuses. Elles concernent la qualité de vie, la santé physique et mentale, la possibilité de participer à la vie culturelle, sociale et économique du quartier. Les personnes qui n'ont pas accès à un revenu suffisant pour couvrir leurs besoins de base n'ont souvent pas d'autres choix que de sacrifier leur santé et leur bien-être.

En 2024, une personne qui travaille au salaire minimum de 15,75\$ l'heure, 35 heures par semaine toute l'année,

touche, en incluant les aides fiscales auxquelles elle a droit, un revenu annuel disponible de 26 300\$ (7). Malgré qu'elle ait un emploi à temps plein, le revenu annuel de cette personne se situe un peu au-dessus de la MPC, et bien loin du revenu viable.

Des revenus moindre qu'à l'échelle de la ville de Québec

Même si les écarts de revenus sont présents au sein du quartier et tendent à s'accroître, la comparaison de ceux-ci avec les revenus à l'échelle de la ville reflète des écarts plus grands encore.

Le revenu moyen après impôt et transferts en 2020 pour les ménages est de : (2)

- 72 100\$ pour la ville de Québec ;
- 49 469\$ pour Saint-Roch.

Le tableau suivant présente la répartition des familles économiques³ du quartier et de la ville selon les déciles de revenu de l'ensemble du Canada. À l'échelle du Canada, on retrouverait 10 % de la population dans chacun des déciles de

8.0 Pourcentage de familles économiques du quartier selon les déciles de revenu

	Ville de Québec	Saint-Roch
Premier	9%	24%
Deuxième	9%	14%
Troisième	11%	14%
Quatrième	12%	11%
Cinquième	12%	9%
Sixième	12%	8%
Septième	11%	7%
Huitième	10%	6%
Neuvième	8%	5%
Dernier	6%	3%

³Le terme « famille économique » désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Les personnes vivant seules ne sont donc pas incluses dans ce tableau, les données les concernant n'étant pas disponibles par décile de revenu.

revenu. Ainsi, on constate que la population de Saint-Roch se situe davantage dans les déciles de revenus les plus bas : 24 % des familles économiques se situent dans le décile ayant le plus faible revenu et plus de la moitié dans les trois premiers déciles.

Inflation et sécurité alimentaire

La hausse du coût de la vie exerce une pression importante sur le budget des ménages. Considérant les hausses de loyer, la part du revenu qui y est consacrée est de plus en plus grande, ce qui laisse moins de marge de manœuvre pour les autres dépenses, qui elles aussi augmentent.

Dans les consultations, aux questions portant sur l'inflation, 2 répondant-es sur 3 ont mentionné avoir changé leurs habitudes de consommation. Plusieurs personnes disent ne plus pouvoir se payer du « luxe » comme des sorties au restaurant et des loisirs, par exemple. D'autres affirment devoir faire des choix sur la qualité de leurs aliments pour pouvoir arriver dans leur budget ou devoir sortir du quartier pour s'alimenter, faute d'avoir les revenus leur permettant de faire l'ensemble de leurs courses dans les épiceries de Saint-Roch.

L'inflation du prix des aliments touche plus durement les personnes en situation de pauvreté. En effet, le prix des produits bas de gamme a augmenté de 34 % depuis 2018, en comparaison à 22 % pour les produits haut de gamme. (8) Ainsi, les ménages à faible revenu qui achètent

les marques moins dispendieuses vivent l'inflation plus durement. Cette réalité contribue donc à l'appauvrissement des personnes ayant déjà les plus faibles revenus.

Selon les données compilées par Moisson Québec, le nombre total de personnes aidées par les services d'aide alimentaire dans la région de Québec était de 81 681 en 2024 (9), en nette augmentation en comparaison des 51 104 personnes aidées en 2019.

Personnes qui ont eu recours à des services d'aide alimentaire dans la région de Québec en 2024, selon les sources de revenu : (9)

- Prestataires de l'aide sociale (35 %)
- Personnes en emploi (27 %)
- Personnes qui ont une pension de vieillesse (8 %)
- Personnes sans aucun revenu (7 %)
- Personnes percevant de l'assurance-emploi (chômage) (5 %)
- Étudiant-es sur le programme de prêts et bourses (4 %)
- Autres (14 %)

Le nombre de personnes en emploi ayant recours à l'aide alimentaire est en hausse chaque année. Ce sont principalement les personnes vivant seules (45 %) qui ont recours à l'aide alimentaire, suivies des familles biparentales (25 %), des familles monoparentales (14 %) et des couples sans enfants (10 %). (9)

« Je n'achète plus d'alcool, plus de vêtements neufs, je ne vais presque plus au restaurant, j'ai changé la qualité des aliments que j'achète à l'épicerie, adieu saumon, bonjour baloney. Plus de patates, moins de verdure. Plus de ramens. Plus de crêpes. Je mange moins santé, je me fais moins plaisir. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch



Une piste à suivre!

Diverses démarches en **sécurité alimentaire** se sont unies pour créer l'organisme Touski, dont la mission est de mettre en œuvre des initiatives collectives en alimentation pour et avec la communauté de la Basse-Ville.

Touski souhaite lutter contre l'insécurité alimentaire en développant un système alimentaire solidaire pour tout le monde, complémentaire à l'offre existante.

L'action de Touski s'inscrit dans une logique de transition sociale et écologique, puisqu'elle priorise l'approvisionnement chez des producteurs locaux.

Touski, c'est notamment le marché solidaire, qui s'installe pendant l'été sur le parvis de l'église Saint-Roch. Au retour de la saison froide, les marchés se déplacent dans divers lieux intérieurs du quartier pour maintenir l'offre d'aliments à faible coût.

La sécurité alimentaire, c'est quoi ?

« La sécurité alimentaire à l'échelle d'une communauté existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique [ajoutons géographique et culturel] à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. » (10)

« Le coût de l'alimentation est important pour tout le monde, je pense que c'est un enjeu de sécurité et de santé publique majeur. »

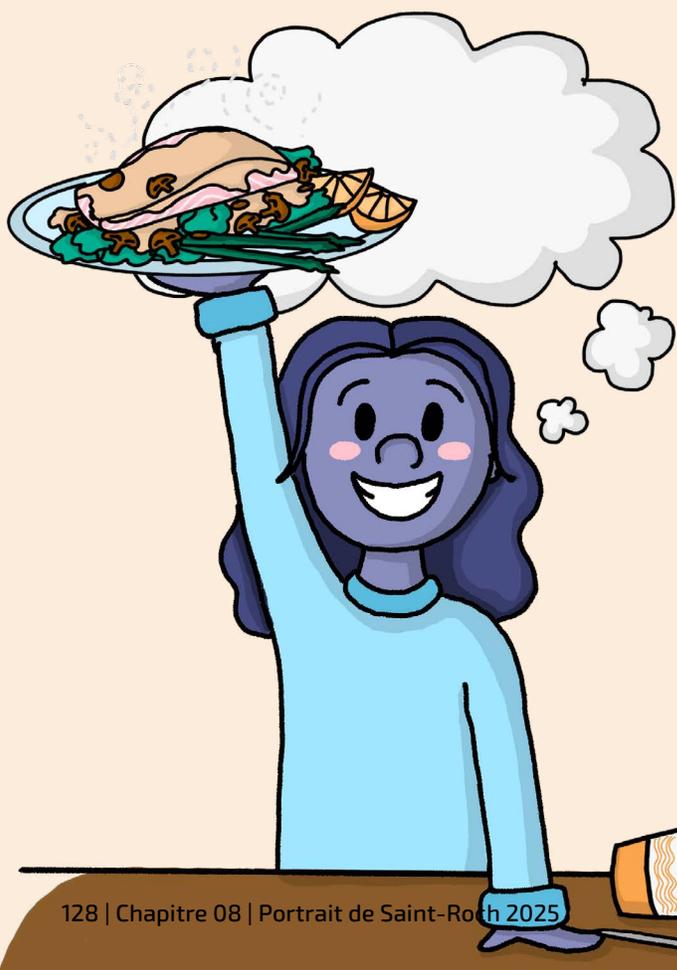
Résident de Saint-Roch

« Pour moi, l'insécurité alimentaire c'est ouvrir ma porte de frigo et il n'y a rien dedans, 5 minutes plus tard je l'ouvre à nouveau en espérant qu'il y ait quelque chose, mais il n'y a rien. »

Résidente de Saint-Roch

« Parfois, quelques jours avant la paie, je dois faire des miracles pour faire un repas avec rien. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch



« Le prix de la viande nécessite de faire des coupures ailleurs. Les choix que je fais nécessitent que je me prive dans d'autres choses. Je ne vais jamais au restaurant, c'est trop cher. »

Résidente de Saint-Roch

« Y'a pas de luxe, tsé les gâteaux c'est rare, y'a pas de folie à faire quand c'est toi qui paye ta bouffe. J'dois rester dans l'essentiel. »

Résidente retraitée de Saint-Roch

« même si j'ai un bon salaire, je fais plus attention à l'épicerie... et me demande comment beaucoup de gens font pour arriver à manger à leur faim... »

Résident de Saint-Roch

« Pour mon revenu, c'est assez bien, mais c'est vrai que tout coûte plus cher, principalement la nourriture qui est trop chère. Avant, je pouvais nourrir ma famille avec 200-350\$ et maintenant ça coûte 400-500\$. ma situation financière est mieux depuis que je travaille, avant je ne pouvais pas, car je n'avais pas de service de garde. »

Résidente de Saint-Roch

« moi quand je vais à l'épicerie je check juste les étiquettes rouges, si c'est pas en spécial, laisse faire. 8\$ une livre de beurre voyons! Ça fonctionne pas ça. »

Travailleur de Saint-Roch

\$\$\$



Tant dans Saint-Roch qu'ailleurs au Québec, une part importante de la population n'a pas accès à un-e médecin de famille, ce qui complexifie l'accès à des soins de santé.

Les soins de santé

Bien que le taux de mortalité évitable en Basse-Ville tende à diminuer, il y est tout de même deux fois plus élevé que dans la ville de Québec. Pour la période de 2017 à 2021, c'est en moyenne 30 décès par année qui auraient pu être évités. (3) « Les maladies jugées évitables reposent sur deux principes généraux : des interventions connues et efficaces existent et des soins appropriés peuvent être dispensés. » (3)

Le taux de mortalité prématurée tend lui aussi à diminuer en Basse-Ville, mais il y est tout de même, lui aussi, près de deux fois plus élevé qu'à l'échelle de la ville de Québec. De 2017 à 2021, on compte en moyenne 129 décès prématurés par année. (3) « Cet indicateur regroupe les décès de toutes causes survenus entre 0 et 74 ans (âge inférieur à l'espérance de vie à la naissance). » (3)

Dans les consultations, plusieurs ont mentionné ne pas avoir accès à des soins de santé. Tant dans Saint-Roch qu'ailleurs au Québec, une part importante de la population n'a pas accès à un-e médecin de famille, ce qui complexifie l'accès à des soins de santé.

Les délais pour consulter un-e professionnel-le pour des soins psychologiques sont souvent longs et complexes. L'accès difficile, les coûts ou les délais d'attente limitent les consultations à des fins préventives. Les enjeux d'accès à ces soins essentiels ont des répercussions bien réelles dans la vie de plusieurs.

Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide en Basse-Ville est presque 3 fois plus élevé que pour la Capitale-Nationale. Pour la période entre 2017 et 2021, cela représente environ 30 personnes, en moyenne, chaque année dans la Basse-Ville. (3)

Parmi la population issue de l'immigration, plusieurs personnes ne sont pas couvertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). En effet, pour les travailleurs et travailleuses temporaires, la maladie ou même un accouchement riment avec des frais et, bien souvent, avec un endettement significatif, même s'ils et elles occupent des emplois à temps plein et paient des impôts. Par exemple, depuis 2022 seulement, ce sont 24 hommes et femmes de la circonscription de Taschereau se trouvant dans cette situation, qui ont interpellé leur député pour du soutien, incluant 17 femmes enceintes : « Elles sont installées au Québec depuis parfois plusieurs années. Elles travaillent dans nos hôpitaux, nos CHSLD, et elles payent leurs impôts. Elles tombent enceintes et donnent naissance ici à des enfants qui seront couverts par la RAMQ. Malheureusement, elles, n'y ont pas droit... » (11) De plus, au Québec, la loi stipule que les patient-es qui n'ont pas droit à la RAMQ sont facturés à 200%. Ainsi, les frais encourus pour un accouchement représentent des milliers de dollars (parfois jusqu'à 60 000\$ et même plus selon la complexité de l'accouchement et les soins requis). Une minorité de ces 17 femmes s'est vue rembourser ces frais par une enveloppe discrétionnaire du ministre de la Santé.

« En raison de mon âge, je peux comparer avec la période où on avait la chance d'avoir un médecin de famille accessible et au courant de notre dossier : le bonheur ! Aujourd'hui, il faut prendre sa santé en main, ce qu'il m'est encore possible aujourd'hui, mais à 75 ans, sans enfant et vivant seule, je crains l'avenir. »

Résidente de Saint-Roch

«Aucun accès à un médecin de famille depuis 2 ans. Les tentatives afin d'obtenir un rendez-vous ou un sans rendez-vous s'avèrent toujours sans succès et sont extrêmement pénibles. J'ai une maîtrise et un Ph. D, je passe mes journées à travailler intellectuellement et sur le web: je n'ose pas m'imaginer comment font les gens pour arriver à se faire soigner ou à obtenir un quelconque service dans le monde actuel. J'ai bien l'impression qu'un pourcentage incroyable de citoyens de St-Roch est simplement laissé pour compte, et pas seulement en regard du système de santé.»

Résidente de Saint-Roch



«L'accès aux prélèvements du CLSC est limité et l'absence de médecin dans le quartier est contraignante pour mes rendez-vous de suivi qui ne peuvent malheureusement pas être faits par une infirmière. Les suivis en psychologie sont aussi très difficiles d'accès, la liste d'attente est de 2 ans.»

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

«L'accès aux soins, si t'as pas de médecin de famille, ça devient compliqué. La clinique SPOT est là pour ça, mais ça reste que le système de santé est vraiment désuet, ça aide pas non plus. La clinique SPOT a été bâtie parce que les gens allaient pas dans les hôpitaux, aller passer 17 heures à attendre pour une consultation, c'est pas pour tout le monde.»

Travailleur de Saint-Roch

L'Église de scientologie, une approche questionnable de la santé

L'Église de scientologie est installée dans le quartier Saint-Roch depuis 2009. Au Canada, elle a aussi des établissements à Montréal et à Toronto. L'organisation est ici considérée comme une religion, mais plutôt comme une secte dans certains pays d'Europe.

En 2023, une enquête d'infiltration de Radio-Canada a mis en lumière les procédés dangereux de l'Église de scientologie. Par exemple, cette enquête démontre que les scientologues poussent les nouveaux adeptes à se sevrer de leurs médicaments et à participer à un «programme de purification», deux approches qui n'ont aucun fondement scientifique. Ce programme entraîne des coûts de 2500\$ et inclut des doses massives de vitamines qui dépassent largement les seuils

maximaux recommandés par Santé Canada, dans le but de «lutter contre les toxines». (12) Ces personnes, lorsqu'elles cessent de prendre leurs médicaments dans ces conditions non médicales, sont sujettes à de grands risques physiques et psychologiques.

Selon Jean-Marie Abgrall, expert du fonctionnement sectaire, la scientologie est un exemple-type de «secte coercitive», car elle possède une structure de groupe fermée, fondée sur la manipulation mentale, organisée autour d'un maître (gourou) et d'une idéologie. (13) Les personnes recrutées par la scientologie sont bien souvent des personnes en situation de vulnérabilité d'un point de vue physique, mental, émotionnel ou social.

Fracture numérique et isolement social

Dans les dernières années, le virage numérique a mis à l'écart les personnes qui sont moins à l'aise avec la technologie ou qui n'ont pas le matériel nécessaire pour accéder aux services en ligne. Ainsi, l'accès à plusieurs services gouvernementaux est de plus en plus difficile pour plusieurs, de même que les services bancaires ou l'inscription à des activités.

Bien des répondant-es à la consultation se sentent peu ou pas du tout à l'aise avec la technologie. Plusieurs personnes ont mentionné leurs craintes en rapport avec la numérisation des services. Allant des personnes âgées à celles en situation de pauvreté, c'est une partie considérable de la population qui est coupée d'une multitude de services, d'activités et de ressources. Le fait de ne pas avoir accès au matériel électronique ou à un réseau Internet les affecte dans plusieurs dimensions de leur vie, telles que le travail, les relations sociales, le divertissement, etc.

« À cause que j'aime mieux communiquer par téléphone, y'a plein de choses que je manque. Des fois, je me dis que ça vaut pas la peine de me battre. Quand on peut encore appeler, les heures où c'est possible d'appeler sont réduites, je laisse souvent faire parce que c'est trop long attendre pour parler à quelqu'un. »

Résidente retraitée de Saint-Roch

« Appeler au gouvernement, c'est compliqué. J'ai attendu des heures l'autre jour pour pouvoir parler à une personne. Videotron font même pu de facture par la poste, tout est en ligne. C'est difficile trouver un numéro de téléphone maintenant que y'a plus de bottins. »

Résidente retraitée de Saint-Roch

Beaucoup de personnes qui ne sont pas à l'aise avec la technologie ont également peur d'être victimes d'arnaques. Certain-es mentionnent ne pas avoir les outils pour bien décerner les attrapes, alors que d'autres mentionnent que les tactiques changent trop rapidement pour pouvoir s'adapter.

Et au-delà de la fracture numérique, les difficultés de littératie affectent encore une part importante de la population du quartier. Les limites dans la compréhension du code écrit entraînent une multitude de défis quotidiens.

Plusieurs témoignages soulignent l'effet de la perte des contacts humains consécutive à la numérisation des services. En plus d'engendrer un stress et de compliquer la vie de plusieurs, cette réalité accroît l'isolement social. Les personnes âgées sont particulièrement affectées.

« Ça fait peur la technologie je trouve, les hackers sont rendus bons, ils nous prennent même par les sentiments, c'est facile de se faire arnaquer quand on connaît pas bien ça. »

Résidente retraitée de Saint-Roch

« Je trouve ça déshumanisant. moi j'aime ça parler aux gens. Ça me tente pas de payer mes choses au guichet automatique à l'épicerie, je trouve ça stressant. »

Résidente retraitée de Saint-Roch



« C'est difficile de trouver les informations sur les services que j'ai besoin, surtout ceux du gouvernement. J'ai reçu une lettre pour du logement subventionné, ça m'a pris du temps à trouver quelqu'un pour m'aider à la lire, pis j'ai manqué les délais. moi vu que je sais pas lire, j'aurais besoin de plus de professionnels pour m'aider à remplir mes papiers. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« La Banque Nationale avant était ouverte toute la semaine, mais maintenant, elle est ouverte seulement le vendredi de 10h à 15h. Je prends l'autobus, mais quand je descends j'ai encore un bon bout à faire à pied et j'ai de la difficulté à me déplacer. »

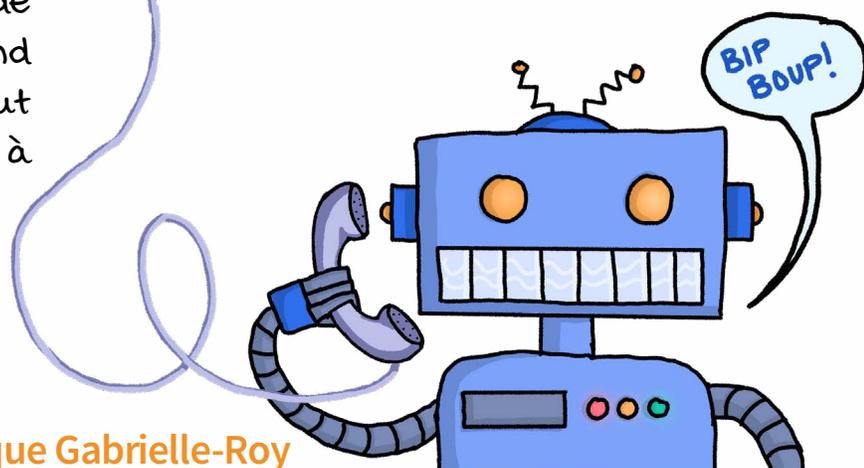
Résidente retraitée de Saint-Roch

« Je me sens comme une extraterrestre et à part des autres. même quand il y a des ateliers, je ne me sens pas assez bonne pour y participer, il y a trop de mots que je ne comprends pas. »

Résidente de Saint-Roch

« Je comprends un peu, mais ça change tellement vite, on dirait que j'ai jamais le temps de maîtriser ça. Ça m'enlève l'envie d'être curieuse on dirait. »

Résidente retraitée de Saint-Roch



Médiation numérique à la bibliothèque Gabrielle-Roy

La bibliothèque déploie diverses actions pour soutenir les personnes vivant des enjeux de fracture numérique.

À Gabrielle-Roy, 74 ordinateurs sont disponibles sur 3 étages. Ils sont utilisés de façon soutenue, mais facilement disponibles. À travers la ville, l'utilisation des postes d'ordinateurs des bibliothèques varient selon les réalités socio-économiques des secteurs.

Par ailleurs, depuis 2022, la bibliothèque offre des services de médiation numérique visant à accompagner les gens vers plus d'autonomie dans l'usage des nouvelles technologies. Des services d'assistance technologique confidentielles sont disponibles en ligne et en personne (avec et sans rendez-vous). À l'échelle de la Ville, en 2023, 3 179 personnes ont eu recours à ce soutien, qui connaît une popularité

grandissante depuis. Les questions adressées au personnel sont variées: elles concernent, par exemple, la récupération d'un compte, l'usage d'AccèsD, le remplissage de formulaires en ligne, le fonctionnement des réseaux sociaux, l'utilisation du matériel informatique, la réparation lors de bris ou de dysfonctionnement, etc. (14)

La bibliothèque offre aussi plusieurs formations en ligne et en présence: initiation à l'ordinateur, utilisation d'une tablette ou d'un téléphone, sécurité en ligne, introduction à Facebook, etc. Si les formations en présence sont appréciées, celles en ligne permettent de rejoindre des gens pour qui le déplacement est plus difficile.

Le site internet de la bibliothèque propose aussi diverses capsules vidéo et outils en ligne (ex. Tap'Touche).

Infrastructures manquantes

Finalement, les consultations ont fait état de la quantité insuffisante de plusieurs infrastructures :

- Le manque de ressources sanitaires complique la vie de plusieurs (personnes en situation d'itinérance, familles d'enfants en bas âge, personnes âgées ou à mobilité réduite). Des installations sanitaires sont disponibles dans le quartier à côté de la bibliothèque Gabrielle-Roy, au Carré Lépine et, pendant la période estivale, au parc Jean-Paul-L'Allier. Celles-ci sont toutefois inaccessibles le soir et la nuit, alors que les besoins sanitaires sont présents 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Les impacts de leur fermeture sont majeurs pour les personnes en situation d'itinérance.

« Les installations sanitaires devraient être ouvertes 24h/24, surtout celles du Carré Lépine. Les gens ne cessent pas d'avoir besoin de toilettes entre 22h et 7h. »

Résident de Saint-Roch

« Y'en a pas assez, le monde se font refuser l'entrée dans tous les commerces pour aller aux toilettes. Il manque des stations pour se laver aussi. À un moment donné le monde pouvait aller se laver à la marina, ça c'était vraiment cool. Sinon, y manque ben des stations d'eau aussi. Pis c'est pas le fun qu'y aille enlevé tous les bancs, ça nuit pas juste au monde en situation d'itinérance, imagine être une personne âgée ou ben quelqu'un à mobilité réduite. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

- L'accès à l'eau potable est aussi un enjeu pendant l'hiver ou durant les canicules.
- L'absence de douches publiques et de lieux pour laver ses vêtements.
- Le manque de poubelles et de bacs de recyclage, notamment d'endroits spécifiques pour pouvoir jeter des canettes consignables.
- Le manque de cendriers.
- L'absence d'endroit pour pouvoir laisser ses biens en sécurité.

« Je me sens en sécurité, la seule affaire c'est que c'est vraiment épuisant de devoir toujours traîner mes affaires, mais j'ai pas le choix sinon je me les fais voler. »

Résident de Saint-Roch en situation d'itinérance

« C'est bien que la Ville ait mis des toilettes près de la bibliothèque et de Lauberivière, mais il manque de façon plus générale dans le quartier des toilettes publiques dispersées un peu partout comme ils ont dans les grandes villes en Europe, ouvertes 24h sur 24h et accessibles sans monter d'escaliers. Il y a beaucoup de personnes itinérantes à St-Roch, j'ai l'impression que les organismes ne suffisent pas pour offrir suffisamment de douches et vestiaires : ce serait donc bien de répondre à ces besoins-là. »

Répondante qui fréquente Saint-Roch

Ce qu'il manque dans Saint-Roch?

« Des cafés communautaires à contribution volontaire.

Des lockers pour entreposer ce qui reste aux gens car c'est bin dur de faire un tas de démarches quand on a un tas de bagages.

Des activités quotidiennes en libre accès et gratuites ou à contribution volontaire ou très très très moindre coût pour occuper les gens de la rue car un des premiers facteurs de conso ou surconsommation est l'ennui. Un esprit occupé est un esprit pas mal moins préoccupé. Ça nous aiderait à nous changer les idées au lieu de toujours voir noir.

Des toilettes accessibles 24/24 et peut-être si je me permets de rêver un Coffee Shop communautaire car les gens de la rue n'ont aucun endroit pour fumer leur joint et un local où les gens peuvent boire de l'alcool un genre Interzone mais pour le pot et la bière car beaucoup de citoyens se plaignent de tout ça alors que les personnes n'ont aucun autre endroit pour pouvoir consommer cela... si ces personnes auraient un logement, elles iraient sûrement là.

Une buanderie 3-4 laveuses-sécheuses avec toilette et douche.....
le tout gratis ou à contribution volontaire

Un organisme de pairs de proximité de rue pour aider les gens dans leur rétablissement et semer de l'espoir aux gens ...

Des centaines +++ de logements supervisés à très haut seuil sans critère d'accessibilité avec psychiatre, infirmière et intervenants qui accompagnent les gens dans leur propre processus de rétablissement personnel à petit pas.

Un défouloir, une place quotidiennement ouverte sur plusieurs petites plages différentes dans la journée où les gens pourraient aller apprendre comment extérioriser les colères et l'agressivité de façon plus saine.

Des MDA (maison des adultes) pour se divertir.

Un gym gratuit....pour se défouler quand on a un trop-plein d'émotions...»

Répondant qui fréquente Saint-Roch

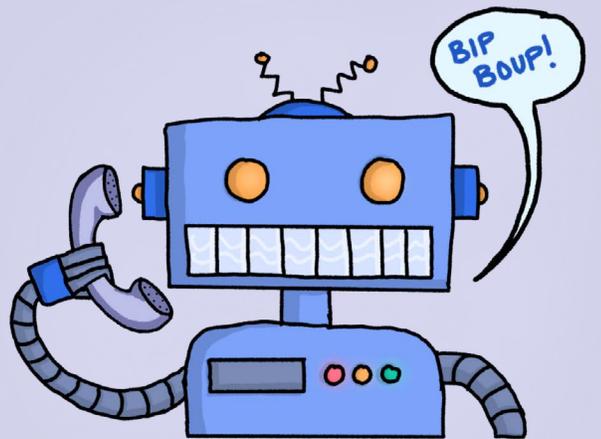


BIBLIOGRAPHIE

Des besoins fondamentaux non répondus

Sources :

- 1-** Office québécois de la langue française. (2019). *Exclusion sociale*. Grand dictionnaire terminologique.
- 2-** Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement*. Recensement de la population de 2021. Numéro au catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022. Données extraites par Benoit Lalonde, Jade Talbot et Laurence Simard à l'aide de la librairie R cencensus (version 0.5.7).
- 3-** Statistique Canada. (2024). *Recensement de 2021, tableau de données géocodées pour le Québec, les RSS, les RLS et les CLSC: Profil semi-personnalisé* [ensemble de données adapté; données fournies par la Direction de Santé publique du Cent
- 4-** Gustajtis, B. et Heisz, A. (2022, 8 décembre). *Document technique sur la mesure du panier de consommation: la composante des autres nécessités*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2022006-fra.htm>
- 5-** Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2025). *L'Assistance sociale en tableaux*. <https://www.pauvrete.qc.ca/document/lassistance-sociale-en-tableaux/>
- 6-** Legault Thuot, C. (2024). *Revenu viable 2024: Combien faut-il pour vivre dignement dans sept villes du Québec?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/communiqués/revenu-viable-2024/>
- 7-** Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2024). *Hausse du salaire minimum à 15,75\$: Pourquoi un tel mépris envers les personnes en situation de pauvreté* [communiqué de presse]. <https://www.pauvrete.qc.ca/comm-1er-mai-2024/>
- 8-** McEvoy, J. (2024). Cheapflation: le coût des aliments à bas prix en hausse de 34% depuis 2018. *Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2024/07/16/la-cheapflation-fait-grimper-le-prix-des-aliments>
- 9-** Les Banques alimentaires du Québec. (2024). *Bilan-FAIM Québec*. https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2024/10/Bilan-Faim_2024.pdf
- 10-** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. <https://www.fao.org/3/w3613f/w3613f00.htm>
- 11-** Grandmont, É. [Etienne Grandmont, député de Taschereau] (2024, 29 octobre). *Elles sont installées au Québec depuis parfois plusieurs années* [mise à jour du statut]. Facebook. <https://www.facebook.com/share/p/14Qgv1X4yp/>
- 12-** Pouliot, G. (2023, 30 novembre). Les remèdes de la scientologie. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/long-format/2030646/scientologie-sante-mentale-infiltration-enquete-eglise>
- 13-** Jean-Marie Abgrall. (2000). *La mécanique des sectes*. Paris, Payot.
- 14-** Données fournies par la bibliothèque Gabrielle-Roy.



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance

Conclusion

UN QUARTIER DE SOLIDARITÉ ET D'IMPLICATION SOCIALE

L'implication citoyenne a changé le visage de Saint-Roch à bien des égards. Elle a freiné certains projets urbains et en a fait émerger bien d'autres qui répondaient davantage aux besoins du milieu. Ajoutons que les multiples retombées de la solidarité agissante des gens du quartier y rendent la vie un peu plus douce, jour après jour.

Parmi toutes les expériences d'implication citoyenne qui jalonnent la grande histoire de Saint-Roch, celles du Comité de citoyens de l'Aire 10, du mouvement Rivière Vivante et de l'îlot Fleurie sont incontournables.

Comité des citoyens de l'Aire 10

Le Comité des citoyens de l'Aire 10 (CCR-10) est actif de 1966 à 1981 et agit sur la rénovation urbaine, le logement, la pauvreté, la défense de droits et la mise en place de services à la population. Le Comité est initié par le curé de Saint-Roch et quelques notables de l'époque, en réaction aux plans de réaménagement de la Ville qui « est aux prises avec des rêves de modernisme en béton, de grandioses projets d'autoroutes, de tours à bureaux et d'hôtel ». (1) Leur objectif est de s'assurer que le développement du quartier sera fait en faveur des résident·es. Plus de 1000 personnes participent à l'assemblée de fondation. Non seulement ce comité a contribué à bloquer la construction de l'autoroute de la Falaise et permis de reloger, dans leur quartier, certaines des personnes évincées par celle de l'autoroute Dufferin-Montmorency, il a lancé ou inspiré plusieurs projets qui existent encore aujourd'hui, notamment le journal Droit de parole, ainsi que de nombreuses coopératives d'habitation et HLM. (1)

« J'aime le fait qu'il y a eu de plus en plus de citoyen·nes très engagés et d'initiatives grâce à ces personnes (parcs, verdissement, places éphémères, sécurité routière, etc.) au cours des 10-15 dernières années. Dans cette même période, on a vu évoluer assez positivement les rapports entre les organismes, la SDC et les gens d'affaires et la ville (davantage de mobilisation et de concertation autour des préoccupations communes, comparativement à des rapports plus distants et divergents avant...) »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« moi j'suis impliquée dans mon quartier. J'aime ça donner au suivant. Y'ont tellement besoin partout le monde, ça fait du bien. J'suis chanceuse d'avoir un montant qui rentre, j'suis chanceuse d'avoir un HLM, j'suis privilégiée, fait que j'me dis merci la vie pis je redonne au suivant. C'est ça que j'aime faire. »

Résidente de Saint-Roch

« La rivière avait désespérément besoin d'une voix sur la place publique. »

Michel Beaulieu, l'un des cofondateurs du mouvement Rivière vivante. (a)

Le Mouvement Rivière Vivante

Dans les années 1960, à l'époque où Gilles Lamontagne est maire de Québec, la rivière Saint-Charles est un égout à ciel ouvert, faisant office de dépotoir. Souhaitant l'assainir et suivant les tendances de l'époque, la Ville recouvre ses deux berges de béton, sur une distance de quatre kilomètres.

Au milieu des années 1990, dans la foulée de ses réflexions entourant sa candidature pour les jeux Olympiques de 2002, la Ville tient des consultations sur le plan d'urbanisme des berges de la rivière. Elle imagine alors un village Olympique s'installer à la Pointe-aux-Lièvres. À cette époque, le maire Jean-Paul L'Allier ne souhaite pas retirer le béton entourant la rivière, au contraire, il prévoit empiéter encore davantage sur celle-ci pour y aménager des réservoirs de rétention et des parcs urbains.

Des citoyen·nes déposent des mémoires réclamant la naturalisation des lieux, ce qui suscite l'intérêt des commissaires. Suite aux consultations, les personnes mobilisées se regroupent et créent le Mouvement Rivière Vivante. En mai 1997, le Mouvement organise une sortie en canot sur

une section insalubre de la Saint-Charles, à laquelle prennent part 70 personnes. Les médias relaient l'événement, levant le voile sur les besoins d'assainissement du cours d'eau, mais aussi sur son potentiel récréotouristique. « On organise par la suite des mini-croisières touristiques, des courses de canot et des visites commentées de la rivière. Cette série d'actions culmine avec la première édition de la Fête de la rivière Saint-Charles, en mai 1999, lors de laquelle 300 canoteurs descendent le cours d'eau – on ne trouve plus un canot à louer dans toute la ville! À la tête de la flottille: Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, flanqué de ses échevins. » (4) Celui-ci est alors convaincu de la légitimité des demandes citoyennes.

Par la suite, des actions sont entreprises pour renaturaliser les berges: retirer le béton, végétaliser les abords de la rivière et, ultimement, aménager le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles. Aujourd'hui, la faune et la flore des lieux sont aussi abondantes que variées et font la joie des citoyen·nes comme des touristes. (2) (3)



« L'Îlot Fleurie a inspiré le maire L'Allier pour faire le parc (même s'il ne l'a jamais dit !). Les premiers gestes concrets de la revitalisation de Saint-Roch, ce sont des gestes citoyens, une fleur à la fois. La Revitalisation comme appropriation citoyenne de son milieu de proximité. Ces voisins bienveillants ont pris soin de ce trou de Saint-Roch (le surnom de l'époque) comme si c'était leur propre cour. »

Julie Picard, présidente du conseil d'administration de l'Îlot Fleurie de 2000 à 2002

L'Îlot Fleurie

« En 1990, le quartier Saint-Roch est à l'abandon. La multiplication des délires urbanistiques avortés laisse de larges blessures au cœur du centre-ville. Au sud du boulevard Charest, d'immenses terrains sont en friche depuis 20 ans. Les lieux ont un aspect sinistre. Des dizaines de bâtiments sont abandonnés aux squatteurs. L'endroit est rebaptisé "Plywood city", en référence aux innombrables fenêtres placardées de planches de contreplaqué. » (4)

Au début de l'été 1991, Louis Fortier, artiste et résident de Saint-Roch, sa femme Denise Thomassin et des gens du voisinage installent une statue d'Irénée Lemieux, *Les amoureux*, et plantent des fleurs sur l'îlot de la rue Fleurie. Cet espace, où se trouve désormais des habitations (en face de Méduse), était un terrain abandonné à l'époque. Leur souhait, dit Fortier, est de créer de la beauté. Dès le lendemain, d'autres se joignent au mouvement en ajoutant des fleurs supplémentaires. Des médias en parlent et un camionneur de L'Islet-sur-mer fait la route pour offrir une cargaison entière de fleurs ! Si, au départ, des policiers donnent l'ordre d'évacuer, une semaine après l'émergence de l'initiative, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, visite le lieu pour autoriser le projet. S'ensuit une fabuleuse expérience d'autogestion menant à des jardins communautaires, des soupes populaires, le journal *La feuille de chou* et une galerie d'art à ciel ouvert. L'Îlot Fleurie est né ! Pendant des années, une grande diversité de gens font vivre cet espace.



Image A : Murales d'artistes de l'Îlot Fleurie et stationnement, avant l'installation des jardins (A)



Image B : Les jardins de l'Îlot Fleurie (B)



Image C : Statue Les amoureux d'Irénée Lemieux et les premières fleurs de l'Îlot, en 1991. (C)

En 1993, la Ville aménage un parc permanent sur le terrain voisin de l'Îlot: le jardin de Saint-Roch (maintenant jardin Jean-Paul-L'Allier). Puis, en 1996 des investisseurs souhaitent construire des habitations en lieu et place de l'Îlot Fleurie. Les citoyen·nes se mobilisent pour que le projet puisse être relocalisé, allant jusqu'à bloquer la sortie de l'autoroute Dufferin-Montmorency avec la terre du jardin. L'Îlot Fleurie se déplace sous les bretelles d'autoroute en 1997. Le jardinage y est toutefois difficile et plusieurs horticulteur·rices l'abandonnent pour fonder un jardin près de l'école des Berges.

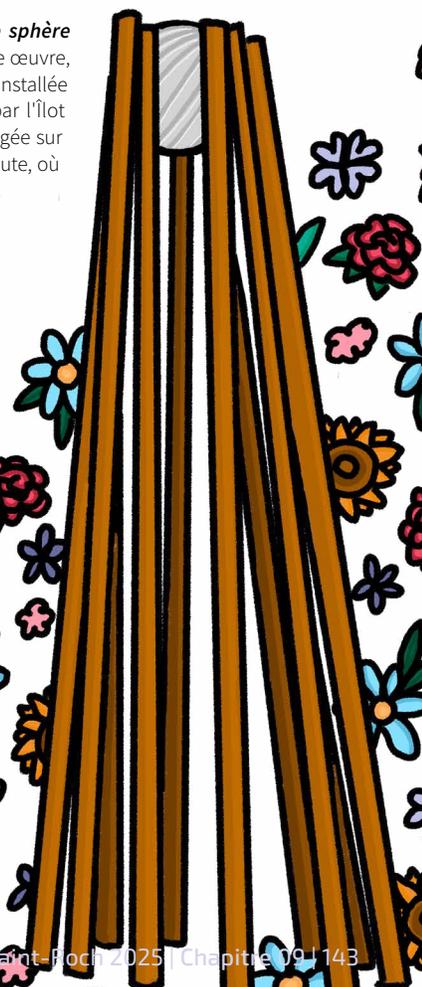
Sous les bretelles d'autoroute, l'Îlot Fleurie se transforme. De nouvelles personnes y participent, principalement des jeunes artistes. Il devient un lieu de formation: on peut y apprendre la poterie, la soudure, le compostage, le jardinage, la gestion d'événements artistiques et l'organisation communautaire. Plusieurs spectacles et événements sont programmés, dont certains réunissent des centaines, voire des milliers de personnes, notamment lors des mobilisations entourant le Sommet des Amériques en 2001. Or, des enjeux avec le ministère des Transports, à qui appartient le terrain, les visées de la Ville pour ce lieu, des difficultés de financement de même qu'une démobilité progressive ont eu raison de cette belle aventure en 2007. L'Îlot Fleurie continue toutefois d'inspirer des citoyen·nes qui souhaiteraient voir cet espace reprendre vie! (4)(5)

On peut imaginer à quel point ces expériences citoyennes ont requis temps et énergie chez les personnes qui les ont portées. Leurs efforts ont changé le visage de Saint-Roch pour le mieux!

«C'est le quartier dans lequel j'ai grandi; j'y suis revenue au milieu des années 1990 après mes études, car j'avais trouvé un logement très abordable que j'ai gardé plus de 20 ans. J'aimais le voisinage (îlot des Tanneurs) et j'y étais impliquée comme citoyenne dans le verdissement urbain. Après avoir été forcée de déménager, je suis revenue dans Saint-Roch parce que j'y ai eu un logement en coop d'habitation.»

Résidente de Saint-Roch

Illustration de *Hommage à une sphère d'Armand Robitaille* (1992). Cette œuvre, témoin de l'histoire, a d'abord été installée dans le premier espace occupé par l'Îlot Fleurie. Elle a ensuite été déménagée sur Charest, près des bretelles d'autoroute, où on peut la voir, encore aujourd'hui.



Et aujourd'hui ?

Plusieurs exemples de mobilisations plus récentes améliorent la vie de quartier, l'aménagement urbain et nourrissent la cohésion sociale du milieu.

Verdir et divertir

Porté par des citoyen·nes de l'îlot des Tanneurs, Verdir et divertir anime la côte Badelard en y organisant plusieurs spectacles gratuits chaque année. C'est aussi grâce à elles et eux que vous trouvez, lors de votre passage dans l'escalier Badelard, une petite bibliothèque de rue. Ces personnes

prennent soin du coteau Sainte-Geneviève, la falaise qui longe l'îlot des Tanneurs, en y plantant des arbres et arbustes (550 depuis 2009), en organisant des corvées annuelles de ménage et en luttant contre la renouée du Japon, une espèce exotique envahissante. Verdir et divertir assure aussi une vigilance pour freiner les abattages d'arbres non justifiés. L'organisme ne compte aucune personne salariée. Son travail repose sur l'énergie de personnes qui s'y impliquent bénévolement pour l'amélioration du milieu physique et le renforcement des liens sociaux du voisinage.



Image D: Verdir et divertir, corvée du printemps à la côte Badelard (2022) (D)



Image E: Corvée d'automne à l'emplacement du futur parc des Pékans (2022) (E)

La mobilisation citoyenne entourant la création du parc des Pékans

En 2020, au cœur de la pandémie, la mise en vente d'un stationnement au coin des rues du Parvis et De la Salle donne une idée à Vicki Plourde, une résidente du secteur. Avec une voisine, Annie Mathieu, elles se mobilisent pour réclamer l'aménagement d'un parc. Elles convainquent d'abord des gens de leur entourage, puis obtiennent l'appui du Conseil de quartier de Saint-Roch et de plusieurs organismes du milieu. Elles déposent une lettre, signée par plus de 500 personnes, au conseil d'arrondissement. La Ville de Québec achète le terrain et le projet prend forme. Au-delà de l'aménagement du parc, cette démarche a animé de façon remarquable la vie de quartier avec des fêtes, du jardinage collectif et des bazars. Le nom du parc, en l'honneur de l'équipe sportive de l'école des Berges, a même été choisi par des enfants du secteur lors d'un scrutin dans un château de neige !

« Dans ce quartier, surtout avec les gens de la rue et les organismes, j'y ai construit une nouvelle famille. C'est pas toujours rose, mais on se tient les coudes. »

Travailleur de Saint-Roch

Le frigo-partage

Le frigo-partage du parvis est une initiative citoyenne, portée depuis plus d'une décennie par un comité de bénévoles qui se renouvelle au fil des ans. Ils et elles assument généreusement l'ensemble des tâches associées au projet. Celui-ci débute en 2015, lorsque des étudiant·es en anthropo-



Image F : La première armoire installée en 2015. (F)

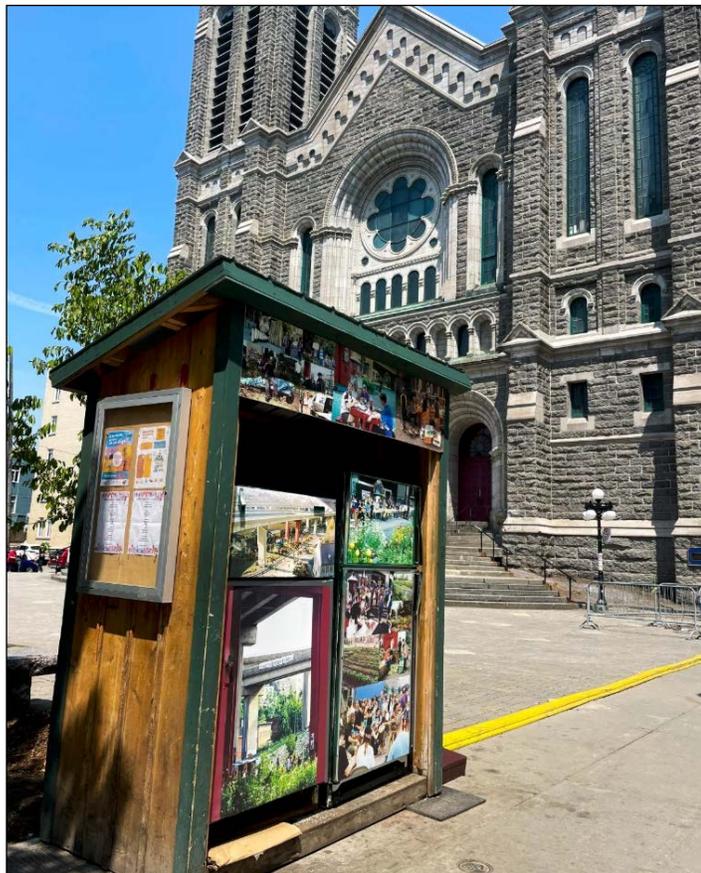


Image G : Les frigos en 2023 lors d'une collaboration avec les artistes Hélène Matte et Julie Picard. (G)

logie, inspiré·es par des frigos-partage ailleurs dans le monde, font un projet pilote d'une semaine sur le parvis en y installant une armoire. Le test s'avère concluant, puisqu'il suscite rapidement l'intérêt du milieu et l'implication de nouvelles personnes. L'armoire laisse sa place à un frigo l'année suivante, une cabane est ensuite ajoutée pour le protéger des intempéries et l'histoire se poursuit depuis 10 ans! Ce n'est pas un projet simple; les frigos récupérés se fragilisent en hiver, entraînant des bris fréquents et le fonctionnement du partage des denrées alimentaires suscite bien des réflexions au fil des années... L'Engrenage Saint-Roch soutient le comité de bénévoles qui rendent ce projet possible. Il s'agit d'un comité diversifié où les gens apprennent les un·es des autres et où l'engagement renforce la capacité d'agir, tant individuelle que collective! Le frigo-partage du parvis, c'est aussi le frigo de toute une communauté qui l'alimente pour partager et éviter le gaspillage alimentaire.

Des commerces et entreprises solidaires

Dans Saint-Roch, l'entraide n'est pas qu'une responsabilité citoyenne ou communautaire. Certains commerces, bien ancrés dans leur quartier, agissent à leur mesure pour prendre part à la vie collective. Par exemple, face au manque crucial de disponibilité d'eau dans le quartier, La Place – Boutique gourmande a installé un accès libre-service à l'eau dans son entrée. Tous et toutes peuvent aller remplir leur bouteille sur les heures d'ouverture et comme plusieurs n'en possèdent pas, des verres sont aussi mis à disposition.

Certains commerces acceptent, à petite échelle et sans faire de promotion, d'offrir des instants de chaleur à des personnes de la rue, et même parfois un café. D'autres viennent déposer leurs invendus dans le frigo-partage du parvis.

Finalement, plusieurs commerces, entreprises et institutions du quartier ont à cœur de soutenir financièrement l'action des organismes (levée de fonds parmi les employé·es, dons dirigés, etc.). Ces divers gestes témoignent d'une solidarité précieuse!

« Le social je le vis à travers le bénévolat. »

Résidente de Saint-Roch

Une diversité d'organismes communautaires

Chaque organisme communautaire est le résultat d'une histoire de solidarité et de mobilisation. Ces organismes, comme leur nom l'indique, proviennent de la communauté. Ils sont le fruit des efforts fournis par des personnes qui souhaitent agir pour répondre à un besoin social.

En raison de sa situation géographique, Saint-Roch est, et de loin, le quartier de la ville qui compte le plus d'organismes. Selon les données fournies par le Service de référence 211, il y en aurait 95, incluant 30 organismes qui ont une mission en culture, sports ou loisirs. Les missions des 65 autres concernent des enjeux sociaux ou environnementaux. Certains de ces 65 organismes ont des missions locales et desservent la population du quartier, de l'arrondissement ou de la ville. D'autres ont une portée régionale ou nationale. Leur taille et leurs moyens financiers sont très variés. Certains n'ont pas de financement public ni de personnel salarié.

Il est ardu d'établir un classement des organismes, puisque leurs actions concernent souvent plusieurs enjeux et que leurs approches sont diversifiées. Certains organismes mentionnés aux pages 148-149, sans avoir la même mission, rejoignent la même population. Quand c'est le cas, la concertation entre ces organismes permet d'assurer la complémentarité de leur action et d'optimiser leurs efforts.

Outre les organismes situés dans Saint-Roch, d'autres, ayant pignon sur rue ailleurs dans la ville, interviennent dans le quartier de façon soutenue. C'est le cas, par exemple, des travailleur·euses de rue du Projet Intervention Prostitution Québec et de la roulotte Le Marginal de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec.

Les travailleuses et travailleurs du communautaire font partie intégrante du quartier. Elles et ils offrent une présence et de l'écoute aux personnes à risque d'exclusion sociale, organisent des événements et offrent des services qui répondent, de diverses façons, aux besoins du milieu.

« Ça n'a pas arrêté de monter depuis. À l'organisme où je travaille, avant on voyait 25-30 personnes par semaine, on était ouverts seulement deux jours, puis aujourd'hui c'est 40 à 70 personnes qui franchissent la porte par jour. On est ouvert de 8h30 à 15h30 du lundi au vendredi maintenant, on s'est rendu compte que y'a beaucoup plus de besoins. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

Le travail dans certains domaines d'intervention communautaire est souvent difficile ces dernières années et la tendance ne va pas en s'améliorant. Les besoins dépassent très largement les moyens et cet état de fait affecte durement plusieurs travailleurs et travailleuses. Des organismes ont parfois l'impression que la population, les élu·es et les médias entretiennent des attentes démesurées à leur endroit, sans avoir conscience des limites de leurs ressources financières et humaines, ainsi que de leur réalité d'intervention.

Plusieurs bénévoles et militant·es prêtent main-forte aux organismes, sans quoi, leur impact n'aurait pas la même ampleur. Sans en connaître le nombre exact, on sait que le nombre de personnes qui s'impliquent dans les organismes de Saint-Roch est important. Que leurs implications soient ponctuelles ou hebdomadaires, ces personnes font don de leurs compétences pour le bien de la communauté. Qu'il s'agisse des tâches manuelles comme la réparation d'infrastructures, la transmission de l'information par de l'affichage, des appels et du tractage ou des tâches sociales comme le service de repas ou l'animation d'activités, il y a toujours des personnes qui sont prêtes à aider dans le quartier.

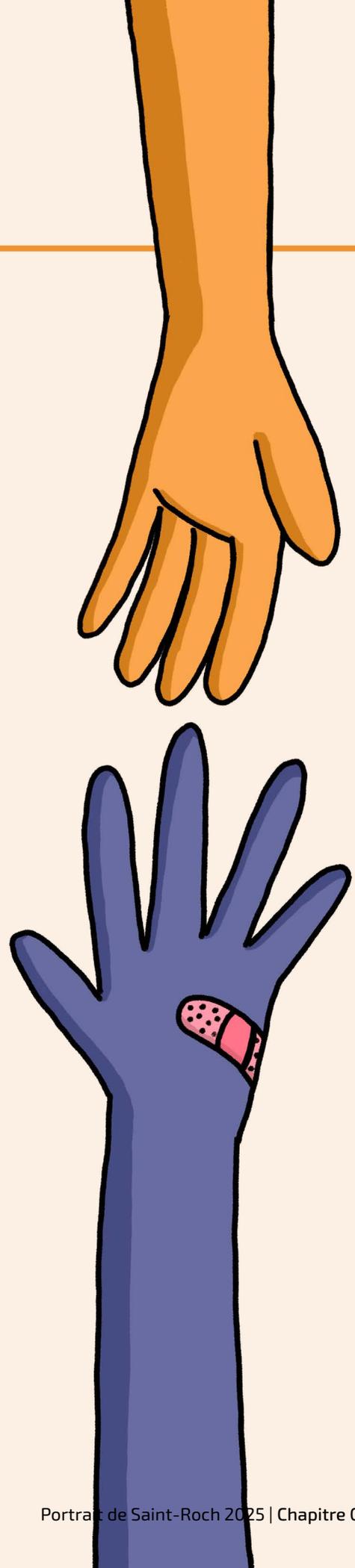
Le saviez-vous ?

Les organismes sans but lucratif à portée sociale ou environnementale ne sont pas tous des organismes communautaires autonomes. Différentes approches et façons de faire cohabitent.

Environ la moitié des organismes mentionnés à la page suivante sont des organismes communautaires autonomes, c'est-à-dire qu'ils sont des organismes impliquant des membres de la communauté dans une perspective de prise en charge collective et de transformation sociale. Si on dit d'eux qu'ils sont autonomes, c'est qu'ils sont libres de déterminer leur mission et leurs actions, et ce, de façon démocratique en impliquant leurs membres dans les prises de décision. En ce sens, même s'ils peuvent avoir des valeurs communes, les organismes communautaires autonomes diffèrent des organismes publics, parapublics et philanthropiques, par exemple.

« Dans le milieu communautaire, il y a évidemment plusieurs types de milieux. Certains organismes offrent des services, d'autres visent une transformation sociale, et plus souvent qu'autrement, un mélange des deux. Dans les circonstances actuelles, lorsque c'est la transformation sociale qu'on vise, ça peut être difficile pour le moral des troupes. On se heurte à un pouvoir politique, surtout au provincial, qui semble déconnecté de la réalité. Mais sinon, oui je suis satisfait du milieu dans lequel je travaille. »

Travailleur du milieu communautaire de Saint-Roch



Liste des organismes sans but lucratif à portée sociale ou environnementale référencés par le 211 dans Saint-Roch* (et quelques autres incontournables).

Organismes locaux :

- **Archipel d'Entraide** • Association coopérative d'économie familiale de Québec • **La Brigade d'entraide** • Bureau d'Animation et Information Logement du Québec Métropolitain • **Café Rencontre du Centre-ville** • Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert • **Carrefour familial des personnes handicapées** • Centre Communautaire l'Amitié • **Centre communautaire juridique de Québec** • Centre communautaire YMCA Saint-Roch • **Centre d'apprentissage intensif de Québec** • Portage – Centre de réadaptation en toxicomanie • **Centre de justice de proximité de Québec** • Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier • **Clés en main – Centre d'accès et d'accompagnement au logement subventionné** • Centre Ozanam de la Société de Saint-Vincent-de-Paul • **Centre multiethnique de Québec** • Centre R.I.R.E. 2000 • **Clinique Droit de cité** • Comité Maison de chambres de Québec • **Coopérative de solidarité SABSA** • Craque-Bitume • **Croissance Travail** • L'Engrenage Saint-Roch • **Entraide Saint-Roch** • Équitravail • **Fondation Gilles Kègle** • Immeuble Populaire de Québec • **La Jonction** • Lauberivière • **La Nef - Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier** • Ligue des droits et libertés - Section de Québec • **Maison d'entraide l'Arc-en-ciel** • Maison des enfants de Saint-Roch • **Point de repères** • Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (PECH) • **Projet L.U.N.E.** • Répit Basse-Ville • **Service amical Basse-Ville** • Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec • **Société de la Rivière Saint-Charles** • SPHERE • **Touski** • Verdir et divertir • **24H ChronoSports** •

*Il est probable toutefois, que cette liste soit incomplète, puisque les organismes s'y inscrivent de façon volontaire.

Organismes régionaux:

- **Alliance Arc-en-ciel de Québec** • Alliance des Groupes d'Intervention pour le Rétablissement en santé mentale • **Association de fibromyalgie – région de Québec** • Association récré-active des handicapés visuels • **Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale** • Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale • **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches** • Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale • **Fédération des coopératives d'habitation de Québec Chaudière-Appalaches** • Jeunesse étudiante chrétienne • **Jeunesse ouvrière chrétienne** • Mouvement des travailleurs(euses) chrétiens(nes) • **Office de la protection du consommateur** • Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale • **Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03** • Regroupement des personnes handicapées visuelles (régions 03 - 12) • **Réseau du Forum social de Québec, Chaudière-Appalaches**
 - Groupe de ressources techniques SOSACO •

Organismes nationaux

- **Alter Justice** • Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec • **Fondation AGES** • Liratoutâge • **Place aux jeunes en région** • La Ruche •

Trop de ressources communautaires ou pas assez?

Les centres-villes sont des lieux où se concentrent plusieurs ressources: restaurants, cafés, hôtels/logements touristiques, entreprises, lieux culturels et organismes communautaires, etc. Selon la vocation du quartier à laquelle on est le plus attaché, les valeurs qui nous sont chères ou les intérêts que l'on défend, on peut juger que certaines de ces ressources sont trop ou pas assez présentes.

Concernant les ressources communautaires, les opinions sont variées. D'un côté, certaines personnes jugent qu'il manque de services pour répondre aux besoins criants et apaiser certaines tensions dans l'espace public. À l'inverse, des personnes mentionnent craindre que ce soit la présence de ressources communautaires qui attirent les populations vulnérables.

« Il arrive parfois que les personnes n'aient qu'un choix de ressource, mais si, et ce, peu importe la raison, cette ressource ne correspond pas à la personne, il n'y pas d'alternatives. Les réalités sont souvent complexes et une seule solution ne peut pas répondre à toutes les situations. »

Travailleur de Saint-Roch

Au sujet des ressources et services, 53% des personnes répondantes considèrent qu'il manque de ressources dans le quartier.

Quelles sont les ressources manquantes selon elles?

- Des services pour les enjeux de santé mentale, tels que du soutien pour les personnes souffrant d'un choc post-traumatique ou de l'accompagnement et des suivis à long terme.
- De l'hébergement d'urgence et des services de soins à haut seuil d'accessibilité.
- Des répits de jour.
- Un centre de dégrisement.
- Des lieux sanitaires pour se laver, aller aux toilettes et laver son linge.



D'autres soulignent que les ressources sont suffisantes en nombre, mais que celles-ci ne sont pas au maximum de leur capacité en raison du manque de personnel et du manque de financement.

Bien qu'il soit vrai que certaines personnes se déplacent pour avoir accès aux ressources, il est tout aussi vrai que ces ressources s'établissent là où il y a des besoins. Ainsi, il serait fautif d'analyser cette question sans la lier à l'offre de services et de ressources d'autres secteurs de la ville. Au-delà de Saint-Roch, on peut se demander s'il ne manque pas de ressources dans les autres quartiers. Dans le contexte de la crise du logement, ainsi qu'à la lumière des résultats de la consultation et des échos du milieu, il apparaît évident que plus de ressources communautaires en périphérie permettraient d'améliorer tant le soutien offert aux personnes, que les conditions de pratique pour les travailleur·euses des organismes communautaires. Le déracinement des

personnes qui doivent quitter leur milieu pour avoir accès aux ressources d'hébergement, par exemple, complique probablement leur quotidien et l'amélioration de leurs conditions.

Toutefois, il demeure que pour répondre aux besoins actuels du quartier, les ressources en place apparaissent insuffisantes, créant parfois des tensions dans l'espace public. Par exemple, le manque de places dans les ressources d'accueil ou d'hébergement, particulièrement lors de la saison froide, amène des personnes à recourir à diverses stratégies pour se réchauffer, comme se réfugier dans les entrées d'immeubles.



« Si les autres quartiers avaient autant de services, on aurait pas à venir saturer le quartier Saint-Roch en provenance des autres coins de la ville. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« Dans St-Roch, y'a beaucoup de places pour se nourrir, dans le coin de chez nous (à Beauport) on a rien de ça. Ici y'a le Café-Rencontre, Lauberivière pis toute. Quand j'vais là j'me fais des amis en même temps parce que ça me permet de jaser à du monde. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

BIBLIOGRAPHIE

Un quartier de solidarité et d'implication sociale

Images :

A - Collection Marcel Landry et Michèle Renaut. (s.d.). *Murales d'artistes* de l'Îlot Fleurie et stationnement, avant l'installation des jardins.

B - Collection Marcel Landry et Michèle Renaut. (1995.). *Les jardins de l'Îlot Fleurie*.

C - Collection Marcel Landry et Michèle Renaut. (1991). Statue *Les amoureux* d'Irénée Lemieux et les premières fleurs de l'Îlot Fleurie.

D - D-Verdir et divertir. (2022). *Corvée du printemps à la côte Badelard*.

E - Mathieu, A. (2022). *Le parc des Pékans* [Photographie].

F - Sauve ta bouffe. (2015). Rémy, bénévole de Sauve ta bouffe, et Ylang nous montrent des chiffres concernant le gaspillage alimentaire [Photographie]. Dans *Partage de bouffe dans Saint-Roch*. <https://sauvetabouffe.org/actualites/initiative/partage-de-bouffe-dans-saint-roch/>

G - L'Engrenage Saint-Roch. (2023). *Les frigos en 2023 lors d'une collaboration avec les artistes Hélène Matte et Julie Picard* [Photographie].

Sources :

1 - Saint-Roch, une histoire populaire. (s. d.). *Le Comité des citoyens de l'Aire 10*. <https://saint-roch.blogspot.com/p/le-comite-des-citoyens-de-laire-10.html>

2 - Bilodeau, M. (2019). *Mission: «débétonner» la rivière Saint-Charles, à Québec*. Un.Cinq - Média de l'action climatique au Québec. <https://unpointcinq.ca/habitat/riviere-saint-charles-quebec-debetonner/>

3 - Caze, J. (2022). *Saint-Roch dans les années 1940: la rivière Saint-Charles industrialisée*. monsaintroch. <https://monsaintroch.com/2022/saint-roch-annees-1940-riviere-saint-charles-industrialisee/>

4 - Saint-Roch, une histoire populaire. (s. d.). *L'Îlot Fleurie*. <https://saint-roch.blogspot.com/p/lilot-fleurie.html>

5 - Ville de Québec. (s. d.). *Îlot Fleurie*. Repéré à https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_roch/interet/ilot_fleurie.aspx



PORTRAIT DE SAINT-ROCH 2025



**l'Engrenage
St-Roch**

Pour lire le portrait complet, rendez-vous sur
www.portraitstroch.com

Introduction

Chapitre 01

Saint-Roch, bref historique

Chapitre 02

Un quartier qui change de visage

Chapitre 03

Vie économique et culturelle

Chapitre 04

Grandir dans Saint-Roch

Chapitre 05

Se loger dans Saint-Roch

Chapitre 06

Inégalités dans l'espace public

Chapitre 07

Aménagement urbain, mobilité
et enjeux environnementaux

Chapitre 08

Des besoins fondamentaux
non répondus

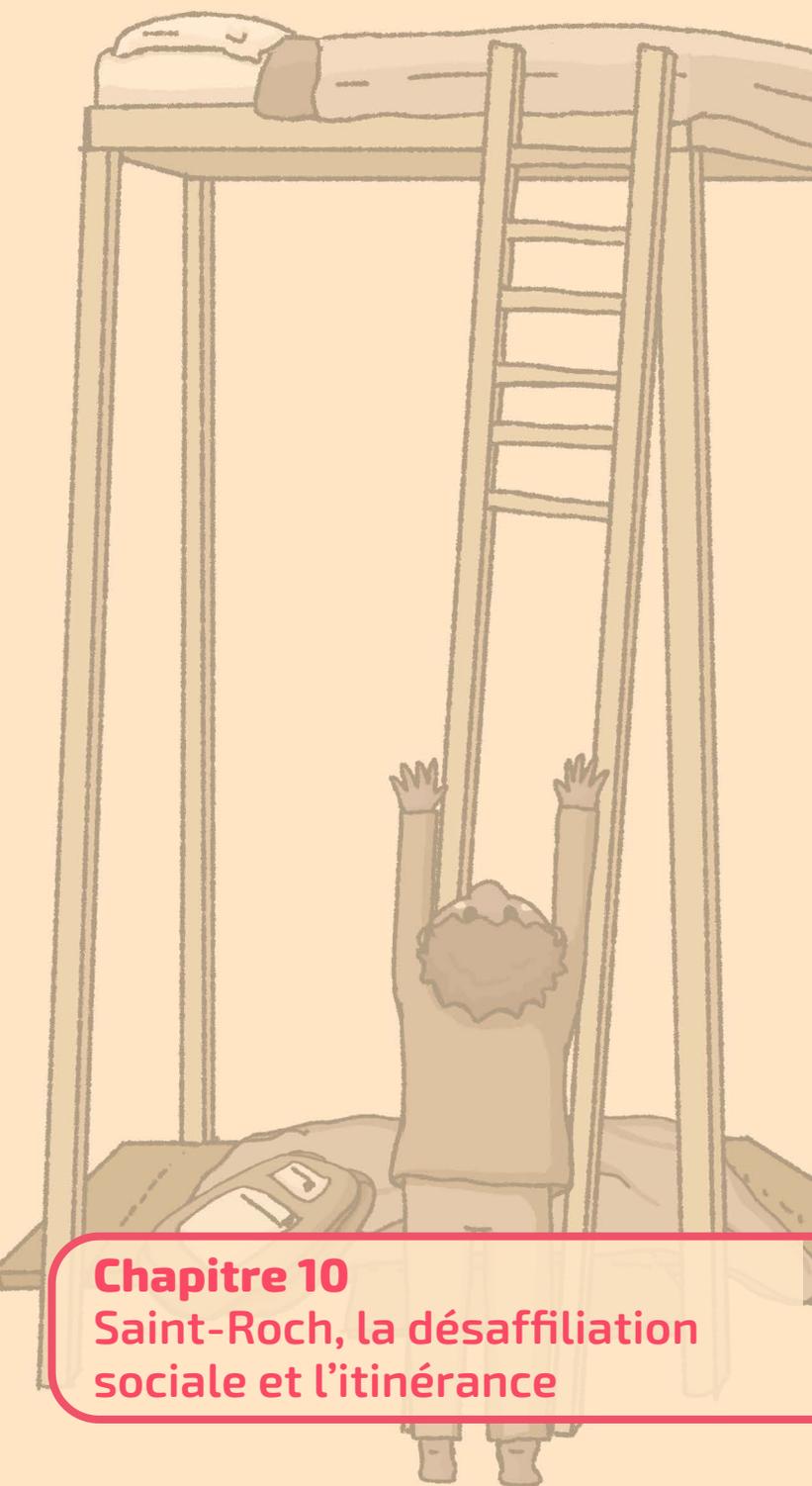
Chapitre 09

Un quartier de solidarité
et d'implication sociale

Conclusion

Chapitre 10

Saint-Roch, la désaffiliation
sociale et l'itinérance



SAINT-ROCH, LA DÉSAFFILIATION SOCIALE ET L'ITINÉRANCE

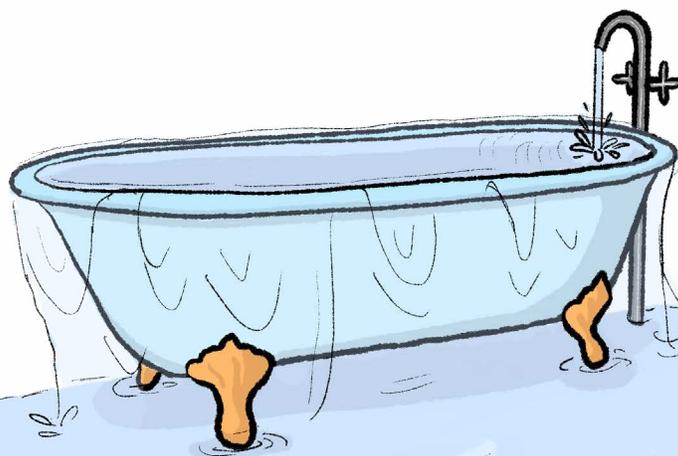
Le milieu communautaire en itinérance utilise régulièrement la métaphore de la baignoire pour illustrer l'ampleur des défis actuels. Dans cette métaphore, l'eau représente l'itinérance et le robinet, qui coule à fort débit, fait déborder la baignoire. Les organismes ont l'impression de se démener à construire des drains pour que l'eau puisse être évacuée. Ils peinent à le faire parce que le débit est en augmentation constante. « On peut bien continuer à construire des drains, mais on n'y arrivera pas, il faudrait fermer le robinet ou, au moins, en ralentir le débit! » Le problème, c'est que les robinets ne sont pas à la portée des organismes, ce qui fait croître un grand sentiment d'impuissance chez plusieurs... Ce sentiment est partagé dans la communauté.

Mais qu'est-ce qui fait que le débit d'eau a autant augmenté ces dernières années, au point de faire déborder la baignoire? La réponse à cette question est complexe. Sauf que si on veut renverser la tendance en itinérance, il faut s'intéresser aux phénomènes qui ont une incidence sur l'ouverture ou la fermeture des robinets, et à ceux et celles qui ont le pouvoir de les tourner.

Quand on regarde du côté de l'évolution des inégalités sociales et économiques, les données sont frappantes: au Québec, les inégalités se sont réduites pendant des décennies, jusqu'au tournant des années 90. Ensuite, on a pris le chemin inverse. Qui plus est, des périodes de « réingénierie de l'État » et d'austérité sont venues affaiblir le filet social

tissé lors de la Révolution tranquille. Qu'il s'agisse du réseau de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, le constat est clair: l'état du système public est de plus en plus fragile. Ces réseaux ont subi plusieurs réductions budgétaires au fil des années et sont contraints de « faire plus avec moins ». Finalement, des baisses d'impôt, ne bénéficiant qu'à une partie de la population, ont privé l'État de revenus qui auraient pu permettre de maintenir ou d'améliorer le filet social, ou d'assurer une plus grande redistribution des richesses.

« Une société inégalitaire est une société qui se fragilise, puisque les inégalités provoquent des violences structurelles qui ont des conséquences bien réelles. » (1) Tel est le constat que partage Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent dans son avis sur les inégalités.



« Si t'as pas un filet social autour de toi, c'est ben plus compliqué de t'en sortir. C'est pas vrai que t'as juste à retourner travailler, c'est ben plus gros que ça. »

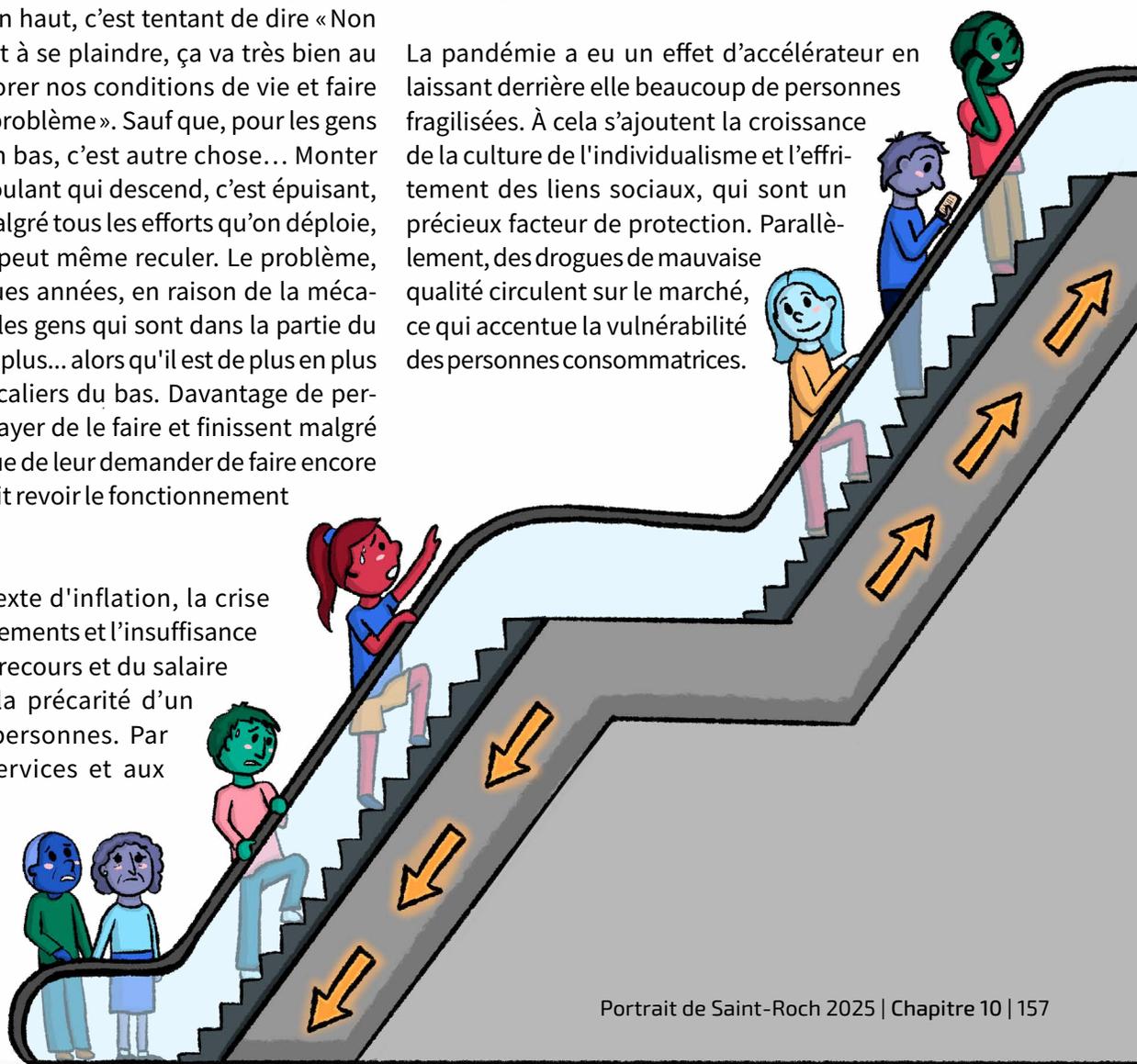
Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

La métaphore des escaliers roulants, développée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, représente bien la dynamique de la croissance des inégalités. Dans cette image, la moitié supérieure de l'escalier mécanique monte, alors que la moitié inférieure descend. Pour les gens qui sont dans la section d'en haut, c'est tentant de dire « Non mais qu'est-ce qu'ils ont à se plaindre, ça va très bien au Québec, on peut améliorer nos conditions de vie et faire croître nos avoirs sans problème ». Sauf que, pour les gens qui sont dans celle d'en bas, c'est autre chose... Monter à revers d'un escalier roulant qui descend, c'est épuisant, on perd nos énergies. Malgré tous les efforts qu'on déploie, on fait du surplace, on peut même reculer. Le problème, c'est que depuis quelques années, en raison de la mécanique de notre société, les gens qui sont dans la partie du haut montent de plus en plus... alors qu'il est de plus en plus difficile de gravir les escaliers du bas. Davantage de personnes s'épuisent à essayer de le faire et finissent malgré tout par chuter. Plutôt que de leur demander de faire encore plus d'efforts, on pourrait revoir le fonctionnement des escaliers?

Actuellement, en contexte d'inflation, la crise de l'abordabilité des logements et l'insuffisance des revenus de dernier recours et du salaire minimum accentuent la précarité d'un nombre croissant de personnes. Par ailleurs, l'accès aux services et aux

programmes est de plus en plus complexe, notamment pour ceux et celles qui maîtrisent peu les outils numériques ou qui n'y ont pas accès. Ainsi, un ensemble de décisions politiques et économiques ont contribué à ouvrir le robinet de la baignoire de l'itinérance.

La pandémie a eu un effet d'accélérateur en laissant derrière elle beaucoup de personnes fragilisées. À cela s'ajoutent la croissance de la culture de l'individualisme et l'effritement des liens sociaux, qui sont un précieux facteur de protection. Parallèlement, des drogues de mauvaise qualité circulent sur le marché, ce qui accentue la vulnérabilité des personnes consommatrices.



L'itinérance n'est pas un phénomène nouveau

L'itinérance est présente dans Saint-Roch depuis de nombreuses années. En fait, cette réalité est remarquée à Québec depuis l'époque de la colonie française: « Dans une ordonnance de 1676, l'introduction du vagabondage et de la mendicité dans la ville est attribuée à un petit groupe de femmes. Par leur exemple, elles auraient attiré à Québec des hommes et des femmes des environs qui venaient y vivre d'aumônes sans avoir à travailler pour gagner leur pain. » (2) L'itinérance n'est donc pas une réalité nouvelle. Son évolution est toutefois marquée par des événements de l'histoire et des choix de société.

Par exemple, à l'époque des grands incendies de Saint-Roch, ce sont des milliers de gens qui se sont retrouvés sans-logis: 12 000 lors de l'incendie de 1845 et 20 000 en 1866. « Ceux-ci trouvent refuge dans leur famille, dans les institutions religieuses ou publiques ou sous des tentes fournies par l'armée. » (3) On peut facilement s'imaginer à quel point l'entraide a été nécessaire pour faire face à cette situation

et comment les difficultés ont pu s'inscrire dans la durée pour les personnes qui avaient moins de ressources.

Cent ans plus tard, lors de la période de désinstitutionnalisation, dont une première phase a eu lieu dans les années 1960 et une autre dans les années 1970, les hôpitaux ont revu leur approche en santé mentale. Plusieurs personnes qui étaient gardées en institution sont retournées dans la communauté, sans nécessairement avoir accès à l'ensemble des ressources dont elles avaient besoin. Plusieurs d'entre elles se sont retrouvées à la rue. On estimait en 1987 que 50 % à 60 % des personnes en situation d'itinérance étaient des personnes désinstitutionnalisées. (4)

L'itinérance était toujours présente lors de la déconstruction du mail Saint-Roch, qui s'est amorcée en 2000 entre de la Couronne et du Pont, et qui s'est poursuivie jusqu'à la rue Saint-Dominique en 2007. Tant et si bien que les organismes s'inquiétaient de savoir comment les gens qui fréquentaient le mail s'organiseraient après sa démolition.

Des besoins de plus en plus grands

Depuis la pandémie, la croissance du phénomène de l'itinérance est de plus en plus visible, celle de la détresse aussi. Cette croissance a coïncidé avec le déménagement de Lauberivière, la rendant encore plus tangible.

En juillet 2024, Éric Boulay, directeur général de Lauberivière, mentionnait que « 75 % des demandeurs à Lauberivière, maintenant, ce sont des gens qui n'ont jamais connu l'itinérance, des gens qui n'ont jamais frappé à la porte d'un refuge ». (5) Dans un article paru en janvier 2025, il ajoute: « De plus en plus, on a des travailleurs qui n'ont pas de problèmes sous-jacents. » (6) « Lauberivière a accueilli un nombre record de bénéficiaires en 2024. L'organisme a enregistré 52 663 "couchers" en 2024, une hausse de 15 % en un an. De ce nombre, presque 6 000 couchers concernent des femmes, c'est près de deux fois plus qu'en 2023. [...] L'entièreté des 131 lits de l'établissement a été utilisée presque tous les soirs. Certains lits sont offerts pour quelques heures et peuvent accueillir jusqu'à trois personnes par jour à différents moments ». (6) Les ressources actuelles ne permettent pas de répondre aux besoins, tant et si bien

que le soir venu, il est de plus en plus fréquent que des gens ayant besoin d'un refuge ne trouvent pas de place.

Même son de cloche du côté des autres organismes du secteur. En novembre 2024, Chantal Simoneau, directrice du Projet L.U.N.E., qui accueille des femmes, trans, queer, travailleuses du sexe et victimes d'exploitation sexuelle, mentionnait avoir dû, au cours du mois précédent, refuser l'entrée à 83 femmes par manque de places au centre d'hébergement d'urgence. (7) Du côté du Répit Basse-Ville, organisme à haut seuil d'acceptation, l'augmentation de la fréquentation dépasse de loin les capacités de l'organisme. À l'hiver 2024-2025, c'est jusqu'à 150 personnes par nuit qui en ont franchi les portes, faute de logement ou d'un lit dans les ressources. Il s'agit d'une hausse de 25 % de fréquentation entre les hivers 2023-2024 et 2024-2025. (8)

Les personnes sans-logis n'ont d'autres choix que de trouver refuge dans l'espace public et de s'organiser avec les moyens à leur disposition. Et, parce que leur présence dérange, elles sont fréquemment contraintes de se déplacer.

Sauf qu'elles n'ont souvent pas de lieu où aller puisque, comme l'affirmait une intervenante : « Sortir de la rue actuellement, c'est comme gagner à la Loto. » En effet, les logements adaptés et accessibles aux personnes de la rue font cruellement défaut. D'une part, les logements sont trop chers et trop peu nombreux. D'autre part, pour certain-es, le besoin d'un soutien psychosocial s'ajoute à celui d'un lieu physique.

La réalité de Saint-Roch n'est pas différente de celles des autres centres-villes des grandes villes du Québec ou du Canada. Elle suit les mêmes tendances. Partout, le phénomène de l'itinérance prend de l'ampleur, le nombre de personnes touchées est en croissance et les profils se diversifient. Cette évolution relève de facteurs structurels et non seulement de parcours individuels. Ce phénomène est directement lié au contexte économique et social du Québec et du Canada, aux politiques publiques en vigueur, aux grandes tendances économiques mondiales.

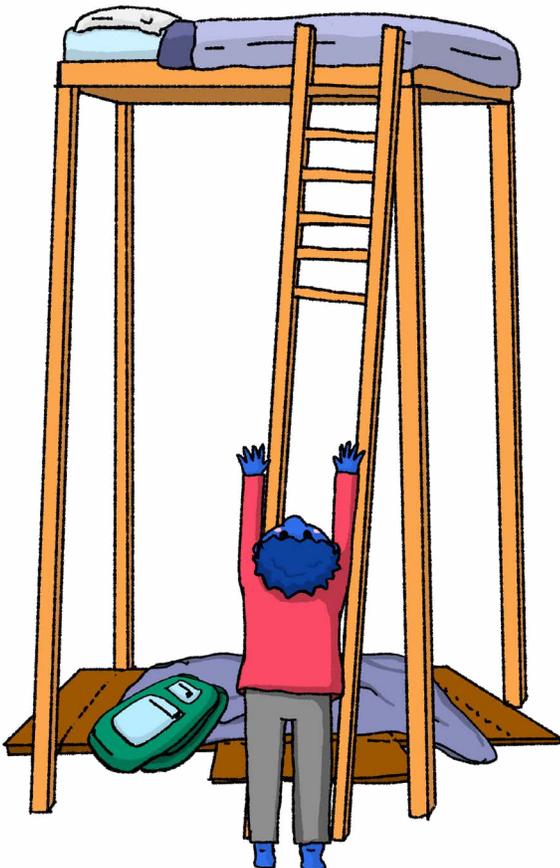
Présentement, les personnes vivant une situation d'itinérance s'y enfoncent pendant de plus longues périodes et les effets néfastes sur leur santé physique et mentale s'intensifient. Leur désaffiliation sociale se cristallise et les personnes

touchées deviennent plus difficilement disposées à être accompagnées et soutenues. La profondeur et la complexité de la détresse, de même que la précarité des personnes affectées, s'amplifient.

La crise de l'abordabilité des logements, qui s'aggrave, n'annonce pas une amélioration de la situation. Au contraire, les prochaines années continueront d'être difficiles pour plusieurs.

« Ça fait environ un an que je vis de l'itinérance, parce que j'ai perdu mon appartement. J'ai eu un switch entre le chômage et le bien-être, pis y'a quelque chose que j'ai pas compris, donc j'ai manqué une couple de paiements et ils m'ont sacré dehors. »

Résident de Saint-Roch



« L'itinérance est d'abord et avant tout un enjeu de société. Prenant racine dans des facteurs structurels comme la pauvreté et l'augmentation des inégalités sociales, elle se présente aujourd'hui comme une manifestation radicale de la pénurie de logements sociaux, adaptés et réellement abordables. Elle révèle que les personnes vulnérabilisées n'ont que peu ou pas d'options pour combler des besoins pourtant fondamentaux et qu'elles sont injustement responsabilisées pour s'être trouvées dans une situation qu'elles n'ont pas choisie. »

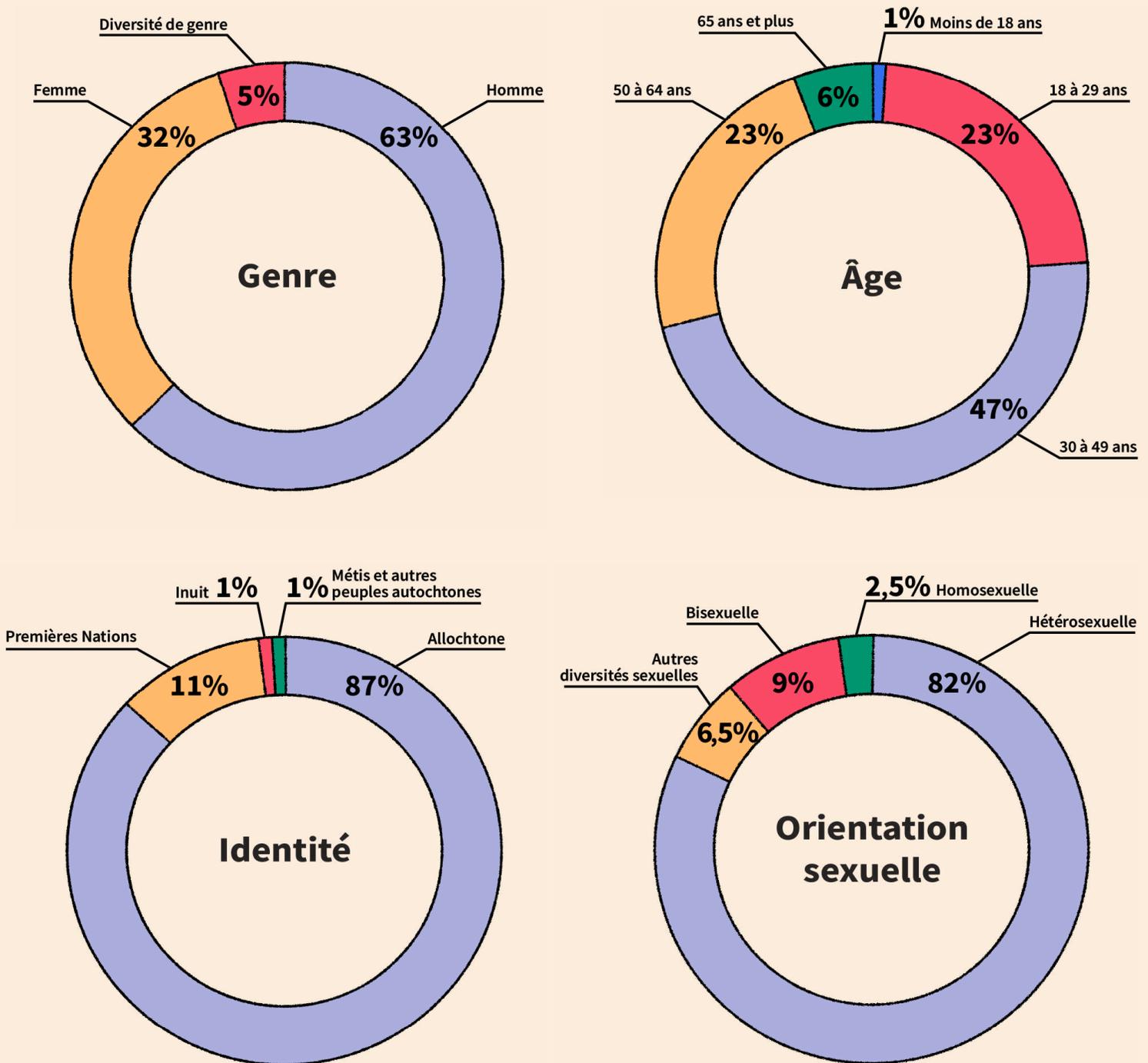
RENVERSER LA TENDANCE, UN DEVOIR COLLECTIF,
Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, États généraux de l'itinérance, décembre 2024 (9)

Les données du dernier dénombrement

Pour la nuit du 11 octobre 2022, soit lors de l'exercice du dénombrement, l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Québec était de 927. Entre 2018 et 2022, cette estimation a connu une hausse de 36%.

Ces données sont toutefois incomplètes, puisqu'elles ne tiennent pas compte des personnes en situation **d'itinérance cachée**.

10.0 Caractéristiques des personnes en situation d'itinérance de la région de la Capitale-Nationale lors du dénombrement en 2022 (10)



Quelles sont les causes de l'itinérance ?

Il n'y a pas qu'un seul parcours qui mène à l'itinérance, les histoires sont multiples. Mais elles ont toutes un point commun: la désaffiliation sociale. Une accumulation de difficultés dans la vie des personnes concernées mène à une rupture progressive de leurs liens sociaux avec les personnes et ressources de leur entourage. Prévenir l'itinérance, c'est donc renforcer la toile de solidarité autour de chaque personne.

Toutes les trajectoires humaines sont affectées par une multitude de facteurs: « Nous vivons en société, nos histoires individuelles s'écrivent lors d'échanges vécus dans les différentes sphères de notre vie, privée comme publique. Un foyer, une école, un hôpital, une rue, un commerce, un centre communautaire, sont autant de lieux où se sont vécus les rapports sociaux qui nous ont construits. » (1)

Certains facteurs augmentent les risques de désaffiliation et d'itinérance. Il y a, d'une part, des facteurs sociaux et structurels qui relèvent de la société dans laquelle la personne évolue et qui concernent, par exemple:

- la pauvreté et les mesures de soutien au revenu;
- la disponibilité de logements adéquats pour tous et toutes;
- la qualité des services sociaux, de santé, d'éducation, etc.;
- la solidité du filet social;
- les discriminations touchant des groupes de la population.

Il y a ensuite les facteurs individuels et environnementaux, qui relèvent de l'histoire de la personne et de l'environnement dans lequel elle a évolué:

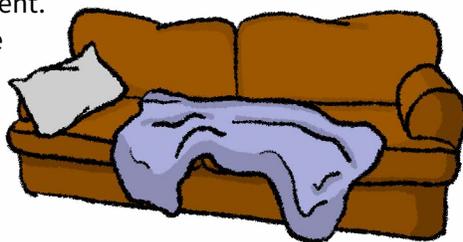
- les fragilités mentales;
- les violences et abus;
- les histoires familiales difficiles;
- les parcours scolaires éprouvants;
- la qualité et la solidité des liens sociaux et des réseaux de soutien;
- les dépendances.

Il n'y a pas un lien de cause à effet absolu entre ces facteurs et l'itinérance, mais ceux-ci viennent influencer le risque qu'une personne vive de la désaffiliation. Évidemment, il y a une interrelation entre ces facteurs. Par exemple, un enfant ne naît pas avec une dépendance, celle-ci s'inscrit dans un parcours de vie. De la même manière, des fragilités mentales peuvent être conséquentes à un vécu de pauvreté, d'abus ou des enjeux de logement.

L'itinérance cachée, c'est quoi ?

L'itinérance cachée se définit comme le fait de vivre « temporairement avec d'autres, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent ». (11) Il peut s'agir, par exemple, d'une personne qui dort sur le divan d'un proche en attendant de se trouver un logement.

Dormir dans sa voiture est aussi une forme d'itinérance cachée.



« Nous on le voit, les gens en situation d'itinérance c'est pas seulement des crackhead comme les gens peuvent dire. Y'a des gens qui ont vécu des problèmes, j'ai vu des gens avec des jobs de denturologie, des musiciens de carrière et boom leur vie a chaviré. »

Travailleur de Saint-Roch

Dans la consultation, 6% des répondant·es ont mentionné ne pas avoir d'ami·e avec qui partager leurs joies et leurs peines et 19% ont mentionné ne pas avoir su vers qui se tourner lors d'une épreuve.

Les épisodes d'itinérance surviennent généralement au moment d'un point de bascule dans la vie d'un individu, après une accumulation d'événements difficiles :

- sortie du système de la protection de la jeunesse (DPJ);
- sortie du milieu carcéral;
- sortie de thérapie;
- perte de logement ou d'emploi;
- rupture amoureuse;
- perte d'un être cher;
- ou une pandémie...

« Le plus important, c'est le respect. Tout le monde a ses histoires, pis c'est pas tout le monde qui a eu les mêmes chances. Au final, c'est juste de traiter tout le monde avec humanité, peu importe leurs histoires. »

Pair-aidant du milieu communautaire de Saint-Roch

Le saviez-vous?

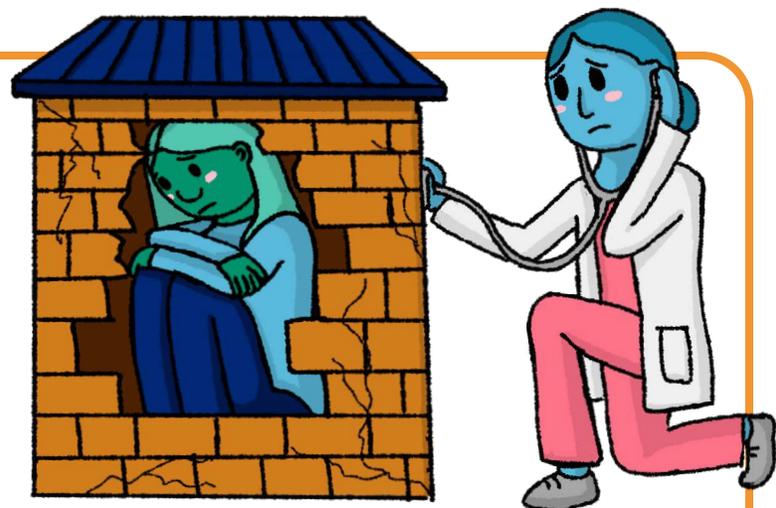
En octobre 2023, un groupe de vingt-cinq médecins signent une déclaration à l'occasion de la Journée mondiale de l'Habitat pour réclamer des investissements dans le logement social : « Nos patients sont de plus en plus nombreux à voir leur santé affectée par la crise [du logement] actuelle. Nous faisons face à des enjeux respiratoires, cutanés et infectieux liés à la salubrité de leurs domiciles, en plus de l'état de stress lié à la précarité du logement. Quand on connaît l'état actuel du système de santé au Québec, il serait dramatique de continuer sur cette voie », a martelé le médecin Félix Le-Phat-Ho, porte-parole des signataires. (13)

Par exemple, une étude révélait, en 2022, que 33% des jeunes qui sortent d'un placement avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) connaissent au moins un épisode d'itinérance avant l'âge de 21 ans. L'un des auteurs, Martin Goyette, professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP), explique que « la sortie de placement mal planifiée et mal soutenue fait partie des facteurs de risque importants quand on réfléchit à la prévention de l'itinérance chez la jeunesse ». (12)

Concernant la pandémie, bien qu'elle ait secoué l'ensemble de la population québécoise, elle a affecté plus durement certains groupes : par exemple, les personnes habitant un logement inadéquat, celles vivant de la violence conjugale, les familles ayant des enfants aux besoins particuliers, les enfants rencontrant des difficultés scolaires, les personnes à faible revenu, celles ayant un réseau social restreint ou ayant des difficultés d'accès ou d'usage des nouvelles technologies. Toutefois, on ne peut associer la croissance de l'itinérance uniquement à la pandémie. L'effet de celle-ci a plutôt été de révéler et d'accélérer des tendances qui s'observaient déjà quelques années plus tôt.

« La pandémie a été difficile, j'avais des addictions et elles étaient amplifiées. J'ai aussi fait des psychoses et tombé en dépression. »

Résident de Saint-Roch



Les enjeux des femmes en situation d'itinérance

En apparence, moins de femmes sont dans la rue, mais l'itinérance au féminin se manifeste souvent de manière invisible, cachant alors une réalité difficile à documenter et un enjeu spécifique sous-financé. (14)

Plusieurs femmes ne sont pas à l'aise de fréquenter les ressources mixtes. Certains organismes viennent exclusivement en aide aux femmes et peuvent donc offrir des services adaptés à leurs besoins et assurer leur sécurité, mais leur nombre demeure insuffisant. Il est estimé que de 70 à 85 % des femmes en situation d'itinérance ont été confrontées à au moins une forme de violence. (15)

« Je suis témoin de discrimination à tous les jours étant donné mon emploi. Je travaille avec des femmes en situation d'itinérance et je vois le manque d'humanisme que la société a à leur égard. »

Résidente et travailleuse du milieu communautaire de Saint-Roch

Voici quelques défis auxquels les femmes en situation de vulnérabilité et d'itinérance peuvent faire face: (14)

- Elles peuvent subir des obstacles supplémentaires tels que de la violence conjugale, des violences en tout genre, un accès difficile au revenu, le manque de place dans les ressources, la précarité menstruelle (c'est-à-dire l'incapacité de se procurer des produits d'hygiène menstruelle).
- Plusieurs femmes ne veulent pas être prises en charge par une tierce personne, elles ne veulent pas vivre avec les enjeux de la stigmatisation de l'itinérance. En se cachant, toutefois, elles sont à risque de se retrouver dans des situations de violence, de contrainte, d'abus, etc.
- Lorsqu'elles ne correspondent pas aux critères d'admission des ressources en raison de leur âge, de leur consommation de drogues, de leur identité de genre ou autre, elles se retrouvent encore plus stigmatisées et sont plus à risque d'être victimes de violence.
- Plusieurs travailleuses du sexe qui sont en situation d'itinérance ne parlent pas de leur travail, car elles sont déjà la cible de stigmatisations, ce qui les isole davantage.

Les enjeux spécifiques des personnes faisant partie de la diversité sexuelle et de genre

Au Canada, de 30 à 40 % des jeunes en situation d'itinérance s'identifient comme appartenant à la diversité sexuelle et de genre. (16) Cette surreprésentation s'explique par des parcours de vie difficiles dans des milieux homophobes ou transphobes: rejet parental, intimidation et violences à l'école ou dans un centre jeunesse. (17)

À Québec, aucun service d'hébergement n'est spécifiquement adapté pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre. Celles-ci peuvent hésiter à recourir aux services

offerts dans les organismes d'hébergement traditionnels, par crainte d'être stigmatisées. Ainsi, elles peuvent avoir plus de difficulté à entamer des démarches qui soutiendraient l'amélioration de leur situation. (17) Qui plus est, ces personnes sont plus à risque de subir des agressions, diverses formes de violence et des discriminations concernant, par exemple, l'accès au logement, à l'emploi ou aux services de santé. (18)

[...]« il est démontré que la présence de ces services [de consommation supervisée] ne favorise pas l'augmentation de la consommation et ni la criminalité dans les quartiers où ils sont offerts. » (21)

La consommation et la dépendance

Les réalités liées aux dépendances sont diversifiées et complexes. Les aborder implique de prendre un pas de recul et de prendre acte du fait que, dans notre société, les dépendances sont multiples, que certaines sont normalisées, tolérées ou pas. Ainsi, les dépendances au café, aux médicaments, aux réseaux sociaux, à l'alcool, aux jeux vidéo ou à la loterie sont davantage vues comme « normales », alors que celles liées aux substances chimiques sont davantage vues comme dérangeantes, et les personnes utilisatrices, davantage stigmatisées. La dépendance aux substances peut être visible ou invisible et elle touche une très grande variété de gens (en emploi ou pas, riches et pauvres, femmes, hommes et personnes de la diversité sexuelle et de genre, jeunes et moins jeunes, etc.).

La dépendance est souvent perçue comme associée à l'itinérance, alors qu'il existe pourtant un grand nombre de personnes qui sont dépendantes, à une substance ou une autre, sans pour autant être sans-logis. Il demeure que les dépendances peuvent faire partie du parcours de désaffiliation d'une personne, en amont de la rue ou pour arriver à la tolérer. La question de la consommation par les gens de la rue est souvent associée à la nécessité de consommer pour survivre, oublier la douleur et le manque d'alternatives. Certaines des personnes consultées ont aussi mentionné le faire pour atténuer des douleurs chroniques ou des enjeux de santé.

La stigmatisation de la consommation entraîne un isolement des personnes utilisatrices, ce qui est un facteur de risque de surdoses. (19) Dans le secteur de la Basse-Ville de Québec, 271 surdoses ont été signalées entre 2021 et 2024. (19)

L'Interzone, un site de consommation supervisée situé dans Saint-Roch, offre une approche adaptée aux besoins des personnes utilisatrices de drogues qui sont souvent marginalisées et parfois désaffiliées du réseau de la santé. L'organisme reçoit plus de 25 000 visites annuelles, soit 1 925 usager·ères composés de 73 % d'hommes, de 26 % de femmes et de moins de 1 % de personnes de la diversité de genre. La moitié des usager·ères ont entre 25 et 44 ans. (19) Depuis le début du projet en 2023, il y a eu plusieurs centaines d'analyses de substances dans le but de faire de la prévention des surdoses. (20)

Les dépendances interagissent de façon variable avec la santé mentale des personnes concernées. Le terme « trouble concomitant » est utilisé lorsque des fragilités de santé mentale ont des répercussions sur la consommation et vice-versa, par exemple « le trouble anxieux et l'alcoolisme, la schizophrénie et la dépendance au cannabis, le trouble de la personnalité limite et la dépendance à l'héroïne, le trouble bipolaire et le jeu compulsif ». (22) Ainsi, la dépendance peut aggraver les enjeux de santé mentale, en masquer ou en atténuer les symptômes ou réduire l'efficacité d'un traitement. Dans bien des cas, les troubles concomitants accroissent les difficultés médicales, sociales et affectives des personnes concernées. Le traitement peut être plus long et plus complexe. (22)



Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale indique que les services de consommation supervisée ont comme objectifs de: (21)

- « Prévenir les surdoses et les décès grâce à la présence d'un personnel en mesure de fournir une assistance rapide lors de complications;
- Réduire les comportements à risque d'infection – VIH et virus de l'hépatite C (VHC);
- Joindre les personnes qui sont utilisatrices de drogues par injection les plus à risque et leur offrir le dépistage, le traitement ainsi que l'accès à du matériel d'injection stérile;
- Faciliter l'accès aux services de désintoxication et de traitement de la dépendance;
- Diminuer les demandes de services ambulanciers et les admissions dans les urgences;
- Réduire les injections en public et le nombre de seringues à la traîne. »

Le CIUSSS explique que, contrairement à ce que l'on peut croire, « il est démontré que la présence de ces services ne favorise pas l'augmentation de la consommation et ni la criminalité dans les quartiers où ils sont offerts. » (21)

« J'prend ça (la speed) parce que j'ai mal dans l'dos. J'prends juste ça, j'ai commencé juste à cause de mon mal de dos. Ça fait 12 ans que j'en prends, j'ai commencé ça sur le tard à 57 ans. J'ai eu d'la morphine à un moment donné, j'vomissais le lendemain pis j'ai eu du Lyrica, j'me suis habitué vite, j'les vendais. La peanut c'est la seule affaire qui fait vraiment que j'peux être fonctionnel. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« On voit des moments dans l'année où il y a plus d'overdoses, souvent c'est associé à des mauvaises batchs. Les quantités et les puissances peuvent varier, donc des fois les personnes ne savent pas quelle dose elles consomment. »

Travailleur de Saint-Roch

« J'ai observé aussi une montée de l'itinérance ainsi qu'un changement dans les comportements liés à un état d'intoxication et à la consommation de substances altérées [...]. Tout ça vient avec soit un sentiment d'impuissance ou une forme d'insécurité qui ressort parfois. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

Les effets de l'augmentation du phénomène de l'itinérance sur la communauté

Si les plus grands bouleversements sont évidemment vécus par les personnes qui vivent en situation d'itinérance, les effets de la croissance du phénomène sont ressentis par l'ensemble de la communauté: les résident·es, les commerçant·es et leurs travailleur·euses, les employé·es de la Ville, du système de santé et des autres institutions et entreprises, le service de police et les organismes communautaires.

Face à l'itinérance ou à des comportements qui, à tort ou à raison, y sont associés, une vaste gamme d'émotions surgissent: malaise, frustration, insécurité, tristesse, empathie, inquiétude, impuissance, compassion, indignation, découragement... Certains de ces sentiments témoignent de besoins non répondus chez les personnes qui les ressentent. On peut en venir à croire que les besoins des un·es s'opposent à ceux des autres. Pourtant, la plupart du temps, ceux-ci ne sont pas si différents. Par exemple, qu'on parle de personnes en situation d'itinérance, de résident·es ou de travailleur·euses, toute personne a droit à la sécurité.

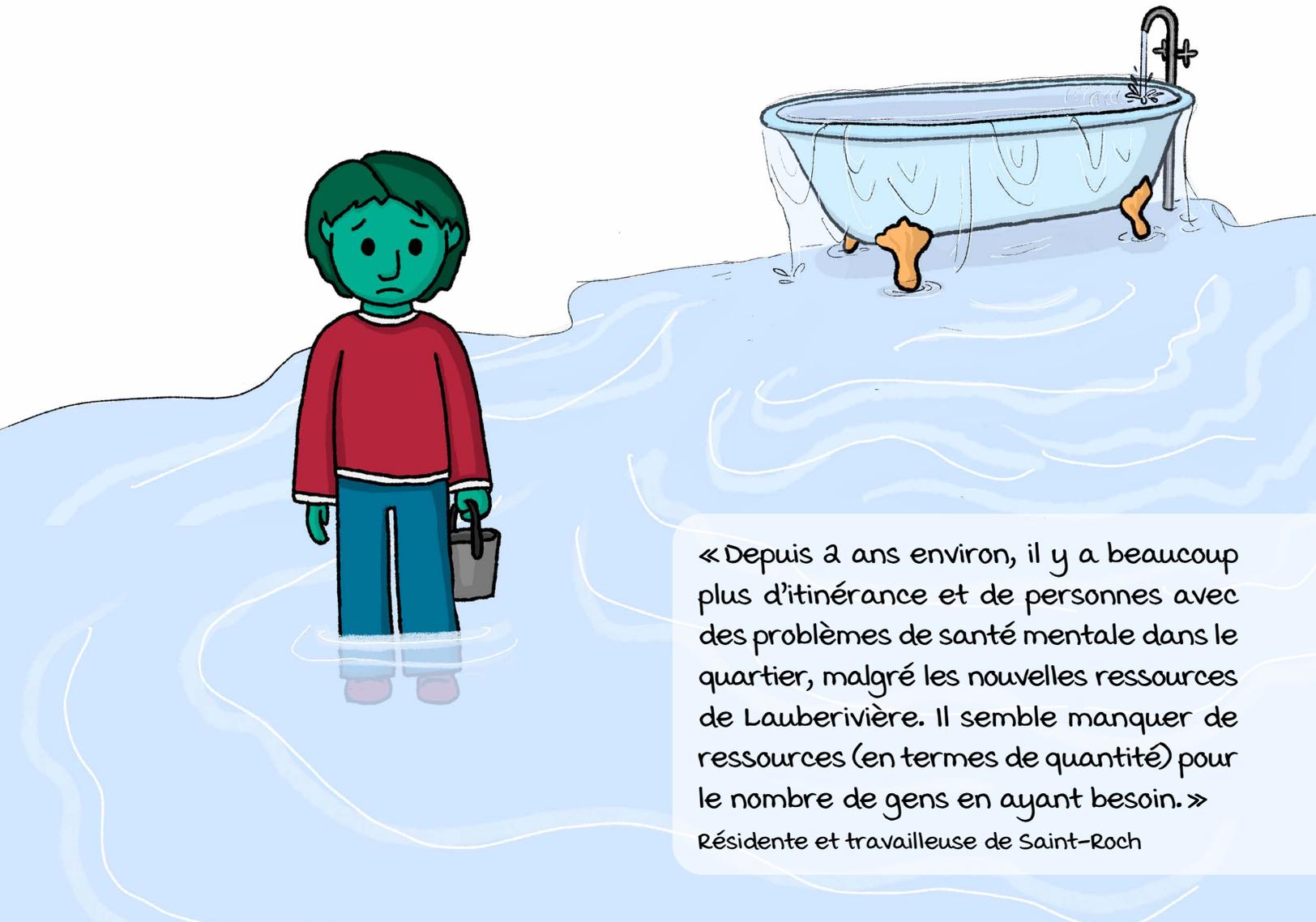
Que ce soit en raison du manque de personnel, du manque de financement ou des besoins qui ne cessent d'augmenter, plusieurs organismes communautaires de Saint-Roch mentionnent être dépassés par la situation actuelle et craignent de se fragiliser davantage. L'intensité du soutien requis est de plus en plus difficile à assurer. Les personnes qui travaillent dans ces organismes ont de moins en moins d'alternatives à proposer à des gens qui vont de plus en plus mal... La détresse et le sentiment d'impuissance ressentis par les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire s'accroissent.

Dans un contexte de croissance des besoins sur l'ensemble du territoire, le manque ou l'absence de services dans certains secteurs de la ville et en périphérie contribuent à accentuer la demande au centre-ville. Par exemple, tous les secteurs n'offrent pas de services d'hébergement d'urgence. Ainsi, lorsqu'une personne se retrouve à la rue, elle est souvent contrainte de se déplacer dans les quartiers centraux. Des organismes de la périphérie travaillent à adapter leurs services afin de soutenir les personnes en situation de désaffiliation dans leur milieu, mais les ressources nécessaires pour y faire face ne suivent pas.

À la lumière des commentaires reçus dans la consultation, il est évident que l'ampleur du phénomène de l'itinérance affecte le quartier. Mais ce ne sont pas nécessairement les personnes en situation d'itinérance qui dérangent; parfois, c'est l'insuffisance des réponses mises en place par le milieu qui crée de l'insatisfaction ou alors un sentiment d'impuissance face à cette réalité.

« moi je suis dans la soixantaine! Je n'habite pas à Saint-Roch, mais je vais partout où je veux, je viens à Saint-Roch et j'aime Saint-Roch. Je n'ai pas peur à Saint-Roch! Il y a eu un article il y a deux semaines sur l'itinérance, je ne me souviens pas de la une, mais on sait que ce n'est pas vrai. Je n'ai pas peur, je suis venue ici le soir. On associe l'itinérance à Saint-Roch, mais c'est partout au Canada. C'est un problème de plus en plus grand, et on ne fait rien. C'est pas vrai que c'est juste dans les quartiers populaires. »

Répondante qui fréquente Saint-Roch



« Depuis 2 ans environ, il y a beaucoup plus d'itinérance et de personnes avec des problèmes de santé mentale dans le quartier, malgré les nouvelles ressources de Lauberivière. Il semble manquer de ressources (en termes de quantité) pour le nombre de gens en ayant besoin. »

Résidente et travailleuse de Saint-Roch

« Il y a plus de gens qui utilisent les services des organismes depuis la pandémie. On voit des nouveaux noms, de nouvelles personnes qui arrivent d'un peu partout. Quand on parle avec ces gens-là, on voit que c'est des gens qui avaient un travail, qui payaient leurs impôts, pis là avec la pandémie et l'économie, ils sont rendus ici au centre-ville. Des fois, c'est juste un passage, c'est pas bien long, mais pour d'autres non. »

Policier de l'équipe MULTI (SPVQ)

« La majorité des gens qui utilisent les services et Lauberivière ne sont pas problématiques, c'est une petite minorité qui peut être plus dérangeante. »

Travailleur de Saint-Roch

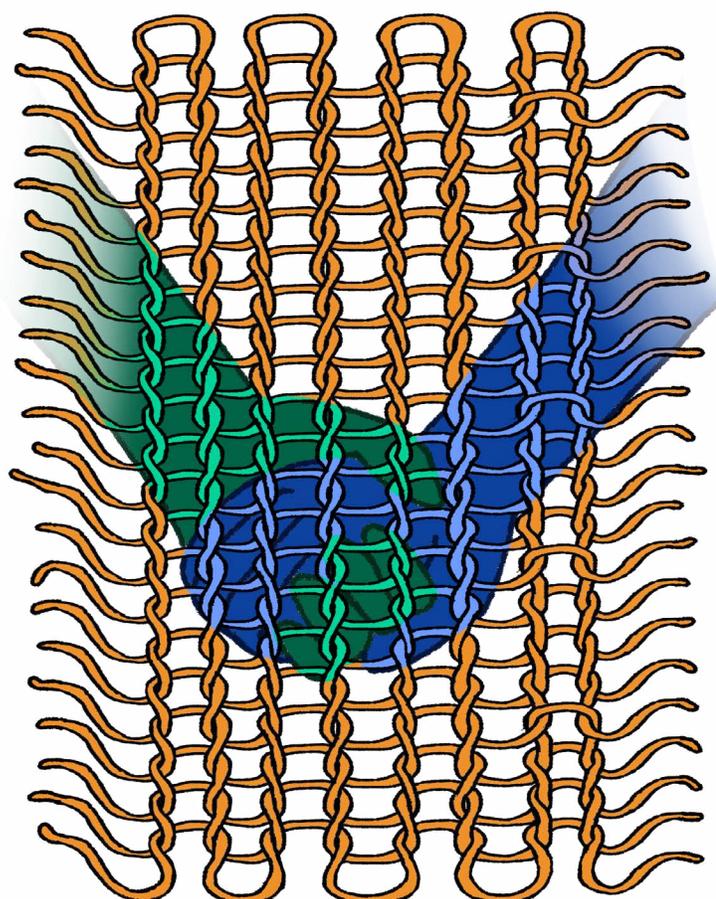
« Je viens d'emménager. Il y a beaucoup d'avantages avec la proximité de mon emploi, mais je vis un inconfort avec l'itinérance et la sollicitation récurrente. »

Résident et travailleur de Saint-Roch

Quels leviers activer pour réduire l'itinérance?

On connaît bien les points de bascule qui peuvent mener à la rue. En s'assurant d'offrir un meilleur soutien, par exemple, dans les moments de transition à la sortie du système de protection de la jeunesse (DPJ), des hôpitaux ou des milieux carcéraux et en facilitant l'accès au logement et aux soins de santé mentale, on pourrait faciliter les trajectoires de vie de plusieurs. Mais, au-delà de ces actions ciblées, prévenir la désaffiliation passe aussi, plus globalement, par la réduction des inégalités et le renforcement de notre filet social. L'itinérance est la pointe de l'iceberg d'une société qui tolère la pauvreté, qui la génère.

Et ce filet social n'est pas constitué que de services publics et de programmes sociaux. L'ensemble des liens tissés dans une communauté le solidifie. Même des interactions sociales qui peuvent sembler anodines ajoutent des mailles au filet qui, lorsque tissé serré, renforce la résilience de tous et toutes face aux épreuves.



« Les ministres y pourraient aider le monde qui sont dans rue, y donnent des montants d'argent pour des choses même pas essentielles, mais pour aider la pauvreté rien. En 2024, dormir dehors à moins 20, c'est quoi ça? Les promesses pis les promesses, mais on voit jamais ça se réaliser. »

Répondant qui fréquente Saint-Roch

« C'est pas facile les itinérants, le monde qu'on voit, y'en a qui couchent à l'Église, y'ont pu de place à Lauberivière, les refuges sont pleins, alors quand j'vois ça, ça m'fait réfléchir. Y'a un côté qui est pas facile pour certaines personnes. On est bien ici au Québec, enfin j'parle pas des itinérants, ça doit pas être facile. C'est curieux notre vie, j'aurais pu être cette personne-là d'une certaine façon, ou même vous, on sait pas comment la vie ... »

Résident de Saint-Roch

« En ce qui a trait à l'itinérance oui, ça dépassait ce que j'avais pu imaginer. Je me sens impuissant par rapport à l'ampleur des défis que j'associe à la présence de personnes en situation d'itinérance. »

Résident de Saint-Roch

Comment lutter collectivement ?

Renforcer le filet social

S'assurer que les besoins et les droits soient répondus par le soutien d'initiatives et de politiques sociales.

- Logement
- Revenus décents
- Santé
- Éducation

Participer

- Prendre en compte les besoins et créer des initiatives locales pour y répondre.
- S'impliquer auprès des organismes communautaires.
- S'informer sur les enjeux touchant l'itinérance et la désaffiliation sociale.

Tisser des liens

- Multiplier les espaces et les occasions de rencontres avec des gens de notre communauté, incluant des personnes différentes de nous.
- Prendre le temps d'échanger pour comprendre les autres points de vue.
- Participer à la construction d'une communauté à laquelle les gens ont envie d'appartenir.

Renforcer le pouvoir d'agir

Permettre aux personnes en situation de désaffiliation ou à risque de l'être de s'exprimer sur la place publique en les consultant et en leur offrant les moyens nécessaires pour leur permettre de participer aux décisions démocratiques.



BIBLIOGRAPHIE

La désaffiliation et l'itinérance

Sources :

- 1-** Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. (2020). *Du plomb dans les ailes: Avis sur les inégalités sociales*. Septentrion.
- 2-** Carrier, F. (2016). *L'itinérance et la loi: Rapport de recherche sur l'itinérance à Québec de la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Ligue des droits et libertés - Section de Québec.
- 3-** Ville de Québec. (s.d). *Incendies dans Saint-Roch*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/saint_roch/interet/incendies_dans_saint_roch.aspx
- 4-** Bourgeois, F. (2008). *La revitalisation du quartier Saint-Roch (ville de Québec) et ses effets sur l'expérience d'exclusion des femmes itinérantes* [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL.
- 5-** Painchaud, A. (2024, 12 juillet). Des personnes fréquentent pour la première fois le refuge de Lauberivière. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2087767/itinérance-quebec-demandes-profil-differents>
- 6-** Arsenault, L-P. (2025, 17 janvier). Deux fois plus de femmes ont séjourné à Lauberivière en 2024. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2133445/hausse-couchers-sejours-lauberiviere>
- 7-** Verret, T. (2024, 15 novembre). Plus de 80 refus en octobre au centre d'hébergement du Projet L.U.N.E. : un « bien triste record » pour l'organisme. *monsaintroch*. <https://monsaintroch.com/2024/projet-l-u-n-e-83-refus-octobre-hebergement/>
- 8-** Répît Basse-Ville. (2024). *Données fournies pour l'Engrenage Saint-Roch*.
- 9-** Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec. (2024). *Renverser la tendance, un devoir collectif: Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté*. États généraux de l'itinérance.
- 10-** Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec: Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Gouvernement du Québec.
- 11-** Rodrigue, S. (2016, 15 novembre). *L'itinérance cachée au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.htm>
- 12-** Duval, A. (2022, 13 juin). Le tiers des ex-jeunes de la DPJ ont connu l'itinérance. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890387/tiers-ex-jeunes-dpj-itinerance-etude-commission-laurent-services>
- 13-** Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de L'Estrie. (2023, 3 octobre). *Des médecins réclament des investissements dans le logement social*. <https://frohme.org/sortie-publique-sante-medecins/>
- 14-** Projet L.U.N.E – Par et pour les travailleuses du sexe (TDS). (2024). *Données produites pour l'Engrenage Saint-Roch*.
- 15-** Nadeau, J. (2023, 25 septembre). Les oppositions réclament plus de refuges dédiés exclusivement aux femmes itinérantes. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/798754/oppositions-reclament-plus-refuges-dedies-exclusivement-femmes-itinerantes?>

16- Chouikrat, T. (2020, 10 février). Un accès difficile aux refuges pour les jeunes itinérants de la communauté LGBTQ+. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1512506/ontario-refuges-maison-transtion-jeunes-itinerants-lgbtq>

17- Bélanger, M. (2022, décembre). *Du coming out à la rue: les trajectoires menant à l'itinérance chez les jeunes LGBTQ+*. Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ).

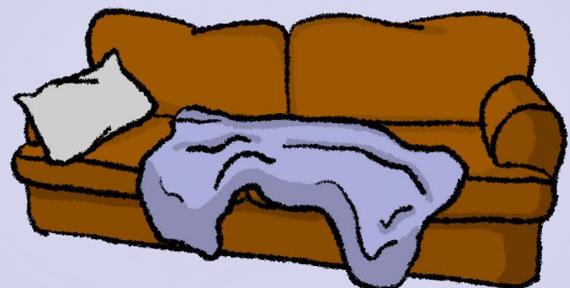
18- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). (2022, 15 mai). *Diversité sexuelle, pluralité des genres et itinérance*. https://rapsim.org/wp-content/uploads/2023/05/2022-05-15_Diversite-sexuelle-pluralite-des-genres-et-itinerance.pdf

19- Gillain, A. C. (2024, 27 août). Le 31 août pour continuer de sensibiliser aux surdoses. *monsaintroch*. <https://monsaintroch.com/2024/le-31-aout-pour-continuer-de-sensibiliser-aux-surdoses/>

20- Interzone. (2024). *Données produites pour l'Engrenage Saint-Roch*. <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/alcool-drogue-jeu/scs>

21- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (s.d.). *Service d'injection supervisée - foire aux questions*.

22- Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH). (s. d.). *Troubles concomitants*. <https://www.camh.ca/fr/info-sante/index-sur-la-sante-mentale-et-la-dependance/troubles-concomitants>



CONCLUSION

«Moi c'est mon coin, je vais mourir à Saint-Roch. Peu importe ce qui va se passer!» - Résidente de Saint-Roch

Des liens invisibles unissent les membres d'une collectivité. La plupart des actions que l'on pose et des choix que l'on fait ont des répercussions sur la vie d'autres personnes. C'est vrai pour l'ensemble de la société, mais c'est encore plus évident dans un milieu dense comme Saint-Roch.

L'histoire du quartier est riche. Depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, des citoyens et des citoyennes se sont activement impliqués pour y rendre la vie plus belle. Saint-Roch est un espace de créativité et d'innovation, un assemblage hétéroclite de gens et de lieux, un milieu qui bouillonne d'idées et de projets.

Ce portrait en témoigne, le quartier est aussi un miroir révélateur d'enjeux sociaux plus profonds auxquels il est urgent de s'attaquer: croissance des inégalités, crise d'abordabilité des logements, enjeux climatiques et environnementaux, fragilisation du filet social... L'ampleur de ces défis peut susciter un grand sentiment d'impuissance.

Beaucoup d'attentes sont entretenues à l'égard des organismes communautaires, mais ceux-ci ne peuvent porter seuls le poids des défis collectifs. Leur essoufflement n'est-il pas le symptôme d'un système qui a besoin d'être repensé en profondeur? Comment arriver à mieux collectiviser l'indignation et l'espoir pour améliorer la vie de quartier et bâtir une société plus juste?

Ce portrait traite de plusieurs enjeux sur lesquels des actions locales peuvent réellement faire une différence. Il en aborde

aussi qui, bien que complexes et d'une ampleur considérable, ne sont pas une fatalité.

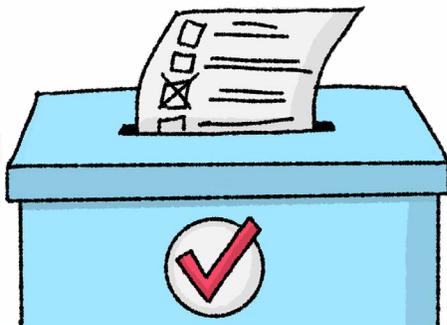
La démocratie représentative prévoit que les personnes élues reçoivent le mandat de représenter la population et d'exercer le pouvoir en son nom. Il est toutefois évident qu'à elles seules, les élections ne suffisent pas pour amorcer et soutenir les changements importants à opérer. Les élus agissent au nom de la population, mais aussi en fonction de l'influence de divers lobbys ou mouvements. Ainsi, pour transformer, pour le mieux, un quartier ou la société, le défi est de parvenir à inspirer ou à convaincre les élus de la nécessité du changement proposé. Collectivement, on peut arriver à réorienter le navire.



La participation aux élections

En 2021, le taux de participation aux élections municipales pour le district Saint-Roch-Saint-Sauveur était de 42 % (1). Ce faible pourcentage, similaire à ceux des autres secteurs de la ville, témoigne d'un intérêt bien tiède pour la politique municipale. Les raisons évoquées: une connaissance insuffisante des enjeux et des candidat-es, la perception que la politique municipale est complexe et la méconnaissance des responsabilités municipales. Ces résultats mettent en lumière un défi important pour la démocratie locale, soit la nécessité de combler le fossé entre les citoyen-nes et leur gouvernement municipal. (2)

Quant aux élections québécoises, pour la circonscription de Taschereau, le taux de participation au scrutin de 2022 était de 72 %. (3) Pour les élections canadiennes, il était de 67 % pour Québec-Centre en 2021. (4)



« C'est loin d'être ma priorité à cause de ma situation, mais j'aime bien ça la politique des fois. C'est juste que je trouve qu'on a pas vraiment de contacts avec eux. »

Résident de Saint-Roch en situation d'itinérance

« Ça aide quand quelqu'un vient avec moi m'aider et m'expliquer comment ça marche. Je sais pas lire, donc c'est difficile pour moi. »

Résident de Saint-Roch

« Je souhaite perpétuer ce droit fondamental, même si la démocratie représentative de notre système ne me convient pas complètement. »

Résident et travailleur de Saint-Roch

Saint-Roch a brûlé par le passé. L'incendie de 1866 a mis 20 000 personnes à la rue. Peut-on imaginer pire désastre? Pourtant, avec une bonne dose de courage, d'entraide et une révision en profondeur des pratiques du service d'incendie, la communauté s'est relevée!

Le quartier a connu une succession d'ascensions et de déclin: les chantiers navals, l'industrie de la chaussure, le « Broadway » de Québec... Saint-Roch s'est transformé plusieurs fois, dans une histoire tissée de tensions et de solidarité.

Ce portrait s'arrête ici. La suite, L'Engrenage Saint-Roch souhaite l'écrire avec vous!

Nous avons tous et toutes un rôle à jouer dans la construction de l'avenir de Saint-Roch. La participation active à la société et l'organisation citoyenne font une différence. Ça demande de s'informer, d'échanger, de collectiviser les idées, mais aussi de passer de la réflexion à l'action. Notre communauté fourmille d'initiatives et les possibilités ne manquent pas pour s'impliquer. Quelques-unes sont affichées sur le babillard de la Place Jacques-Cartier, mais vous pouvez vous-mêmes en initier de nouvelles, à votre couleur et selon vos intérêts!

Créons du lien, renforçons nos communautés, contribuons aux initiatives locales, engageons-nous dans un dialogue social et, ensemble, faisons de notre quartier un modèle de solidarité, de créativité, d'innovation et de résilience!

BIBLIOGRAPHIE

Conclusion

Sources :

1- Ville de Québec. (s.d). *Élections municipales*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/elections-municipales/resultats/index.aspx>

2- Élections Québec. (2021). *Taux de participation aux élections municipales : une baisse décevante qui soulève bien des questions*. <https://www.electionsquebec.qc.ca/communiqués/taux-de-participation-aux-elections-municipales-une-baisse-decevante-qui-souleve-bien-des-questions/>

3- Élections Québec. (s.d.). *Résultats des élections générales du 3 octobre 2022*. <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/resultats-generales/2022-10-03/730/>

4- Élections Canada. (s.d.). *Quarante-quatrième élection générale 2021 - Résultats officiels du scrutin*. <https://www.elections.ca/res/rep/off/ovr2021app/53/table11F.html>

